la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE
EDITION GENERALE
58e ANNEE — Numéro 17,389

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5061 CS I MARS 65

L'Action
EN CATHOLIQUE
PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Ensoleillé avec un peu de nébulosité dans l'après-midi aujourd'hui et jeudi. Un peu plus chaud jeudi. Maximum et minimum : 70 et 50.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 6—7
Finance, page 22
Sport pages 18—19—20
Spectacles, T.V., page 25

QUEBEC — MERCREDI, 16 JUIN 1965

Mise en garde du cardinal Roy à propos d'une dissection hâtive et maladroite des institutions classiques du Québec

Par Roger BRUNEAU

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec Mgr Maurice Roy a souhaité hier que les modifications qu'on apportera dans le domaine de l'enseignement permettront la survie et le rayonnement des institutions initiées par Mgr François de Montmorency Laval et poursuivies par ses successeurs.

"Mais il serait extrêmement regrettable, a-t-il dit, qu'un système nouveau ne permette pas la survie et le rayonnement d'institutions non seulement vénérables à cause de leur passé, mais également remarquables, dans un contexte moderne, par leur énergie et leur personnalité. Dans tous les pays de grande civilisation, des institutions libres ont hautement contribué, en même temps que celles de l'Etat, à maintenir la culture à un haut niveau; elles sont considérées comme l'un des plus précieux éléments du patrimoine national. Il ne faudrait pas qu'une dissection hâtive et maladroite réduise ces êtres vivants à l'état de pièces anatomiques et condamne à mort les grandes écoles à qui nous devons d'avoir survécu".

Tous les observateurs ont interprété ces remarques du cardinal comme étant une allusion quant à l'avenir des institutions classiques.

C'est en parlant de la vie de Mgr François de Montmorency Laval qu'il en est venu à ces réflexions. Le cardinal a procédé hier au dévoilement et à la bénédiction d'une statue de Mgr Laval devant le parlement provincial.

Référant au premier évêque de la Nouvelle-France comme à un grand fondateur, il dit que dès 1668, en fondant le Petit Séminaire, Mgr Laval assurait le recrutement normal de son clergé à même la jeune nation; "la conception qu'il se faisait de ce séminaire était d'ailleurs très large : une note manuscrite, en marge d'une lettre, nous apprend qu'il voulait y recevoir beaucoup d'enfants pauvres, même parmi ceux qui ne se destinaient pas au sacerdoce : il estimait que l'éducation reçue au Séminaire contribuerait à en faire de bons chefs de famille — des citoyens éclairés; ils méritaient à ce titre, une attention toute spéciale", a dit Mgr Roy.

Il rappelle qu'avec beaucoup de réalisme, Mgr Laval a pensé aussi à la formation des artisans dont le pays avait besoin. Il fut le fondateur de l'Ecole d'art et métiers de Saint-Joachim, qui donna à notre pays des ouvriers et des agriculteurs compétents, et même de véritables artistes dont les oeuvres constituent pour nous aujourd'hui, un précieux patrimoine.

"En permettant aux jeunes garçons d'accéder soit aux humanités, soit au cours technique, et en portant une même sollicitude à ces deux institutions, n'était-il pas un précurseur ? Ce qui est certain, c'est que, en prenant l'initiative de fonder et en faisant tous les sacrifices nécessaires pour garder ces maisons debout malgré les incendies et la pauvreté, il a accompli une très grande oeuvre".

L'exemple de Mgr Laval a été suivi et son oeuvre est restée vivante. "A mesure que la population de ce pays augmentait, d'autres évêques, d'autres religieux ont renouvelé le geste des premiers missionnaires et du premier évêque.

Alors que l'Etat ne pouvait accorder qu'une très faible assistance, l'initiative des hommes d'église et des religieuses, soutenue par la charité de notre peuple, a fait naître une foule d'institutions nouvelles, de l'école élémentaire jusqu'à l'université. Dans les cadres que l'Etat moderne, doué de moyens puissants, est en train d'édifier, plusieurs de ces institutions seront sans doute appelées à se modifier ou même à se fusionner avec d'autres" fait remarquer le cardinal.

Songeant ensuite à la réalisation d'une statue de Mgr Laval et à son installation dans la façade du parlement de Québec, le cardinal dit que ce geste du gouvernement autorise de grands espoirs dans l'avenir.

L'EGLISE ET L'ETAT

Dans son allocution, le Cardinal Roy estime que Mgr Laval peut prendre place parmi les hommes d'Etat. En effet, dit-il, Louis XIV avait voulu que l'évêque siégât à côté du gouverneur dans le conseil souverain chargé d'administrer la Nouvelle-France. Cela a pu surprendre, mais cette participation d'un ecclésiastique à l'exercice de l'autorité civile s'expliquait alors assez facilement dans un pays où la population chrétienne ne dépassait pas 3,000 âmes et gravitait principalement autour des institutions missionnaires, paroissiales et religieuses. Au surplus, explique encore le Cardinal Roy, le roi qui, pour un temps, accordait au chef ecclésiastique une juridiction civile, réclamait pour lui-même des pouvoirs très étendus dans le règlement des affaires de l'Eglise; il exigeait qu'on respectât sa volonté dans la nomination des évêques et intervenait dans la vie interne des institutions religieuses. "Cette fusion des deux pouvoirs, inspirée d'ailleurs par de nobles intentions, n'était pas sans danger et elle a causé plus d'un conflit; mais l'histoire doit reconnaître la loyale collaboration que, pendant près de 20 ans, Mgr de Laval apporta à l'autorité civile au sein du Conseil souverain".

Plus loin dans son discours Mgr Roy dit : "Il est heureux que l'évêque ne siège plus au conseil des ministres et que l'Etat n'assume plus des responsabilités ecclésiastiques. Mais l'Eglise et l'Etat continuent de vivre au sein d'un même pays; ils ne peuvent ni s'ignorer, ni s'éviter. Ils doivent nécessairement se rencontrer et collaborer et, tout en maintenant les distinctions nécessaires, il est avantageux pour tous les citoyens que les rencontres soient fraternelles et la collaboration féconde. L'oeuvre commune, nous avons tout lieu de l'espérer, sera vraiment magnifique, si nous y apportons la tranquille audace, la persévérance, la largeur de vue et la charité du premier évêque de la Nouvelle-France".

● **DEVOILEMENT D'UNE STATUE DE MGR LAVAL — Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, a dévoilé et béni hier après-midi, une statue de Mgr François de Montmorency Laval exécutée par l'artiste canadien-français Emile Brunet. Cette statue sera hissée aujourd'hui même dans une niche qui lui est réservée depuis 1885 dans la façade du Parlement provincial. Sur la photo nous voyons de gauche à droite S. E. le Cardinal Maurice Roy, le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, le premier ministre Jean Lesage et le lieutenant-gouverneur Paul Comtois, sur la tribune d'honneur, durant la cérémonie. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

La F. L. C. veut la tête du maire Hamel et exige

(Par Serge GAGNON)

La Fédération des ligues de citoyens de Limoilou, groupant 11 ligues de citoyens, a décidé hier à l'unanimité de demander la tête du maire Wilfrid Hamel ainsi que de tous les échevins et fonctionnaires impliqués dans le scandale de la Cour municipale de Québec, dont le rapport de la Commission royale d'enquête Sylvestre a fait état récemment.

Dans une résolution adoptée hier, la Fédération des ligues de citoyens, visiblement courroucée, exige la destitution immédiate du maire Wilfrid Hamel et des échevins compromis dans le scandale de la Cour municipale; réclame que les coupables se voient retirer le droit à la pension, et insiste pour que le droit d'occuper une charge publique soit enlevé au maire et à tous les échevins impliqués.

L'assemblée délibérante de la Fédération des ligues a été passablement houleuse et des remarques acerbes ont été lancées. "L'enquête Sylvestre amène la population à douter de l'administration actuelle", disait un pondéré. "Je suis humilié et blessé de ce que les journaux ont rapporté, et ceux qui sont responsables devraient se couvrir la face de honte", a lancé M. Charles J. Bédard. "Que le maire ainsi que tous ceux qui sont fautifs soient punis", clamait un citoyen. "Le rapport Sylvestre-Letarte est un coup de massue sur la tête du Conseil", disait un autre.

La Fédération des ligues veut que des sanctions exemplaires soient appliquées envers les coupables afin que la population sente clairement qu'il existe une justice immanente et positive afin que l'enquête Sylvestre ne soit pas sans lendemain.

Plusieurs échevins de la ville de Québec étaient présents à l'assemblée, mais aucun n'est mentionné dans le rapport Sylvestre. Les échevins présents étaient : MM. Gérard Letarte, Gilles Lamontagne, Médéric Robichaud, Marcel Coulombe et Isidor eDschênes.

Des membres de la Fédération des ligues préconisent une campagne d'éducation populaire en vue d'initier la population à la chose municipale, ce qui éviterait, selon eux, la répétition d'un scandale comme celui qui vient d'être étalé à la face du Québec. Pour apaiser les scrupules, un membre de la Fédération a exprimé l'avis "qu'il était conforme à la charité d'exiger la destitution de personnages qui constituent des ennemis publics". Grâce à une campagne d'éducation intensive, la Fédération des ligues espère que la population de Québec sera suffisamment éclairée, en novembre prochain, pour se choisir une administration saine, compétente et progressive.

Dans sa résolution, la Fédération des ligues demande que le droit à la pension soit retiré à ceux qui sont impliqués dans le scandale, mais avec cette réserve que les contributions déjà versées leur seraient remises. Pour ceux qui ont déjà commencé à retirer leur pension et qui sont aussi impliqués dans ce scandale, la Fédération suggère de couper cette pension; de leur remettre leurs contributions, moins les montants qui leur ont été versés.

Selon le président de l'organisme, la population n'est aucunement responsable d'un tel scandale.

1–sa destitution et celle des échevins impliqués dans le scandale de la Cour municipale

2–la privation du droit d'occuper désormais une fonction publique

3–le retrait de la pension à laquelle ils auraient eu droit

DISPOSITIONS PRISES PAR LES GOUVERNEMENTS POUR EMPÊCHER UNE GRÈVE DANS LES HÔPITAUX

Par Roger BRUNEAU

Le gouvernement provincial a pris les dispositions pour empêcher qu'une grève éclate dans les 26 hôpitaux de la région le 23 juin tel que se proposaient de le faire les syndicats intéressés.

En effet, le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté hier un arrêté en conseil, en vertu de l'article 99 du code du travail, afin de constituer une commission d'enquête chargée d'étudier le différend qui oppose cinq groupes syndicaux aux 26 hôpitaux de la région de Québec.

Selon l'article 99 du code du travail, amendé par le bill 15 au début de la présente session, le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre du Travail, est autorisé à constituer une commission d'enquête et à obtenir une injonction limitée à 80 jours dans le cas d'une grève appréhendée ou en cours qui compromet l'éducation d'un groupe d'élèves comme dans le cas d'une grève qui "met en danger ou en péril la santé ou la sécurité publique".

En pratique, lorsque le lieutenant-gouverneur en conseil ordonne la tenue d'une enquête, il demande aussi l'émission d'une injonction pour permettre que l'enquête soit complétée. La commission d'enquête a 60 jours pour présenter son rapport, et l'injonction prend fin dans les 20 jours qui suivent la présentation du rapport. Ces jours se comptent à partir de la date fixée par le ou les syndicats pour déclencher une grève ou à partir de la date où la grève a commencé.

Donc théoriquement, si la grève doit avoir lieu, elle ne pourra légalement commencer qu'après le 10 septembre prochain.

LE JUGE

C'est le juge Paul E. Baillargeon, de St-Joseph de Beauce, qui a été désigné pour présider la commission d'enquête. Il commencera son travail immédiatement.

LES SYNDIQUES

Les syndicats impliqués dans le différend ne comprennent pas les infirmières. Ce sont les groupes suivants :

Le Syndicat National Catholique des Services hospitaliers; le Syndicat Catholique féminin des services hospitaliers; le Syndicat National Catholique des mécaniciens de machines fixes de Québec Inc.; le Conseil des métiers de la construction des Syndicats nationaux de Québec et de la région (C.S.N.) et la Fédération Nationale des services Inc.

LES HOPITAUX

Vingt-six hôpitaux sont concernés par le conflit.

Chronique municipale

Par Jacques Jobin

Le maire veut berner les Québecois

Alors qu'il ne devait faire des déclarations que demain au sujet du scandale de corruption de la Cour municipale, le maire Wilfrid Hamel a utilisé hier soir les puissants moyens de la télévision pour tenter de se justifier aux yeux de la population du blâme sévère que la Commission Sylvestre-Letarte lui impute dans toute cette affaire.

On sait que la Commission le rend responsable dans une bonne mesure d'une perte de $500,000 encourue par la ville à cause de ce système de corruption et d'une partie des frais de l'enquête royale, ceci parce qu'il n'a pas exercé les devoirs de contrôle et de surveillance que lui impose la charte et qu'il n'a pas fait faire par ses officiers, ce qu'il aurait dû le faire, l'enquête appropriée sur les événements peu reluisants qui se sont déroulés à la Cour municipale entre le premier janvier 1958 et le 30 novembre 1963.

Hier, le maire Wilfrid Hamel a repris exactement le système de défense qu'il avait tenté de faire valoir devant les commissaires Pierre Letarte et Guy Fortier et il a maintenu ses affirmations contradictoires à celles de plusieurs autres témoins au sujet de propos tenus dans son bureau et en sa présence relativement au système de corruption.

Encore hier, en effet, le maire a prétendu devant la population comme il l'avait fait devant l'enquête qu'un article de la charte, l'article 580 qui place ce service sous la juridiction du juge de la Cour municipale, lui enlevait même le droit de se mêler de ce qui se passait à la Cour.

Il a réaffirmé qu'il n'avait jamais entendu le greffier, Me Pierre Vallée, se plaindre du système aux échevins dans son bureau et en sa présence alors que les échevins lui auraient répondu de ne pas se mêler de cela parce que c'était le seul petit patronage qu'il leur restait.

Mais si le maire Hamel a rabâché ses dires à l'adresse de la population de Québec, il faut tout de même considérer ce que la Commission royale d'enquête a conclu de ses prétentions et de son prétexte de défense.

En effet, la Commission Sylvestre, plus autorisée certainement que le maire à statuer sur des questions de droit, a bien déterminé dans son rapport que le greffe de la Cour municipale est un département comme tous les autres qui relève de l'autorité du directeur des services et de celle du conseil, dont le président est le maire.

Au sujet de l'article 580 derrière lequel a voulu se retrancher le maire Hamel, la Commission déclare: "Cet article n'a plus d'application dans le contexte actuel (il a d'ailleurs été abrogé lors de la dernière étude du bill de Québec). Il est antérieur à l'institution de la charge de juge en chef. Il n'a jamais été amendé formellement, mais il l'a été implicitement par des articles plus récents de la charte".

Le maire Hamel a beau déclarer s'inscrire en faux contre les conclusions de la Commission Sylvestre, nous sommes plutôt enclins à donner plus de poids aux conclusions des commissaires qu'à celles du maire Hamel.

Quant au deuxième argument invoqué hier à la télé par le maire Hamel, citons au texte ce que l'on retrouve aux pages 139 et 140 du rapport des commissaires: "Le maire a même prétendu qu'il ne savait pas ce que signifiait "classer" des billets et des sommations avant 1963, et qu'il n'a jamais entendu des échevins dire en sa présence : "C'est le seul petit patronage qu'on a".

"Me Vallée, poursuit le rapport, M. Louis-Philippe Gauvin, et deux journalistes disent tous le contraire, à savoir que des échevins ont tenu ce propos devant le maire, et en leur présence. La Commission conclut que c'est Me Vallée qui dit la vérité là-dessus. Il a donc voulu mettre fin au système, mais il s'est heurté au moins à la mauvaise volonté du maire, et contrairement, au désir d'échevins résolus à maintenir le système".

Le maire Hamel a tenté hier soir de faire croire à la population ce que la commission royale d'enquête n'a pas cru bon de croire.

Nous avons hâte de voir si les autres déclarations du maire que nous annonce en primeur et avec fierté le poste télé 4, se situent dans la même optique.

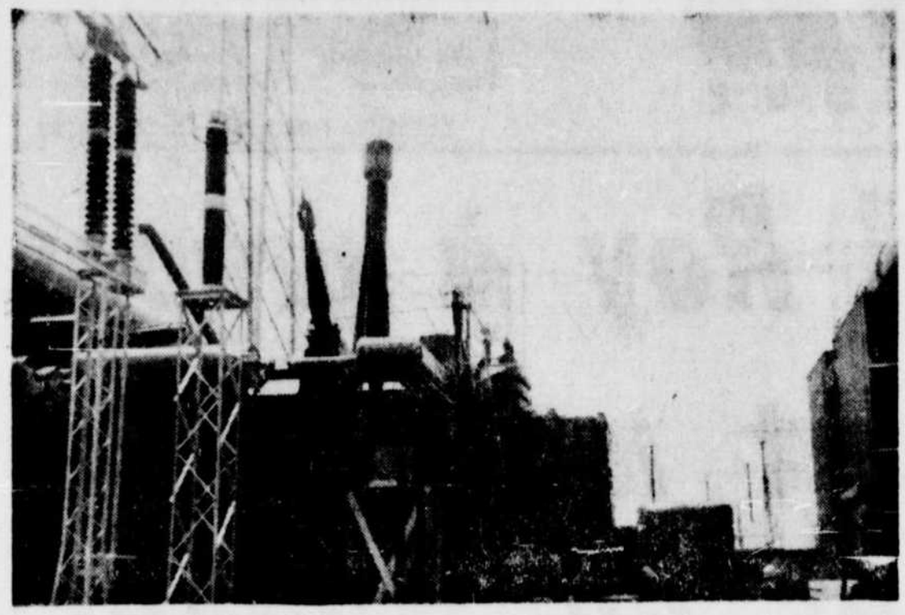

● ST-JEAN-CHRYSOSTOME — Les visiteurs qui se sont rendus au Poste Lévis de l'Hydro-Québec, hier, ont pu assister à la pose d'une "Bushing" sur un transformateur géant, en ont vu trois autres dont l'installation est terminée. Chacun de ces transformateurs pèse 200 tonnes, à l'intérieur de chacun circulent 32,500 gallons d'huile servant à l'isolation et au refroidissement. En bas l'installation en cours, en haut les travaux terminés dans un autre secteur de cet immense centre de distribution. Notons qu'une ligne fonctionnera à l'automne et qu'une deuxième sera complétée un peu plus tard.

Centre de l'électricité produite à Manic 2

Saint-Jean-Chrysostome. — L'automobiliste qui emprunte la route de Saint-Jean-Chrysostome en direction de Saint-Henri aperçoit à un moment donné en quittant le premier village, un écriteau élevé en bordure droite de la route: Hydro-Québec, Poste Lévis, **735,000 volts, 230,000 volts**

C'est à cet endroit que s'élève le centre de distribution de l'électricité produite à Manic Deux. De Saint-Jean, en somme un réseau de distribution en gros, l'énergie sera dirigée vers Boucherville par une ligne d'égale puissance, vers le secteur Laurentides par une autre ligne semblable puis vers la Gaspésie et toute la rive-sud à 230,000 volts. A ces différents endroits, l'électricité sera transformé en puissance moins élevée pour les besoins des consommateurs.

La ligne venant de Manic Deux sera la puis puissante au monde, pour rendre cette puissance possible, il a fallu installer à Saint-Jean-C. des transformateurs géants, des disjoncteurs également géants, des valves de réduction d'une puissance encore inemployée et prévoir également un filtre immense où est filtrée aussi souvent que nécessaire l'huile employée dans chacun des transformateurs (32,500 gallons), des sectionneurs en série, des réacteurs, etc.

Tous ces produits manufacturés ne le sont pas tous au Canada, c'est ainsi que la Suède, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis et combien d'autres pays ont fourni du matériel très spécial et des hommes très spécialisés pour en surveiller l'installation.

Nous avons vu toutes ces choses, entendus tous ces renseignements hier alors qu'un fort groupe d'ingénieurs, de manufacturiers, de vendeurs, de hauts fonctionnaires de l'Hydro ont visité le Poste Lévis.

La visite était dirigée par M. René Therrien du département des Relations extérieures de l'hydro et M. Gilles Beaudoin, inspecteur pour cette société d'Etat pour les travaux de construction.

Assermentation du nouveau président de la CS de Bienville

LAUZON. — La Commission scolaire de Bienville a un nouveau président depuis hier soir, alors que sur une proposition du nouveau commissaire, M. Germain Picard qui venait de prêter serment, son collègue M. Jean-Marie Bégin réélu par acclamation pour un troisième terme a été élu président en remplacement de M. Jean-Marie Turgeon. Ce dernier était président depuis un an, ayant succédé à M. Maurice Bélanger.

Les commissaires Jean-Marie Bégin, Jean-Marie Turgeon et J.-Roger Noël sont nommés délégués à la régionale Louis-Fréchette. M. Bégin remplace M. Maurice Bélanger à ce poste. Un de ces trois commissaires sera appelé à lui succéder comme commissaire régional.

La commission a reçu un chèque de $40,900 du Ministère de l'Education soit un pourcentage de 75% du déficit pour l'année se terminant le 30 juin prochain.

Ce déficit a été accru par suite de l'augmentation de traitements accordé au personnel enseignant en vertu de la convention collective signée en mars dernier. Cette dernière accorde des augmentations totalisant $15,000, mais compte tenu du fait qu'une partie de l'augmentation était prévue au budget, ce dernier n'augmente en fait que de $6,000.00 Le 30 juin prochain, les membres du personnel enseignant recevront le rétroactif accordé par la convention.

Par résolution, la commission a fixé au 23 juin, la date de fermeture des classes et la réouverture au 7 septembre.

Par suite d'une nouvelle réglementation du Ministère de l'Education, les vacances de Noël débuteront la veille de Noël pour se terminer la veille des Rois et la prochaine année académique sera de 194 jours au lieu de 190 comme actuellement. Discrétion est laissée toutefois aux commissaires d'accorder quatre jours de congé.

Le rôle d'évaluaton sera homologué lors d'une séance au 28 juin prochain.

Les commissaires ont fixé à $150.00 le montant chargé pour chaque élève de l'extérieur qui fréquentera les classes de la commission scolaire de Bienville.

M. Jean-Baptiste Rivard est réengagé comme secrétaire-trésorier pour une autre année aux mêmes conditions que l'année précédente.

La Ligue paroissiale de balle-molle de Bienville a cédée gratuitement son luminaire à la commission scolaire, celle-ci de ce fait son actif augmente d'une valeur de $3,000. Notons que ce luminaire est installé dans la cour de l'école St-Dominique ou évolue la ligue.

La Commission n'a pas encore reçu de réponse des Soeurs de St-Louis-De-France relativement à la location de 5 classes, au couvent.

Les déboursés de la Commission pour les mois de mai et juin représentent une somme de $63,713.

● Cette photo a été prise alors que le commissaire Jean-Marie Bégin fut assermenté comme président de la Commission scolaire de Bienville et M. Germain Picard comme commissaire. De gauche à droite, nous reconnaissons M. Bégin; M. J.-B. Rivard, sec. de la C.S.; et M. Picard. (Photo Eclair Enr.)

Formation d'une ligue de balle-molle à Lévis

Lévis. — La ligue de Balle-molle des Loisirs Notre-Dame Inc., vient d'être formée à Lévis. Cette ligue qui comprend 4 équipes qui évolueront les lundis et mercredis, à 7 et à 9 heures p.m., sur le terrain du Collège de Lévis est composée des clubs Raymond Turmel, Fina, Restaurant Gell-O, J.A. Lemieux Assurances et I.A.C.

La cédule est de 15 parties et les joueurs sont âgés de 16 à 20 ans.

Le bureau de direction de la ligu eest composé comme suit: M. Benoit Lemieux, président; M. Roland Bourget, vice président; M. Rolland Fortin, sec.-trésor., M. Albert Courcy, directeur, M. Germain Marquis, statisticien et publiciste de la ligue.

L'ouverture officielle des activités aura lieu mercredi le 17 juin, à 7 heures alors qu'aura lieu le premier double de la saison.

Les dirigeants de cette ligue lancent un appel aux sportifs de la rive-sud leur demandant de se rendre nombreux aux parties qui promettent d'être intéressantes.

Classes spéciales pour élèves normaux mais souffrant de déficiences auditives ouvertes

(Par Jean Giroux)

La Commission des écoles catholiques de Québec ouvrira dès septembre deux classes spéciales destinées à des élèves à intelligence normale, mais souffrant de déficience auditive.

Ces classes seront sous la direction de deux spécialistes que la CECQ envoya étudier en Europe l'an dernier, et qui sont maintenant aptes à dispenser cette forme d'enseignement. Le Centre de l'Ouïe et de la Parole collaborera avec ces professeurs, et une quinzaine d'élèves (sept environ par classe, ce qui est un nombre maximum) profiteront à la fois d'un programme clinique et d'un programme académique. Ces cours se donneront pour la première fois à Québec et dans la région, et les classes seront situées à l'Ecole St-Dominique.

Ce service particulier de la CECQ sera absolument gratuit, et vise à permettre à des enfants souffrant de déficience auditive de suivre des traitements scientifiques en bas âge et de réintégrer ensuite la collectivité. Me Bhérer, c.r., président de la CECQ, a insisté lors des délibérations sur la nécessité de fournir à ces élèves les moyens de réussir leur vie comme les autres.

Ces classes spéciales recevront quelques élèves des commissions scolaires de la banlieue de Québec, dont Sillery, Ste-Foy et Québec-Ouest. Elles seront du niveau des classes de maternelle et de première année. Le coût total en sera de $9,632, soit aménagement: $6,640, et matériel spécial: $2,992.

Construction de deux annexes

La CECQ construira une annexe aux écoles Notre-Dame-de-la-Paix, et Stadacona, au coût approximatif général de $200,000 dollars.

Les contrats ont été accordés aux deux plus bas soumissionnaires, avec une réserve cependant en ce qui a trait à l'adjudication des sous-contrats qui doivent, selon les règlements de la CECQ, revenir à des maisons de la Ville de Québec.

Pour l'annexe de Stadacona, il en coûtera $83,000 et le contrat sera effectué par la firme Jos Turcotte. A cette somme, on devra ajouter $608., soit un rajustement devant permettre d'accorder tous les sous-contrats à des industries de Québec. Le contrat de Notre-Dame-de-la-Paix sera rempli par la firme Delphée Maranda, qui a présenté une soumission au chiffre le plus bas, soit $116,812. à laquelle somme il faudra ajouter $595. pour les mêmes raisons. En tout, cinq compagnies ont présenté des soumissions pour ces travaux.

QU'ON COURE... à L'ACTION

3 AUTOMOBILES A GAGNER

L'ACTION J'écoute CKCV No. 243,524 Valide en juin 1965

L'ACTION J'écoute CKCV No. 243,463 Valide en juin 1965

L'ACTION J'écoute CKCV No. 243,312 Valide en juin 1965

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS

$1280.00 A GAGNER

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Autos à vendre

GUSTAVE BÉDARD Automobiles ltée
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC
19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-5894
52191 26-5 (1 ms) A.V. C.L. j.n.o.

Ecoles

SINGER
Cours de Couture complet
pour adolescentes
$10.
Cie Singer du Canada
75 Côte du Passage, Lévis
Tél.: 837-4181
12-6 (6 fs) 81 C.L.

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machine neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.
51956 17-5 (1 ms) 120 A.C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
52636 14-6 (6 fs) 118 C.L. j.n.o.

STEAK HACHE 49 - 59 ET 79
STEAK DELICATISE 99
STEAK DESOSSE COTE DE CHOIX 83
STEAK MINUTE TRANCHE MINCE 129
ROTI DE BOEUF SANS OS 79 PRESQUE DESOSSE 69
CRETONS DE PANNE 6 ONCES 39
CRETONS FRANCAIS 3/4 LB 57
SAUCISSE FRAICHE 47
PORC CUIT DE FILET EN BARBECUE 99
JAMBON COTTAGE CUIT 97
FESSE CUITE JAMBON 2 A 11 LB PRESQUE DESOSSEE 107
STEAK DE VEAU 177

W.E.BEGIN
SERVICE DE LIVRAISON — PARKING
500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE
545 DE LA REINE 529-1331

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

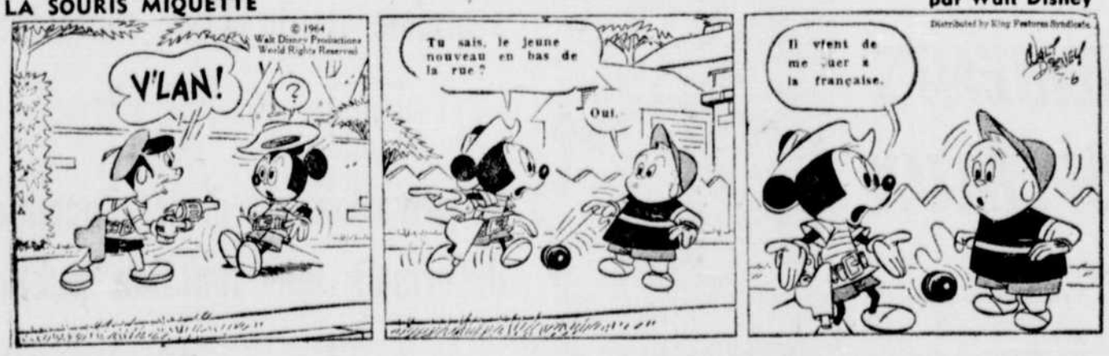

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Mise au point du Chapitre de Québec de la Corporation des ingénieurs

**Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins de la
CITE DE QUEBEC.**

Nous désirons protester contre la façon cavalière avec laquelle vous avez traité publiquement la candidature d'un ingénieur pour le poste d'ingénieur en circulation de votre cité.

La publicité faite à son sujet a dépassé, selon nous, les limites de la décence qu'un professionnel aspirant au poste offert, était en droit de s'attendre de la part du Conseil de Ville.

En effet, les médias d'information nous ont montré l'émotivité politique qui a présidé aux débats relatifs à l'engagement de cet ingénieur. Nous affirmons respectueusement qu'il n'est pas justifiable que l'engagement d'un professionnel au service de la cité, soit discuté publiquement.

Nous avons été très étonnés de constater que ce ne fut qu'au moment de prendre une décision qu'une inquiétude soudaine s'est manifestée au conseil, au sujet des qualifications du candidat, Marcel Laliberté, ingénieur, et membre actif de la Corporation des Ingénieurs du Québec depuis 1949. Le dossier concernant ce professionnel a été pendant de longs mois à la disposotion du conseil, et toutes questions, ou tout doute à son sujet, auraient pu facilement être éclaircis sans emprunter la tribune publique.

Il est de notre devoir de vous faire un mise au point concernant le débat que vous avez entrepris au sujet de différences de compétence technique, que vous croyez exister chez des ingénieurs qui ont gradué dans des options différentes. Presque la moitié des ingénieurs pratiquent leur profession dans une spécialisation différente de celle qu'ils ont choisie à l'université. Sachez qu'antérieurement au choix de l'option technique, les étudiants en génie reçoivent tous la même formation de base, et que même après avoir choisi cette option ou spécialisation technique, dans les dernières années d'études, des matières communes sont enseignées aux étudiants de toutes les options. De plus, l'enseignement universitaire dans les dernières années du cours est donné de telle façon que les étudiants d'une option donnée acquièrent une connaissance pratique des autres options, ce qui leur permet au terme de leurs études, de travailler dans des spécialisations différentes selon les circonstances de la vie. Ceci explique que des ingénieurs peuvent passer d'une spécialisation à l'autre et acquérir une compétence reconnue dans cette dernière, après quelques années d'expérience.

Le Chapitre de Québec de la Corporation des Ingénieurs du Québec ne désire pas, par la présente, s'immiscer dans le choix du candidat au poste d'ingénieur en circulation de la cité de Québec, responsabilité inhérente au conseil de la cité. Il tient toutefois à vous signaler sa désapprobation de la procédure que vous avez utilisée dans cette affaire.

Etant donné la publicité faite à ce sujet, nous transmettons copie de cette lettre aux journaux locaux, pour publication.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Messieurs les Echevins, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Bien à Vous,

LE CHAPITRE DE QUEBEC DE LA

CORPORATION DES INGENIEURS DU QUEBEC

Au congrès de la Fédération des C. populaires Desjardins

LES CAISSES POPULAIRES ONT UTILISÉ L'ARGENT POUR SERVIR LES HOMMES

— M. Cyrille Vaillancourt

MONTREAL (P. C.) — Le directeur général de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins a affirmé qu'au lieu de se servir de l'argent pour asservir les hommes, les Caisses populaires ont utilisé cet argent humanisé pour servir les hommes.

Parlant au congrès de la Fédération dans la métropole, M. Cyrille Vaillancourt a précisé que tout en se tenant à la page et en évoluant dans le sens du progrès, les caisses ont toujours veillé à ce que cette évolution se fasse dans un esprit de coopération et d'entraide.

Il a souligné l'importance des prêts à l'habitation que consentent les caisses populaires dans la lutte pour éliminer la plaie des taudis dans les grandes villes. "En facilitant l'accès à la propriété, a-t-il précisé, on assure aux familles moins fortunées mais honnêtes, un toit, un gite où toute la famille réunie vit plus heureuse et de façon plus confortable."

M. Vaillancourt a rappelé une phrase de l'ancien archevêque de Québec, le cardinal Villeneuve qui avait dit: "La Caisse populaire est un oeuvre de rédemption sociale".

La paroisse

Parlant de suggestions visant à choisir le quartier ou la région plutôt que la paroisse comme lieu d'établissement d'une caisse populaire, le sénateur Vaillancourt a dit:

"On nous fait observer que la cellule paroissiale ce n'est plus adéquat aujourd'hui, et que dans les villes qui se développent rapidement nous ne pouvons plus opérer d'après le plan paroissial. Si on veut faire de la coopération il faut agir de façon rationnelle, il faut se connaître s'il est vrai que la coopérative est d'abord une association de personnes désireuses de s'entraider. Si les Caisses populaires dans les villes acceptent des sociétaires demeurant dans un rayon de 15 ou 20 milles, des gens qu'elles ne connaissent pas du tout, je crains que cette coopération soit bien peu efficace."

"D'autres voudraient que nous bâtissions nos Caisses populaires sur les classes de la société ou encore selon l'occupation des gens. Si nous procédions ainsi, tout comme la chose se produit dans d'autres domaines, nos Caisses populaires auraient sûrement beaucoup moins de stabilité et seraient bien moins puissantes; elles auraient moins de capitaux et elles seraient exposées à certaines fluctuations telles que le chômage, par exemple, à certaines éventualités, telle que la disparition de certaines industries, etc. Avec comme base la cellule paroissiale ou une partie de la ville, c'est-à-dire un territoire restreint, la Caisse populaire peut unir et intégrer à la Caisse toutes les classes de la société, être un facteur puissant de cohésion sociale utile dans notre société. Une industrie ou une maison d'affaires qui disparaît entraîne la cessation des opérations de la Caisse populaire qui s'est fondée sur cette industrie."

Investir dans les mines

Le conférencier a d'autres part fait une mise au point relativement à certaines allégations voulant que les Caisses populaires chambardent leur organisation lors du congrès.

M. Vaillancourt s'en est pris particulièrement à ceux qui ont prétendu que les caisses auraient dû investir dans les mines du Québec.

Il a fait remarquer les points suivants :

"Préciser le rôle des Caisses populaires dans notre vie nationale, j'en suis — et d'ailleurs je crois que ce rôle a été amplement prouvé dans le passé — mais qu'on vienne nous dire, comme quelqu'un l'écrivait dans un journal il y a quelque temps, que nos Caisses populaires auraient dû ou devraient investir $300 à $400 millions dans les compagnies minières plutôt que de venir en aide par des petits prêts à toute la population de notre province, là c'est une autre chose. D'autres nous disent qu'avec notre milliard de dollars d'épargnes nous devrions faire telles ou telles choses. Ces gens qui parlent ou écrivent ainsi ne sont même pas sociétaires de Caisses populaires, ils n'ont jamais lu nos règlements, n'ont jamais pris connaissance du travail que nous avons fait et ne savent pas que ces épargnes sont utilisées par les membres qui sont propriétaires des Caisses."

"Voyez-vous les Caisses populaires investir $300 à $400 millions dans les mines ? nos membres qui viendraient pour retirer leur argent il faudrait répondre : "Attendez, dans 10 ans, dans 20 ou 25 ans si nos projets réussissent nous vous remettrons votre argent; d'ici là attendez". Pensez-vous qu'en procédant ainsi les Caisses populaires auraient obtenu le développement et le succès que nous leur connaissons ? Croyez-vous qu'en agissant de cette façon elles auraient pu faire tout le bien qu'elles ont fait depuis 65 ans ? En faisant des prêts sûr hypothèque, c'est-à-dire pour l'habitation, et des prêts sur reconnaissance de dette pour des fins les plus diverses, nous avons rendu des services immenses à toute la population."

● Lors de son assemblée annuelle tenue mardi soir, la Société canadienne de Généalogie a procédé à l'élection de son conseil pour l'année 1965-1966. A cette occasion, cette société a lancé sa 17ième publication. Le répertoire des mariages de St-Joachim de Montmorency (1687-1963). On remarque de g. à d.: Jean Dumas, tresorier; colonel Jean-Yves Godreau, vice-président; Benoit Pontbriand, président; G.-Robert Tessier, secrétaire et Mme Kathleen Mennie de Varennes, publiciste.

Les élections municipales coûteront $125,000 à Québec

(Par Jacques Jobin)

Les prochaines élections municipales coûteront à la ville de Québec en frais de toutes sortes $125,000 au lieu de $60,000 environ au cours des précédentes élections.

C'est l'avis du greffier de la cité, M. L.-P. Desjardins, chargé de la préparation administrative des élections. Hier, le comité administratif a voté la somme qui manquait puisqu'au budget, on n'avait prévu qu'une somme de $60,000 à ce poste.

Le coût doublé des prochaines élections provient du fait que le gouvernement provincial en a élargi les cadres en accordant le vote universel et en baissant l'âge des votants à 18 ans.

On prévoit qu'avec la nouvelle division du territoire en trois grands districts, l'abolition des sièges et le nombre de votants considérablement augmenté, il devra y avoir quelque 600 pools en action le 14 novembre prochain.

Hier le greffier s'est fait autoriser à acheter 350,000 feuillets à l'intention des énumérateurs et 55,000 en-têtes de listes électorales.

M. Desjardins a déclaré que le travail de préparation pour la prochaine élection doit être fait sous pression parce qu'il faut établir complètement d'une façon nouvelle listes électorales.

Avez-vous lu ça ?

Le directeur administratif des Visites interprovinciales, M. Jacques Lacroix, vient de rendre un témoignage à notre Province en déclarant à la Commission Laurendeau-Dunton que les jeunes Canadiens français de l'Ouest sont surpris de "découvrir" au Québec une population évoluée qui ne ressemble pas du tout au décor de folklore qu'on leur avait dépeint. J'ajouterais que la chanson "Alouette" ne figure pas souvent au palmarès français !

Les écoliers de 1965 ne veulent pas boire de lait chaud et le ministre de la Santé a recommandé, avec raison, de placer des réfrigérateurs dans les écoles.

M. Roger Lemelin vient d'obtenir la médaille de la langue française décernée par l'Académie française. Avant d'atteindre à cet honneur mérité, notre concitoyen a commencé au pied de la côte, c'est-à-dire "Au pied de la Pente Douce".

Un autre "pont de la pensée métropolitaine" vient d'être jeté entre les deux rives du Québec Métropolitain. Le conseil de ville de St-Romuald sera bientôt saisi d'un règlement autorisant l'affiliation de la ville à la cour municipale de Ste-Foy.

Vous parlez bien, monsieur Aurélien Tourville, quand vous dites en public que "Tenir compte des préceptes évangéliques dans la solution des difficultés et s'appuyer sur Dieu, principe de l'autorité de la lumière et de la puissance, voilà le secret du vrai chef".

L'impôt aux "bonnes, en voilà une bonne !

Sur 1095 diplômes décernés à la collation des grades à l'Université Laval, 142 ont été remis à des femmes. La Faculté de Commerce compte 116 diplômés cette année. C'est plus qu'en 1926, n'est-ce pas, M. Paul-Henri Dorval, C.G.A.?

Aux Etats-Unis, le président de la réserve fédérale voit des "similitudes inquiétantes" entre la prospérité actuelle et les conditions qui avaient précédé la grande crise de 1929. Et le crédit se développe à un rythme nettement plus rapide que l'expansion économique.

Jean Napran.

—À L'HÔTEL DE VILLE—

Alors que tout le monde s'attend d'un moment à l'autre à des sorties des gens en place à l'hôtel de ville à la suite de la publication du rapport Sylvestre-Letarte sur la Cour municipale, le silence le plus complet est observé.

Pourtant, hier après-midi au comité administratif, la meilleure occasion ou le plus beau prétexte s'est présenté aux échevins. En effet, le maire a amené pour approbation un dernier compte du procureur qui avait été chargé par la ville de présenter l'enquête à la Commission Sylvestre, Me Roger Thibodeau. On s'est bien étonné de voir ce compte de $75 arriver alors que l'on avait compris, la dernière fois, que le tout avait été définitivement réglé.

Mais après avoir compris qu'il s'agissait d'un compte occasionné par une dernière et récente cession de la Commission, on a rapidement passé à autre chose sans commentaire sur la publication du rapport lui-même et sur les demandes de démission qui ont fusé de toutes parts.

Règlement métropolitain

Même si la ville a déjà adopté une réglementation ouvrant toutes grandes les portes des restrictions au sujet des heures d'affaires des commerces de Québec, l'échevin Jos. Coulombe se demande si une action de la cité ne permettrait pas à en venir à l'élaboration d'une législation à une échelle métropolitaine, ce que tout le monde, marchands et associations ouvrières semblent souhaiter.

Des efforts ont été faits, selon M. Hamel, mais la question est complexe, c'est pourquoi il a demandé à M. Coulombe de revenir, demain, avec une résolution en bonne et due forme au conseil municipal, pour tenter de mousser la résolution de cet objectif.

Hygiène infantile

Le comité administratif a souscrit à une demande du directeur médical de la ville, le Dr Jacques Roussel, visant à lui permettre de signer une entente avec la Commission des écoles catholiques de Québec pour l'établissement d'un service d'hygiène de l'enfance dans les écoles publiques de la ville.

C'est là l'un des buts que s'est fixé le Dr Roussel, peu après sa récente nomination à la direction du service municipal de santé. Hier, il a avisé le comité administratif que la Commission scolaire s'engageait à verser un octroi de $15,000 par année pour financer l'établissement de ce service considéré comme très important par les autorités médicales.

Dans le même domaine, le secrétaire de ce service désire aviser la population que les cliniques de vaccination se tiennent tous les jours, sauf le samedi, entre 3 h. et 4 h. p.m. à l'hôtel de ville et au service municipal de santé, 2480 rue de la Canardière. M. Jean-Luc Beaumont demande de ne pas se présenter en dehors des heures indiquées.

Les contrats

L'octroi d'un contrat pour l'achat de 16 voitures devant être livrées au service de la police a donné encore lieu hier à un long débat après que l'échevin Gaston Flibotte eut, la semaine dernière, fait remettre le rapport au comité administratif pour de plus amples études. Il a obtenu finalement gain de cause en faisant diviser en deux le contrat qui avait d'abord été accordé à un seul soumissionnaire, le plus bas.

Hier l'échevin Jos Coulombe a déclaré que toute cette question n'était relevée que par le souci d'avantager quelqu'un alors que M. Flibotte soutenait une fois de plus qu'il était inutile de demander des soumissions dans ce domaine, si l'on se bornait à choisir le plus bas prix, puisque les voitures n'ont pas le même prix étant donné qu'elles n'offrent pas la même qualité.

Stationnement

Le comité administratif a accueilli la demande de M. Roland Gendron visant à obtenir le contrat de location d'un terrain de stationnement de 175 places situé en face des édifices de la Rock City Tobaco. M. Gendron a offert de louer à $100 par mois cet espace de stationnement et la permission lui a été accordée à condition que le contrat soit renouvelable à chaque mois étant donné que le terrain pourra éventuellement disparaître une fois les travaux de prolongement du boulevard Laurentien terminés.

En vrac . . .

Encore une fois sous les instances de l'échevin David Burns, le règlement permettant aux restaurants d'ouvrir leurs portes 24 heures sur 24 a été laissé en suspens. Cette fois on tentera de connaître quels sont les restaurateurs de Québec qui favorisent cette mesure étant donné qu'aux dires de M. Burns, les principaux intéressés s'opposent . . .

Alors que l'échevin Damase Blais, qui passe son temps à s'inquiéter si l'achat effectué a été bien fait à une maison de Québec, se montrait surpris d'un montant déboursé pour l'entretien d'un lot au cimetière St-Charles, son confrère Gérard Moisan a rétorqué: "C'est pour les défunts du mois de novembre!"

"C'est le bill du gouvernement, c'est donc lui qui devrait payer la note", s'est exclamé hier l'échevin Damase Blais alors que la cité recevait un compte de $3755 pour les frais de présentation du bill de Québec devant le gouvernement de la province . . .

Par J. J.

Changement possible du règlement du stationnement dans la ville de Québec

(Par Jacques Jobin)

Les membres du comité administratif ont demandé hier au service de police d'étudier la possibilité de changer le règlement du stationnement pour le mettre en vigueur à partir de 9 h. a.m. chaque jour et non plus à partir de 8 h. a.m.

Plusieurs échevins trouvent que, 8 h. a.m., c'est vraiment trop tôt. D'autre part le chef intérimaire Aimé Guillemette a déjà fait savoir que tant que la réglementation sera ce qu'elle est présentement, il ne peut faire d'autre chose que de la faire appliquer, ce dont conviennent tout le monde, particulièrement le maire Hamel.

Cette question a soulevé les commentaires de plusieurs échevins à l'effet que les policiers mettent trop de zèle dans leur distribution de "tickets". On a signalé particulièrement les contraventions appliquées aux heures des messes.

Pour M. Boissinot, la police joue au baseball avec le monde.

Pour M. Matte cela s'explique parce que le policier à pied est surveillé par celui qui est en moto, qui lui, est surveillé par l'inspecteur. "Ça se stool" dit M. Matte en qualifiant cette attitude de véritable gestapo.

Le doyen des échevins a en outre ajouté qu'il serait préférable que l'on suive enfin la suggestion qu'il a faite à maintes reprises au cours des dernières années: que l'on permette le stationnement deux heures d'affilée, pas plus puisque 65 pour cent des troubles du stationnement à Québec proviennent du stationnement à la journée en face des parcomètres.

LA FÊTE-DIEU

(Par L. Bérubé)

La célébration de la Fête-Dieu aura lieu jeudi soir, dans la majorité des paroisses de la ville de Québec et de la banlieue. Cependant, certaines paroisses remettront à dimanche la commémoration de cette fête.

Dans certains cas, si la température ne permettait pas la procession extérieure, celle-ci sera remise au dimanche suivant.

Voici la liste des paroisses qui célébreront la Fête-Dieu, jeudi soir. L'heure de la cérémonie est indiquée entre parenthèses.

Beauport (7½); Cap-Rouge (8); Boischatel (7); Charlesbourg (7½); Giffard (8); Ange-Gardien (8½); Limoilou (7½); Stadacona (7½); Sacré-Coeur (8); Notre-Dame-de-la-Paix (8); St-Sacrement (8); St-Esprit (7½); Jacques-Cartier (8); Notre-Dame-de-Grâce (7½); Notre-Dame-de-la-Recouvrance (7½), cette cérémonie s'adresse également aux paroissiens de St-Eugène; Notre-Dame-de-l'Espérance (8½); Notre-Dame-de-Pitié (8); Notre-Dame-des-Victoires (7½); Notre-Dame-du-Chemin (8); St-Albert-le-Grand (7); St-Benoit (8); St-Charles-Garnier (7½); Ste-Claire d'Assise (8); St-Denis (7½); St-Dominique (7½); St-Fidèle (8); Ste-Foy (7); St-François-Xavier (7½); Ste-Geneviève (7½); St-Grégoire (8); St-Jean-Baptiste (7½); St-Jérôme (8); St-Joseph (8); St-Louis de Courville (8½); St-Louis-de-France (7½); St-Malo (7½); Sts-Martyrs Canadiens (8); Ste-Monique des Saules (8); Ste-Odile (8); St-Pascal-de-Maizerets (8); St-Paul Apôtre (8); St-Pie X (8); St-Pierre aux Liens (8); St-Rodrigue (7½); St-Sauveur (7½); St-Thomas d'Aquin (8¼); St-Thomas-de-Villeneuve (9); Ste-Ursule (8) et St-Yves (8½).

Les paroisses qui ont remis à dimanche la célébration de cette fête sont les suivantes (l'heure est aussi indiquée entre parenthèses); Notre-Dame-de-la-Garde (9 a.m.); Notre-Dame-de-Québec (9 a.m.); Saint-Coeur-de-Marie (10½ a.m.); St-François d'Assise (10 a.m.) et St-Vincent-de-Paul (10½).

On souhaite la bienvenue à des femmes journalistes

Le premier ministre Jean Lesage, le chef de l'opposition, Me Daniel Johnson et le seul membre féminin de la législature, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications, ont souhaité en Chambre hier la bienvenue à un groupe de femmes journalistes.

Ces dernières, au nombre d'environ 60, font partie du Canadian Women's Press Club et effectuaient une visite d'une journée dans la vieille capitale, au terme d'un congrès à Montréal.

Chronique parlementaire

Par Jean Charpentier

Télé notre bon plaisir

Il y a certes lieu de s'indigner de la façon dont fut prise hier la décision de doter Radio-Canada de la télévision en couleurs. La Société d'Etat relevant du Parlement, il est intolérable que le Gouvernement prenne sur lui d'autoriser pareille dépense sans même consulter les Communes.

Il apparait d'ailleurs évident à présent que cette décision unilatérale était prise dès longtemps et que l'édifice de Radio-Canada à l'Expo devait servir précisément à la télévision en couleurs.

Que penser cependant de la décision elle-même ? Il n'est pas toujours facile de résister à la tentation du manichéisme en matière de progrès. Ainsi, au risque de passer pour rétrograde, j'avoue être assez agacé par les efforts des Russes et des Américains dans le domaine spatial.

D'abord, c'est parfaitement antidémocratique, ni le peuple américain, forcément, ni le peuple russe n'ayant jamais été consulté à ce sujet. Ensuite, parce que l'utilité pour l'homme d'atteindre la lune n'a pas encore été démontrée. Enfin parce que les sommes énormes à cette fin affectées suffiraient à dépanner tous les pays sous-développés.

Et pourtant le premier souci de Washington et de Moscou est évidemment de faire vivre ses propres gens, non ceux des pays sous-développés, et le fait est que la recherche spatiale fait vivre une foule d'industries.

Il en va de même pour la télévision en couleurs qui peut sembler à première vue d'une futilité fort onéreuse. (Le chiffre de $15 millions avancé hier par le ministre responsable, M. Lamontagne, est probablement en-deçà de la réalité.)

Le public sera-t-il mieux informé en couleurs ? N'existe-t-il pas une meilleure façon de dépenser son argent que d'acheter des récepteurs couleur de $600 ? Les commanditaires ne devront-ils pas souffler les prix de leurs produits pour pouvoir faire face aux coûts de production exorbitants des émissions en couleurs ?

Autant de doutes qui surgissent d'emblée. Et cependant notre système économique, qui a d'ailleurs fait ses preuves à part quelques crises ici et là, écarte d'autorité ce genre de questions. Qu'un besoin soit réel ou artificiel, il devient légitime à compter du moment où sa satisfaction fait circuler l'argent et procure de l'emploi.

Etant donné d'autre part que 50 p. 100 du public canadien reçoit la télévision en couleurs d'origine américaine, Radio-Canada se devait, de par son mandat, de fournir le même service aux Canadiens. Quoiqu'on se demande parfois si la Société d'Etat n'a pas complètement perdu de vue ce rôle, à en juger par le nombre d'émissions américaines qu'elle diffuse en direct, en différé et en version française.

Enfin, notre prestige national était en jeu puisque quatre pays participant à l'Expo '67 auraient exprimé le désir de diffuser des émissions en couleurs depuis les studios de Radio-Canada.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Un Anglo-canadien demande mêmes droits pour les nôtres

La Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton a tenu plusieurs audiences à Québec la semaine dernière. Elle a ainsi entendu plusieurs mémoires que lui ont soumis d'importants organismes.

L'ACTION a accordé une large publicité à ces documents, mais il en est sur lesquels il faut revenir afin de donner plus de relief à certaines recommandations.

Ainsi le mémoire de la Chambre de commerce provinciale nous semble avoir trouvé une formule heureuse en déclarant : *Si le Canada veut s'éviter de graves difficultés politiques dans l'avenir, il devra être biethnique, bilingue et biculturel.*

Ayons le courage d'admettre que si le climat politique canadien est trouble à l'heure actuelle c'est parce qu'une partie de la population du Québec ne croit plus en la Confédération; et elle n'y croit plus parce que, sous cette constitution centenaire, les cinq millions de Canadiens français n'ont pas reçu le traitement auquel ils avaient droit : Refus du fait français, refus du bilinguisme, voire même refus de l'industrie et du commerce anglo-canadiens d'accorder sa part d'influence à l'élément canadien-français

C'est parce que les jeunes désespèrent de pouvoir se faire reconnaître comme partenaires égaux en ce pays qu'ils sont séparatistes, quelques-uns même avec violence.

La Chambre de commerce reproche d'ailleurs au gouvernement fédéral de s'être rendu coupable d'injustice et d'abus en empiétant sur les pouvoirs provinciaux, en centralisant sans se soucier d'accorder aux nôtres la représentation à laquelle ils ont droit.

Au nom des 240 chambres locales, la Chambre provinciale est d'avis que bien des problèmes politiques perdraient de leur acuité si le Canada devenait en droit et en fait biethnique, bilingue et biculturel.

Le mémoire ne fait pas que frapper la poitrine des autres. Le commerce et l'industrie ont également des fautes à se reprocher. Ils négligent les caractères propres de la principale partie du marché québécois. Le pouvoir d'achat canadien-français atteint presque les huit milliards, soit 25% du revenu national brut. Il semble que la proportion soit assez forte pour commander le respect de la langue des Canadiens français par le commerce et l'industrie canadiens qui, d'autre part, ne doivent pas s'offusquer des nouvelles exigences québecoises en ce domaine.

Les détenteurs de la puissance économique sur le plan canadien auraient tort également de négliger les minorités françaises des autres provinces, car leur situatino de parent pauvre contribue au malaise actuel. Quand une partie du corps souffre, c'est tout le corps qui souffre. Si certains des membres de la grande famille canadienne ont des raisons de se plaindre, c'est tout le pays qui en éprouve la fièvre.

Or le problème le plus aigu pour les minorités françaises des autres provinces c'est l'école. Le Conseil de la Vie française l'a rappelé à la commission Laurendeau-Dunton en un mémoire consistant.

D'ailleurs cet exposé était confirmé par un aveu de l'Association des administrateurs des écoles protestantes. A une question du président Dunton, un éducateur de langue anglaise, M. Lloyd McKeen, de Knowlton, président du comité qui a préparé le mémoire a répondu qu'à son avis les anglophones du Québec n'ont pas fait suffisamment pour les minorités françaises des autres provinces.

"Nous croyons que nous méritons les droits que nous avons déjà dans le Québec et nous croyons que les Canadiens français qui habitent hors de la province devraient jouir des mêmes droits, ajoutait M. Philippe Lawrence, un autre porte-parole de l'association.

Il se fait de plus en plus grand le nombre d'anglophones qui font pareille admission, qui réclament pour les nôtres des autres provinces les mêmes droits dont jouit la minorité anglophone chez nous, qui réclament également, sur le plan canadien, qu'on nous traite en partenaires égaux. Mais quel exemple la Chambre CANADIENNE de commerce ne donnerait-elle pas si elle secondait le mémoire que vient de présenter la Chambre PROVINCIALE ?

Louis-Philippe ROY

l'éducation et nous

L'avenir de l'enseignement programmé

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

J'ai parlé l'autre jour (le 20 mai 1965) **des "machines à apprendre" ou "machines à enseigner". Ces quelques brèves réflexions n'ont** pas épuisé le sujet, loin de là, car voilà une question qui doit intéresser non seulement ceux qui sont engagés directement dans l'éducation, **mais même le public en général. En effet, l'enseignement programmé,** comme on désigne aujourd'hui ces techniques, est maintenant à l'ordre du jour et il représente un moment dans l'évolution de la pédagogie, notamment dans le domaine des moyens audio-visuels. Notre siècle connait de multiples besoins : est-ce un simple hasard que, simultanément, des ministères de l'éducation, des départements de recherches, des maisons d'édition, des pédagogues éminents, des commissions d'enquête sur l'enseignement soient saisis de ces techniques nouvelles et consacrent un temps considérable et des sommes importantes à l'étude, puis à la diffusion de l'enseignement programmé ? Il semble bien, en effet, que cette méthode nouvelle réponde à plusieurs besoins fondamentaux dans le domaine de l'éducation, soit un apprentissage amélioré et approfondi, soit le raccourcissement du temps de formation et le désir d'apprendre plus poussé et plus généralisé.

D'ailleurs, on fait de plus en plus appel à l'initiative de l'élève, on veut développer chez lui une certaine autonomie qui le rendra moins dépendant du maitre, qui favorisera chez lui l'esprit de découverte. Bref, l'enseignement programmé, envisagé dans cette optique, doit être considéré comme une **auto-instruction** guidée par le maitre.

"L'instruction programmée ou enseignement micro-gradué implique l'analyse et l'organisation progressive de la matière à enseigner ou à apprendre; cette organisation et cette progression reposent sur une analyse extrêmement poussée du contenu de la connaissance. Les éléments de connaissance s'emboitent soigneusement les uns dans les autres, et le sujet est astreint, pour passer de l'une à l'autre, à bien les maitriser selon l'ordre prévu. La machine permet ainsi l'auto-apprentissage : l'élève apprend sous le seul contrôle de la machine et de lui-même; sa compréhension est constamment vérifiee. Par ailleurs, l'élève constate lui-même son propre progrès, ce qui constitue un stimulant continu. L'élève rapide trouve ici une occasion exceptionnelle d'échapper à un rythme de travail de groupe où commande la moyenne". (*Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, vol. III, pp. 302-3).

L'expérience des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France établissent que l'enseignement programmé peut être utilisé surtout pour l'acquisition des notions de base de la plupart des disciplines. On peut l'employer dès la fin des études élémentaires et au niveau secondaire; bien plus, l'enseignement programmé a déjà démontré son rôle éminent dans les programmes de récupération scolaire pour les adultes. Comme il n'est pas toujours facile de constituer des classes homogènes chez les personnes qui ont dépassé l'âge de la scolarité, on comprendra tout l'intérêt que l'enseignement programmé apporte aux techniques de l'acquisition du savoir.

Les Etats-Unis sont le berceau de l'enseignement programmé : il existe actuellement des centaines de programmes dont certains intéressent plus d'un million de sujets, plus de 80 types de machines dont les prix varient de $10.00 à $5,000.00. La majorité des programmes ainsi préparés s'adressent aux élèves des **Junior High Schools** c'est-à-dire aux classes qui constituent le début de notre secondaire : les mathématiques, les Sciences et la langue anglaise sont les trois principales matières couvertes par cet enseignement dispensé grâce aux machines à enseigner. Une centaine de firmes américaines se partagent le marché scolaire, qu'il s'agisse de la publication de programmes ou de la construction de machines proprement dites.

Depuis 1961, la Grande-Bretagne s'est intéressée à l'enseignement programmé à partir de matériel provenant des Etats-Unis; mais déjà les pédagogues anglais adaptent à leur pays cette forme d'enseignement. En Allemagne, la **Fondation Volkswagenwerk** a consacré récemment 3.7 millions de DM pour la poursuite de recherches dans le domaine de l'enseignement programmé. En Suède, **L'Institutet for programmerad undervising** a préparé, en 1961-62 deux programmes importants de mathématiques pour le 7e grade, programmes préalablement expérimentés avec environ 200 élèves; des séminaires de recherche et des cours de formation sont également organisés par le même Institut. En Union soviétique, une conférence tenue à Kiev en 1962 rassembla plus de 300 membres de l'enseignement supérieur et mit à la vogue les machines à enseigner La France enfin s'intéresse, elle aussi, à ces techniques nouvelles d'enseignement qu'elle a appliquées, surtout au niveau de la formation professionnelle : 25 programmes ont été expérimentés à date, dont 18 intéressent surtout la formation technique et industrielle et 7 la formation commerciale. Les contraintes administratives, selon André Kirchberger, ont empêché jusqu'ici le développement de ces techniques dans le milieu scolaire traditionnel. Toutefois, l'Institut pédagogique national expérimente présentement, à Paris, dans quatre classes, des programmes de grammaire française et de calcul. Cette expérimentation se fait également dans deux pays de l'Afrique francophone, le Dahomey et la Côte d'Ivoire (en milieu urbain et en milieu rural). Les premiers résultats semblent établir que l'individualisation permet à certains élèves submergés par un rythme trop rapide, de travailler à leur aise, avec exactitude, et en se classant parmi les meilleurs.

Quel sera l'avenir de l'enseignement programmé ? Il n'en est encore qu'à ses débuts; les spécialistes dans ce domaine sont rares au Québec. Il convient donc de se mettre à la tâche immédiatement : c'est un champ illimité ouvert aux recherches et aux réalisations intéressantes . . .

ce 13 juin 1965,
Saint-Bruno de Montarville.

VOTRE OPINION

Téléphone à Portneuf

M. le rédacteur,

Nous avons vu dernièrement dans les journaux que la Cie Québec Téléphone faisait une demande au ministère pour obtenir une majoration des tarifs pour tous les abonnés de Portneuf et la région, leur promettant en retour un service supplémentaire.

Ce service, on est venu nous le proposer et nous présumons qu'ailleurs comme à Pont Rouge on l'a refusé. Ce service supplémentaire qu'on nous propose ne servira qu'à 5 à 10% des abonnés avec une surcharge de $1.25 à $1.50 par abonné. A Pont Rouge seulement, cette surcharge rapportera à la Cie Québec Téléphone $12,000. de surplus par mois puisqu'ils y a près de 800 abonnés. Pour le mois de mars on voit que Pont Rouge a payé seulement $90.00 pour les appels interurbains dans les paroisses environnantes. Toujours d'après leurs chiffres, les profits nets qui étaient de $600,650. en 1954 ont passés à $2,170,000. en 1964. Nous vous adressons leurs propres documents pour vous prouver que la Cie Québec Téléphone est loin d'être en mauvaise posture et pour vous mettre en garde contre les revendications qu'elle réclame ne voulant pas prendre seule la responsabilité de pressurer 90% de la population.

Ne faudra-t-il pas qu'un jour le gouvernement mette à la raison ces exploiteurs de tous genres, puisque le peuple en a assez de remplir les goussets de ces pachas qui vivent dans les nuages de l'égoïsme.

Un groupe d'abonnés,
Par E. DELISLE.

La place du tabernacle

Pour les laïcs catholiques, c'est un droit et un devoir de participer activement à la liturgie. En conséquence, ils ont raison de s'intéresser à la réforme liturgique actuelle, et à tous ses développements. De plus, il est recommandé aux responsables de la construction ou du réaménagement des églises, de mener leur travail en communion avec l'ensemble des paroissiens, qui constituent les communautés chrétiennes et que les églises respectives doivent rassembler.

Or, récemment, le père Bugnini, qui est le secrétaire du Conseil pour l'exécution de la Constitution conciliaire sur la liturgie, proposait une nouvelle solution pour la place du Tabernacle. Il affirmait que le Tabernacle peut être placé au centre de l'abside de l'église, assez loin derrière l'autel, lequel pour cette raison peut être disposé de telle manière que la Messe soit célébrée face au peuple.

Il ajoutait cependant que, dans la mesure du possible, le Tabernacle doit être placé de telle sorte qu'il reste visible lorsque le célébrant se tient debout à l'autel. C'est pourquoi, habituellement, il faut le placer à une hauteur qui dépasse la taille d'une personne.

Il précisait encore que cette solution présente une difficulté quant à la situation du célébrant comme président de l'assemblée, lorsqu'il célèbre face au peuple; il ne convient aucunement alors que le siège du célébrant soit placé sous le Tabernacle.

Cette solution est de nature à satisfaire ceux qui désirent que la Sainte Eucharistie, qui contient la Personne même du Christ glorifié, soit conservée dans l'endroit de l'église le plus honorable, tout en offrant aux fidèles toutes les possibilités de participer aux célébrations liturgiques d'une façon pleine, active, consciente, pieuse, fructueuse et communautaire, comme le demande la Constitution sur la liturgie du IIe Concile du Vatican (n.11, 14, 21, 48).

Ovila Melançon.

Mauvais usage de la cigarette

On a constaté que le cancer de poumons était plus fréquent chez le fumeur de cigarette que chez tout autre individu qui n'en use pas. Le goudron de la cigarette, selon les rapports, en serait la cause. Si le goudron de la cigarette est la principale cause du cancer de poumons, comment se fait-il que les autres tabacs, contenant autant de goudron, n'en seraient-ils pas pareillement ?

Si, comme la plupart des fumeurs de cigares et de pipe, l'habitué de la cigarette n'avalait pas la fumée, la cigarette, selon lui, n'aurait aucun attrait.

Les poumons sont semblables à des éponges. Quiconque avale la fumée de cigarette, charge l'air, destiné à purifier le sang, de poussières excitantes imprégnées de nicotine et de goudron, soit de saletés toxiques et cancérigènes néfastes à l'organe délicat des poumons.

Rien de surprenant alors que la nature, pour se soulager de ce corps étranger, déclenche une toux propre à la victime de la cigarette et qu'à la longue résultent des effets désastreux. On n'abuse pas de la nature impunément.

Louis Bouchard.

N.D.L.R. — Nous répétons aux lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, ne pas dépasser 300 mots et porter la signature de leur auteur, sauf dans des cas absolument exceptionnels. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Peut-on tutoyer Dieu ?

par Marcelle AUCLAIR

N.D.L.R. Un lecteur nous suggère, et nous l'en remercions, de reproduire cet éditorial de la revue "Marie-Claire", qui témoigne que le renouveau liturgique soulève des remous... ailleurs qu'à Québec.

En voyage un dimanche avec une amie totalement incroyante, je lui demandai si cela ne l'ennuyait pas de me déposer, en cours de route, devant une église à l'heure de la messe. Elle m'y suivit, mais à la sortie je la retrouvai sous le porche.

"Je serais bien restée, me dit-elle, mais je ne comprends pas le latin et je me sentais comme une étrangère dans une fête de famille. . ."

Etrangère, dans la maison du Père ? Que de fois, dans des cérémonies religieuses où assistent des incroyants, — mariages, obsèques —, j'ai regretté que la liturgie d'amour et d'espérance ne puisse les atteindre ! Aujourd'hui, c'est fait. A la satisfaction unanime ? De la plupart, certes, mais au vif regret et même à l'indignation de quelques-uns : ceux pour qui la catholicité était un monde fermé, "leur monde" où ils possédaient leur prie-Dieu capitonné, et le latin moins une langue universelle qu'une sorte de code secret, un signe de connivence entre privilégiés. La nostalgie d'un passé qui s'estompe l'emporte en eux sur les joies du renouveau.

Quant à "tutoyer Dieu" : l'Espagne n'a jamais cessé de dire : "tu" au Père, au Fils et au Saint-Esprit . . .

Ne mérite-t-elle pas d'être marquée d'une pierre blanche, cette année 1965 à partir de laquelle, de l'Evangile, l'incrédule pénétrant par hasard ou par grâce dans une église pourra y saisir des paroles comme ". . . la Paix du Seigneur soit toujours avec vous !", ou ". . . dites seulement une parole et mon âme sera guérie !" ?

Or, au commencement était la Parole : au commencement du monde et de toute résurrection. N'est-il pas admirable de songer que la Parole, désormais, pourra être accessible à d'autres qu'aux initiés ?

Comme saint Paul, l'Eglise veut désormais être toute à tous : tel est le but des actuelles réformes liturgiques.

LE TEMPS DES LAMPES A HUILE

La mauvaise humeur des opposants rappelle celle des ouvriers de la première heure, dans l'Evangile selon saint Matthieu : "Quoi ! le maitre donnait aux ouvriers embauchés à la fin de la journée le même salaire qu'à eux !.. Mais le maitre leur dit : "Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mon bien ? Ou as-tu l'oeil mauvais parce que je suis bon ?" Ainsi les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers." (Matt. XX 14-15.)

L'Eglise offre autant à un monde en quête de Dieu qu'à ceux qui croyaient mériter d'avoir le monopole de Dieu. Ces changements me rappellent tel couvent de religieuses contemplatives où certaines vieilles soeurs étaient fort mécontentes parce que l'électricité remplace les lampes à huile expressément désignées dans la Règle datant de 1580... La mère prieure les raisonnait : "Notre fondatrice ne connaissait pas d'autre mode d'éclairage . . . De nos jours, l'éclairage à huile est un luxe incompatible avec l'esprit de pauvreté. L'électricité coûte moins cher . . ."

Intelligemment et saintement, elle faisait passer l'esprit avant la lettre, alors que les vieilles soeurs s'attachaient à une lettre qui, souvent, hélas, s'apparente au folklore . . .

Ce qui est navrant, c'est la peine, le désarroi de gens excellents, les querelles familiales, les polémiques, les altercations entre ceux qu'on appelle "fidèles" et qu'on reconnaissait à l'aurore du christianisme à ce seul trait: ". . . Voyez comme ils s'aiment . . ." N'est-il pas plus important de nous aimer les uns les autres du même amour vivant que de parler ensemble la même langue morte ?

Marie-Claire

POINT DE VUE

Guy PEPIN, B.A., D.C.

Assassinat des collèges classiques ?

L'actuel mutisme du gouvernement devant le sort fait aux collèges privés, par le Rapport Parent, a forgé une épée de Damoclès qui menace l'existence même de ces institutions. Peut-on ainsi, dans le silence, laisser poignarder d'un coup de plume les collèges privés qui ont, au cours des ans, accumulé une expérience fort impressionnante et doté notre système d'enseignement d'un personnel dont la compétence ne saurait être rejointe avant nombre d'années ?

Il faut le redire, nos collèges classiques actuels constituent des équipes organiques qui ont, de ce fait, toujours dispensé un enseignement d'une cohésion inimitable et irremplaçable par un système de tuteurs dont les efforts dispersés comportent un sérieux manque de coordination. La jeunesse de certaines régionales s'en plaint déjà amèrement.

Faut-il, en plus, rappeler que, si on supprimait directement ou indirectement l'école privée reconnue plus exigeante que l'école publique, on supprimerait, ipso facto, la ségrégation non des personnes mais des talents. Le nivellement par le bas serait la pire calamité qui puisse s'abattre sur l'Etat du Québec dont le plein essor correspond actuellement à une carence de spécialistes servis par une solide culture générale. Du même coup, on arrachait à la famille le choix libre du type d'éducation qu'elle a le droit de reconnaitre et désirer pour ses enfants. Attendons-nous que les parents se lèvent en masse et qu'il en résulte une situation explosive . . . ou l'explosion elle-même ?

Au surplus, si on laissait mourir de faim nos collèges calssiques, il faut l'admettre, nous ferions marche arrière de près d'un demi-siècle. Il n'est, en effet, que de se rendre compte de la situation qui prévaut dans les Pays-Bas où la fréquentation de l'école privée atteint actuellement 75% alors qu'en 1820 elle n'en était qu'à 25% (1). Pourquoi la balance a-t-elle ainsi oscillé en faveur de l'école privée ? Serait-ce là la suite d'une expérience malheureuse avec l'"autre système" ? Faudra-t-il, nous aussi, faire un long détour par en arrière pour réaliser toute l'importance de la survie de nos écoles privées ?

Ajoutons, sans tartuferie, que dans un monde pluraliste à majorité chrétienne comme le nôtre, la famille a un droit inaliénable de pouvoir opter pour une institution dont les cadres et l'esprit favorisent toujours un engagement chrétien plus profond et souvent plus spécifique que celui résultant d'un enseignement religieux occasionnel qui ne saurait, de par sa nature même, s'en tenir qu'à l'essentiel . . . et encore. Il se trouvera toujours une jeunesse qui ne se contente pas du strict nécessaire, c'est ce qui fait les élites !

Au lieu de suggérer aux collèges privés une mystérieuse intégration au système public d'enseignement, on aurait pu essayer de sauver le déjà existant en l'élaguant de défauts qu'on connait bien, plutôt que de créer du tout neuf comportant des pièges subtiles qu'on connait mal et qui exposeront l'étudiant à servir de cobaye pendant peut-être des années !

Ayant présenté à la Commission Parent le mémoire du Collège des chiropraticiens de la province de Québec, je nourris de ce fait un très vif intérêt pour cette brûlante question et ne saurait réprimer mon silence plus longtemps. La disparition totale ou même en veilleuse de l'influence de nos collèges classiques nous lancera dans une aventure qui pourrait tourner au tragique tant sont importantes les valeurs sociales mises en cause. Le législateur aura-t-il la sagesse de sauver nos collèges privés par des modalités de financement adéquats i.e., on l'a dit si pertinemment, en octroyant des subventions tenant compte des conditions locales ? Qu'on ne l'oublie jamais, **l'initiative privée utile, voire nécessaire, est partie intégrale de toute démocratie en santé !**

(1) "L'Enseignement aux Pays-Bas" paru dans la collection "Structure et Evaluation de l'Education" S.E. 300.

A propos d'un "Projet-pilote"

M. le rédacteur,

Ne pourrait-on pas plutôt qualifier de "Projet inquiétant", ce projet nouveau-né sous l'étiquette du "projet-pilote" d'Action Sociale Etudiante" émanant du ministère de l'Education ? Car ceux qui vont le mettre à exécution sont 48 membres d'une université montréalaise qui récemment chassait Dieu de ses murs.

Dans nos paisibles campagnes, que feront ces jeunes dépourvus de l'expérience du milieu — pour ne pas dire davantage — pour faire la leçon à des gens plus expérimentés qu'eux ?

Il semble superflu — pour ne pas dire dangereux — que ces étudiants fassent de l'intrusion dans l'organisation des loisirs, du syndicalisme, des recherches économiques ou sociologiques, dans l'administration d'un budget familial, eux qui n'ont aucune expérience dans ce domaine et qui n'ont pas appris la valeur de l'argent.

Ils s'occuperaient aussi d'enquêtes : des enquêtes, mais nous en sommes débordés et elles coûtent tellement cher à l'Etat !

Quand va-t-on en finir avec tous ces organismes qui se multiplient à un rythme effarant et qui se camouflent sous toutes sortes d'appellations susceptible de mêler ou d'embrouiller les sujets les plus avertis ? Beaucoup s'interrogent et s'inquiètent au sujet de tous ces mouvements nouveaux qui se bousculent et qui semblent vouloir saper ce que nous avons eu de meilleur et de plus précieux dans le passé.

Que messieurs les étudiants de la métropole soient bien convaincus que leur présence dans nos parages n'est ni désirée, ni désirable et que nous en avons assez des théories et des idéologies qui s'amorcent dans maints domaines.

Si le ministère de l'Education a assez d'argent pour payer ces 48 jeunes à la vacance longue, il pourrait plutôt pourvoir à assurer aux écoles régionales le nombre voulu d'aumôniers, en vue d'assurer dans ces institutions mixtes le maintien de la morale et de l'éducation religieuses.

Aux parents donc et aux Commissions scolaires d'y voir sérieusement : c'est un devoir strict qui leur incombe.

G. L.

Ça fait "piquié"

M. le rédacteur,

Je désire donner une réponse à M. J.-B. Quévillon, au sujet de ses critiques sur la "nouvelle liturgie".

Ce correspondant ne peut comprendre le surnaturel du renouveau liturgique ! Avant de dicter son opinion, il aurait dû consulter quelqu'un qui s'y connait en la matière. Au Québec, nous ressentons une ferveur nouvelle du peuple aux offices. Je compte que les années l'apprivoiseront à ce renouveau liturgique, un peu variable mais par contre très attachant pour la vérité piété.

Pour ce qui est des lecteurs à moustache, de la nature variable des lecteurs, cela s'excuse : "L'on est ce que l'on est", mais non pas fait sur commande des voyageurs et des écouteurs.

Oui, vous faites "piquié" monsieur, d'avoir utilisé une telle expression pour parler du renouveau actuel de l'Eglise.

L. B., Nicolet.

Malgré les événements de Buta

Que se passe-t-il au Congo?

par Roger Tessier, p.b.

par Roger Tessier, p.b.

Des événements douloureux viennent de se dérouler dans les régions de Buta et de Bondo, au nord du Congo: les rebelles congolais ont de nouveau massacrés des otages européens. On ne connait pas encore d'une façon définitive le nombre des victimes. Le bilan actuel comprend 13 morts; 31 missionnaires (1) auraient été exécutés et jetés dans la rivière, tandis que 49 autres personnes (dont des enfants, des religieuses et des femmes mariées) sont portées disparus et auraient été cachés ou emmenés dans la brousse par les rebelles. Signalons cependant l'heureuse libération de l'évêque congolais, Mgr Jacques Mbali.

Toutefois, il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'une contre-offensive de la rébellion: la région de Buta-Bondo était demeurée sous le contrôle des forces rebelles dirigées par le "colonel" Makondo. Dans l'ensemble, les otages européens avaient été bien traités et des contacts répétés avec les rebelles avaient, un moment, laissé espérer une libération pacifique. A la suite d'un raidissement, l'Armée Nationale Congolaise entreprit une vaste opération militaire malgré un plan audacieux, elle ne put libérer les otages des mains des rebelles, qui en massacrèrent plusieurs.

ACCEPTE PAR DES ETATS FRANCOPHONES

Il faut noter cependant une amélioration de la situation dans l'ensemble du Congo. Les observateurs qu'ils soient ou non favorables à Monsieur Moise Tschombé, le premier ministre du pays, doivent reconnaître que son prestige est à la hausse.

Un évènement significatif, c'est la récente admission du Congo-Léopoldville, le 26 mai dernier, dans l'Organisation de Coopération africaine et malgache qui comprend, en plus du Congo, quatorze Etats de l'Afrique d'expression française. Même si le premier ministre congolais est encore tenu à l'écart par certains pays africains, un peu comme la brebis galeuse, sa participation aux activités de l'Organisation de Coopération africaine et malgache lui apporte un appui important sur le plan international. L'hebdomadaire sénégalais AFRIQUE NOUVELLE qui n'a jamais été tendre pour M. Tschombé commentait l'événement en ces termes, le 3 juin dernier:

"Certes la personnalité de M. Tschombé est contestée et contestable, mais ce qui ne l'est pas c'est qu'il est urgent non seulement pour le Congo, mais pour tout le continent de trouver une issue au drame congolais. Dès lors l'admission du Congo dans l'Organisation de Coopération africaine et malgache mérite-t-elle d'aussi vives réactions de la part d'Etat africains? Oui, si c'est seulement la personne de M. Tschombé qui est en jeu; non, si c'est surtout l'Etat congolais qui nous intéresse".

VOYAGE EN EUROPE

M. Tschombé n'est pas homme à dormir sur ses lauriers. Il vient d'effectuer une importante tournée en Europe occidentale pour obtenir les appuis nécessaires à une relance économique et administrative. Il s'est rendu à Bruxelles, à Paris, à Bonn. A Madrid, il a rencontré le mwami (ou roi) du Burundi, ce qui est significatif, car il y a à peine quelques mois, le Burundi aurait servi de voie de transit pour l'acheminement d'armes aux rebelles du Congo.

Dans une vue optimiste de la situation congolaise, le quotidien bruxellois LA LIBRE BELGIQUE écrit, le 2 juin dernier, à l'occasion du passage de M. Tschombé dans la capitale belge:

"Le voyage privé de M. Tschombé en Europe se situe dans le cadre d'une étape nouvelle de la reconstruction du Congo. On peut dire que M. Tschombé a réussi avec succès la première étape: mettre fin à la rébellion et restaurer l'organisation politique du pays. Tout n'est certes pas encore parfait dans ces deux domaines, mais la rébellion est politiquement et économiquement vaincue. M. Tschombé est sorti de son isolement sur la scène africaine, et il fait maintenant figure de grand leader modéré, tandis que le crédit des leaders rebelles a sombré dans le ridicule, à la suite de leurs querelles intestines.

"A l'intérieur du Congo, le prestige de M. Tschombé s'est raffermi et les élections (2) ont préparé un retour à une vie politique normale.

LA CONFIANCE RENAIT

"Tout ce travail a permis, rendu possible un effort de relance économique et administrative", ajoute LA LIBRE BELGIQUE.

"Il serait excessif de soutenir que la confiance est complètement revenue quant à l'avenir du Congo, mais les progrès enregistrés depuis un an sont tels que le moment est venu pour M. Tschombé de mettre au point un aide extérieure qui se fait moins boudeuse".

Quoiqu'il en soit de la situation politique, il est certain par ailleurs que le pays peut compter sur l'appui de l'Eglise. Graduellement, dans les régions libérées, les missionnaires reviennent seconder le magnifique travail du clergé congolais qui a tenu le coup dans des conditions difficiles. Dans une prochaine chronique j'espère pouvoir faire le point de la situation de l'Eglise au Congo.

(1) D'origine belge et hollandaise, ces missionnaires sont des Pères Capucins, des Pères Croisiers et des Frères de Saint-Gabriel.

(2) Aux récentes élections, son parti, le CONACO, a remporté 80% des voix.

Catholiques et communistes

ROME. (CCC). — "Les catholiques considèrent avec angoisse les événements du Vietnam et de Saint-Domingue et ils souffrent pour les épouvantables épreuves infligées à des populations innocentes. Mais ils ne peuvent pas se prêter à l'exploitation des souffrances d'autrui et à une propagande qui vise à obtenir non pas la fin de la guerre et un règlement pacifique, mais la continuation des massacres jusqu'à ce que soit imposée la paix communiste". Ainsi s'exprime la revue jésuite "La Civiltà Cattolica" en parlant des manifestations organisées par les communistes à propos des conflits du Vietnam et de la République dominicaine.

La revue ajoute: "Les communistes n'avaient pas changé lorsqu'ils se présentaient aux catholiques sous l'aspect de gens disposés au dialogue, en brandissant à tort et à travers l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII. Il ne fut pas agréable de voir certains catholiques emboîter le pas aux communistes dans ces manifestations de protestation et ces marches de la paix, qui n'étaient qu'une incitation à la discorde, à la haine, à la lutte de classes portée sur le plan international".

Dans un autre article sur la question de savoir si le dialogue peut être engagé par les catholiques avec les communistes sur le plan culturel, "La Civiltà Cattolica" estime que cela dépend de la bonne foi des communistes: "Si ces derniers ne recherchent en réalité qu'un moyen d'accrocher les catholiques en vue d'ouvrir la voie à une collaboration politique, le dialogue idéologique doit être exclu, parce que inutile et nuisible. La collaboration à l'édifice d'une société communiste est pour les catholiques un suicide".

Pour une Fête-Dieu 1965

Nous célébrerons demain la Fête-Dieu ou fête du Corps du Christ. Nous avons tenté une expérience l'an dernier, à St-Pierre. Elle fut accueillie avec joie des fidèles qui ont participé à la procession. Alors, pourquoi ne pas en faire profiter les autres paroisses?

Une procession du S. Sacrement, c'est quoi?

La procession est un acte de foi communautaire au Christ dans l'Eucharistie. Cette foi doit donc s'exprimer communautairement. On doit prier ensemble, chanter ensemble, adorer et remercier ensemble Jésus qui vit chez nous dans son Eucharistie.

Pour ce faire, quelques suggestions:

1—Avoir un bon système de haut-parleurs placés sur une automobile.

2—Prennent place dans l'auto: 1) un prêtre (ou un laïc bien préparé) qui fera prier la communauté, le Peuple de Dieu en marche vers le reposoir. 2) deux ou trois chantres. Un chante les couplets, l'autre ou les deux autres entraînent la foule avec le refrain.

3—L'auto circule à peu près au centre de la procession, en tenant compte du sens du vent, si vent il y a. Il est important que les premiers comme les derniers comprennent aisément. Prévoir un responsable qui vérifiera dès que la procession sera en marche.

4—Tous les drapeaux et bannières, si on tient à leur donner place, ouvrent le défilé avec croix et acolytes.

5—Tous remplissent la rue, groupés en familles; pères et mères avec leurs enfants, époux et épouses; fiancées et fiancés. Pas de sélection. La famille n'est-elle pas la cellule-base de la société chrétienne?

6—Le prêtre portant le S. Sacrement pourrait prendre place aux deux tiers du défilé.

7—Cloches: qu'on se garde bien de faire sonner les cloches, car, alors, il n'y aura pas moyen de prier ou chanter ensemble.

8—Le reposoir n'est pas un endroit de repos, mais, normalement, l'endroit de la reposition. "On adore, on acclame, on prie, on bénit, on repose, et on s'en retourne chez soi" (Denis Duval, ptre).

La messe aurait toute sa place, juste avant la procession, dans les paroisses où elle a lieu le jeudi soir. Il est fort probable que, même dans les paroisses rurales, les églises se rempliraient à une messe célébrée à 7 h. 30 ou à 8 heures. Si on supprime le retour du reposoir, la durée de la procession favorisera certainement la messe. N'est-il pas tout à fait dans l'ordre de communier en cette fête?

Témoignage: — Laissons la parole à un témoin de notre procession nouveau genre de l'an dernier. Il nous a donné ses impressions par écrit: "Je puis dire que, pour la première fois de ma vie, j'ai participé, j'ai vécu un acte de foi en communion avec une paroisse".

Saintes Audaces — N'est-ce pas le bon Pape Jean qui nous invitait à avoir de saintes audaces. Si nous voulons que nos processions 1965 nourrissent la foi de nos gens, il nous faut les revaloriser.

Dans un but d'entraide sacerdotale, le soussigné sera heureux de fournir aux prêtres qui en feront la demande, un programme complet de procession (prières et chant).

Luc Marsolais, ptre
57, St-Pierre-S., Joliette

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

PROVISIONS

POUR LE CHALET et la SAISON ESTIVALE

DINDE FRAICHE
CATEGORIE "A"
VIDEE PRETE A CUIRE
5 à 10 lbs
LB 39¢
REDUCTION .10 LB

SAUCISSE FUMÉE — SWIFT PREMIUM lb 49¢ — POUR VOS REPAS RAPIDES — REDUCTION .10 LB

CRETONS FRANCAIS — Cont. 8 oz 39¢ — SOUS INSPECTION FEDERALE BILOPAGE — REDUCTION .06

EGG ROLLS — Bte de 6 49¢ — SOUS INSPECTION FEDERALE — BILOPAGE — REDUCTION .04

LUNDI 21 juin, ouvert toute la journée.
MERCREDI 23 juin, ouvert jusqu'à 9h. P.M.
JEUDI 24 juin, fermé toute la journée.

LAURENTIEN PAIN TRANCHE — ENRICHI — UNE BALLOUNE GRATUITE AVEC CHAQUE PAIN — Il n'y en a pas de meilleur — 2 LBS CHACUN 29¢ — EPARGNEZ .03

MAXWELL CAFE INSTANTANE .24 DE RABAIS — JARRE 10 OZ 1.39 — PRIX REG. 1.89

WHIPPET BISCUITS AU CHOCOLAT VIAU — BTE 24 BISC. 39¢ — REDUCTION .14

VIAU Biscuits Petit beurre — BTE 1½ LB 49¢ — Réduction .10

CANTIN Sirop de fruits pour liqueurs Choix de saveurs — Bout. 24 oz 59¢ — Réduction .04

RAYMOND Relish sucrée — 2 Jarres 16 oz 55¢ — Réduction .07

RAP RITE Papier ciré — Réduction .03 — 2 Roul. 100 pds 59¢

GIROUX-MORIN Bonbons aux fruits assr. Comets de tire Comets de marshmallow — 2 cellos 69¢ — Réduction .09

HI-CI Breuvages aux punch - Oranges - Raisins — Réduction .07 — 2 Btes 48 oz 75¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 JUIN

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce. Pour toutes informations au sujet des magasins "GEM" appelez le bureau-chef. Tel. 663-7861

SPÉCIAUX A 99¢ ET 89¢

AYLMER	SOUPE AUX TOMATES	8 Btes 10 oz	99¢ — REDUCTION .09
AYLMER	SOUPE AUX LEGUMES	8 Btes 10 oz	99¢ — REDUCTION .25
AYLMER	JUS TOMATES SUNSHINE — QUALITE FANTAISIE	6 Btes 20 oz	99¢ — REDUCTION .06
AYLMER	BLE D'INDE EN CREME — QUALITE CHOIX	5 Btes 20 oz	99¢ — REDUCTION .09
AYLMER	POIS VERTS QUALITE CHOIX	5 Btes 20 oz	99¢ — REDUCTION .09
AYLMER	FEVES JAUNES COUPEES — QUALITE FANTAISIE	5 Btes 20 oz	99¢ — REDUCTION .19
AYLMER	CATSUP ROUGE	3 Bout. 18 oz	99¢ — REDUCTION .06
CARNATION	LAIT EVAPORE	6 Btes 16 oz	99¢ — REDUCTION .06
KLEENEX	MOUCHOIR BLANC EN PAPIER	6 Btes 200	99¢ — REDUCTION .12
HEINZ	ALIMENTS POUR BEBES	8 Jarres 5 oz	99¢ — REDUCTION .05
VOGUE	PAPIER TOILETTE	12 Roul.	99¢ — REDUCTION .25
CRISTAL	CIRE LIQUIDE .13 DE RABAIS — SUCCES	Bte 32 oz	99¢ — PRIX REG. 1.29
KAM	PAIN DE VIANDE	2 Btes 12 oz	89¢ — REDUCTION .05
AYLMER	PECHES MOITIES — QUALITE CHOIX	3 Btes 20 oz	89¢ — REDUCTION .10
TWINKLE	MELANGE A GATEAUX — Blanc ou chocolat Ogilvie	4 Env. 15 oz	89¢ — REDUCTION .05

VACHON	BEURRE DE CARAMEL	BOCAL CUISINE 2 LBS — REDUCTION .10 — 49¢
QUIK	BREUVAGE AU CHOCOLAT INSTANTANE	BTE 1 LB — REDUCTION .06 — 59¢
BREEZE	DETERGENT BLEU EN POUDRE	Bte géante — REDUCTION .08 — 95¢
CRINO	LAIT INSTANTANE	Bte 3 lbs — REDUCTION .10 — $1.15
BALLET	SERVIETTES (NAPKINS) COULEURS ASSORTIES	2 Pqts — REDUCTION .02 — 35¢
REYNOLDS	PAPIER ALUMINIUM	2 Btes 12 pcs 25 pds — REDUCTION .07 — 69¢
CRISCO	SHORTENING .03 de rabais	2 Pqts 1 lb — REDUCTION .15 — 75¢
KOTEX	SERVIETTES SANITAIRES	2 Btes 12 — REDUCTION .22 — 79¢

Vos produits préférés ESTA

ESTA SAUCE HOT-CHICKEN 3 Btes 15 oz 55¢ — REDUCTION .04

ESTA POULET DESOSSE 3 Btes 7 oz 95¢ — REDUCTION .10

TOMATES FRAICHES IMPORTEES NO 1 ROUGES ET FERMES — 2 lbs 29¢ — REDUCTION .10

LAITUE FRAICHE — IMPORTEE - No 1 - ICEBERG - GROSSEUR 24 — chacune 25¢ — REDUCTION .04

PRUNEAUX "BEAUTY" — CALIFORNIE - NO 1 - GROSSEUR 5 x 5 — GROS PANIER $1.29 — REDUCTION .10

CAROTTES FRAICHES — IMPORTEES - No 1 — 2 lbs 23¢ — REDUCTION .06

"HOMMAGES À TOUS LES PÈRES"

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE FRAY BENTOS Corned beef bte 12 oz 59¢ — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE CORONATION Olives farcies jarre 15 oz 69¢ — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE GATTUSO Huile végétale Bout. 32 oz 95¢ — Cette offre est nulle après le 19 juin

50 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE BURNS Jambon cuit Bte 1½ lb 1.59 — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE STRIPE Pâte dentifrice Tube géant 59¢ — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 6 CITRONS GROSSEUR 140 — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE SAUCISSON Tranché ou en morceau lb 39¢ — Cette offre est nulle après le 19 juin

100 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE PETITE CHAISE Pliante en bois très robuste facile à transporter SPECIAL 1.79 — Cette offre est nulle après le 19 juin

50 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE GATEAU FETE DES PERES Simard Spécial 1.25 — Cette offre est nulle après le 19 juin

25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 1 LB FOIE A VOTRE CHOIX — Cette offre est nulle après le 19 juin

GEM — Roi des bas Prix

● A ROME — M. le chanoine Henri Beaulieu, du Séminaire de Québec, a quitté Québec lundi soir, le 14 juin, pour aller porter dans la Ville Eternelle tous les documents relatifs à la cause du Serviteur de Dieu, Gérard Raymond, ancien élève du Petit Séminaire de Québec. A Québec, le procès informatif et diocésain est maintenant terminé.

Membre à vie

Otawa (P.C.) — Le directeur de l'Institut de gérontologie de l'Université de Montréal, le R.P. André Guillemette, a été élu membre à vie du Conseil canadien du Bien-être.

Directeur du Conseil de 1945 à 1949, membre de la Commission française du Conseil de 1949 à 1958 et membre du Comité d'éducation de cet organisme depuis 1958, le R. P. Guillemette a mérité cet honneur au terme du congrès annuel du CCB.

Trois autres personnalités canadiennes ont été élues membres à vie du Conseil: Mme Andrew Fleming, de Montréal, membre de la Brigade Ambulancière Saint-Jean outremer durant la Première Guerre et membre active de la Croix-Rouge durant la Deuxième Guerre M. A. Kirkpatrick, de Toronto, directeur ontarien de la Société John Howard, et M. J.S. White, de Regina, sous-ministre du Bien-être social et de la Réhabilitation en Saskatchewan.

FEMME DE MAISON
FEMME DE RAISON

Selon Mme Paul Gervais

Des commissaires scolaires féminins sont nécessaires dans chaque localité

par LISE LACHANCE

Il est nécessaire d'avoir au moins une femme par commission scolaire locale et cela pour deux raisons: la mère comprend davantage les problèmes des enfants parce qu'elle est plus près d'eux que le père; les femmes sont souvent gênées d'exprimer leurs griefs devant des commissaires masculins.

Voilà comment Mme Paul Gervais, commissaire scolaire de Ville Les Saules, décrit le besoin de représentantes féminines au sein de ces organismes intermédiaires. Mme Gervais a été élue à son poste, lundi, battant par 159 voix (elle en a rapporté 379) son adversaire, M. Eugène Rancourt, qui assumait en outre la présidence de la commission scolaire de cette localité depuis 1960.

Madame Paul Gervais

UN PRECEDENT

C'est la première fois que Ville Les Saules confie une telle responsabilité à une femme. Et qui plus est, d'une façon aussi unanime. Mme Gervais a même été renversée par la majorité des voix qui l'ont portée à la victoire. Elle avait posé sa candidature il y a trois ans et avait échoué. Pourquoi ce changement?

Le nouveau commissaire en attribue la cause au courant qui circule depuis quelques années, plus précisément depuis l'élection d'une femme à ce poste à Charlesbourg. Les gens se sont habitués à l'idée d'un commissaire scolaire féminin, nous-t-elle avoué. Le fait est que deux autres représentantes du sexe dit "faible" étaient élues en banlieue le même soir: Mme Georges Blouin à Ste-Foy et Mme Yvon Gagnon à Ville Duberger.

DEVOUEE A LA CHOSE PUBLIQUE

Mme Gervais n'est pas une novice dans le domaine scolaire. En plus de faire partie du comité de planification à la régionale Chauveau, depuis octobre dernier, elle est mère de 7 étudiants brillants dont les âges varient de 21 ans (3e année du Grand Séminaire) à 7 ans. Assidue depuis toujours aux assemblées de la commission scolaire locale, elle s'intéresse énormément à tout ce qui se passe dans les municipalités de la province principalement dans les écoles.

C'est au cours des années d'échevinage de son mari que s'est dessinée cette nouvelle vocation de Mme Gervais pour la chose publique.

Son intérêt pour le bien commun, elle veut le faire partager par tous ses concitoyens. Son plus grand désir serait de voir de nombreux contribuables assister aux séances de la commission scolaire et apporter leurs suggestions, dialoguer. Actuellement, nous-a-t-elle dit hier, les gens sont dans l'ignorance quasi totale des problèmes de l'éducation. Leur apathie n'est secouée qu'au moment de l'augmentation des taxes scolaires. Il semble que ce soit la seule chose qui les intéresse. Et c'est cette situation qu'il faut changer.

Voilà pourquoi Mme Gervais veut leur servir d'exemple, même si elle doit également "servir de cobaye".

FONCTIONS

La nouvelle fonction de cette femme débordante de vitalité présente un côté administratif assez marqué: engagement et salaires des professeurs, budget annuel, discipline, etc. Ce dernier item retient justement l'attention de Mme Gervais. Selon elle, les écoliers ont besoin de beaucoup plus de surveillance. C'est comme dans une famille, nous-a-t-elle déclaré. La discipline inculquée chez les enfants devient une seconde nature et les parents n'ont pas besoin de jouer les gendarmes.

Ainsi, pendant trois ans, Mme Gervais mènera de front ses fonctions d'épouse, de mère de sept enfants, de commissaire scolaire et de propriétaire d'un motel. Son dynanisme extraordinaire lui permettra de réussir tout cela.

En assemblée annuelle

115 femmes journalistes dans notre ville

A Bois de Coulonge

● Les journalistes canadiennes en congrès ont été reçues à Bois de Coulonge. Les châtelains les ont accueillies dans le magnifique jardin de cette demeure centenaire, alors que plusieurs pièces étaient ouvertes aux visiteuses. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, Mlle Elva Fletcher, nouvelle présidente du Canadian Women's Press Club, Mlle Simonne Daigneault, présidente sortant de charge, le lieutenant-gouverneur et Mme Paul Comtois. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Au banquet offert par les média d'information

● La nouvelle présidente du Canadian Women's Press Club, Mlle Elva Fletcher, veut promouvoir une compréhension plus grande entre les femmes journalistes du pays. A cette fin, elle projette d'organiser des échanges entre journalistes francophones et anglophones, entre gens de l'est et de l'ouest du Canada. Mlle Fletcher écrit dans le "Country Guide" de Winnipeg, journal tirant à 300,000 exemplaires et conçu pour le fermier des Prairies. Son travail l'amène à parcourir des milliers de milles chaque année au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Elle visite les fermes et aide la femme dans ses problèmes d'arts ménager et d'administration du foyer. M. Yves Jasmin, directeur des relations extérieures de l'Expo 67' l'a décorée "ambassadrice de l'Expo" en fin de semaine, à Montréal, en même temps que Mlle Simonne Daigneault, présidente sortant de charge du Canadian Women's Press Club. Nous voyons ici Mlle Fletcher (à droite) recevant les félicitations de Mlle Jacqueline Coulombe, représentante de "l'Action", quelques instants avant le banquet offert, hier midi, par les quotidiens de la ville, les postes de radio et de télévision. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Au parlement

● Parmi les quelque 115 journalistes reçues au Parlement par le premier ministre Jean Lesage, nous remarquons Mmes Michèle Lasnier, pigiste; Madeleine Levason, agent de relations extérieures; Irène Baird, chef de service et d'information au ministère du Nord canadien et des ressources naturelles; Yvette Chevrier du ministère de la Santé à Ottawa. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Le Canadian Women's Press Club annonce les gagnants de ses prix

Le Canadian Women's Press Club, qui tient en ce moment sa 23e assemblée générale, a annoncé les résultats de son concours annuel de journalisme "Memorial Awards".

Un total de 262 textes avait été soumis, dans six différentes catégories. Les juges, journalistes, éditeurs et historiens, ont attribué 6 premiers prix, récompensés par une médaille et la somme de 100 dollars, et 12 mentions honorables, sanctionnées par un diplôme.

Zoe Bieler, du Montreal Star, a gagné le premier prix dans la catégorie Mode. Les cinq autres premiers prix ont été remportés par: Phyllis Griffiths, du Toronto Telegram (cat. nouvelles) —Dulce Waller, du Hamilton Spectator (cat. reportages) — June Franklin, du Whitehorse Star (cat. chroniques) — Margaret Z. Zieman, Canadian Literature U.B.C. cat. angle canadien) — Nan Rajnovich, Sault Daily Star (cat. pages féminines).

Trois montréalais ont reçu des diplômes "Mention honorable", soit Hélène Pilotte pour un article dans Le Magazine MacLean, Renée Geoffrey pour un reportage dans la revue Chatelaine et Solange Chalvin pour ses pages féminines dans le journal Le Devoir.

"Tenez-vous les oreilles droites!"

HAMILTON. — (P. C.) — Cinq missionnaires en Guinée, ont consacré deux saisons des pluies d'une durée de six mois, pour traduire le Nouveau Testament en langue africaine. Mme E. G. Ellenberger, de Flint Michigan, l'une des missionnaires, a parlé de cette méthode de traduction lors d'un ralliement de femmes missionnaires, qui avait lieu à Hamilton.

"Il ne s'agit pas simplement de prendre les mots en africain pour les placer en échange des mots anglais, à la façon du'n casse-tête", a-t-elle dit. On compte cinq dialectes africains, et Mme Ellenberger apporte sa collaboration pour traduire le Nouveau Testament dans les cinq langues.

Actuellement en congé, Mme Ellenberger retournera cet été à Kankan, en Guinée. Elle s'était rendue en Afrique pour la première fois il y a 42 ans, avec son mari maintenant décédé, qui était également missionnaire.

Pour faire ce travail de traduction, il faut commencer par apprendre un dialecte et aussi les formules employées couqui varient selon les régions. hamment par les indigènes, et Ainsi pour rappeler les enfants à l'ordre et leur demander d'être attentifs, on leur dira de se tenir les orelilles droites. Les missionnaires doivent se familiariser avec les différents idiomes.

La princesse Christina de Suède rencontre ses confrères américains

NEW YORK. — (P. A.) — La princesse Christina de Suède est descendue d'avion à New York mercredi pour y passer trois jours. Après ce bref séjour, la princesse âgée de 22 ans, se rendra à Cambridge, Massachusetts, pour rencontrer ses anciens camarades à la réunion du Radcliffe College.

Hier matin, dans la métropole américaine, la blonde princesse aux yeux verts, a fait rapidement la visite du Pavillon suédois et le Pavillon de l'Etat de Now York, à la foire mondiale.

Le président de l'exposition, M. Robert Moses, a accueilli la princesse et lui a offert un médaillon en argent avec l'effigie de la Foire de New York. La princesse Christina paraissait très enthousiaste en parlant de cette exposition qu'elle qualifiait de "merveilleuse". C'était sa seconde visite à la Foire. L'an dernier, elle avait inauguré le Pavillon Suédois, alors qu'elle suivait les cours à Radcliffe.

En Suède

On se demande parfois qui est le garçon

STOCKHOLM. — (Reuter). — En Suède, les hommes semblent prendre la place des femmes en tant que "sexe faible".

Le Bureau central des statistiques à Stockholm rapporte que les Suédoise deviennent apparemment supérieures aux hommes, tant sur le plan biologique que psychologique. Le directeur du bureau, M. Lars Wilden, fait connaître cette théorie dans "Lakartidningen", journal médical suédois.

"Les statistiques suédoises concernant le taux de mortalité, prennent un nouvel aspect", déclare M. Widen, en ajoutant que le nombre de cas de mortalité chez les hommes de plus de 60 ans, augmentera incessamment. "D'après nos statistiques, le taux de mortalité prenait une courbe descendante dans toutes les catégories d'âge, " a-t-il dit.

Le nombre de mortalité chez les femmes diminue plus rapidement que dans le groupe des hommes, lesquels souffrent de maladies comme l'artériosclérose, déficiences cardiaques, troubles circulatoires qui minent la santé.

Les médecins et les sociologues notent aussi un changement chez les jeunes garçons dont l'apparence devient plus efféminée.

CONFUSION

Dans les grandes villes de Suède, il n'est pas facile de nos jours de reconnaître à première vue l'identité propre au garçon et à la fille, car tous deux portent leurs cheveux de la même longueur descendant à l'épaule, et leurs vêtements sont souvent de même style.

Un médecin de Stockholm prétend que chez les garçons, les traits du visage s'adoucissent, alors que le faciès chez certaines jeunes filles offre une caractéristique masculine, bien que ce dernier changement soit moins prononcé.

Activités québécoises

Cercle St-Vinceni

La prochaine réunion du cercle St-Vincent aura lieu le jeudi, 17 juin, chez Mme Sarto Kirouac.

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES! Salon Fleuri

A notre salon floral, des conseillers sauront vous donner d'agréables suggestions.

Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL.524-5218

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin

CONSTIPATION

REPARATION

Manteaux, costumes, robes, en cuir et en suède

CHRISTIAN ENR.

483 de la Couronne Tél. 523-8337

AUTOBUS A LOUER

● Provincial Greyhound
● Canada
● Etats-Unis
● Mexique

Spécialité: GROUPES

VOYAGES CHAMPLAIN

781 Colline — 653-8593

Si vous avez un de ces espiègles à la maison, vous voudrez voir les NOUVELLES TAPISSERIES

Protégez vos murs avec la nouvelle TAPISSERIE "VINYL" à l'épreuve des enfants

GAUTHIER

272 est, St-Joseph — Tél.: 524-4625

Chez Morin on nettoie bien

Maison recommandée par tous les grands magasins de Québec.

SPECIALITE: Nettoyage de robes et draperies.

Horace Morin
Diplômé de l'Institut National des Nettoyeurs

H. Morin Inc.

195 Prince-Edouard (coin Caron)
TEL.: 522-4795

Téléphonistes en service 24 heures par jour. Chez nous, le blanc vous revient BLANC, les pastelles, à leur teinte originale!

Sandales Dr Scholl A support d'arche

Confort construit à même

Jouissez de la "liberté d'un pied nu" avec une sandale . . . tout en profitant d'un support plus reposant qu'une chaussure ordinaire peut donner! Voici vraiment la chaussure casuelle pour le foyer, la rue ou le jeu. L'arche exclusive construite à même, la semelle moulée et le talon en forme de coupe bercent et supportent chacun de vos pas; préviennent cette sensation de pieds plats que l'on trouve avec les sandales ordinaires.

DAMES: Naturel. MESSIEURS: Tan. $15.95

Semelle moulée · Arche construite à même · Talon en forme de coupe

Dr Scholl — Le Magasin pour le Confort du Pied

495 est, boul. Charest — Québec — Tél.: 525-7949

Un régal du tonnerre!

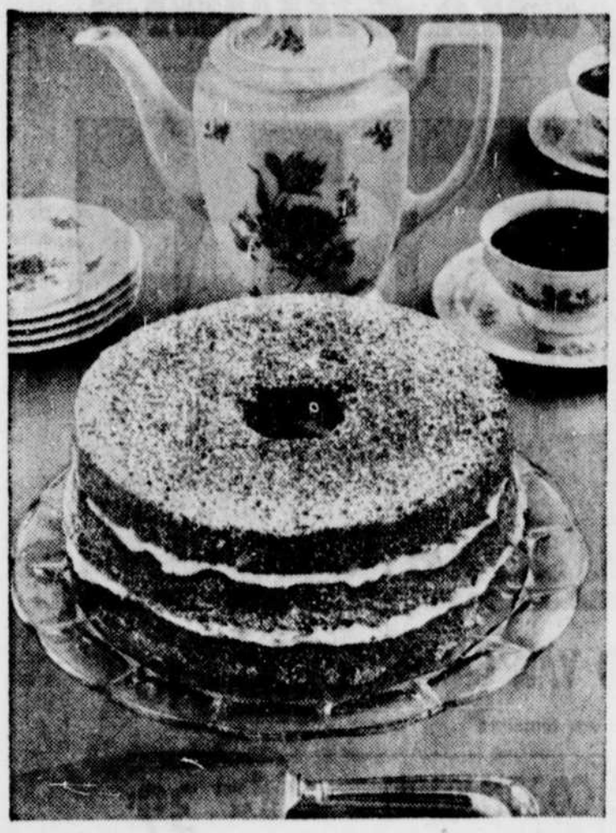

Affriolant, exquis, divin . . . sont autant de qualificatifs qui s'appliquent fort bien à notre délicieux Gâteau Fourré Moka. Les gastronomes — ces poètes de la table qui manient le verbe et la fourchette avec une égale dextérité — trouveront sans doute de plus lyriques accents pour chanter la dilection que procure ce dessert raffiné. Nous nous bornerons ici à vous le décrire sommairement, convaincus qu'il n'en faudra pas davantage pour vous mettre l'eau à la bouche et vous inciter à essayer cette incomparable recette.

Le Gâteau Fourré Moka est un gâteau d'assez fortes dimensions, constitué par des couches superposées de pâte fines et de riche crème pâtissière. Cette dernière se prépare aisément à l'aide d'un mélange pour pouding à la vanille. Quant à la pâte, c'est celle d'un tendre gâteau éponge aromatisé de café et de chocolat.

Le Gâteau Fourré Moka sera sûrement le clou de vos réceptions. "Sensas! Formid"! diront les jeunes qui se flattent d'être dans le vent. Et les "croulants", même s'ils désapprouvent l'argot, admettront volontiers qu'il s'agit là d'un gâteau "du tonnerre"!

Recette pour un gâteau éponge de 10 pouces

1 tasse de blancs d'oeufs (environ 7 gros oeufs)
1 cuil. à table de café instantané
½ tasse de cacao
¾ de tasse d'eau bouillante
1¾ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
1¾ tasse de sucre granulé
2 cuil. à thé de poudre à pâte
1½ cuil. à thé de bicarbonate de soude
1 cuil. à thé de sel
½ tasse d'huile d'arachide
7 jaunes d'oeufs
2 cuil. à thé de vanille
½ cuil. à thé de crème de tartre
Mélange pour pouding à la vanille
Sucre à glacer

Chauffer le four à 325°F (four modéré).

Séparer les blancs d'oeufs des jaunes; les garder hors du réfrigérateur jusqu'à ce qu'ils aient pris la température de la pièce. D'autre part, mélanger le café instantané et le cacao. Ajouter l'eau bouillante et remuer jusqu'à dissolution. Laisser tiédir.

Tamiser ensemble dans un grand bol : farine, sucre, poudre à pâte, bicarbonate de soude et sel. Faire une fontaine au centre; y verser l'huile, les jaunes d'oeufs légèrement battus, la vanille et la préparation tiédie de café et cacao. Battre pour obtenir une pâte lisse.

Monter en neige ferme les blancs d'oeufs et la crème de tartre. Incorporer délicatement dans la pâte jusqu'à ce que le mélange soit fait.

Verser dans un moule à cheminée non graissé de 10 pouces.

Cuire au four environ 1 heure et 10 minutes, ou jusqu'à point. Suspendre le gâteau et le laisser refroidir complètement dans son moule. Démouler et couper en trois tranches sur l'horizontale; fourrer ces tranches avec le pouding préparé. Saupoudrer la surface de sucre à glacer.

Finissez vos repas EN DOUCEUR

On juge souvent un repas par son dessert, à tort ou à raison. Grâce aux produits laitiers modernes il est devenu facile de créer des desserts spectaculaires. Quelques minutes, quelques coups de fouet, un peu de réfrigération et voilà prêt un dessert frais et onctueux. Le Bureau canadien des Produits du lait vous en propose trois en ce mois de juin consacré aux produits laitiers. Ils combinent la simplicité, l'élégance et une saveur délectable.

Le premier dessert est un parfait aux fraises où alternent des rangées de crème fouettée, de fromage-crème et des fraises fraîches sucrées. Un subtil parfum d'orange en émane. Tout peut se préparer d'avance et s'assembler à la dernière minute.

Les fervents du mocha adoreront votre mousse choco-café onctueuse et légère. Son ingrédient mystère? Le lait évaporé. On peut la servir comme le parfait dans des coupes à dessert ou dans un grand bol de cristal.

L'égume de citron est le plus léger dessert au citron que vous ayez jamais fait. C'est un mélange de jus de citron sucré, de crème fouettée et de meringue. Le tout est si délicat que ç't n'attend pas trop. Les ingrédients se séparent à la longue.

* * *

PARFAIT AUX FRAISES
(6 à 8 portions)

1 paquet (8 on.) de fromage-crème amolli
¼ tasse de sucre en poudre
½ tasse de crème à fouetter
3 tasses de fraises fraîches tranchées (env. 1½ chopine)
3 c. à soupe de sucre en poudre
½ c. à thé d'essence d'orange ou 2 c. à soupe de cointreau.

A l'aide du moussoir électrique au manuel battre le fromage-crème. Incorporer graduellement ¼ tasse de sucre en poudre. Fouetter la crème et l'incorporer au fromage. Refroidir jusqu'à épaisissement. Entretemps, amalgamer les fraises, les 3 c. à soupe de sucre en poudre et l'essence d'orange ou le cointreau.

MOUSSE CHOCO-CAFE
(8 à 10 portions)

1 enveloppe de gélatine non aromatisée
1 c. à soupe de café instantané en poudre
⅔ tasse de sucre granulé
Quelques grains de sel
1 once de chocolat non sucré fondu
¼ tasse d'eau bouillante
1⅞ tasse (1 grosse boite) de lait évaporé
1 c. à thé de vanille

Dans la partie supérieure d'un bain-marie amalgamer gélatine, café, sucre et sel. Bien mêler le chocolat fondu et l'eau bouillante et l'ajouter au bain-marie avec ½ tasse du lait évaporé. Cuire au-dessus de l'eau bouillante, remuant sans arrêt, jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute (environ 10 minutes). Retirer du feu et incorporer la vanille. Refroidir jusqu'à ce que partiellement pris. Entretemps, verser le reste du lait évaporé dans un tiroir du congélateur et refroidir jusqu'à ce que des cristaux se forment. Fouetter ce lait et l'incorporer à la crème mocha. Verser dans des coupes à parfait ou dans un bol. Garnir de noix de coco filamentée ou de chocolat râpé.

* * *

ECUME DE CITRON
(4 à 6 portions)

1 demiard de crème à fouetter (1¼ tasse)
3 blancs d'oeufs
6 c. à soupe de sucre
6 c. à soupe de jus de citron
Quelques gouttes de colorant jaune (facultatif)
2 c. à thé de zeste de citron râpé

Fouetter la crème ferme. Battre les blancs d'oeufs en neige, incorporer graduellement le sucre et continuer de battre jusqu'à formation de pics. Incorporer le jus de citron puis la crème fouettée et le zeste de citron. Verser par cuillérées dans des coupes à sorbet et garnir de zeste de citron. Refroidir. Servir en moins de deux heures.

- Horoscope -

JEUDI, LE 17 JUIN

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Perspectives intéressantes dans un secteur de votre travail. Ne précipitez rien. On vous apporte la réponse que vous attendiez.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Faites les ajustements qui s'imposent avant d'entreprendre quoi que ce soit. Une journée propice à vos gains et vos intérêts personnels.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Influences planétaires stimulantes pour vos activités intellectuelles. Ne vous attardez pas dans les sentiers battus.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Ne vous surmenez pas inutilement. Votre assiduité et votre ponctualité ne manqueront pas d'inspirer de saines imitations.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Donnez-vous la peine d'explorer avant de faire un choix définitif. Votre humeur a des "hauts" et des "bas".

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Vous viendrez en aide à une personne dans le besoin, mais en entourant votre générosité de discrétion.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Votre contribution est recherchée et très appréciée. Vous ferez votre large part pour redresser une situation.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous ne pourrez pas faire tout ce que vous anticipez de réaliser, mais vous serez néanmoins satisfait des résultats de la journée.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire).) — On exigera plus que des bonnes intentions des natifs de ce signe. Tact et diplomatie sont indispensables à votre réussite.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Etudiez les personnes à qui vous avez affaire quotidiennement, afin d'assurer le rendement et la bonne-entente de tous et de chacun.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Conservez votre sérénité si vous voulez voir clair dans vos idées. Votre expérience profitera à quelqu'un qui vous est cher.

20 février au 20 mars. (Poissons). — On vous lance un défi que vous relevez avec assurance. Vous ferez votre marque dans le milieu professionnel où vous évoluez présentement.

SI VOUS ETES NE UN 17 JUIN

Vous ne cultivez pas longtemps le même défaut. Soulever un poids lourd ou faire un travail qui requière de la dextérité vous semblent deux difficultés majeures. Vous improvisez facilement et donnez des preuves de la vivacité de votre imagination. Des diplomates sont nés à pareille date.

Demi-grandeurs

9039 SIZES 14½—24½

Marian Martin

Très en demande, l'ensemble deux-pièces se portera durant les journées fraîches de l'été et une partie de l'automne.

La blouse semi-ajustée aura une encolure genre chemisier, et la jupe de la robe sera ample.

Le patron 9039 se vend demi-grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Pour la FÊTE des PÈRES

RASOIR Remington Lektronic II

Rég. 39.95 Spécial $32.95

RASOIRS PHILISHAVE Elect. Speedflex Reg. 27.95 22.50
BOUTEILLE SYPHON Rég. 17.50 13.25
ENSEMBLES THERMOS (Sac en Plaid) 8.95 à 14.95
RADAR-LITE (Lampes à Batteries) 8.20 à 13.65
GLACIERES PORTATIVES Thermos 16.95 à 35.95
JARRES A ALIMENTS Thermos 4.50 à 6.65
ENSEMBLES CRAYONS ET STYLOS à bille Sheaffer's 15.00
BOUSSOLES pour Voiture autom. 8.75 à 10.00
THERMOMETRES pour voiture autom. 1.95
RADIOS TRANSISTORS 14.95 à 79.95
MONTRES TIMEX Automatiques 15.95 à 19.95

Ensembles pour la barbe Old Spice York Town - Signature Fougère Royale Houbigant Arden pour Hommes Etc., Etc

PHARMACIE Livernois

1200 RUE ST-JEAN QUEBEC

GRANDE VENTE de GERANT

CO-OP

STEAK DE RONDE tranche complète lb .83

Les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.

STEAK HACHE maigre, frais haché à toutes les heures. LB .79
ROTI DE CROUPE 1ère coupe ou complète. LB .79
T-BONE ou côtelettes de boeuf, excellent pour griller sur feu de bois. LB .99
SAUCISSE pur porc "La Belle Fermière" C.C.S. LB .63

PAMPLEMOUSSES

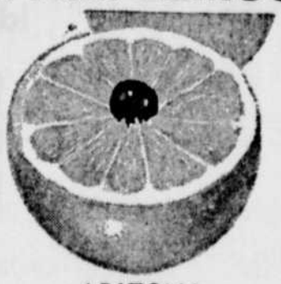

ARIZONA gr. 56 10/.69

POMMES McINTOSH américaines Cello 3 lbs .49
NAVETS Cello 2 lbs .15
CELERI Californie gr. 24 .25

POELE A FRIRE Westinghouse automatique

Attrayante Poignée isolante. Guide de la température. Couvercle recouvert en aluminium poli avec orifice réglable pour la vapeur. 17.59

PRIX CO-OP Valeur régulière 24.95

CAFE INSTANT HARMONIE 10 oz 1.15
JUS de TOMATE CO-OP 20 oz 6/.95
CREME GLACEE CO-OP 3 asst. chop. .59
MARGARINE CO-OP pqt 1 lb 3/.89

BISCUITS A THE ROYAL VIAU 2 lbs .55
THE SALADA 60 sachets .79
KETCHUP CO-OP 11 oz .19
KOTEX SERVIETTES féminines bte 12's 2/.75
KLEENEX blanc ou couleurs bte 200's 7/1.00
ALLUMETTES CO-OP 50 livrets de .01¢ .19

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 19 juin.

PROFITEZ de la grande vente de votre gérant CO-OP pour vous approvisionner pour le chalet, excursions, pique-niques. Ce sont des spéciaux à des prix formidables qui vous attendent à votre magasin CO-OP.

JUS D'ORANGE CO-OP 48 oz .45
POIS VERTS asst. CO-OP 20 oz 3/.59
FEVES JAUNES coupées CO-OP 20 oz 3/.47
FEVES au lard CO-OP 20 oz 2/.39
Soupe légumes CO-OP 10 oz 4/.49
POULET Esta bte 7 oz 2/.59
SAUCE Hot Chicken ESTA 15 oz 2/.37
GELEE CO-OP asst. 3 oz .09
CONFITURES de fraises Habitant 24 oz .59
MARMELADE CO-OP 3 fruits 24 oz .49
MOUTARDE CO-OP 16 oz .19
MARINADES sucrées Habitant 24 oz .39
FROMAGE tranché CO-OP 16 oz .59
PAPIER CIRE CO-OP roul. 100' .29
SERVIETTES à mains Kleenex 2 roul. .45
SERVIETTES de table Ballet, blanc ou couleurs pqt 60 2/.35

Service de vaisselle

Economisez plus de $18.

Offre numéro 1 1 ASSIETTE A DINER 1 TASSE 1 SOUCOUPE les 3 pour .99

Offre numéro 2 1 bol à soupe 1 assiette à pain et beurre - 1 plat à fruit les 3 pour .89

Désirez-vous plaire à papa, aux enfants

STEINBERG

POUR LA MAISON

Bas Nylon

PREMIERE QUALITE
400 AIGUILLES
EN MICROMAILLES !

BAS NYLON SANS COUTURE

CHAQUE PAIRE **29¢**

Ce coupon vaut 30¢
Lors de l'achat d'un rouleau de 50 pieds
Film en couleurs
MIRACLE MART POUR CINE-CAMERA
(Développement inclus dans le prix)
AVEC COUPON $2.67 SANS COUPON $2.97
Nul après le samedi 26 juin aux supermarchés STEINBERG.

OFFRE SPECIALE !

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
UN CARTON OU PLUS DE 200
CIGARETTES $3.79
Toutes les marques populaires !
Nul après le samedi 19 juin aux supermarchés STEINBERG.

De notre Boulangerie

GATEAU ETAGES POUR LA FETE DES PERES
Joliment décoré et glacé, de Steinberg
Chaque gâteau **79¢** Frais du four !

Gâteau dattes et noix Chacun 35¢
DE STEINBERG — 4¢ de moins !

Beignes genre gâteau 12 par pqt 19¢
DE STEINBERG — 10¢ de moins !

25 TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES ! AUCUN COUPON REQUIS !
lors de l'achat de tarte aux pacanes ou d'anneau danois à la cannelle de Steinberg !

★

Grand Spécial !
BISCUITS VIAU WHIPPETS
1 lb seulement **39¢**

SPECIAL !
Mélange de biscuits STEINBERG
100 biscuits par paquet **79¢** Les favoris d'un casse-croûte !

JUS DE POMMES VITAMINE 3 bout. 28 oz $1.00
DE CHOIX, MARQUE LINCOLN !

SOUPE AUX LEGUMES Habitant 7 btes 15 oz $1.00
OU AUX POIS, 9¢ DE MOINS !

DESSERT ASSORTI A LA GELEE 9 pqts 3 oz $1.00
DE JELL-O, 23¢ DE MOINS !

CAFÉ INSTANTANÉ 100% PUR DE CREAM-O
Riche et corsé, 10¢ de moins !
Pot 6 oz **79¢** Délicieux chaud . . . ou froid !

FEVES AU LARD VAN CAMP Boite 10 oz 10¢
STOKELY, dans une sauce aux tomates !

RELISH SUCREE CORONATION Gros pot 24 oz 39¢
OU RELISH A HOT DOG !

SAUMON KETA RED ROSE 3 boites 7¾ oz 85¢
DELICIEUX DANS VOS SALADES !

JUS DE TOMATES ORCHARD KING
Rafraichissant, 5¢ de moins !
Qualité de fantaisie **6** btes 20 oz **$1.00** Riche saveur !

BRIQUETTES de CHARBON de BOIS SAC 5 LB 49¢
SAC 10 lb, 88¢ — SAC 20 lb, $1.69

DETERSIF LIQUIDE ROSE Bouteille de 64 oz 99¢
Doux comme une lotion, de STEINBERG !

DETERSIF LIQUIDE PANTRY KING Bouteille de 64 oz 99¢
De qualité supérieure, à prix inférieur !

Idéal pour cuire à la broche à l'extérieur !

POULETS

Frais, jeunes, de catégorie "A" entièrement nettoyés, sûrs de plaire !

(Poids moyen de 2 à 3 lb) LA LB **29¢** PRETS A CUIRE !

POULET DANS LE PANIER LA LB 35¢
Frais, déjà coupé !

BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE

BIFTECK DE RONDE
Désossé, tranche entière ! LA LB **79¢**

BIFTECK DE SURLONGE
De coupe sans perte ! LA LB **99¢**

ROULE SALAMI DE STEINBERG
Faites rôtir d'épaisses tranches sur le gril . . .
C'est tout simplement délicieux !
AU BOEUF ROULE 16 OZ **69¢** Epicé à point, à prix d'aubaine !

SMOKED MEAT Chauffez dans le sac et servez ! 4 pqts 2 oz 99¢
Format sandwich, COORSH ou HYGRADE !
Servez-les à loisir . . . Sûr de plaire !

TRANCHE DE SAUMON COHOE La lb 95¢
De Choix, délicieux en été !
Tendre et ferme, de délicate saveur !

Epargnez .12 cette semaine seulement !
SAUCE A LA VIANDE STEINBERG Cont. 14 oz 33¢
Pour vos spaghetti ! Datée pour plus de fraicheur !

et à votre budget? venez à la vente de STEINBERG

ET LE CHALET !

Bonis d'achat pour la maman : Timbres PINKY supplémentaires !

Breuvage aux fruits Coronation — 3 boites 48 oz — $1.00
Saveurs assorties !

Bonbons assortis Carnaval — Paquet 1 lb — 39¢
Tranches de fruits, "OPERA GUM", "JU-JUBES ou "JELLY BEANS" !

Pêches en tranches, de Fantaisie — Boite 28 oz — 39¢
De marque AUSTRAL !

MARGARINE À L'HUILE VÉGÉTALE

de Steinberg ! 10¢ de moins !

4 pqts 1 lb $1.00 A tout usage !

Pommes de terre blanches — 17¢ de moins ! — 6 btes 20 oz — $1.00
Entières, petites, de Fantaisie, marque SEACLIFF !

Tomates Orchard King — 9¢ de moins ! — 3 btes 28 oz — 89¢
Qualité de Choix !

Huile végétale pure de Steinberg — Bout. 32 oz — 69¢
Shortening liquide !

EN VEDETTE ! 10¢ de moins !

SACS DE THÉ PAGODA

60 sacs par paquet **49¢** Mélange Orange Pekoe de Ceylan !

Fromage tranché canadien — 3 pqts 8 oz — $1.00
Fondu, de KRAFT !

Cheez Whiz de KRAFT — Riche, pot 16 oz — 55¢
Crémeux ! Un fromage à multiples usages !

Fromage gruyère de STEINBERG — 3 pqts 8 oz — $1.00
A la carte ! 29¢ de moins !

MACARONI ASSORTI

de Steinberg ! 5¢ de moins !

Spaghetti mince ou régulier; coquilles moyennes, macaroni long ou déjà coupé. **3 PQTS 2 LB $1.00** BAS PRIX SPECIAL !

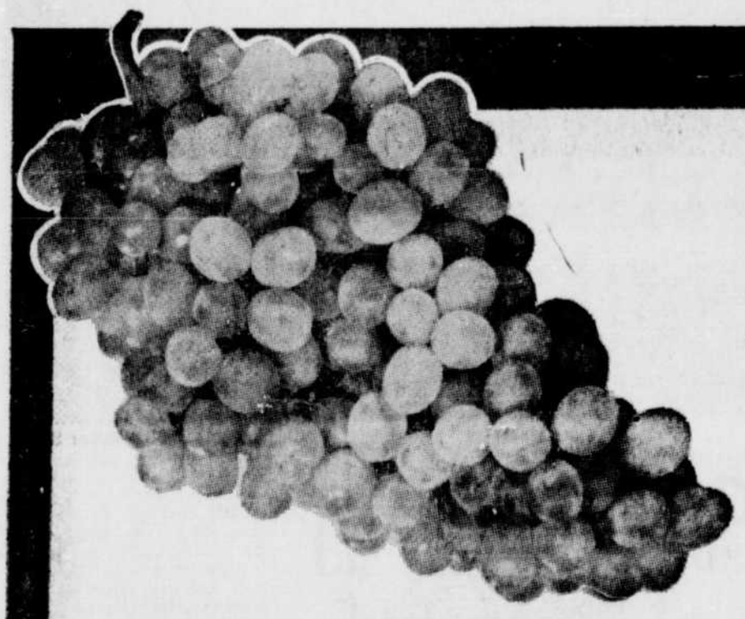

RAISINS

FRAIS, FERMES, SANS NOYAU !

De la Californie ensoleillée ! Sucrés et juteux !
Grosses grappes ! Faibles en calories ! Bas prix !

LA LB SEUL. **39¢** TRAITES AU GIBREL !

Délicieux durant l'été ! De première qualité !
Pour le bol à fruits, la salade ou le cocktail aux fruits !

Le SAC VERT de Steinberg vous assure une protection complète pour vos fruits tendres et délicats ! Remarquez comment l'emballeur, à la caisse, place toujours ces produits SUR LE DESSUS de votre commande ! Le SAC VERT — un autre service exclusif à Steinberg !

CONCOMBRES FRAIS ET FERMES

FAIBLES EN CALORIES, BAS PRIX !

Catégorie Canada No 1 — 3 POUR SEUL. 29¢ — De la Californie !

DELICIEUSES PECHES DE CHOIX

Fraiches, fermes et juteuses ! Catégorie Canada No 1

POUR TOUTE LA FAMILLE ! LA LB **29¢** FAITES UN SHORTCAKE AUX PECHES !

LAITUE ICEBERG FERME

TRES GROS No 24 ! FRAICHE, FERME, TENDRE !

De la Californie ! Chaque pomme **25¢** Catégorie Canada No 1 !

MELONS D'EAU FRAIS

Juteux, à chair rouge, de la Floride !

MELON ENTIER ! LA LB **5¢** DE MISE EN ETE !

Prix annoncés jusqu'à l'heure de fermeture le 19 juin 1965 — Sujet à fluctuer.

$1.00 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE Commande de $10. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois.
En vigueur jusqu'au samedi 19 juin 1965, aux supermarchés STEINBERG. Limite : un coupon par famille.
STEINBERG

$2.00 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE Commande de $20. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois.
En vigueur jusqu'au samedi 19 juin 1965, aux supermarchés STEINBERG. Limite : un coupon par famille.
STEINBERG

$3.00 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE Commande de $30. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois.
En vigueur jusqu'au samedi 19 juin 1965, aux supermarchés STEINBERG. Limite : un coupon par famille.
STEINBERG

$4.00 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE Commande de $40. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois.
En vigueur jusqu'au samedi 19 juin 1965, aux supermarchés STEINBERG. Limite : un coupon par famille.
STEINBERG

Aliments Congelés

LIMONADE ROSE ou BLANCHE, de STEINBERG
Boite 6¼ oz **10¢** Un délice estival !
Concentrée ! Ajoutez l'eau seulement !

Jus d'orange 5 boites 6¼ oz — $1.00
Concentré, ORCHARD KING !

Pois verts 5 pqts 12 oz — $1.00
De Fantaisie, Seabrook Farms ! 8¢ de moins !

Haricots verts 5 pqts 10 oz — $1.00
De Fantaisie, Seabrook Farms ! 18¢ de moins !

Patates frites 6 pqts 9 oz — $1.00
De Fantaisie, Seabrook Farms ! 17¢ de moins !

STEINBERG

Subvention de $2.9 millions à l'achat d'engrais chimiques

La subvention à l'achat des engrais chimiques versée aux agriculteurs par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation représente, pour l'année financière 1964-1965, une somme de $2,902,553, soit $80,300 de plus que l'année précédente. Elle porte à $14,017,822 le total des subventions payées aux cultivateurs et cette mesure d'assistance, en 1960. L'information est donnée par l'honorable Alcide Courcy.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation ajoute qu'en 1964-1965, la subvention a bénéficié à 50,286 agriculteurs. L'utilisation des engrais chimiques au Québec, de 173,766 tonnes qu'elle était en 1960, est passée à 192,487 tonnes et elle est encore tout à fait insuffisante. Il faudrait qu'elle soit doublée.

M. Courcy espère que la nouvelle subvention consistant à rembourser l'excédent de $2.00 la tonne pour le transport, jusqu'à concurrence de 5 tonnes par exploitant, non seulement uniformisera le prix des engrais chimiques dans tout le Québec, mais encouragera davantage l'emploi des fertilisants, indispensable facteur d'augmentation de la rentabilité de l'agriculture québecoise.

Quant à la mesure d'assistance à l'achat, elle demeure, comme par les années passées, elle représente, pour tous les exploitants d'établissements d'une superficie minimum de 10 arpents, une aide égale à 30% du coût des engrais chimiques jusqu'à un maximum de $100 par cultivateur annuellement.

Rénovation du pavillon permanent du Québec à la Casa Loma de Toronto

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui maintient un pavillon permanent représentant les principaux attraits de "la belle Province" dans la "Grande Salle des Provinces" de la Casa Loma de Toronto, a entièrement rénové et redécoré ce pavillon qui fut inauguré en mai 1959.

Le pavillon du Québec, tout comme ceux des autres provinces du Canada, occupe un espace de quelques 350 pieds carrés. Cette galerie fut mise gratuitement à la disposition des provinces désireuses de montrer leurs principales richesses.

Le pavillon du Québec, qui est visité chaque année par un grand nombre des visiteurs de la fameuse Casa Loma, château de style Renaissance érigé en 1914, montre une reproduction de l'historique porte Saint-Louis, située dans la capitale provinciale, avec une calèche y passant; celle-ci est l'oeuvre d'un sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, "la capitale de l'artisanat" au Québec.

Nous y voyons aussi exposés des travaux exécutés à la main par quelques-uns des principaux artisans du Québec. Ces travaux comprennent des sculptures sur pierre à savon, oeuvres d'Esquimaux, des tableaux faits à l'aiguille, des émaux, des céramiques et des tapis crochetés. Deux fenêtres en saillie laissent voir des montagnes de scènes de ski et de pêche, sports pour lesquels le Québec est renommé, et, au-dessus d'un foyer, on peut voir les armoiries du Québec avec sa devise "Je me souviens". Huit grandes diapositives en couleurs, éclairées par derrière, montrent différents points de "la belle Province".

Les oeuvres exposées et le matériel utilisé ont été préparés par le Service des expositions du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

REUNION TRIMESTRIELLE DE LA FEDERATION DES GROUPEMENTS ASTRONOMIQUES DU QUEBEC

La Fédération des Groupements Astronomiques du Québec a tenu récemment, à Montmagny, sa seconde réunion trimestrielle consacrée spécialement à la remise du Prix Mgr-Choquette. Le lauréat, cette année, est le Rév. Père Léonide Gouin, O.F.M., du Séminaire Saint-Antoine, à Trois-Rivières. La Fédération a voulu ainsi reconnaître les mérites de ce zélé travailleur de l'astronomie, dont l'influence se fait sentir bien au-delà de la Mauricie.

Les membres réunis ont également voté des félicitations à l'adresse du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, à l'occasion de la création prochaine du Conseil de Recherches, et ont exprimé le voeu que soit institué en même temps un Centre de la Recherche scientifique, dont profiterait tout particulièrement l'astronomie.

La revue de l'activité astronomique dans les diverses régions ne manque pas d'intérêt, suivant les rapports soumis à la réunion. La région de Trois-Rivières sera dotée d'un nouvel insrument — en plus du catadioptrique de 8 pouces de M. Doucet — un réfracto-réflecteur de 15 pouces qui doit être installé à l'observatoire du Séminaire Saint-Antoine. A St-Joseph de Mékinak, M. l'abbé Paul-Emile Côté met une dernière touche à un miroir de 16 pouces. A Québec, on s'apprête à fêter le centenaire du Télescope Foucault de l'observatoire de la tour Martello, qui a été fabriqué à Paris, en 1867, et on voudrait l'intégrer aux fêtes de la Confédération. A Saint-Joseph de Beauce, M. Blaise Faucher observe avec succès le satellite Echo II, dont il a réussi à déceler la période de rotation d'une durée d'environ 62 secondes. A de multiples endroits dans la province, on fait la recherche des météorites. Ainsi, non loin d'Hébertville, au Lac St-Jean, un groupe de Québec aidé d'un chercheur de l'endroit, faisait récemment la découverte d'une série de cratères allongés causés par l'impact de météores, tombés il y a plusieurs centaines d'années. L'Almanach-Graphique, publié conjointement par l'Académie des Sciences du Maryland et la société d'astronomie de Québec, est devenu d'usage universel avec l'addition des lignes indiquant la position des orbites de l'Echo I et de l'Echo II, valables aussi bien dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud. C'est le seul graphique au monde ayant ce caractère.

Nombre d'autres communications ont été faites à cette réunion de la Fédération, qui témoignent de la montée constante de l'astronomie au Québec.

Nathan Steinberg a remis sa démission comme directeur de l'Exposition universelle

NATHAN STEINBERG — —— M. Nathan Steinberg, directeur délégué aux concessions et licences pour la compagnie de l'Exposition universelle 1967, a rencontré le commissaire général, Son Excellence M. Pierre Dupuy, le 11 juin, à qui il a remis sa démission.

M. Dupuy a dit vivement regretter le départ de M. Steinberg. On se souvient que M. Nathan Steinberg avait été "prêté" par la compagnie Steinberg Limitée à la Compagnie de l'Expo. Le récent décès de son frère imposait à M. Steinberg de nouvelles responsabilités qui ne lui permettaient pas de se dévouer exclusivement pour l'Expo 67. M. Dupuy a dit que ce départ serait tempéré par la promesse de M. Steinberg de continuer à siéger comme conseiller pour la compagnie de l'Exposition universelle 1967.

Un manque de mesures sécuritaires adéquates

Montréal (P.C.) — Un expert au service du gouvernement fédéral a exprimé l'opinion hier qu'une explosion sur un chantier de construction du métro de Montréal, ayant entraîné la mort des trois ouvriers, s'était produite à cause du manque de mesures sécuritaires adéquates.

M. L.C. Lang, ingénieur minier et inspecteur des matières explosives a précisé au cours d'une enquête hier que pas un seul des dynamiteurs employés par la McNamara Construction Co. au mois de septembre 1964, n'était muni d'un permis du ministère provincial des Travaux publics ou même d'un certificat de compétence.

L'explosion s'était produite, le 11 septembre, dans un tunnel creusé sous la surface au coin des rues Frontenac et Lafontaine.

Contrairement à une loi fédérale régissant l'entreposage des matières explosives, chaque employé, selon le rapport, pouvait recevoir l'ordre de dynamiter et personne ne tenait un relevé des bâtons de TNT sur les lieux.

M. Lang a donné de plus une longue liste d'autres infractions commises sur ce chantier: les détonateurs se trouvaient dans des boites ne répondant pas aux exigences, des bâtons de dynamite étaient inutilement à découvert, des matières explosives se trouvaient à la vue de tous les passants et le plafond du tunnel n'était pas suffisamment examiné après chaque dynamitage.

Selon, M. Lang, il y a eu éboulement puis explosion par la suite de bâtons de dynamite se trouvant tout près.

● Une poutre de 30 pieds, autographiée par plus de 20,000 Montréalais, a été hissée, hier midi, au sommet du Château Champlain. Ce geste terminait la première étape de la construction de ce nouvel hôtel du Canadien Pacifique. On voit ici la poutre autographiée de milliers de signatures et les principaux dignitaires présents à la cérémonie. De g. à d., MM. Jean Drapeau, maire de Montréal; N.-R. Crump, président général du Canadien Pacifique; MacKenzie McMurray, président de la compagnie Dominion Bridge; R. A. Emerson, président du Canadien Pacifique et Michèle Geoffrion, hôtesse d'accueil à la cérémonie. (Photo Canadien Pacifique)

Le nouveau central téléphonique automatique de Donnacona sera en opération dimanche prochain le 20

Dimanche prochain, le 20 juin 1965, aux petites heures du matin — très exactement à trois heures une minute — le nouveau central automatique de Donnacona entrera en opération.

La ville de Donnacona sera donc, à l'exemple des plus grandes cités, desservie par un central automatique. Sur le nouvel annuaire, qui a été remis aux quelques 2,000 abonnés de cette localité ne figurent plus que des numéros à 7 chiffres, dont les trois premiers constituent désormais l'indicatif constant de l'échange de Donnacona: 285.

M. Claude Verret, représentant commercial de Québec-Téléphone à Donnacona nous a informé que l'installation dans cette ville, qui est aussi un centre interurbain très important, d'un équipement "à barres transversales" correspondant aux normes techniques les plus actuelles, ne constitue en fait qu'une étape. Il précisait que l'automatisation du central de Donnacona faisait suite à celle du central de Portneuf en décembre 1964 et qu'elle permettrait dans un avenir proche de faire bénéficier les abonnés de centraux défavorisés jusqu'ici, comme ceux de St-Stanislas ou de St-Narcisse, du même service automatique semblable, en tous points, à celui qui est actuellement en vigueur à Montréal.

M. Verret rappelait que Québec-Téléphone a décidé de consacrer, au cours des cinq prochaines années $66,000,000., à la réalisation d'un programme de construction, prévoyant notamment l'automatisation à 99% de l'ensemble de ses installations, de manière à doter le territoire qu'elle dessert d'un réseau de communications téléphoniques particulièrement efficace.

Pour les abonnés de Donnacona, désormais, cette efficacité s'inscrit dans les faits: dès le 20 juin prochain, les abonnés de Portneuf et ceux de Donnacona pourront communiquer entre eux sans frais d'interurbain. Dès le mois de décembre 1965, les abonnés de St-Basile, Pont-Rouge et Neuville pourront, à leur tour, communiquer sans frais d'interurbain avec ceux de Donnacona et réciproquement.

Les travaux de construction du nouveau central ont débuté dans le courant du mois de décembre 1964 et l'équipement proprement téléphonique a été progressivement mis en place à compter du mois de décembre 1964.

Cette construction a nécessité des dépenses de l'ordre de $2,000,000 et la collaboration de 125 spécialistes, représentant tous les corps de métier, a été indispensable pour mener à bien une oeuvre qui fait honneur à la technique canadienne française.

Il représentera notre pays au congrès international des architectes à Paris en juillet

M. Noël Mainguy, directeur de l'Ecole d'Architecture de l'Université Laval, a été choisi par l'Institut Royal d'Architecture du Canada, pour représenter notre pays au Congrès de l'Union Internationale des Architectes qui aura lieu à Paris du 1er au 9 juillet prochain. Le thème de ces assises cette année sera: "La Formation des Architectes".

Les autres délégués canadiens sont MM. Joseph Pettick, de Régina, président du Comité des Affaires Internationales de l'Institut, John Davies de Vancouver et James Strutt, d'Ottawa, respectivement président et secrétaire de l'Institut.

Un sport dangereux

Cross Point (P.A.) — Un jury du coroner a décidé que Antoine Goudreau, de Cross Point, a été victime de strangulation accidentelle.

Le corps du garçon de 12 ans, fils de M. et Mme René Goudreau, a été découvert dans sa chambre, le mois dernier par sa mère. Il pratiquait des noeuds scouts.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Décapotable Malibu Super Sport

Les décapotables ne sont pas toutes coûteuses...

il y a trois Chevelle pour le prouver !

Vous avez envie d'une décapotable ... mais vous ne voulez pas la payer plus cher qu'un sedan. Parfait! Chevelle vous offre une triple solution à ce problème: les décapotables Super Sport, Malibu et Chevelle 300. Intérieur, extérieur, en un mot, *tout* dans la Chevelle est fait pour vous donner le maximum pour votre argent. L'intérieur? Six places spacieuses, du luxe, de l'espace pour les bagages de tous les occupants. L'extérieur? Des dimensions pratiques qui facilitent les manoeuvres dans la circulation et au moment du stationnement et qui font croire que votre garage s'est subitement agrandi. Et le reste? Voyez: des lignes d'un élégant modernisme; un choix de six moteurs (allant jusqu'à 350 CV), une suspension qui vous fera croire que toutes les routes sont de vrais billards. Vraiment, la Chevelle a toutes les qualités ... plus une: elle n'est pas chère. Voyez le concessionnaire Chevrolet sans tarder. C'est le moment ou jamais d'échanger la vieille et de rouler neuf.

la chevelle CHEVROLET

Si vous allez à New York, voyez le FUTURAMA GENERAL MOTORS à la foire de New York

CHEVROLET · CHEVELLE · CHEVY II · CORVAIR · CORVETTE L-665 BF

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE — PUIS ROULEZ AU SOLEIL

Echangez la vieille! Roulez neuf! Chez votre concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile dès maintenant!

LaPorte Automobiles Ltée — 250 est, boul. Charest, Qué. Tél.: 529-4561

R. Barré Automobiles Ltée — 1095, de la Canardière, Qué. Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos Ltée — 2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

"La prévention de la mort subite est un aspect de la recherche qui mérite plus d'attention que celle qu'on lui accorde

– Le Dr Segall

Un cardiologue de réputation internationale, le Docteur Harold N. Segall de Montréal a été élu président de la Fondation du Coeur du Québec lors de l'assemblée annuelle de cette organisation tenue hier à l'Hôtel Ritz-Carlton.

Professeur de médecine à l'Université McGill et cardiologue-conseil dans plusieurs hôpitaux de Montréal et de Plattsburg, N.Y., le docteur Segall a déclaré :

"La prévention de la mort subite est un aspect de la recherche qui mérite beaucoup plus d'attention que celle qu'on lui accorde. Le mécanisme qui permet au coeur de battre régulièrement se détraque brusquement, on ne sait pas pourquoi. Cela se produit d'un millième de seconde chez des personnes dont le coeur est assez solide pour fonctionner encore pendant plusieurs décades de vie normale. Si la victime se trouve à ce moment-là dans un hôpital équipé d'une unité de ressuscitation, elle a une chance sur dix d'être ramenée à la vie Au cas ou l'arrêt brutal du coeur se produit n'importe où ailleurs, il y a seulement quatre minutes de disponible au cours desquelles il est indispensable de trouver l'aide appropriée qui appliquera les premiers soins jusqu'à l'arrivée à l'hôpital pour les manoeuvres de ressuscitation. Les chances de survie dans ces cas-là sont tellement minimes, que la moyenne est d'un cas sur plusieurs milliers de personnes. La Fondation du Coeur du Québec devrait concentrer son attention à présent au problème de la prévention de cet arrêt brusque du coeur. Tout en continuant à appuyer les recherches entreprises sur d'autres problèmes médicaux ou chirurgicaux comme par le passé nous devrons tout mettre en oeuvre pour augmenter le personnel tout spécialement qualifié dans le domaine de la biochimie et de la biophysique et accroitre les ressources financières afin de fournir les salaires et l'équipement nécessaires. Le travail se fera dans les universités et les hôpitaux de la Province de Québec, qui pourvoieront toutes les facilités à cet effet".

Le président sortant de charge, M. Allan C. MacDonald a mentionné au cours de son rapport que 35 bourses de recherche et 6 "fellowships" ont été accordés dans le Québec pour l'année académique qui commence le 1er juillet 1965.

Le nouveau conseil d'administration de la Fondation du Coeur du Québec sera composé des personnalités suivantes : Docteur Harold N. Segall, président; Paul-Emile Tremblay et H. Jay Ronalds, vice-présidents, Irwin Leopold, secrétaire, et Mlle Marie E. Atkinson, trésorier-honoraire.

Membres artificiels à la disposition des vétérans

PAR MICHAEL GILLAN

Ottawa (P.C.) — Le ministère fédéral de la Santé a entrepris un programme qui éventuellement permettra au public de jouir des services prothétiques — membres artificiels — offerts exclusivement aux anciens combattants.

Un pas vers cet objectif a été accompli récemment quand le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Teillet, a annoncé que les services prothétiques seraient transférés au ministère de la Santé. Certains ont aussitôt cru, que cela voulait dire qu'ils bénéficieraient immédiatement de ces services. Néanmoins il s'agissait uniquement du début d'un long procédé.

Le ministre de la Santé, Mlle LaMarsh, a par la suite fait savoir que des dispositions seraient prises pour que les services prothétiques soient mis à la disposition du public.

"Nous croyons que les appareils prothétiques qui étaient surtout importés peuvent maintenant être fabriqués à l'hôpital Sunnybrook de Toronto en quantité suffisante pour satisfaire les besoins des Canadiens.

"Ces appareils pourront être achetés par toutes les agences responsables, qu'il s'agisse d'organismes gouvernementaux, commerciaux ou bénévoles".

Le ministre de la Santé a précisé que la seconde étape du programme — les services d'ajustement des membres artificiels — doit être précédée de consultations avec les autorités provinciales "pour déterminer si les services de santé provinciaux voudront se prévaloir de ces services prothétiques".

"En raison de la rareté des ressources prothétiques, nul doute que les provinces voudront profiter le plus possible de tous les avantages prothétiques disponibles, y inclus ceux offerts par mon département tout autant que ceux offerts par les entreprises privées et les autres agences".

Certaines provinces voudront peut être obtenir du fédéral et les membres artificiels et les services tandis que d'autres provinces préféreront peut-être disposer de leurs propres services tandis que d'autres encore jugeront peut-être que les moyens dont elles disposent sont adéquats et qu'elles n'ont pas besoin d'assistance fédérale.

Il pourrait donc en résulter une variété de programmes parmi les 10 provinces canadiennes. En vertu du plan initial, il y aura présumément un montant initial à verser pour se procurer les membres artificiels quoique les autorités espèrent que le prix chargé sera de beaucoup inférieur à ce qu'il en coûte à l'heure actuelle. Pour ce qui est du coût des services, cette question fera l'objet de pourparlers entre les gouvernements concernés.

PRINCIPAUX FACTEURS

Les deux principaux facteurs qui ont motivé ce transfert de responsabilité furent la tragédie de la thalidomide, survenue en 1962, et la réduction du nombre d'anciens combattants qui réclament des services prothétiques.

Quand des bébés vinrent au monde sans bras ou sans jambe il a trois ans, après que des femmes eurent pris des cachets de thalidomide durant leur grossesse, le gouvernement fédéral a organisé un programme d'urgence en collaboration avec les provinces.

Des ingénieurs, des prothétises et des instructeurs ont été recrutés et en l'espace de quelques mois, trois unités ont été mises sur pied à Montréal, à Toronto et à Winnipeg.

On ne possède pas de statistiques précises sur le nombre de Canadiens qui chaque année perdent un ou plusieurs membres quoiqu'on évalue le nombre entre 2,000 et 2,500.

Mlle LaMarsh a insisté sur le fait qu'en dépit du transfert de juridiction, les anciens combattants continueront à recevoir la préséance.

Animaux du Québec qualifiés pour le certificat dit "Sceau d'Or"

Quatre vaches Ayrshires dont les propriétaires sont des éleveurs du Québec, se sont récemment qualifiées pour des certificats Sceau d'Or en produisant 100,000 livres de lait ou plus. Les certificats sont donnés en reconnaissance des productions cumulatives méritoires. Les vaches sont toutes sur le contrôle officiel R.O.P. et ont été traitées deux fois par jour.

Nether Brae New Floss, une vache née dans le troupeau de Mme Lucille Davis, Fulford, s'est qualifiée pour un nouveau certificat Sceau d'Or. Elle a produit en douze lactations 130,412 livres de lait, 5,133 livres de gras dans 3,773 jours. A l'âge de 13 ans elle a produit 13,577 livres de lait, 514 livres de gras en 340 jours. Elle est classée très bonne et elle a des filles classées très bonne et excellente.

On a décerné à Roger Beaudry, Granby, Qué., un certificat Sceau d'Or pour Des Prairies Adèle. Elle a complété neuf lactations produisant 119,506 livres de lait, 4,457 livres de gras en 295.8 jours. A l'âge de 9 ans elle a produit 16,503 livres de lait, 613 livres de gras en 341 jours. Son père est Levisien Leader 16-C. Elle est classée très bonne et elle a deux filles très bonne. Une d'elle a produit au-dessus de 86,000 livres de lait, 4.25% dans ses six premières lactations.

Mille Roches Diane, propriété de René Trépanier, Oka, Qué., s'est qualifiée pour un certificat Sceau d'Or. Elle a produit dix lactations produisant 108,101 livres de lait, 4,121 livres de gras en 3,140 jours. A l'âge de 9 ans elle a produit 14,341 livres de lait, 557 livres de gras en 315 jours. Elle est classée excellente et son père est Carnell Jack's Choice.

On a décerné à l'hôpital St-Joseph, Thetford-Mines, Qué., un certificat Sceau d'Or pour une vache née dans leur troupeau, St Martin Domino Baronne. Elle a complété huit lactation produisant 100,291 livres de lait, 4,028 livres de gras, 4.02% en 3,028 jours. Dans sa dernière lactation à onze ans elle a produit 17,475 livres de lait, 687 livres de gras. Elle est classée bonne plus et elle a des filles classées très bonne et bonne plus. Son père est Ayr Mont Domino.

Routes du Québec et voies d'avenir

La participation du ministère de la Voirie et de l'Office des autoroutes du Québec aux fêtes du 150e anniversaire de Drummondville, qui se déroule présentement, sera assurée par la présence d'un vaste exhibit routier dans l'enceinte de l'Institut technologique de la cité, du 21 juin au 11 juillet inclusivement.

Le thème de l'exhibit de cette année étant "Routes du Québec et Voies d'Avenir", le ministère et l'Office se sont employés à illustrer ce thème de façon appropriée, surtout en ce qui a trait aux réalisations routières du Québec.

Le public pourra admirer une variété d'illustrations, de maquettes, de photographies aériennes que l'on met à leur disposition en vue de les renseigner. C'est ainsi que l'on pourra voir les travaux mis de l'avant pour la réalisation de la route transcanadienne, des routes de ceinture des villes de Montréal, Québec et Drummondville; des autoroutes des Laurentides, des Cantons de l'Est et celle de la Rive Nord.

Les deux organismes routiers mettront à la disposition du public plusieurs dépliants pour distribution gratuite. L'exhibit routier, en montre à l'Institut de technologie de Drummondville, couvrira une superficie de plus de 7,000 pieds carrés.

Concours national de version grecque

Un étudiant de Gaspé a remporté le 1er prix

M. Richard Lafontaine, étudiant de Rhétorique au Séminaire de Gaspé, s'est mérité le premier prix au Concours national de version grecque organisé par la Société Canadienne des Etudes classiques. Le gagnant, âgé de 19 ans, est le fils de M. Jean Lafontaine de Grande-Rivière, comté de Gaspé.

M. Richard Lafontaine s'est mérité la Médaille du Lieutenant Gouverneur et un chèque au montant de $50., qui lui ont été remis par Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment au Séminaire de Gaspé. Les participants au concours, section Rhétorique, devaient traduire un texte de Plutarque, extrait des "Vies Parallèles".

● Mgr Jean-Marie Fortier remet la médaille du lieutenant-gouverneur au récipiendaire, Richard Lafontaine.

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
INSECTICIDE RAID
POUR LA MAISON ET LE JARDIN
AEROSOL ! BTE 11 oz $1.69
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF STEINBERG
A MOUSSE CONTROLEE !
Boite 1 lb 9 oz ..... .49
Boite 4 lbs 11 oz $1.39
Boite 9 lbs 6 oz. .. $2.49
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
AC'CENT
Le troisième condiment !
GROSSE BTE 4 oz 99¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NECTAR LINCOLN
Panneaux ou pommes et pruneaux !
BOUTEILLE 28 oz 39¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BREUVAGE à L'ORANGE
CORONATION
Grosse cruche 64 oz 65¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGES A GATEAU
ASSORTIS, DE LUXE
Marque Duncan Hines !
2 Paquets pour seul. 98¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MAYONNAISE
MARQUE HELLMAN
POT 16 oz POUR SEUL. 51¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Mélange pour breuvage au chocolat
QUICK DE NESTLE
INSTANTANE BTE 2 LB $1.19
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CAFE TORREFIE
CHASE & SANDBORN FRAIS SAC 1 IB 97¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CORNICHONS KENT
Grosseur moyenne, de Coronation
SAVOUREUX ! POT 16 oz 79¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Confitures aux framboises
ou aux bleuets E.D. Smith
Délicieuses ! Pot 9 oz 39¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SOUPE aux CHAMPIGNONS
Aux asperges ou au maïs, de Clark
2 BOITES 10 oz 37¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SIROP AU CHOCOLAT
MARQUE HERSHEY
2 BOITES 16 oz 66¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES QUEEN
NON-FARCIES, DE CORONATION
GROS POT 15 oz 55¢ DELICIEUSES, APPETISSANTES
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE SPARE RIB
MARQUE V-H
FORTE, MEDIUM, DOUCE OU SUCREE ET SURE
GROS POT 12 oz 59¢
Nul après le mardi 22 juin '65 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CEREALES POST
Alpha-Bits, Crispy Numbers ou Critters !
PAQUET 15 oz 57¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RIZ FRIT
Instantané, Dainty
PAQUET 12 oz 39¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER DE TOILETTE
FACELLE, 1 EPAISSEUR
4 Rouleaux en 2 pqts 58¢ blanc ou rose !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS
GOLDEN GLOW DE MARVEN !
PAQUET 16 oz 49¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES
Blanches, de Steinberg
2 PAQUETS DE 60 35¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ROULEAUX DE PAPIER
Pour la cuisine, Facelle Royale
2 Rouleaux par paquet 53¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
JUS POUR BEBES
MARQUE GERBER
Oranges - Ananas, Pommes - Oranges
3 POTS 4¾ oz 34¢ POMMES OU ORANGES !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER D'ALUMINIUM
MARQUE ALCAN !
ROULEAU 12" x 25' .. .37¢
ROULEAU 18" x 25' .. .67¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Serviettes féminines !
KOTEX
Régulières ou super !
24 PAR PAQUET 95¢
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BIFTECK HACHE
TRES MAIGRE
JUTEUX ! LA LB 79¢
Nul après le samedi 19 juin '65 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIERS-MOUCHOIRS
KLEENEX DOUX
2 Pqts de 400 65¢ blanc, rose ou Aqua !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATE DE POULET
DE STEINBERG
Format familial ! CHACUN 75¢
Nul après le samedi 19 juin '65 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FISH FRIES
DE BLUE WATER
CONGELE ! PQT 8 oz 51¢
Nul après le samedi 19 juin '65 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
1 DOUZ (OU PLUS)
RHUBARBE
TOUTE VARIETE
Catégorie Canada No 1
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EAU DE JAVEL JAVEX
REND LE BLANC PLUS BLANC !
GROSSE BOUT. 64 oz 51¢ LIQUIDE CONCENTREE !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
3 LB (OU PLUS)
POMMES
TOUTE VARIETE
Qualité de fantaisie !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CONT. 1 CHOP. (ou plus)
BLEUETS
TOUTE VARIETE
Catégorie Canada No 1 !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MAIS EN CREME
YORK FARMS
6 BOITES 15 oz $1.00 QUALITE DE FANTAISIE !
Nul après le mardi 22 juin 1965 aux supermarchés STEINBERG

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché Steinberg.

LA MAJORITÉ DES SIX COSMONAUTES RUSSES ONT ATTERRI SÉPARÉMENT DE LEUR VAISSEAU SPATIAL

OTTAWA (PC) — La majorité des six cosmonautes soviétiques qui ont été placés en orbite autour de la Terre à bord d'une capsule Vostok ont atterri séparément de leur vaisseau spatial.

L'agence de presse Novosti de l'URSS vient de divulguer des renseignements au sujet des capsules spatiales et des exploits réalisés.

En plus des six capsules Vostok transportant un seul voyageur spatial, les Russes ont également lancé dans le cosmos le 12 octobre un vaisseau spatial nommé Voskod comportant un équipage de trois membres, soit un ingénieur, un savant et un médecin. Le dernier exploit spatial de l'URSS remonte au 18 mars lorsque l'un des deux cosmonautes à bord du Voskhod II a marché dans l'espace.

L'agence Novosti précise que "généralement, les cosmonautes qui ont piloté les Vostok ont atterri séparément de leur capsule".

Dans ces cas-là, le couvercle de l'écoutille s'ouvrait automatiquement à l'altitude de 21,000 pieds et deux secondes plus tard, le cosmonaute était éjecté avec son siège et faisait le reste du trajet à l'extrémité d'un parachute.

RATIONS PARACHUTEES

A l'altitude de 12,000 pieds, le fauteuil se détachait et tombait au sol en chute libre tandis que l'homme de l'espace, revêtu de son costume hermétiquement scellé, descendait à une vitesse moyenne de 19 pieds à la seconde. Des rations d'urgence ainsi qu'un canot pneumatique, qui se gonflait automatiquement en touchant l'eau, étaient lancés de la capsule en même temps que le cosmonaute. Quant à la capsule elle-même, elle revenait au sol grâce à son propre système de parachute.

Si le cosmonaute choisissait de revenir sur terre tout en demeurant dans sa capsule spatiale, l'écoutille ne s'ouvrait que par l'intérieur après que la capsule se fut immobilisée au sol.

L'agence de presse soviétique a également divulgué que le Vostok est en réalité composé de deux parties, soit la capsule elle-même, à l'intérieur de laquelle l'astronaute s'installe; la seconde partie renferme les moteurs, l'oxygène, les réservoirs de carburant et les instruments de communications. La capsule est logée dans le cône de la fusée. Tout sauf la capsule est réduit à néant au moment de réentrer dans l'atmosphère.

LA CAPSULE

La capsule est une sphère de 7 1-2 pieds de diamètre qui pèse deux tonnes et quart.

L'un des instruments sur le tableau de bord est un globe terrestre automatique qui permet au pilote spatial de déterminer en tout temps à quel point il se trouve au-dessus de la Terre. Ce globe lui permet également de déterminer à quel moment appliquer les rétro-fusées pour sortir le vaisseau spatial de son orbite et pour atterrir à un endroit déterminé au préalable si le cosmonaute décide de demeurer à bord de la capsule.

CHAUFFAGE CONTROLE

La capsule transporte des provisions pour 10 jours. La température peut être ajustée à n'importe quel degré variant entre 53 et 77 Fahrenheit. Même au moment de la réentrer dans l'atmosphère, le système de chauffage empêche la température de la cabine de dépasser la limite fixée.

Novosti a également précisé que la structure métallique de la capsule protège la cosmonaute contre la radiation et que, advenant que cette dernière atteigne un point dangereux, l'astronaute dispose de produits chimiques qui augmentent la protection.

Avec des caméras de télévision braqués sur lui et sur son vaisseau spatial, le cosmonaute vit comme un véritable poisson dans un bol d'eau chaque fois que sa capsule survole l'URSS.

De puissantes fusées à plusieurs étages ont été utilisées pour placer les Vostoks en orbite. Les engins mettaient 89 minutes à faire une révolution de la Terre. L'agence soviétique ajoutait que les six Vostoks ont été mis en orbite avec une très grande précision et que leur véritable orbite était très près des calculs faits par les ingénieurs qui avaient préparé les plans de vol. Les capsules pouvaient demeurer dans le cosmos pendant une période d'au moins 10 jours et, même si les rétro-fusées venaient à ne pas fonctionner, les vaisseaux de l'espace auraient franchi les couches plus denses de l'atmosphère, puis avec l'aide de système d'atterrissage, ils auraient été en mesure de revenir sur la Terre.

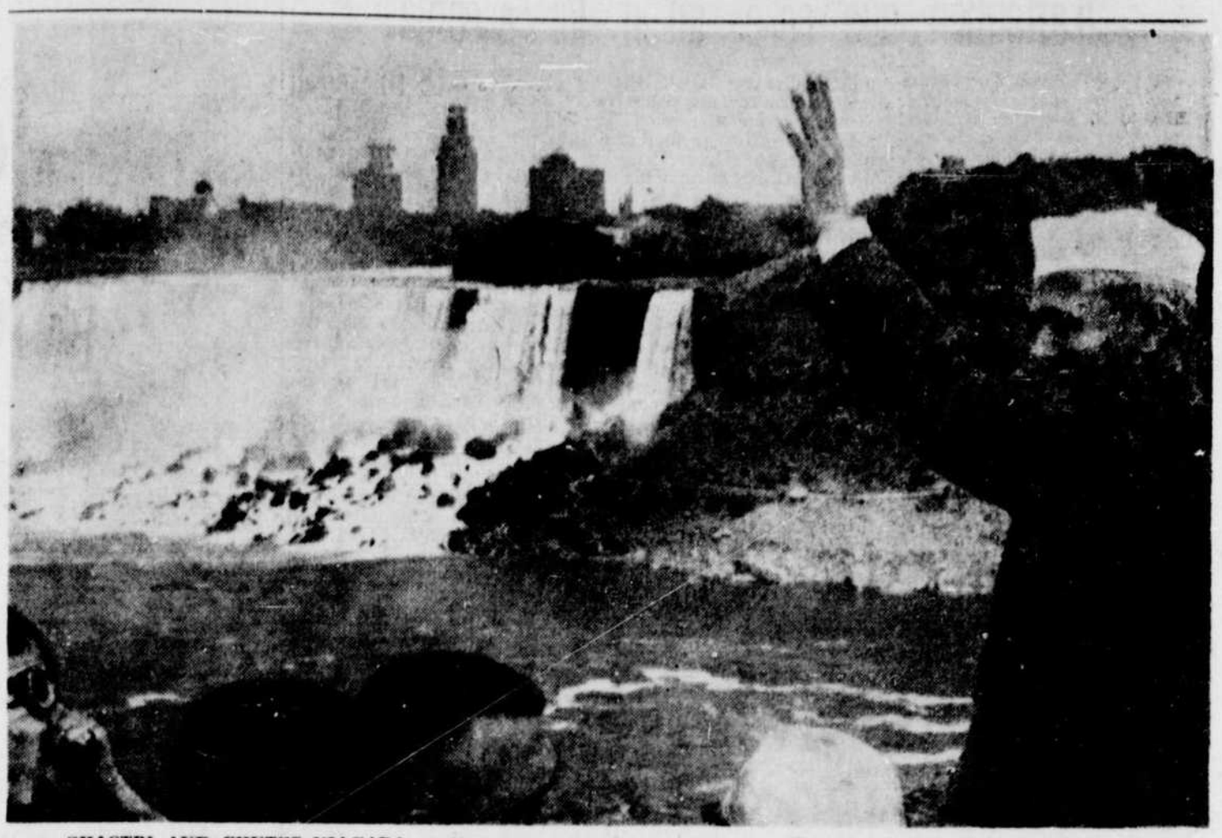

● SHASTRI AUX CHUTES NIAGARA — Nous apercevons sur la photo le premier ministre indien Lal Bahadur Shastri qui salue les touristes devant les chutes dites américaines. Cette vue des chutes et de la frontière américaine rappelle que le ministre indien vient de refuser de se rendre aux E.U. en septembre à l'invitation du président Johnson prétextant qu'il sera alors en temps de session. (Téléphoto UPI)

Un avion russe a franchi Moscou-Paris sans escale

D'après Reuter et A.F.P.

PARIS (P.C.) — Le plus gros avion au monde, capable selon le Russe qui l'a inventé, de transporter 720 passagers, s'est posé à Paris après un vol sans escale de Moscou, une distance de 1,875 milles qu'il a franchie en cinq heures et cinq minutes.

Le gigantesque oiseau métallique de 250 tonnes est baptisé Antanov-22, d'après le nom de son inventeur, Oleg Antonov. L'appareil qui est arrivé à Paris pour l'exposition de l'aéronautique et de l'espace est destiné au transport des marchandises. Un modèle adapté pour le transport des voyageurs est actuellement en construction.

Les Soviétiques avaient gardé secrète l'existence de cet avion géant. Hier encore, M. Antonov avait nié l'existence de cet appareil. "Qui voudrait construire un tel appareil" avait-il répondu aux journalistes qui lui avait demandé s'il était vrai que l'Union soviétique allait présenter un avion géant à l'exposition de Paris.

Aujourd'hui, après l'arrivée de l'Antonov-22, M. Antonov s'est montré un peu plus loquace. Il a expliqué que l'Antonov-22 pouvait transporter 80 tonnes de marchandises. Le plus gros avion de transport au monde précédemment était l'appareil américain Lockheed C-141 Starlifter qui peut transporter environ 34 tonnes de marchandises.

Avec son équipage de cinq à six hommes, l'Antonov-22 a un rayon d'action de 3,125 milles et une vitesse de croisière de 420 milles et une vitesse maximum de 460 milles à une altitude de 37,700 pieds.

DIMENSIONS

Le célèbre constructeur soviétique a souligné que l'avion arrivé ce matin au Bourget était le premier exemplaire de la série. "L'Antee" est équipé de quatre turbopropulseurs de 15,000 CV chacun. Sa longueur totale est de 120 pieds et son envergure de 211 pieds. L'Antee a besoin de plus de 4,000 pieds pour décoller et seulement 2,500 pieds pour atterrir.

En ce qui concerne le fret, M. Antonov a déclaré qu'on pouvait installer dans l'avion, par l'immense soute arrière, des charges de 100 pieds de long, 15 pieds de haut et de 15 pieds de large.

L'Antee est surtout destiné au transport du fret pour la Sibérie et l'Asie centrale, a souligné au correspondant de l'AFP M. Antonov. Il a fait remarquer que dans ces régions de l'URSS il y avait encore de nombreux endroits qui manquaient de bonnes voies de communication et que le transport par avion géant du matériel destiné aux industries, à l'agriculture ou aux mines, était la meilleure solution. C'est bien pour cela que nous avons réalisé cet avion géant", a ajouté M. Antonov.

L'Antee pèse 200 tonnes au décollage. Son constructeur Oleg Antonov a affirmé que le prix du transport du fret par cet avion sera inférieur de 40 pour cent par tonne kilomètre par rapport aux meilleurs des avions actuellement connus pour le transport des marchandises.

Le 24 juin sera célébré avec éclat à Montréal

Comme toutes les nations, les Canadiens français ont leur propre fête nationale, qu'ils célèbrent avec éclat où qu'ils vivent. Si le 24 juin est marqué partout au Québec de diverses manifestations populaires, c'est à Montréal qu'il suscite les festivités les plus élaborées, les plus pittoresques. N'est-il pas maintenant convenu de dire : "A Montréal, le 24 juin, c'est toute une semaine".

Première ville canadienne par la population et l'activité économique — métropole du Canada, comme nous aimons répéter — Montréal est aussi la métropole des Canadiens français, notre capitale aussi bien économique, que culturelle et démographique, le coeur et le cerveau de notre nation. Noblesse oblige: nous avons donc l'obligation de démontrer à la face du monde entier, avec vigueur et fierté, par l'ampleur de nos célébration du 24 juin, le dynamisme et l'audace qui animent la nation canadienne-française.

Aussi, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, démontrant elle-même sa vitalité et son dynamisme, a-t-elle, par sa Commission des Fêtes du Canada français, préparé de grandioses manifestations publiques qui s'échelonneront du 18 au 25 juin, dont le thème, Montréal, ville dynamique, provoque déjà l'enthousiasme général.

Encouragés par l'appui reçu lors des fêtes de 1964, les organisateurs de la semaine de la fête nationale 1965 sont déjà assurés de la participation massive et active de toute la population.

J'invite les Montréalais et même tous les Québecois à entrer dès maintenant dans l'esprit de fierté et de joie qui doit animer tout Canadien français à l'occasion du 24 juin. Arborons partout le drapeau fleurdelisé. Pavoisons nos rues et nos maisons aux couleurs bleu et blanc des Fêtes du Canada français. Portons fièrement la boutonnière au symbole rayonnant de la fleur de lis.

Montréal connaîtra ainsi une huitaine de ferveur nationale et de gaieté populaire et présentera aux visiteurs étrangers son vrai visage de deuxième ville française du monde.

Comme premier geste inaugurant officiellement les festivités nationales 1965, il m'est agréable de présenter à S. H. le maire de Montréal l'oriflamme du symbole de la Commission des Fêtes du Canada français dont les couleurs s'harmonisent à celles de notre drapeau national.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l'Education
Direction générale de l'équipement

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'OUTILLAGE — Concours 65—1001

Traitement : $12,000 à $14,000 (selon la compétence)

FONCTIONS : Le titulaire de cette fonction a la responsabilité d'approuver et de contrôler l'emploi et l'usage de l'ameublement et de l'outillage scolaire dans les réseaux relevant de la compétence du ministère. Il devra instituer des normes relatives à cet équipement et à cet outillage pour les classes régulières et spéciales, ce qui comprend les ateliers scolaires comme tous les autres services auxiliaires ou para-scolaires lorsque les besoins de l'enseignement l'exigent.

DIRECTEUR DU SERVICE DES COUTS
Concours 65—1002

Traitement : $12,000 à $14,000 (selon la compétence)

FONCTIONS : Le titulaire de cette fonction est responsable de l'analyse des soumissions et des estimés budgétaires qui lui sont soumis pour tout projet de construction ou de réparation d'écoles déjà autorisé. En plus d'établir le contrôle des coûts pour toute la durée des travaux, il a la responsabilité de surveiller les travaux de construction ou de réparation d'écoles jusqu'à ce qu'ils soient acceptés par le directeur général de l'équipement.

QUALIFICATIONS MINIMA REQUISES : Diplôme universitaire en génie et au moins sept années d'expérience, soit dans l'enseignement, la recherche, l'administration ou autres tâches connexes. Bonne connaissance des structures du ministère de l'Education. Habileté à concevoir rapidement des solutions nouvelles en rapport avec les problèmes que soulèvent ses fonctions. Aptitudes à diriger un personnel professionnel spécialisé dont il aura la charge. Connaissance parlée et écrite de la langue seconde. Qualités personnelles appropriées.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50 est rue St-Joseph est, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 25 juin 1965. Mentionner le numéro de concours.

naturellement une saveur toujours fraîche...

toujours frais et toujours rafraîchissant

LE LAIT Laval

22¢ LA PINTE

QV. 2% m.g.

VOTRE LAITIER LAVAL N'ATTEND QU'UN MOT POUR VOUS SERVIR

NATURELLEMENT NOTRE TELEPHONE 529-9021 EST A VOTRE SERVICE 24 H. PAR JOUR

Une autre usine de papier-journal sera établie à Lebel-sur-Quévillon

Par Michael BLAIR

LEBEL - SUR - QUEVILLON, Qué. (P.C.) — Un terrain recouvert de gravier ainsi qu'un réseau de sentiers sur une superficie de 122 acres qui a été défrichée indiquent l'emplacement de ce qui sera bientôt la plus grande usine de papier-journal de l'Est du Canada.

Pour préparer les fondations de la future usine, il a fallu lutter pendant six mois contre les éléments en cet endroit solitaire d'Abitibi-Est où des vents de 50 milles à l'heure provenant de la baie d'Hudson font descendre le mercure à 50 degrés sous zéro en hiver durant des vagues de froid d'une durée d'une semaine.

Handicapés par des machines paralysées par le froid intense et aux prises avec l'inconfort suscité par le froid, 200 hommes ont travaillé six jours par semaine pour extraire 400,000 tonnes de glaise gelée. Cette terre argileuse a été remplacée par 700,000 tonnes de gravier pour les fondations de la nouvelle usine de pâtes d'une production de 850 tonnes par jour construite par Domtar Ltd.

"Nous avons travaillé par équipes 24 heures par jour la plupart du temps pour empêcher les machines de geler", d'expliquer l'ingénieur en chef du chantier, M. Jacques Limoges, de la Société d'Entreprises Générales d'Amos Ltée. Cette firme a obtenu un contrat de $1,000,000 pour préparer les fondations.

"Néanmoins, il s'agissait d'un de ces projets hardus. Le travail ne pouvait être accompli en été parce que l'équipement lourd se serait enlisé dans la glaise.

Camp de roulottes

M. Limoges, dont la compagnie s'est mise à l'oeuvre en novembre, a quitté les lieux au début d'avril pour laisser la place aux ingénieurs de la firme Foundation Co. of Canada Ltd., à qui un contrat de $7,000,000 a été adjugé pour l'exécution du programme de construction. Au cours de cette phase, on construira les murs de l'usine de sorte que l'équipement pourra être installé l'hiver prochain.

Les effectifs ouvriers sur les chantiers atteindront 1,200 hommes lorsque les travaux seront lancés en grande. La majorité des hommes logeront dans des roulottes. Ces dernières, de même que le coût de la subsistance des employés, auront coûté à la compagnie Domtar près de $3,500,000 lorsque l'installation sera terminée en 1967.

L'usine de $62,500,000 utilisera 500,000 cordes de bois par année provenant d'une superficie de 2,000 milles carrés pour laquelle la compagnie détient actuellement des concessions forestières ainsi qu'une autre région de 7,000 milles carrés pour laquelle la compagnie espère obtenir des droits de coupe.

Les forêts qui comptent surtout des épinettes, s'étendent à perte de vue jusqu'en bordure de la tuundra, soit sur une distance de près de 100 milles au nord.

Un vaste réseau de sentiers permettra à des camions de transporter les arbres jusqu'à une première usine où ils seront écorcés avant d'être jetés dans ce qui sera le plus énorme digesteur perpétuel dans l'Est canadien. Le produit de la forêt ainsi transformé en pâte sera ensuite chargé sur des wagons du Canadien National pour être dirigé vers l'usine de papier-journal de Quévillon.

L'embranchement de deux milles de la ligne de chemin de fer du CN, qui a également été aménagé durant l'hiver, servira également à transporter des bûcherons et éventuellement à acheminer quotidiennement des convois de 30 wagons à des usines de papier-journal de Domtar pour être exportés vers les Etats-Unis et d'autres marchés européens.

Exportation

Un porte-parole de la société Domtar estime qu'environ 50 p.c. de la production de l'usine du lac Quévillon est destinée au marché d'exportation quoiqu'il n'y a pas encore eu de contrat définitif de signer. La production de l'usine, au prix moyen de $150 la tonne de papier-journal, aura une valeur de $119,000 par jour.

Ville moderne

L'usine est située à moins de deux milles du lac Quévillon où seront puisés 50,000,000 de gallons d'eau par jour pour alimenter l'usine assoiffée. La compagnie Domtar se propose d'ériger sur une péninsule, en bordure du lac, une ville qui comptera éventuellement 500 familles, une école pour 800 écoliers.

La compagnie prévoit que 200 maisons seront prêtes dès juin 1966 pour y recevoir les locataires et 300 autres seront terminées pour le mois de septembre de la même année. L'usine fournira du travail à environ 300 hommes tandis que 1,200 bûcherons seront employés en forêt.

Choix de l'emplacement

"L'installation de cette usine sera un grand bienfait pour cette région de l'Abitibi qui ne compte à l'heure actuelle aucune industrie importante", a dit un porte-parole de Domtar. "Notre décision de s'installer ici a été motivée par le programme de rabattement fiscal adopté par le gouvernement fédéral à l'intention des régions économiquement faibles ainsi que par l'abondance d'épinettes de première qualité dans la région du lac Quévillon".

L'emplacement, approuvé en octobre dernier, a été choisi après une étude de 18 mois au cours de laquelle Blind River a également été pris en considération.

● MECANIQUE EN JUPON — Ces deux demoiselles du Springdale, en Arkansas, ont terminé leurs études de la saison et ont décidé de passer utilement la période estivale en se faisant mécaniciens. La clientèle masculine n'a pas porté plainte.

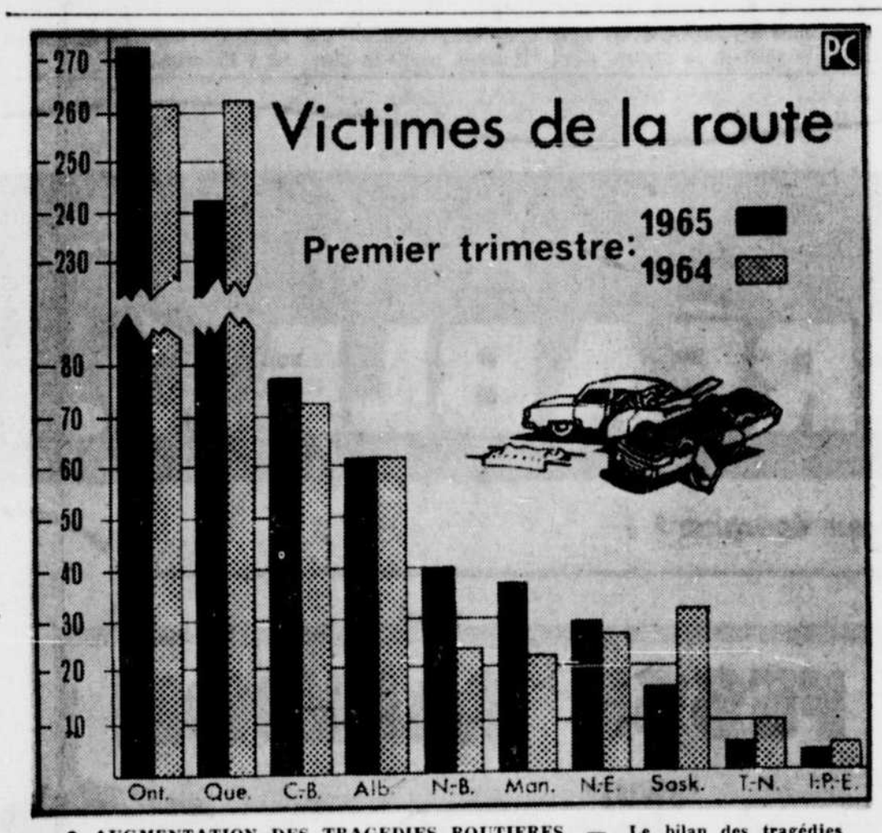

● AUGMENTATION DES TRAGEDIES ROUTIERES — Le bilan des tragédies routières continue à augmenter au Canada alors que pour le premier trimestre de l'année 1965, le nombre des victimes de la route s'établissait à 782, soit neuf de plus que pour la période équivalente en 1964. Parmi les quatre provinces qui accusent une régression pour ce premier trimestre, figure le Québec avec 242 tragédies routières, soit 20 de moins qu'en 1964. Les trois autres provinces qui ont rapporté une baisse sont Terre-Neuve, l'Ile du Prince-Edouard et la Saskatchewan.
(Graphique PC)

Stage pour moniteurs d'adolescents et monitrices de loisirs à Québec

Former des moniteurs pour adolescents et adolescentes, voilà qui est une suite logique de la formation de moniteurs pour enfants, et une nécessité pour aider l'adolescents à surmonter la crise qu'il connait à cet âge, de même que pour permettre à la société de s'occuper d'une classe d'âge qui est en révolte contre elle. Une pédagogie à partir du loisir permet de donner un caractère positif aux énergies que leur révolte libère et de les utiliser en fonction d'un développement de leurs aptitudes au loisir en vue d'un épanouissement de leur personnalité et d'une meilleure intégration à la réalité socio-culturelle.

Cette réadaptation à partir du loisir s'avère tout indiquée puisque c'est une période de la vie où le besoin du groupe et d'une libre expression de soi est très fortement ressentie. Or les formes d'activités de loisirs qui sont étudiés lors de ces stages impliquent justement une attention spéciale aux deux dimensions de ce besoin de l'adolescent. On étudie en effet la dynamique des groupes d'adolescents, de même que des techniques de travail en groupe. Cela permet aux moniteurs de mieux connaitre la structure et les forces dynamiques des groupes qui leur sont confiés et aux adolescents, de satisfaire leur besoin d'appartenance à un groupe tout en leur fournissant la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes. En outre, des cours sont prévus dans le domaine des techniques artistiques par exemple, ce qui permet aux moniteurs de mieux diriger leurs élèves dans les activités de création et de libre expression de soi. Enfin, on retrouve au programme une série de cours sur les techniques audio-visuelles soit la radio, la télévision, les disques et le cinéma, ce qui met l'adolescent en mesure de critiquer les loisirs de masse et de développer son aptitude aux loisirs constructifs de lui-même, et corrélativement, de son milieu. En somme, cette formation de moniteurs s'avère une nécessité pour permettre à ceux qui leur sont confiés de se restructurer et de se créer en fonction d'une adaptation et d'une intégration dynamique à leur société.

Ces cours seront donnés à Québec, à l'Académie de Québec du 24 juin au 1er juillet et seront sous la direction de M. Roland Plamondon, directeur et secrétaire exécutif au Service de réadaptation sociale Inc., de M. Michel Trottier, psychologue, professeur à l'Ecole du Service social de l'Université Laval, de Mlle Christiane Dussault, t.s.p., secrétaire de l'Ecole du Service social de l'Université Laval, et de Soeur St-Mathias, s.a., directrice de la Maison de Granby.

Année après année
LE FAVORI DE PLUS DE PERES
BERNZ-O-MATIC®
TROUSSE DE TORCHE
PROPANE
TX 25
6 MORCEAUX
SEULEMENT
12.95

101 USAGES PAR TOUTE LA MAISON
● SOUDURE ● DECAPAGE DE PEINTURE ● POSAGE DE TUILES ET NOMBREUX AUTRES TRAVAUX DE REPARATIONS QU'ON PEUT FAIRE SOI-MEME.
L'ATTRAYANT COFFRE RIGIDE COMPREND : ● UN CYLINDRE PROPANE ● UN BRULEUR UTILITAIRE ● UNE TETE DE CHALUMEAU ● UN BEC A SOUDURE ● UN DIFFUSEUR DE FLAMME ● UN ALLUMOIR A ETINCELLE.
LE CADEAU PARFAIT POUR LA FETE DES PERES !
Disponible à vos comptoirs locaux de quincaillerie.
BERNZ-O-MATIC
Toronto 10, Canada H3-65

"C'est si bon...à cause DE LA VIANDE"

C'est un plaisir de voir papa donner le verdict final sur les repas que vous servez, et son air satisfait d'approbation est surtout à cause de la viande. Les viandes de qualité du Dominion ne peuvent manquer de plaire, parce que les acheteurs experts du Dominion choisissent seulement le meilleur boeuf de marques rouge ou bleue, inspecté par le gouvernement. En fait, ils sont si particuliers que seulement un quartier de boeuf sur dix est assez bon pour Dominion et assez bon pour vous. Voilà pourquoi la viande Dominion est garantie pour sa tendreté et sa saveur naturelle. Faites la connaissance du gérant au comptoir des viandes du Dominion aujourd'hui même.

Avec l'été qui s'en vient, c'est agréable de déguster des viandes de qualité et des fruits et légumes croustillants et frais du magasin amical Dominion. Servez votre famille des meilleurs repas, à l'aide du Dominion et diminuez en même temps le coût des vivres.

C'EST LA FÊTE DES PÈRES, DIMANCHE!

EPICERIE EN SPECIAL !

SHORTENING "Domestic", 3c de rabais — 2 Pqts 1 lb 69¢
SAINDOUX Spécial "Maple Leaf" — 2 Pqts. 1 lb 49¢
NOURRITURE pour chiens. 'Chum'. Assortie — 10 Btes 15 oz 1.00
DETERGENT "MIR" liquide — 2 Btes 24 oz 79¢
THE EN SACS Spécial! "Salada" Orange Pekoe — Pqt. de 60 83¢

OEUFS BRAESIDE
CATEGORIE A LARGE
FRAIS DU JOUR SPECIAL — DOUZ. 39¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS !

CERISES "BING"
De la Californie
Rouges - Fraiches - Sucrées - Juteuses Délicieuses
LB 39¢

MELONS 'Honey Dew' — ch. 39¢
Du Texas — Sucrés

HARICOTS VERTS — lb 23¢
Frais de la Caroline — Jeunes — Tendres

ORANGES "Outspan" — douz. 49¢
De l'Afrique du Sud — "Navels" sucrées

ROTI DE PALETTE
Meilleur Boeuf au Canada. De marque rouge ou bleue. Inspecté par le Gouvernement — Juteux
lb. 35¢

POULETS BARBECUE — chacun 1.19
Chauds ou froids. Spécial de la Fête des Pères !

PAIN DE POULET — 4 pqts 6 oz 1.00
Piment et marinades ou pain d'olives

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

BACON — pqt. 1 lb 69¢
SANS COUENNE
Marque "Devon". Traité au sucre

"WIENERS" — pqt. 1 lb 49¢
"Maple Leaf"
Juteuses et savoureuses

PAPIER DE TOILETTE — 2 pqts 2 roul. 49¢
"White Swan". Couleurs assorties !

POIS GROSSEUR ASSORT. — 3 btes 15 oz 55¢
Surchoix "York" — Spécial !

POUELT ENTIER EN CONSERVE
"A la Canadienne"
BOITE 3 LB
SPECIAL
88¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat DENTIFRICE "Colgate" Tube toute grosseur — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Essence - briquet "Ronsonol" Boîte 8 oz 49¢ — Dans Grands Marchés — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Maïs en crème De Choix - "York" 2 boites 20 oz 43¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Essuie-mains "Scott" - Blancs 2 rouleaux 49¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CHAISES LONGUES 9.66 — Dans Grands Marchés — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CHAISES PARTERRE 4.95 — Dans Grands Marchés — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SERVIETTES Sanitaires 'Confidets' 2 paquets de 12 99¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Smoked Meat "Maple Leaf" 2 paquets 2 oz — Se termine sam 19 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat EPINARDS Frais Sac 10 oz 1 ou plus — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat POMMES "McIntosh" Surchoix Paquet 3 lb — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Papier ciré "Cut Rite" Rouleau 100' 31¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Fixatif à cheveux "Halo" - Nouveau Bouteille 99¢ — Dans Grands Marchés — Se termine mar 22 juin au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Roulés Cottage "C.O.V." - "Midget" Maple Leaf — Se termine sam 19 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ARACHIDES Mondées - 'Nutsweet' Paquet 16 oz 51¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat BOLOGNA "Maple Leaf" 24 oz — Se termine sam 19 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Papier aluminium 'Alcan', 12c de rabais Rouleau 12" x 75' 83¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Soupes Clark Champignons ou boeuf et légumes 2 boites 10 oz 31¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CEREALES "Shreddies" Nabisco 2 paquets 12 oz 63¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Roulé au Salami "Hygrade" 12 oz — Se termine sam 19 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SERVIETTES "White Swan" 2 paquets de 60 39¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat MARGARINE "Vite Color" "Blue Bonnet" 2 paquets 1 lb 73¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat BREUVAGE Orange "Sealtest" Cruche 64 oz 45¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Huile végétale Monarch, 7c de rabais Bouteille 32 oz 73¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Jambon Picnic "Maple Leaf" Boîte 1½ lb 1.49 — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Biscuits "SNACKERS" "McCormick" Paquet 8 oz 29¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CELERI Pascal - Grosseur 24 1 ou plus — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat TOMATES No 1 - Importées Paquet 2 lb 1 ou plus — Se termine mar 22 juin au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat MARINADES Sucrées - 'Coronation' Pot 24 oz 45¢ — Se termine mar 22 juin au DOMINION

Nous réservons le Droit de limiter les Quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 19 juin au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED
TOUT EST GARANTI! DOMINION

Dévoilement et bénédiction de la statue de Mgr François de Montmorency Laval

Malgré la séparation des pouvoirs temporels et spirituels il existe une grande collaboration entre l'Eglise et l'Etat depuis l'époque de Mgr de Laval (J. Lesage)

Mgr de Laval est reconnu comme le père de la vie religieuse de notre pays (M. Saint-Pierre)

Par Roger Bruneau

Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, politiques et civils de la province, ont assisté hier après-midi, au dévoilement et à la bénédiction de la statue de Mgr François de Montmorency Laval, devant le parlement de Québec.

La statue, attribuable au ciseau de l'artiste Emile Brunet, ira dès aujourd'hui, occuper une place qui lui est réservée dans la façade du parlement depuis 1885.

Dans un bref discours hier, le premier ministre Jean Lesage a souligné que malgré la séparation des pouvoirs temporels et spirituels, il existe une grande collaboration entre l'Eglise et l'Etat depuis l'époque de Mgr Laval.

A l'occasion de la cérémonie d'hier, on avait érigé un socle de bois, devant la piscine du parlement. La statue, hissée sur ce socle avait été recouverte d'un drapeau du Saint-Siège que le cardinal Roy devait tirer en guise de dévoilement de la statue. De chaque côté et à l'arrière de cette place, étaient hissés des drapeaux du Saint-Siège, de la province de Québec et du Canada.

La niche réservée à la statue, dans la façade du parlement soit à la hauteur de bien indiquer à l'assistance la place qu'occuperait la statue.

A l'intérieur du parlement on avait déployé le tapis rouge des grandes circonstances. De chaque côté un cordon de policiers avec casques de lanciers, formait une garde d'honneur jusqu'à l'entrée du Café du parlement où une réception fut offerte aux invités après la cérémonie extérieure.

L'auteur de l'oeuvre, M. Emile Brunet, un homme de grande taille, charmant, assistait avec une visible satisfaction à la cérémonie. Il surveillera particulièrement la mise en place de la statue dans la façade du parlement aujourd'hui.

M. LESAGE

Le premier ministre Jean Lesage a rappelé que le 19 juin 1963, invité aux cérémonies du tricentenaire du Séminaire de Québec, il avait annoncé l'intention du gouvernement de faire ériger une statue à la mémoire de Mgr de Laval dans la façade du parlement. Il y a plus de 80 ans qu'une niche est réservée pour recevoir une statue de Mgr de Laval, dit le premier ministre ajoutant en souriant : "Et on voudra prétendre que les institutions gouvernementales vont trop vite"!

M. Lesage a rappelé que Mgr Laval faisait partie du Conseil souverain à l'époque et qu'il était bien qu'il en fut ainsi. "Il serait peut-être bien la galerie du Conseil législatif, était décorée d'un drapeau du Saint-Siège et d'un écusson de la province de Québec pour qu'il en soit encore ainsi, quant à nous. Quant à la grande partie, s'il fallait que les députés de la Chambre délibèrent avec vous Eminence et avec les évêques, avant que vous ne commenciez vos actes administratifs et vos actes religieux, il serait bien difficile de déterminer à la population l'heure de la messe", a poursuivi le premier ministre.

Toutes les choses sont comme elles doivent être, dit-il. "On voit qu'il y a une grande séparation des pouvoirs, que l'on considère comme une presque totale séparation en autant que le juridisme est concerné. Mais cela n'en permet pas moins une collaboration franche entre l'Eglise et l'Etat depuis l'époque de Mgr de Laval".

Le premier ministre a présenté Mgr Laval comme un bâtisseur, sur tous les plans : religieux, économiques, sociaux, etc. Il a rendu hommage à l'auteur de la statue, M. Emile Brunet qui a su donner à l'oeuvre un aspect réaliste et conforme à ce que l'histoire nous a enseigné du personnage historique.

Par Roger Bruneau

"Partout au monde où s'enseigne la Foi du Christ François de Montmorency Laval, est incontestablement reconnu comme le père de la vie religieuse en notre pays, voire sur le continent Nord-Américain", a déclaré le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, hier, à la cérémonie marquant le dévoilement de la statue de Mgr de Laval, devant le parlement provincial.

"Il est impossible, dit le ministre, d'évaluer l'immense portée spirituelle des cinquante années d'apostolat et d'organisation de cadres institutionnels stables qui constituent l'oeuvre gigantesque accomplie par Mgr de Laval, mais des signes extérieurs éclatants, qui sont inscrits dans l'histoire, enjalonnent le développement progressif, dans le temps."

"Deux dates extrêmes et une date intermédiaire situent, chronologiquement, la vie de Mgr de Laval, en terre canadienne. C'est en 1659 qu'il vient s'installer à Québec pour y accomplir la mission de Vicaire Apostolique du Canada qui lui avait été confié par Rome, l'année précédente. En 1664 il est nommé Evêque de Québec et il continue de vivre dans cette ville jusqu'à sa mort, survenue en 1708".

Le ministre rappelle que le Vicariat Apostolique primitif et le modeste évêché d'une contrée à peine découverte sont appelés à un extraordinaire développement. Il a cité quelques dates : en 1819, une bulle papale conférait à Mgr Plessis le titre de premier archevêque de Québec et ce même siège archiépiscopal était reconnu comme siège métropolitain du Canada, en 1844, puis comme siège Primatial, en janvier 1956. De plus, ce siège archiépiscopal fut illustré, à cinq reprises, par la pourpre cardinalice confiée à autant de ses titulaires successifs, Leurs Eminences Nos Seigneurs Elzéar-Alexandre Taschereau, Louis-Nazaire Bégin, Raymond-Marie Rouleau, Marie Rodrigue Villeneuve et Maurice Roy.

Le ministre a terminé sa brève allocution en rappelant que le gouvernement avait pris les dispositions pour combler dans un prochain avenir, les niches préparées dans la façade du parlement de Québec en y installant des statues à la mémoire des personnages historiques du Québec.

□ □ □

Nombreux dignitaires religieux présents

Plusieurs représentants de l'Eglise ont assisté hier à la cérémonie qui marquait le dévoilement et la bénédiction de la statue de Mgr François de Montmorency Laval, devant le parlement provincial.

On y reconnaissait particulièrement Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec; Leurs Excellences Nosseigneurs les évêques Lionel Audet et Laurent Noël, auxiliaires de Québec; Son Excellence Mgr N.A. Labrie, directeur national de l'oeuvre de la Propagation de la Foi; Mgr Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval; Mgr Paul Nicole, P.D., V.G.; Mgr Elzéar Fortier, supérieur du Grand Séminaire; M. l'abbé Léonce Grégoire, supérieur du Petit Séminaire : le révérend Père Brossard, vice-provincial des Jésuites à Québec; le révérend père Adrien Pouliot, historien; M. l'abbé Honorius Provost; le révérend Père Emile Gervais; MM. les abbés Wilfrid Vachon et Jean Poulin; plusieurs religieuses ursulines ainsi que d'autres dignitaires de l'Eglise et de divers ordres religieux.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Paul Comtois, le premier ministre Jean Lesage et tous les membres de son Cabinet, M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, et de nombreux députés s'étaient joints aux invités.

La Ville de Québec était représentée par l'échevin Isidore Deschênes.

Notons également la présence de quelques centaines de personnes qui assistaient à la cérémonie devant le parlement

Un imposant déploiement de policiers, de la Sûreté provinciale formait une garde d'honneur dans le vestibule du parlement. C'est à cet endroit que les invités furent accueillis après la cérémonie.

Joignez L'ÉPARGNE À L'AGRÉABLE...

Faites plaisir à papa en lui préparant un repas délicieux, tout en épargnant !

FRAIS ET DESALTERANT
JUS ANANAS
Naturel et non sucré, de fantaisie
Bte 48 oz
35¢
Régulier .45 ch. — Epargnez .10

UNE BOITE GRATUITE, VOYEZ L'ETALAGE
SOUPE KNORR — POULET ET NOUILLES, NOUVELLE — REGULIER .29 — EPARGNEZ .09 — 2 Btes 2 env. 49¢
FÈVES VERTES OU JAUNES — "DEL MONTE" PARISIENNES, ASSAISONNEES — REGULIER 2/.47 — EPARGNEZ .23 — 5 Btes 15 oz 95¢
ANANAS TRANCHÉS — "DEL MONTE" DE FANTAISIE — REGULIER .43 CH. — EPARGNEZ .17 — 2 Btes 20 oz 69¢
OLIVES, OIGNONS, GHERKINS — "GATTUSO", HORS-D'OEUVRE DE LUXE — REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .22 — 3 Bocaux 12 oz 95¢
FÈVES AU LARD — "CLARK", A LA SAUCE AUX TOMATES — REGULIER 2/.49 — EPARGNEZ .15 — 3 Btes 20 oz 59¢

FESSE JAMBON
"SWIFT"
découennée, dégraissée
jarret coupé court, prête à manger
Entière ou moitié
55¢ lb

SAUCISSE FUMÉE — "BILOPAGE" LA MEILLEURE, AU BAS PRIX — REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .16 LB — 43¢ lb
FOIE DE VEAU — FRAIS, DE PREMIERE QUALITE — REGULIER 1.49 LB — EPARGNEZ .50 LB — 99¢ lb
TARTE PIZZA — FRAICHE "SILVANA", REGULIERE AUX CHAMPIGNONS OU AUTRES .59 CH. — 49¢ ch.
LARD SALÉ — "ENTRELARDE", DE CHOIX, AVEC OS — REGULIER .69 LB — EPARGNEZ .20 — 59¢ lb

PATISSERIE DE LUXE
GATEAUX
STUART
VEDETTE, TARTINE, OU CARAMEL
Bte 8 gâteaux
29¢
Régulier .39 ch. — Epargnez .10 ch

ORANGES
"Sunkist" Valence sans pépins
Sucrées et très juteuses
3 DOZS
97¢ GR. 163

LAITUE FRISEE — TRES GROSSE ET CROUSTILLANTE — REGULIER 2/.25 — EPARGNEZ .11 SUR 2 — LE PIED 07¢
RADIS NO 1 — JEUNES ET CROQUANTS, DE BEAUFORT — REGULIER 3/.25 — EPARGNEZ .08 — 3 pqts 17¢
RHUBARBE NO 1 — FRAICHE ET ROUGE, DU QUEBEC — REGULIER 5/.39 — EPARGNEZ .12 — 5 pqts 27¢
ECHALOTES — FRAICHES ET VERTES OU (PETITS OIGNONS) — REGULIER 3/.25 — EPARGNEZ .08 — 3 pqts 17¢

DETERGENT ECONOMIQUE
SURF
TOUT USAGE, FORMAT FAMILIAL
99¢
Régulier 1.77 ch. — Epargnez .78

APPRET A SALADE — "MONARCH" REHAUSSE LES METS, REGULIER .41 CH. — EPARGNEZ .06 CH. — Bocal 16 oz 35¢
CREME LUCKY WHIP — EN POUDRE, INSTANTANE, A FOUETTER — REGULIER .29 CH. — EPARGNEZ .13 — 2 Btes 2 oz 45¢
SPAGHETTI GATTUSO — ECONOMIQUE, FIN, DE CHOIX — REGULIER .43 CH. — EPARGNEZ .10 CH. — Cello 2 lbs 33¢
CONFITURES FRAISES — "VACHON", AVEC PECTINE, ECONOMIQUE — REGULIER 1.15 CH. — EPARGNEZ .16 CH — Bocal 48 oz 99¢
JAMBON CUIT — "BURN'S", DESOSSE, POUR REPAS FROID — REGULIER 1.65 CH. — EPARGNEZ .26 CH. — Bte 1½ lb 1.39
POULET ESTA — DESOSSE, PRET A SERVIR — REGULIER .35 CH. — EAPRGNEZ .11 — 2 Btes 7 oz 59¢
CIRE SUCCES — LIQUIDE "HEAVY DUTY" — REGULIER 1.19 CH. — EPARGNEZ .20 (PLUS .65 DE COUPONS.) — Bte 32 oz 99¢
SERVIETTES "KOTEX" — ABSORBANTES ET SANITAIRES — REGULIER 2/.99 — EPARGNEZ .20 — 2 Btes 12 oz 79¢

CIGARETTES
Marques populaires
Régulier 3.69 — Epargnez .14
Carton 200s
3.55

Ouvert: toute la journée Lundi 21 juin.
Ouvert le soir jusqu'à 9 hres Mercredi le 23 juin

815 Ave Myrand 24 — STE-FOY
55 Ch. St-Louis — SILLERY
2235, 1ère Avenue — QUEBEC

Jato

"où magasiner est vraiment un plaisir"

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Adoption de la Loi des régimes supplémentaires de rentes

Le premier ministre explique le principe de la loi (bill 52)

Par Roger Bruneau

"Le bill 52 vise uniquement les régimes supplémentaires établis pour le paiement de rentes de retraite à des salariés. Il est évidemment à souhaiter que les objectifs visés par le projet de loi à l'étude soient étendus à tous les régimes supplémentaires de rentes sous notre juridiction. Nous comptons donc réaliser cette extension en soumettant à la Chambre un amendement à la Loi des Syndicats professionnels. Seuls, les régimes établis par les syndicats internationaux et dont les caisses sont généralement administrées aux Etats-Unis, ne seront pas touchés parce que nous n'avons pas de juridiction", a déclaré le premier ministre Jean Lesage hier soir, alors qu'il expliquait le principe du bill 52 ou Loi des régimes supplémentaires de rentes.

Relativement aux syndicats internationaux, le premier ministre a expliqué qu'il s'agissait d'un genre très spécial de pension qui existent surtout dans les unions internationales au niveau des dirigeants des unions.

Bien sûr, dit le premier ministre on pourra objecter le gouvernement n'a qu'à prendre les mesures pour obliger les unions internationales à avoir des fonds au Canada, mais il explique qu'une telle décision pourrait provoquer de la part de ces syndicats, une grève générale dans toute la province, grève qui pourrait se poursuivre tant que le gouvernement ne courberait pas l'échine. "Il me semble qu'on a assez des deux grèves des autobus à l'heure actuelle, puis les menaces de grève dans les hôpitaux, sans aller provoquer par-dessus le marché", dit M. Lesage.

S'adressant à M. Johnson, le premier ministre tente de savoir si le chef de l'opposition agirait autrement, s'il voudrait par exemple se frotter à Hoffa et à Banks. "Pourquoi pas ?" répond M. Johnson.

M. Lesage s'en prend alors à M. Johnson disant que s'il survenait une grève générale dans la province, il serait le premier à blâmer le gouvernement "parce que la police provinciale se promènera avec des matraques".

Il dit que le chef de l'opposition cherche à amener la province à un point où on provoquera le désordre dans la province. "Le chef de l'opposition manque du sens le plus élémentaire de la responsabilité", ajoute M. Lesage.

Le chef de l'opposition a riposté : "Moi, je n'aime pas entendre un premier ministre qui dit : "On ne peut pas aller là, parce qu'il y a Hoffa et Banks, on ne peut pas être maîtres chez nous". Je n'aime pas ça entendre le premier ministre, moi, admettre que c'est Hoffa et Banks qui nous empêchent de mener notre affaire".

Adoptée à l'unanimité

Par Roger Bruneau

L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité hier, la deuxième lecture du bill 52 ou Loi des régimes supplémentaires de rentes.

Deux personnes seulement ont pris la parole sur le principe du projet de loi, soit le premier ministre Jean Lesage, qui a expliqué en détail, le fonctionnement du projet de loi, et le député de Montréal St-Jacques, M. Paul Dozois qui a exprimé le point de vue de l'opposition.

Incidemment, l'opposition n'avait pas de sérieuses objections à l'adoption du projet de loi en deuxième lecture, car, comme l'expliquait M. Dozois, le gouvernement a inclus dans le projet de loi, toutes les recommandations qui lui ont été faites par l'opposition l'an dernier.

Cependant, M. Dozois a laissé entendre que l'opposition proposera certains amendements lorsque le projet de loi sera étudié en comité plénier de la Chambre.

M. Dozois

Prenant la parole après un long discours de M. Lesage, le député de Saint-Jacques a d'abord souligné qu'il ne fallait pas se surprendre si l'opposition ne formulait pas de graves objections au principe du projet de loi. Pour expliquer cette attitude il réfère la Chambre au débat tenu l'an dernier concernant le principe de l'établissement d'un régime de rentes au Québec.

A ce moment, dit-il, l'opposition avait fait des suggestions constructives et le député de St-Jacques constate à la lecture du bill 52, que le gouvernement a donné suite à presque toutes les recommandations de l'opposition.

Le député a suggéré par ailleurs, une formule qui faciliterait la transférabilité entre les régimes privés. Selon cette formule, un employé quittant un emploi où il y a un régime supplémentaire se verrait décerner un certificat attestant qu'il a déjà accumulé certains droits. La somme de ces certificats servirait à déterminer le montant de sa retraite à l'âge de 65 ans.

Certaines autres suggestions seront faites par l'opposition plus tard.

Disons que le bill 52, adopté en deuxième lecture, a été référé au comité spécial chargé d'étudier les projets de lois se rapportant aux régimes de rentes.

Mesures sociales et économiques les plus importantes adoptées par notre gouvernement depuis 1960 (J. Lesage)

Par Jean Martel

La loi des régimes supplémentaires de rentes forme, avec le Régime de rentes et la Caisse de dépôt et de placement, l'ensemble de mesures le plus important au point de vue économique et social proposé par le gouvernement depuis 1960. Voilà ce qu'a déclaré, hier, M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, lors de la présentation en deuxième lecture du bill 52 intitulé "Loi des régimes supplémentaires de rentes".

En vertu de ce projet, les régimes de rentes privés deviennent des régimes supplémentaires et apportent un complément au Régime de rentes universel et obligatoire que le gouvernement est en train de mettre sur pied.

Quels sont les objectifs et les principes de ce bill 52?

OBJECTIFS

Le bill 52 vise les objectifs suivants: 1) améliorer les mesures de protection en vue de la retraite des travailleurs; 2) augmenter la mobilité de la main-d'oeuvre; 3) faciliter l'embauchement des travailleurs plus âgés, et 4) protéger les droits acquis des participants aux régimes de retraite privés qui seront modifiés par suite de l'établissement du Régime de rentes du Québec.

Pour atteindre ces objectifs, le bill 52 imposera des normes obligatoires aux Régimes de rentes privés et établira des mesures de surveillance dont se chargera la Régie des rentes du Québec.

M. Lesage a dit que l'institution du Régime de rentes du Québec le 1er janvier 1966 obligera les régimes de retraite privés à prendre une nouvelle orientation de façon à ce qu'ils tendent à compléter le plus possible le Régime de rentes du Québec.

NORMES

Quant aux normes obligatoires qui seront imposées aux régimes supplémentaires, elles ne devront pas avoir pour effet, de dire le premier ministre, d'empêcher l'établissement de nouveaux régimes de retraite privés ou d'imposer un fardeau trop lourd aux entreprises qui ont volontairement établi de tels régimes dans le passé.

PRINCIPES

Les principes du bill 52 ou de la loi des régimes supplémentaires de rentes sont les suivants: la conservation des droits acquis des participants à des régimes de retraite privés; la transférabilité, la solvabilité et des normes de placements.

DROITS

"Le principe essentiel du bill 52, a continué M. Jean Lesage, consiste en l'attribution au travailleur du droit à une rente différée lorsqu'il quitte son emploi. Cette rente différée, payable à l'âge de la retraite, doit être constituée par les contributions versées par le travailleur et son employeur, à l'égard du service, à compter du 1er janvier 1966".

"De façon plus précise cela signifie que le travailleur qui, à la cessation de son emploi, est âgé d'au moins 45 ans aura droit à une rente différée s'il a complété une période continue de 10 années au service de son employeur ou s'il a participé au régime pendant une période de dix ans".

Cependant, le droit à la pension différée peut être accordé avant que le travailleur ait 45 ans ou à l'expiration d'une période plus courte de service ou de participation à un régime privé.

Signalons que le montant qu'un travailleur peut encaisser, lorsqu'il quitte son emploi pour un autre, est limité à 25 pour cent de la valeur actuelle de sa pension différée et cela uniquement si le régime de retraite auquel il a contribué le permet.

Le projet de loi n'oblige aucunement les employeurs à établir un régime de retraite et il n'a pas d'effet retroactif.

TRANSFERABILITE

En ce qui concerne la transférabilité des sommes au crédit d'un travailleur dans un régime de retraite privé, la Régie des rentes établira le mécanisme nécessaire au transfert de ces crédits lorsque le travailleur change d'emploi.

SOLVABILITE

Il est important, de dire le premier ministre, que les engagements auxquels les régimes de retraite privés se sont engagés soient respectés, ce qui suppose nécessairement la solvabilité de ces régimes. Le bil 52 comporte donc des normes de solvabilité auxquelles les régimes privés devront se conformer.

L'objectif visé par ces normes est celui du financement intégral à l'avance. En d'autres termes, les actifs d'un régime de retraite devront être suffisants pour effectuer le paiement de toutes les pensions accumulées au crédit des participants à l'égard de leur service ou participation passée.

PLACEMENT

Les normes relatives au placement des actifs des régimes de retraite privés sont essentielles. Elles seront définies par règlement.

Nommé conseiller du ministère de l'Education

M. André Giroux a été nommé conseiller du ministère de l'Education près la Délégation générale du Québec à Paris, annonce M. Paul Gérin-Lajoie.

En sa qualité de conseiller du ministère de l'Education, M. Giroux participera, sous la responsabilité du directeur du Service de la coopération avec l'extérieur et du délégué général du Québec à Paris, à l'organisation de la coopération franco-québécoise, notamment dans le cadre de l'entente conclue, le 27 février 1965, entre les gouvernements français et québécois.

M. Giroux aura notamment à participer au recrutement et au choix des étudiants français qui reçoivent une bourse du gouvernement du Québec.

Il est né à Québec, en 1916. Il fit ses études à l'Académie de Québec et la faculté des arts de l'Université Laval. En 1940, il fonde la revue "Regards", dont il assume la direction pendant deux ans. En 1948, il publie un roman, "Au delà des visages", qui lui vaut en 1949, le prix Montyon de l'Académie française et, l'année suivante, le Prix de la province de Québec. Il rédige de nombreux textes pour la radio et la télévision, dont le téléroman "14, rue de Galais".

Emission d'obligations de $50 millions de l'Hydro

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé en Chambre hier que par un arrêté en Conseil adopté en matinée, le Conseil exécutif a approuvé une émission d'obligations de l'Hydro-Québec datée d'hier au montant en capital de $50 millions comportant un coupon de 4. 5% pour cent et qui a été acheté à 97.609 pour cent ce qui représente un coût à l'Hydro de 4.81 pour cent.

M. Lesage a rappelé que jusqu'en juillet 1959 les emprunts aux Etats-Unis de la Province et de l'Hydro étaient négociés avec un groupe important de maisons américaines et canadiennes établies à New York et vendus au grand public après enregistrement auprès de la "Securities and Exchange Commission". Depuis octobre 1959, on a adopté le procédé, plus simple et plus rapide, de vente à un nombre limité d'importantes institutions qui achètent les émissions.

Rompant avec la tradition de négociations qui remonte à plus de 25 ans, l'Hydro-Québec a, d'accord avec le Gouvernement, procédé cette fois-ci par voie de demandes de soumissions. Trois groupes représentant un nombre total de 130 maisons financières ont présenté des offres. Les soumissions ont été ouvertes à onze heures hier matin au bureau de Sullivan and Cromwell, l'étude bien connue de New York.

Voici le détail des soumissions, comprenant le coût à l'Hydro moins certains frais à leur charge :

Premier groupe : Halsey, Stuart & Co. Inc. et maisons associées, 4.81; deuxième groupe : White, Weld & Co. et maisons associées, 4.95; troisième groupe : The First Boston Corporation, A.E. Ames & Co. Incorporated et maisons associées, 4.97.

Et le premier ministre a commenté : "A ma connaissance, les provinces canadiennes procèdent toujours par voie de négociations. Nous avons, en procédant par voie de demandes de soumissions, innové dans ce domaine et les renseignements qui me sont parvenus me portent à croire que nous avons réalisé une sensible économie pour l'Hydro-Québec".

Gazoline augmentée pour payer le réseau routier

M. Eric Kierans, ministre du Revenu, a dit hier, que l'augmentation de la taxe sur la gazoline, qui fut annoncée par le premier ministre dans son discours du budget, visait à payer la construction du réseau routier que le Québec est en train de se donner.

Le ministre faisait cette déclaration lors de l'étude du bill 35 intitulé "Loi modifiant la Loi de la taxe sur la gazoline". Cette loi augmente la taxe sur la gazoline de $0.01 le gallon. C'est donc dire que la taxe provinciale sur la gazoline passe de $0.16 à $0.17 et la taxe sur l'huile diésel de $0.21 à $0.22.

M. DOZOIS

M. Dozois, député de l'Union Nationale du comté de Montréal-St-Jacques, a dit qu'il était faux de prétendre que l'on doit augmenter la taxe parce que de nouvelles routes sont construites.

Pour appuyer son affirmation, M. Dozois a déclaré que le budget du ministère de la Voirie était de $74 millions. Or, les automobiles paient $275 millions au gouvernement sous forme de taxes : taxe pour l'enregistrement des véhicules à moteur, taxe sur la vente des autos, taxe sur l'achat des pneus et sur les pièces, etc. Le ministère de la Voirie dépense donc moins pour les routes qu'il ne reçoit des automobilistes sous forme de taxes.

Il est donc faux de prétendre que les taxes touchant les autos et tout ce qui les concerne ne sont pas assez élevées pour payer les routes que le gouvernement construit.

Pas d'élections à l'automne

Le premier ministre a été catégorique hier. Il n'y aura pas d'élections provinciales l'automne prochain, contrairement à ce que soutient le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Lorsque la question lui a été posée hier, le premier ministre a rappelé qu'il doit entreprendre une tournée dans l'ouest canadien entre le 19 septembre et le 8 octobre. Il se demande comment il pourrait faire une telle tournée et être en même temps dans la province de Québec pour préparer une campagne électorale.

C'est au Québec que la taxe sur les cigarettes est la plus élevée — le ministre du Revenu

Par Jean Martel

C'est dans la province de Québec que la taxe sur les cigarettes est la plus élevée. C'est ce qu'a révélé, hier, M. Eric Kierans, ministre du Revenu du Québec ,lors de l'étude du bill 34 intitulé "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le tabac", Cette augmentation de taxe avait été annoncée par le premier ministre lors de son discours du budget prononcé il y a quelque temps.

Au Québec, le fumeur paie en taxe six vingt-cinquième de $0.01 sur chaque cigarette; en Ontario, un cinquième de $0.01; en Nouvelle-Ecosse, un dixième de $0.01; au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince-Edouard, un cinquieme de $0.01.

LE BILL 33

L'Assemblée législative a étudié aussi, hier, le bill 33 qui porte le nom de Loi supprimant la surtaxe sur les divertissements.

Cette loi, en plus de supprimer cette surtaxe, confie aux municipalités toute la taxe sur les divertissements. Autrefois, la taxe revenait en partie égales au gouvernement provincial et à la municipalité où elle était perçue.

Selon M. Dozois, député de l'Union Nationale du comté de Montréal - Saint-Jacques, les municipalités devraient jouir du pouvoir d'appliquer cette taxe ou de ne pas l'appliquer.

Soulignons que les municipalités sont obligées, en vertu du bill 33, de l'appliquer, sauf dans certaines circonstances, comme lorsque tout le revenu d'un spectacle va à des fins charitables, agricoles ou religieuses.

Or, M. Dozois a soutenu que les exemptions qui permettent aux municipalités de ne pas appliquer la loi étaient trop sévères. Par exemple, lorsque des personnes montent un spectacle pour accumuler des fonds pour des fins religieuses, il est impossible que tout l'argent recueilli aille à ces fins parce qu'il y a toujours de petites dépenses d'organisation. Or, le bill 33 permet de ne pas appliquer la loi à la seule condition que "tout" l'argent recueilli aille à ces fins.

Un Britannique vient d'inventer un collier électrique destiné à empêcher les chiens de trop s'éloigner: l'animal qui le porte reçoit un petit choc électrique lorsqu'il s'éloigne à plus d'un demi-mille de la maison de son maître.

Cliniques de sécurité routière de trois jours

Mme Claire Kirkland-Casgrain a laissé savoir hier que des cliniques de sécurité routière de trois jours seront organisées à Hull et à Rouyn-Noranda, la semaine prochaine.

Mme Casgrain répondait alors à M. Daniel Johnson, qui venait de lui faire remarquer que les statistiques des morts sur les routes pour les deux dernières semaines étaient effarantes.

M. Johnson a demandé au ministre si elle avait l'intention de faire quelque chose pour mettre fin à ces hétacombes.

Le ministre a dit que ces cliniques de trois jours seront de nature à aider tous les automobilistes, autant ceux qui veulent parfaire leur éducation que ceux qui ne savent pas conduire et qui pourront, justement grâce à ces cliniques, apprendre au moins les règlements élémentaires de la prudence.

Mme Casgrain a de plus laissé savoir qu'elle donnera une conférence de presse sur le sujet vendredi prochain. Elle a précisé qu'une campagne de publicité précédera ces cliniques de sécurité.

25e anniversaire de la Paix du général Charles de Gaulle

Cette semaine aura lieu le 25ème anniversaire de la Paix du Général De Gaulle. Cette paix est en effet intervenue le 18 juin 1940.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Sillery, le commissaire Brown, délégué de l'Association des Français libres, de Paris, a cité quelques extraits du discours que le général de Gaulle prononça alors. Voici les principaux passages du discours de De Gaulle : "La France a perdu une bataille, mais n'a pas perdu la guerre. Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu parce que cette guerre est une guerre mondiale. Un jour, les forces de l'univers libre écraseront l'ennemi. Il faut que la France ce jour là soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté.

HOMMAGE A NOS PERES
Pour PAPA
à l'occasion de la
FÊTE des PÈRES
Un cadeau durable ...
un abonnement à
L'ACTION
Tél. : 522-4771

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est, rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

COURS ACCÉLÉRÉS
D'ETE POUR
ÉTUDIANTS
- ANGLAIS
- ALLEMAND
- FRANÇAIS
- ESPAGNOL
ÉCOLE BERLITZ
500 E., GRANDE-ALLEE
529-6161

Entre Québec et Montréal
AIR CANADA vous offre
121 vols par semaine
Rien ne sert de courir, il faut partir et arriver à point ! AIR CANADA vous offre, en plus d'un voyage rapide, le choix de 121 vols par semaine dont la majorité sont avant 9 heures et après 5 heures. AIR CANADA vous assure, chaque jour de la semaine, une bonne, une pleine journée de travail.
Voyez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA à Québec: 683-3685 et à Chicoutimi: 543-7788.
AIR CANADA

L'Etat devrait offrir plus de participation active aux hôpitaux dans son programme de planification

Le Dr François Laramée devant les membres de l'AHCQ

(Par Guy David)

Le docteur François Laramée, directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a émis l'opinion que l'Etat devrait offrir plus de participation active aux hôpitaux, dans son programme de planification. Il s'adressait aux membres de l'Association des Hôpitaux Catholiques du Québec, dont le congrès annuel s'ouvrait hier en matinée.

"Cette planification de la Politique devrait s'accompagner d'une planification des et c'est ici que les hôpitaux devraient être appelés à participer; ils savent mieux que quiconque ce qu'ils peuvent faire et il me semble qu'ils ont donné suffisamment la preuve de leur dévouement et de leur compétence."

Si le docteur Laramée s'exprime ainsi, c'est qu'il craint que les hôpitaux n'aient l'impression d'être des instruments de l'Assurance - Hospitalisation plutôt qu'un membre associé.

IMPORTANCE DU DIALOGUE

Parce que les hôpitaux et le gouvernement "sont embarqués dans le même bateau", et que les problèmes de l'un deviennent les problèmes de l'autre, le dialogue devient une nécessité.

"De même que nous réalisons pleinement la nécessité de dialoguer, à l'intérieur de chacune de nos organisations", poursuit-il, "nous croyons que ce même dialogue s'impose entre les hôpitaux et le service de l'Assurance-Hospitalisation."

Le docteur Laramée préconise un mouvement collectif qui permettrait de planifier les soins pour l'ensemble de la Province. Quand le gouvernement prend une initiative, les hôpitaux sont les premiers à applaudir, mais ils se retrouvent vite désemparés, car la plupart ne disposent pas de l'équipement et du personnel spécialisé qu'on leur impose. Naturellement, si les autorités et les hôpitaux se consultaient avant de prendre une décision importante, de tels malentendus pourraient être évités.

Il en est de même pour la création souhaitable d'un organisme de planification de soins pour les cas particuliers, malades chroniques, cas aigus, patients à long terme, etc.

Le conférencier se demande si cette idée est utopique : "Il y a de la recherche et des études à faire pour assurer à la population du Québec l'éventail complet des soins auxquels elle a droit ... Il y a une formule à trouver ou à créer pour que tout en recevant des soins de qualité, le malade n'ait pas l'impression d'être la victime numérotée d'un système robot. Si cet organisme n'arrivait qu'à grouper ceux qui pensens santé, malades, hôpitaux, il me semble qu'un grand pas serait accompli."

LE SOUS-MINISTRE DE LA SANTE S'EXPLIQUE

Le docteur Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé, a par ailleurs soutenu que la qualité des soins est le but premier de l'Assurance-Hospitalisation, de même qu'une plus grande accessibilité à des soins meilleurs pour la population.

A cette fin, il a signalé que les hôpitaux de la Province avaient vu leur nombre de lits s'augmenter de 6,000 depuis 1960. On a également constaté un renouvellement sensible de l'équipement radiologique et de laboratoire. En ce qui touche les examens effectués dans les hôpitaux et dispensaires par ces appareils, certains hôpitaux ont déclaré un accroissement allant jusqu'à 70% depuis 4 ans. "La qualité et la quantité du nouvel équipement est à la base de cette augmentation rapide", affirme le sous-ministre.

La classe "moyenne" aurait tiré le plus de profit de l'assurance-hospitalisation

"A première vue, la classe dite "moyenne" paraît avoir tiré le plus grand profit de l'assurance - hospitalisation", a déclaré hier matin, M. Jules Perron, directeur exécutif du Centre de service social de Trois-Rivières. Il se faisait ainsi le porte-parole de la population, au congrès de la A.H.C.Q., dont les assises se tiennent cette semaine à l'Académie de Québec.

M. Perron ne trouve pas cette affirmation paradoxale, à condition de bien situer les événements dans leur contexte. Même si les économiquement faibles jouissaient assez facilement du service d'hôpital avant 1961, grâce à la loi de l'assistance publique, l'assurance-hospitalisation les a également aidés. Cet extrait du rapport Tremblay-Fortin (P. 268) en établit une assez bonne preuve :

"Bien que la population salariée soit de mieux en mieux protégée, ce sont les familles qui sont le plus économiquement désavantagées qui sont à la fois les plus exposées à la maladie et les moins bien protégées. Vue dans cette perspective, l'assurance-hospitalisation dont le coût est défrayé par l'Etat, va accorder à ces familles peu fortunées une protection adéquate en cas de nécessité".

En page 266 du même ouvrage, nous pouvons lire : "Des recherches sérieuses ont démontré que les familles à bas revenus ont eu plus de maladies que les familles à revenus élevés". Et ce sont elles qui ne peuvent bénéficier de protection collective PRIVEE contre la maladie, par voie de l'assurance. La situation tournerait facilement au tragique, sans la générosité des médecins, des associations intermédiaires et de l'assurance-hospitalisation.

"Il ne faut pas oublier l'objectif central de nos préoccupations, qui est l'homme", termine le conférencier.

Conséquemment, l'assurance-hospitalisation doit être au service des personnes et le critère d'appréciation de l'excellence des services doit se fonder d'abord sur le bien-être du malade et de sa famille. "C'est à ce prix que nos efforts auront un retentissement d'envergure sur la vie sociale, économique et familiale de la population du Québec".

Les résultats d'un questionnaire laissent perplexe

La recherche fondamentale et appliquée est-elle réalisable dans les hôpitaux de nos jours ?

Le docteur Philippe Limoges, directeur médical à l'Hôtel-Dieu de Québec, a fait récemment parvenir un questionnaire à 73 hôpitaux à travers le Canada, afin de déterminer si les types de recherche fondamentale et appliquée sont réalisables dans l'hôpital de nos jours. Le concensus des réponses ne manque pas de laisser perplexe.

Des 73 hôpitaux, 52 ou 71% étaient localisés dans la province de Québec. Toutes les provinces étaient représentées, à l'exception de l'Ile du Prince Edouard, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

Parmi les questionnaires envoyés, 48 furent retournés, soit 65.8%.

Le choix de ces 73 hôpitaux a été fait de façon très arbitraire et au hasard, tout en tentant d'obtenir une distribution d'institutions quant à leur dimension et au type de leur corporation. Trente-trois hôpitaux sur les 48 qui ont répondu sont reconnus comme hôpitaux d'enseignement, dont 21 (63%) sont québécois. Parmi ces institutions, 78.7% entretiennent divers projets de recherches depuis plus de 5 ans. Tous font de la recherche clinique et 57.5% sont organisés pour effectuer de la recherche fondamentale.

Le docteur Limoges écrit dans un communiqué remis à la presse que "c'est un fait admis de tous que certains hôpitaux seulement peuvent entreprendre une recherche médicale de type fondamental. Même là, il est nécessaire de faire des réserves : étant donné le capital tant humain que financier à investir pour mener à bonnes fins ces deux types de recherche, il est évident qu'ils doivent surtout se développer au niveau des universités ou d'instituts et NON DANS LES HOPITAUX. Toutefois, il n'en est pas ainsi pour la recherche médicale de type clinique ou appliquée."

LE MILIEU MEDICAL ACCEPTE-T-IL LA RECHERCHE ?

En s'enquérant auprès des hôpitaux pour établir si la recherche médicale était un fait accepté dans leur milieu, 33 sur 48, soit 68%, répondaient par l'affirmative, mais parmi eux, plusieurs déploraient un état d'inertie inquiétant. En effet, 15% accusaient une inertie au niveau des médecins eux-mêmes, tandis que 40% accusaient une inertie administrative, ce qui est plus grave.

Le docteur Limoges estime qu'il serait illogique de mettre en branle des laboratoires de recherche hautement spécialisés dans tous les hôpitaux : le coût en serait trop onéreux et la concentration de chirurgiens et chimistes quasi impossible.

Mais le principal handicap demeure encore le MANQUE DE RESSOURCES FINANCIERES. Il faut dire qu'une forte proportion de la recherche médicale canadienne se réalise grâce à des octrois fournis par le gouvernement américain, par l'intermédiaire des "Instituts Nationaux pour la Santé".

Pour fins de recherche, toujours, ces Instituts ont fourni en 1962 le montant phénoménal de 800 millions de dollars et cet accroissement se fait sentir de plus en plus.

Par contre, fait remarquer le docteur Limoges, il est triste de constater que le Canada n'a contribué en 1962 qu'environ 7 millions de dollars.

CONCLUSIONS ?

"Ce n'était pas mon intention de vous présenter un tableau complet de toute la recherche médicale dans l'hôpital contemporain, mais plutôt de prendre conscience ensemble de l'importance vitale de la situation."

Première manifestation mondiale de la décennie hydrologique internationale tenue à Laval

Par Réjean LIZOTTE

Un congrès scientifique, qui constitue la première manifestation mondiale de la décennie hydrologique internationale, a lieu du 15 au 22 juin à l'Université Laval. Le colloque, auquel participent une trentaine de pays, porte sur la planification des réseaux hydrométéorologiques.

Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et de l'Association internationale d'hydrologie scientifique (A.I.H.S.), auxquelles seuls des organismes gouvernementaux peuvent adhérer. C'est en réponse aux invitations conjuguées du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de l'Université Laval que ce premier colloque mondial sur les réseaux hydrométéorologiques se tient dans notre pays.

Le Québec comptera une quarantaine de participants aux assises; 25 d'entre eux font parti des services hydrauliques et du service des eaux, gaz et pétrole du ministère des Richesses naturelles. Les services hydrogiques sont dirigés par M. Michel Slivitsky et les services hydrauliques, par M. Charles-Edouard Deslauriers; M. Slivitsky représente le ministère et M .Deslauriers la faculté des sciences de Laval au sein du comité d'organisation de la réunion. La délégation des autres provinces canadiennes comprend une trentaine de personnes, au total et il en est de même pour les Etats-Unis. Participent également au congrès des hommes de science des pays suivants : République fédérale allemande, Australie, Barbade, Belgique, Brésil, Chine nationaliste, République démocratique du Congo, France, Ghana, Grande-Bretagne, Guyane britannique, Hollande, Israël, Italie, Jamaïque, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Tchécoslovaquie, Trinidad-Tobago et Vénézuela.

Les sujets à l'étude pendant les sept jours du congrès ont été groupés de la façon suivante : 1— précipitation et couvert de neige; 2— débit et niveau d'eau; 3— température et qualité de l'eau; 4— transport des sédiments; 5— eaux souterraines; 6— humidité du sol; 7— évaporation; 8— planification coordonnée des réseaux; 9— planification des réseaux dans les régions à problèmes particuliers; 10— organisation des services de collection des données, compilation et publication des données. Le nombre des mémoires qui seront présentés dépassera la cinquantaine.

COURS D'ETE
à
L'EXTERNAT CLASSIQUE SAINT-JEAN-EUDES

DATES : du 28 juin au 3 août 1965.
COURS OFFERTS : Biologie 051 — Chimie 051 — Physique 051
N.B. : Mathématiques 201
La Faculté des Arts de l'Université Laval sanctionne ces cours et les crédite au dossier de l'étudiant(e) qui les aura suivis assidûment et qui aura réussi les examens.
INSCRIPTION : S'adresser à la Direction des études avant le 21 juin prochain. — Tél.: 529-8927, poste 23.

MAL DE TÊTE MATINAL?
Grâce à ASPIRIN, vous vous sentirez bien dès le déjeuner!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Pour de plus grandes épargnes, VOYEZ la
CIRCULAIRE
distribuée cette semaine
LA VIE AU GRAND AIR

OEUFS FRAIS S.P.
Grade "A" moyen
2 douz. 69¢

SERVICE & PRIX
S P
• Service de livraison
• Service téléphonique
• Service courtois

POULET B. B. Q.
CAT. "A"
Eviscéré - Frais sur glace

2 à 3 lbs LB 29¢
Quantité limitée

POULET B.B.Q. 3 à 4 lbs
Eviscéré — Frais sur la glace.
CAT. "A" LB 33¢

CUISSES de poulet
Flamingo - C.O.V.
Pesant 2½ lb LB 59¢

DINDE Butter Ball
C.O.V.
Pesant 6 à 8 lb · LB 49¢

Poitrines de poulet
Flamingo - C.O.V.
Pesant 2½ lb LB 59¢

TETE FROMAGEE
BILOPAGE
Bol de pyrex 12 oz Le bol 39¢

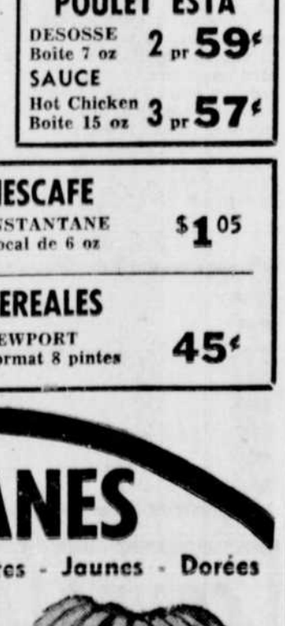
FETE des PERES
Nos meilleurs voeux de bonheur au Roi d'un jour.
• Pour des aliments de qualité
• Pour un service personnel
• Pour des aubaines vraiment royales
• Pour la fête des pères
• Magasinez à votre marché S.P.

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI le 21 JUIN : ouvert de 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
MERCREDI le 23 : ouvert de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
JEUDI le 24 JUIN : Fermé toute la journée.

POULET ESTA
DESOSSE Boite 7 oz 2 pr 59¢
SAUCE Hot Chicken Boite 15 oz 3 pr 57¢

SHORTENING PUR JEWEL Boite 3 livres 99¢
BISCUITS LIDO Marshmallow Isabelle 25 biscuits; Tarte aux fraises 28 biscuits; Sandwich Vanille 25 biscuits; VOTRE CHOIX 3 pour $1.00
AJAX détersif à lessive format familial $1.19
NESCAFE INSTANTANE Bocal de 6 oz $1.05
MOUCHOIRS SCOTTIES Boite 200 6 pr $1.00
BLE D'INDE LIBBY en crème Boite 15 oz 5 pr $1.00
MIR détergent liquide pour la vaisselle Canette 24 oz 2 pr 75¢
CEREALES NEWPORT Format 8 pintes 45¢

PAPIER toilette Soft Rite 6 pr 69¢
blanc, rose, aqua, jaune — Economie .00

HEINZ 57
PRODUITS DE LA TOMATE en vedette
KETCHUP Bout. 20 oz 39¢
SAUCE CHILI Bout. 16 oz 43¢
JUS DE TOMATES Boite 20 oz 6 pr $1.00
PATE DE TOMATES Boite 6 oz 8 pr $1.00
SOUPE AUX TOMATES Boite 10 oz 8 pr $1.00
FEVES AU LARD avec sauce tomates, bte 15 oz 6 pr $1.00
SPAGHETTI avec sauce tomates, bte 15 oz 6 pr $1.00

BANANES
Grosses - Nourrissantes - Jaunes - Dorées
lb 11¢

RADIS FRAIS avec feuilles - Qualité de Choix du Québec - Nouvelle récolte. Le pqt 5¢ — Economie .05 sur 2 pqts
CANTALOUPS de Californie à chair jaune. Juteux et sucrés. - Gr. 64 ch. 15¢ — Economie .15 sur 2 melons
PRUNEAUX Beauty de Californie à chair rouge - Nouvel arrivage. 2 douz. 49¢ — Economie .10 sur 2 douz.

LE NOUVEAU CODE CANADIEN DU TRAVAIL/ l'hon. Allan J. MacEachen, ministre du Travail, répond à quelques questions:

"Monsieur MacEachen, notre nouveau Code canadien du travail a tenu 'la vedette', êtes-vous d'accord?"

"Oui, et c'est l'un de ceux dont la portée est la plus considérable. Le Canada a raison d'en être fier. Il établit des normes plus élevées que celles établies dans n'importe quel autre pays que je connaisse. Les autres pays remarquent la façon dont le Parlement canadien s'assure qu'un plus grand nombre de travailleurs partage l'expansion de notre pays."

"Brièvement, à qui s'applique ce nouveau Code?"

"Il s'applique à toutes les industries relevant de la juridiction fédérale et peut très bien servir de guide dans les autres industries. Le gouvernement, lui-même gros employeur dans son propre domaine, battra la marche en faveur de ses propres employés, en appliquant le premier les normes du Code."

"Parlons de quelques points particuliers. Quels avantages procurera-t-il aux employés qu'il touche?"

"Comme nous l'avons dit, il établit des normes minimales et j'insiste sur le mot minimales parce que beaucoup de travailleurs jouissent déjà de normes plus élevées que celles fixées par le Code.

Premièrement, il fixe une journée normale de travail à huit heures et une semaine à quarante heures avec une période hebdomadaire de temps supplémentaire de huit heures rémunérée au taux normal majoré de moitié.

Deuxièmement, il établit le taux de salaire minimum pour tous les travailleurs de plus de dix-sept ans, à $1.25 l'heure.

Ensuite il prévoit deux semaines de congés payés par an, après une année de service, ou quatre pour cent du salaire comme indemnité de congés versée à ceux qui ont entre trente jours et un an de service.

Enfin, il prévoit que chaque employé aura droit à huit fêtes légales payées par an ou à une journée de congé en remplacement d'une fête."

"Vous avez souligné que le nouveau Code s'applique aux industries relevant de la juridiction fédérale, pourriez-vous nous les nommer?"

"Le Code s'applique aux transports routiers et ferrovières interprovinciaux et internationaux, aux pêcheries où travaillent des salariés, au transport aérien, à la radiodiffusion et à la télévision, à l'industrie des transports maritimes, aux banques, aux mines d'uranium, aux élévateurs à grain, aux meuneries et aux fabriques et entrepôts d'aliments du bétail, aux établissements de nettoyage des semences, aux pipelines et traversiers interprovinciaux et internationaux, au télégraphe et au téléphone international et interprovincial, à la plupart des sociétés de la Couronne et à une au deux petites industries."

Communiquer avec le ministère du Travail, à Ottawa, pour savoir si le Code canadien du travail (normes) s'applique dans votre cas.

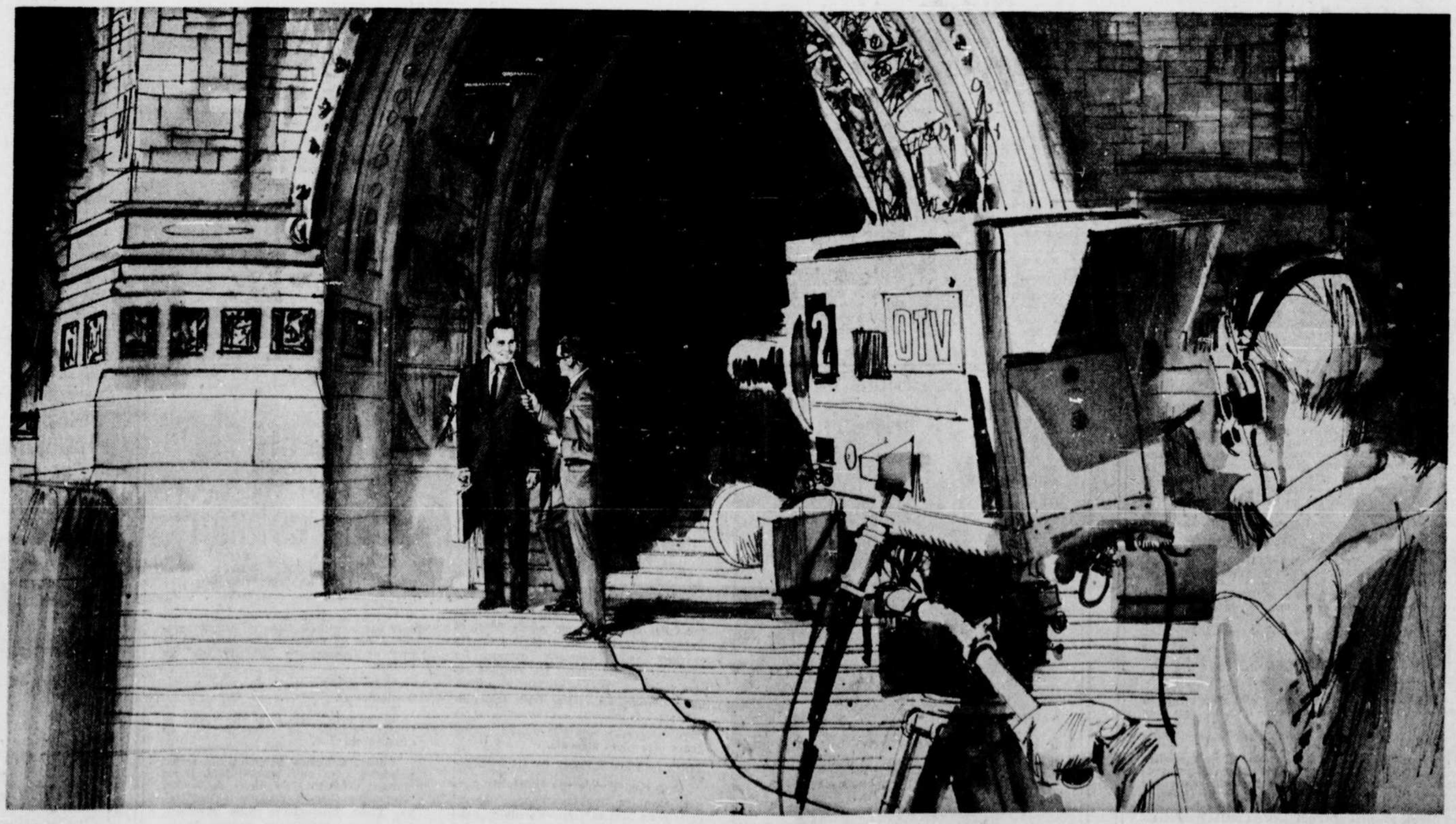

MINISTÈRE DU TRAVAIL

LC-165AF

Grand défi pour JACK NICKLAUS

Gagnera-t-il l'Omnium national ?

ST-LOUIS. (P.A.) — Un Jack Nicklaus confiant et en pleine forme a prédit hier que le vainqueur du 65e Omnium national de golf devra démontrer plus d'habileté que de puissance. "Personne ne dominera par la seule puissance", a affirmé le gros champion de 25 ans alors qu'il se préparait à tourner les 7,191 verges du Bellerive, où s'affronteront les 160 meilleurs golfeurs au monde à partir de jeudi.

"Il s'agit d'un parcours étroit où l'habileté des golfeurs est plus profitable que la force..."

En raison de sa puissance phénoménale, Nicklaus est favori à 6 contre 1 pour l'emporter sur le plus long parcours où l'Omnium ait jamais été disputé.

"C'est un parcours fait à la mesure des joueurs puissants et Nicklaus, à cet égard, nous domine tous par cinq coups", a admis le vétéran Sam Snead, qui en sera à sa 25è tentative dans ce tournoi.

Opinion personnelle

Nicklaus s'est dit heureux de constater que les joueurs et les amateurs le favorisent et il espère ne pas les désappointer.

Le champion est en parfaite forme, après avoir pris un repos pendant le dernier week-end, mais il craint que le parcours étroit de Bellerive ne soit plus difficile que celui d'Augusta, où il a remporté le tournoi des Maitres avec un score-record en avril dernier.

"J'ai déjà évolué sur ce parcours à huit reprises, car je voulais le connaître sous toutes les conditions. J'ai donc l'impression de bien le connaître et je n'aurai donc aucune excuse à invoquer en cas de défaite. Je ne peux m'expliquer pourquoi Palmer n'y a pas joué plus souvent."

Palmer

Arnold Palmer, principal rival de Nicklaus, a expliqué pourquoi il avait attendu à lundi pour étudier le parcours.

"Dans la majorité des cas où je me suis familiarisé avec un parcours avant un tournoi, je l'ai trouvé différent à mon retour, si bien que j'avais perdu mon temps".

Palmer a toutefois critiqué les allées à normales 3. D'ailleurs, les concurrents, qui ont l'habitude de critiquer l'état des parcours où se dispute l'Omnium, n'ont pas manqué l'occasion de faire des commentaires acerbes au sujet des verts immenses du Bellerive.

Enfin, Dutch Harrison, qui, à 56 ans, est le golfeur le plus âgé au nombre des inscrits, a différé d'opinion avec la plupart de ses confrères.

"Le parcours du Bellerive est tellement étroit qu'il causera des difficultés à Nicklaus plutôt que de le favoriser. S'il tente de perdre la balle, il reculera non seulement d'un coup mais de plusieurs. En somme, comme dans tous les omniums, tout le monde a des chances de triompher."

Le grand favori JACK NICKLAUS

"Keke" Mortson intéresse Lynn Patrick pour son club de Los Angeles

Jean Pouliot, qui est actuellement en vacances aux Etats-Unis pour sa cure annuelle de baseball, nous a fait parvenir une courte lettre contenant quelques petites nouvelles intéressantes sur le hockey. Dans l'avion le conduisant de Montréal à Boston se trouvaient Milt Schmidt et Lynn Patrick qui venaient d'assister à l'assemblée de la LNH et, en bon journaliste qu'il est, notre confrère en a profité pour leur arracher quelques petites confidences que voici :

Selon le plan des Bruins pour la prochaine saison, les deux cerbères qui alterneront devant leurs filets seront Ed Johnston et Gerry Cheevers. Ce dernier est devenu leur propriété à la faveur du repêchage, après avoir gagné la coupe Calder avec les Américains de Rochester. Claude "Baba" Dufour qui leur appartient aussi désormais serait expédié en réserve à Hershey où il était déjà l'hiver dernier. Norris échouerait à Los Angeles et Bernard Parent à Oklahoma.

Lynn Patrick, à qui l'on a confié la gérance du club professionnel de Los Angeles, a dit qu'il s'attend venir dans la vieille capitale le 3 novembre si le calendrier mixte que l'on a proposé n'est pas modifié. Il a confié par ailleurs à Jean Pouliot qu'il multipliera ses efforts auprès des As pour obtenir les services de "Keke" Mortson. On sait que la direction du club local a déjà laissé entendre qu'elle ne tenait plus à garder ce joueur de centre dont le rendement fut très décevant au cours du dernier hiver. Mortson ne s'était pas gêné pour sa part en déclarant en pleine série éliminatoire qu'il souhaitait jouer dans la ligue de l'Ouest. L'équipe de Los Angeles est donc prête à combler son désir mais il semble que les As ne laisseront pas aller "Keke" pour une bouchée de pain, même s'ils ne tiennent pas à le garder.

Patrick a également déclaré qu'il a de bonnes chances de ramener Fleming Mackell dans le hockey professionnel. L'ancien joueur-instructeur des As qui a porté longtemps l'uniforme des Bruins aurait reçu une offre visant à reconstituer l'ancienne ligue Labine - Toppazzini - MacKell dont l'évolution impressionnerait les sportifs californiens encore peu difficiles envers le hockey qu'ils commencent seulement à découvrir.

Enfin, toujours selon Lynn Patrick, Imlach aurait repêché Miche Perreault par l'intermédiaire des Américains de Rochester avec l'arrière-pensée de le revendre aux As avec profit. Si tel est le cas, "Punch" a fait un très mauvais calcul car le grand patron de l'équipe québécoise, tout comme Frank Carlin et Geoffrion, ont clairement laissé entendre que ce vétéran n'attise pas leur convoitise. Au sujet de Jacques Plante, Patrick n'écarte pas la possibilité qu'il ne prenne pas sa retraite cette année pour terminer sa carrière à Québec, si les As réussissent à l'amadouer.

Le Gros Bill et Camille ne sont pas pressés de partir

Lors d'une entrevue télédiffusée hier par le poste CBVT, Jean Béliveau et Camille Henry ont manifesté le même désir de prolonger leur séjour dans la ligue Nationale, tout au moins jusqu'à la fin de l'hiver prochain.

A la veille de la grande manifestation qui aura lieu ce soir au Patro Roc Amadour de Québec en son honneur, le capitaine des Canadiens a admis que le désir de se retirer de la scène sportive le frôle depuis deux ou trois ans mais qu'il sera vraisemblablement de retour au jeu l'automne prochain. L'excellence de sa condition physique durant la seconde moitié de la dernière saison l'a rassuré et c'est parce qu'il croit pouvoir encore rendre service à l'équipe montréalaise qu'il rechaussera les patins. D'ailleurs a-t-il fait remarquer, la direction du Canadien m'a protégé avant la séance de repêchage, ce qui signifie qu'on souhaite me voir porter plus longtemps l'uniforme tricolore.

Pour sa part, Camille Henry a exprimé l'espoir de rejouer dans la ligue Nationale, bien que les Black Hawks de Chicago ne l'ont pas repêché et en dépit d'une longue convalescence consécutive à l'opération osseuse qu'il vient de subir à New York. On lui a fait une greffe d'Albi. Il s'agit d'une intervention chirurgicale consistant à consolider des vertèbres avec des fragments d'un os extraits de la cuisse. Nous avons personnellement subi cette opération en 1943. A cette époque-là, toutefois, c'est dans un tibia que l'on prenait les bouts d'os devant servir de tuteur à la colonne vertébrale et il fallait demeurer plusieurs mois allongé, sans jamais briser la ligne horizontale.

Camille est déjà debout mais tous les violents exercices lui sont interdits jusqu'à la fin de l'automne et il ne pourra resauter sur la glace avant décembre ou janvier. Il espère quand même reconquérir un poste régulier au sein d'une équipe de la LNH, à Chicago ou ailleurs, en refusant pour l'instant d'envisager la possibilité de jouer pour les As de Québec avant d'avoir pu prouver qu'il est digne d'évoluer dans le plus grand circuit de hockey. Si de tels voeux sont réalistes, souhaitons qu'ils s'accomplissent.

Jack Nicklaus devra-t-il réduire sa force de frappe ?

"Notre" expert golfeur Jack Nicklaus pourra-t-il remporter l'Omnium des Etats-Unis qui débutera demain? Tous les prophètes le classent grand favori de cette compétition à cause de la puissance de ses coups devant constituer un sérieux atout sur un parcours où les "greens" seront très éloignés des tertres.

Dans ses chroniques publiées cette semaine, il explique comment il se comportera aux endroits difficiles du parcours et semble connaître parfaitement toutes les embûches qu'il a pris le soin d'étudier en effectuant plusieurs rondes de pratique, comme on le rappelle dans une nouvelle paraissant ailleurs dans cette page.

Si Nicklaus bénéficie effectivement d'une étonnante puissance pour propulser les balles, sa force de frappe ne pourra toutefois lui garantir tous les avantages car les allées du parcours de l'Omnium ont été rétrécies et le moindre écart coûtera cher aux golfeurs qui devront sortir leur balle des hautes herbes que l'on a laissé pousser spécialement avant l'Omnium. Pour garantir la plus parfaite précision de ses coups, Nicklaus devra donc modérer leur force, ce qui réduira automatiquement l'avantage qu'on lui concède au seuil de la compétition.

Attendons les prochains jours pour voir si l'on a quand même eu raison de prédire sa victoire.

• En souplesse

● La Galerie Sportive de Québec a décidé d'organiser un grand banquet de célébrités en janvier 1967. Il s'agit d'un projet qui mûrit depuis plusieurs années et dont la réalisation attirerait dans la vieille capitale de grands personnages de la scène sportive internationale...

● Si l'artilleur Jim Maloney a été frustré d'une sensationnelle victoire lundi soir, par un circuit réduisant les effets de sa haute performance, son dépit a été quelque peu effacé par l'augmentation de $1,000 que les patrons des Reds de Cincinnati lui ont garantie, au lendemain d'une soirée ayant fort bien débuté pour lui mais qui s'acheva malheureusement très mal...

● Lors d'une conférence de presse prévue pour demain midi, un groupement jusqu'alors inconnu compte annoncer la présentation d'un "super programme de boxe professionnelle" pour le 30 juin. Nous avons bien hâte de connaître les noms des pugilistes qui animeront cet événement pour être rassuré sur la valeur du spectacle...

Ligue Pony Optimiste

Les Dodgers sont montés en deuxième position de la ligue "Pony" du club Optimiste de Québec en triomphant des Orioles par 11 à 4. Gilles Boucher et Normand Bélanger ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux coups sûrs. Reynald Fortier a remporté sa première victoire en ne donnant que trois coups sûrs. C'est Jacques Malouin qui a subit la défaite. C'est sa deuxième de l'année. La prochaine partie de la ligue 'Pony' est cédulée pour ce soir à 6.30 hres alors que les Tigres affronteront les Yankees.

Dodgers	601	000	4—	11	3
Orioles	002	020	0—	4	3

Fortier (1-1) et Wright; Malouin, Duclos (6) et Lemieux. L. P. Malouin (3-2).

CLASSEMENT

Yankees	5	1	.833	—
Dodgers	4	3	.571	1½
Orioles	3	4	.429	2½
Tigres	1	5	.167	4

Dans la Little League "A", les Colonels de Jacques McGee ont défait les Braves par 6 à 5. Robert Lemelin qui a relevé Fernand Courcy à la 4e manche a reçu le crédit de la victoire. Jean Pearson a subi sa première défaite. Bernard Lefrançois et Jacques Rigali ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun 3 coups sûrs en 3 apparitions. De plus, Jean Lessard et Robert Lemelin ont eu chacun 2 coups sûrs. Pour les perdants, Henri Bouchard a eu 3 en 4. Mercredi, dans une autre rencontre, les Pirates visiteront les Indiens.

Braves	201	200—	5	5	2
Colonels	013	02x—	6	12	2

Pearson (3-1) et Baribeau, Courcy, Lemelin (4) (2 2) et Lessard; Circuits: Courcy (4e) Lemelin (2e) Lefrancois (2e) Pearson (3e).

Allan Emond des Yankees a connu une autre excellente semaine avec 5 coups sûrs en 6 présences officielles au marbre pour conserver la première place chez les frappeurs de la ligue "Pony" du club Optimiste de Québec avec une moyenne au bâton de .619. Il domine également pour les points produits avec 17. Chez les frappeurs de longue distance, Gilles Boucher et Reynald Fortier des Dodgers et Michel Lavigueur des Orioles en ont chacun deux à leur actif. Serge Laberge et Michel Brousseau des Yankees et Normand Bélanger des Dodgers se partagent la première position des lanceurs avec chacun 2 victoires sans défaite.

MEILLEURS FRAPPEURS
(12 apparitions ou plus)

	PJ	Ab	Pts	Cs	Moy.
Emond, Yankees	6	21	9	13	.619
Bélanger, Dodgers	6	22	8	12	.545
Grogan, Yankees	6	21	5	11	.524
Lemieux, Orioles	4	12	8	6	.500
Radoux, Tigres	3	12	3	6	.500
Drolet, Dodgers	6	23	7	11	.478
Boucher, Dodgers	5	23	10	10	.435
Ste-Marie, Orioles	4	14	5	6	.429
Noreau, Orioles	4	12	4	5	.417
Racine, Yankees	6	17	5	7	.412

COUPS DE CIRCUIT

Boucher, Dodgers (2); Fortier, Dodgers (2); Lavigueur, Orioles (2); Noreau, Orioles (1); Emond, Yankees (1); Tuppert, Yankees (1); Racine, Yankees (1).

POINTS PRODUITS

Emond, Yankees (17); Bélanger, Dodgers (11); Drolet, Dodgers (9); Boucher, Dodgers (8); Fortier, Dodgers (8); Renaud, Yankees (7); Racine, Yankees (7)

RECORD DES LANCEURS

	G	P	Moy.
Laberge, Yankees	2	0	1.000
Brousseau, Yankees	2	0	1.000
Bélanger, Dodgers	2	0	1.000
Duclos, Orioles	1	0	1.000
Boucher, Dodgers	1	0	1.000

Forte participation au tournoi national des golfeurs seniors

VANCOUVER (PC) — Un nombre-record de 130 concurrents se lancera, aujourd'hui, à la conquête du championnat canadien de golf senior sur le parcours Capilano.

Les organisateurs du tournoi sont enchantés de ce résultat, le nombre des inscrits étant le plus élevé jamais enregistré dans cette compétition qui compte quatre ans d'existence. Il n'y avait que 57 inscriptions lors des matches disputés à Montréal l'an dernier.

Peteer Bentley, de l'Association canadienne du golf, a révélé hier que les golfeurs, qui sont tous âgés de 55 ans et plus, pourront frapper leurs coups de départs sur des tertres avancés "afin de s'amuser sans s'esquinter".

Parmi les principaux inscrits on note George Hevenor, de Toronto, champion en 1963 et 1964, de même que le champion de 1962, Bill Martins, de Brandford, Ont. Par contre, le champion de la classe B de l'an dernier, Sandy Sommerville de London, Ont., est présentement en Europe.

On compte des golfeurs de toutes les provinces, à l'exception des Maritimes.

TOURNOI

Chaque golfeur tournera 54 trous, soit 18 chaque jour du tournoi qui prendra fin vendredi.

Les golfeurs seront divisés en quatre classes : la classe A, de 55 à 59 ans; la classe B, de 60 à 64 ans; la classse C, de 65 à 69; et la classe D, 70 ans et plus.

Quatre golfeurs de chaque province tenteront de s'assurer le championnat interprovincial d'équipes.

Les membres de chaque équipe seront choisis après le tournoi en fonction du score combiné pour les 54 trous.

La Colombie - Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario comptent assez de représentants pour former une équipe. Le Québec, qui a cédé son championnat d'équipes à l'Ontario l'an dernier, ne sera pas représenté cette année, car il ne compte que trois joueurs.

Howe prévoit que Bobby Hull éclipsera le record de Richard

Fredericton. — (P.C.) — Gordie Howe, du Détroit, a déclaré que le record de 50 buts, en une saison dans la ligue Nationale de hockey sera probablement surpassé si le circuit élargit ses cadres.

Selon lui, Bobby Hull, du Chicago, sera le joueur qui accomplira l'exploit. Il atteindra probablement 70 but a précisé Howe.

La qualité du hockey diminuera probablement en raison de l'expansion, a ajouté Howe, "mais je suis heureux du fait qu'un plus grand nombre de joueurs pourront évoluer dans le meilleur circuit au monde".

La crosse

Hull. — (P.C.) — Hull a vaincu mardi soir le Notre-Dame d'Ottawa au compte de 7-6 dans un match de la Ligue de Lacrosse du Québec. Les deux équipes voisines ont maintenant remporté deux victoires l'une sur l'autre.

Pierre Lépine a compté à deux reprises pour Hull, tandis que Gerry Paquette, Roger Albert, Guy Hubert, Bert Bordeleau et Serge Séguin ont compté les autres buts.

Les compteurs d'Ottawa ont été Richard Dagenais, avec deux buts, et Jacques Bélanger, Jimmy Larkin, Billy Tighe et Jean-Yves Franche.

Dix-huit punitions ont été décernées au cours de la joute.

Montréal. — (P.C.) — Les Indiens de Caughnawaga ont écrasé le National de Valleyfield 12-4 dans la première partie d'un double présenté au Forum de Montréal hier soir.

Barry Delisle a dirigé l'offensive des vainqueurs avec quatre buts tandis que Lawrence Martin et Pidgie Martin y allaient de deux buts chacun. Peter Brisebois, Wally Deer, Jimmy McComber et Irvine Goodleaf ont complété le total des Indiens.

Jean Cusson et Richard Belec ont compté deux buts chacun au profit des vaincus.

Dans la deuxième joute au programme de la ligue de lacrosse du Québec, les Saints de St-Pierre et les Wildcats de Cornwall ont fait match nul au compte de 7-7.

John Allen a brillé pour les Saints avec cinq buts tandis que Ray Beach et Willie Racicot complétaient leur total.

Chuck Chin, avec deux buts, Ron Robillard, Wayne MacDonald, Peter Burns, Eric Cooper et Rod Thompson ont compté les buts des Wildcats.

Notre duo médaillé de Tokyo se rendra aux régates d'Henley

Vancouver. — (P.C.) — Deux détenteurs de médailles d'or olympiques se rendront en Angleterre dans le but de participer aux régates Henley sur la Tamise.

George Hunderford et Roger Jackson ont pratiqué pendant trois heures quotidiennement dans le port de Vancouver, dont les eaux recèlent toutes sortes de débris.

Ils prendront part à la classique des Gobelets d'argent dans la classe de deux rameurs la semaine prochaine.

Hungerford et Jackson ont formé un duo pour la première fois lors d'une épreuve qui a précédé les jeux olympiques de Tokyo l'an dernier, puis ils ont remporté une médaille d'or à leur deuxième essai.

Les deux rameurs, qui comptaient d'abord sur une subvention de $2,600 de la part du Conseil de la santé nationale, ont appris subséquemment que celui-ci ne les défraient que de la moitié de leurs dépenses de voyage et de logement.

Ils pourront utiliser leur canot préféré uniquement parce que le père et le grand-père de George en ont payé le coût de $1,200 et parce que d'autres supporteurs ont fourni $600 pour le transporter en Angleterre.

Leur canot ne sera pas muni d'un gouvernail parce que, selon le constructeur, il sera ainsi trois fois plus rapide.

Baseball mineur OPTIMISTE

Serge Laberge a retiré 15 frappeurs sur trois prises pour conduire les Yankees à une victoire de 11 à 4 sur les Tigres. Les hommes d'André Marceau ont ainsi porté leur avance en tête à 2 parties sur les Dodgers. Le lanceur perdant Victor Radoux n'a donné qu'un seul coup sûr, mais il a distribué 10 buts sur balles. Pour Laberge c'était sa troisième victoire de l'année. Il n'a pas encore subi la défaite. La partie qui était prévue pour ce soir entre les Yankees et les Dodgers a été reportée à vendredi soir à 6.30 hres, à cause du banquet de Jean Béliveau.

Tigres	120	001	0	—	4	4	9
Yankees	410	033	x	—	11	1	4

Radoux (1-3) et Hébert; Laberge (3-0) et Racine.

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Yankees	6	1	.857	—
Dodgers	4	3	.571	2
Orioles	3	4	.429	3
Tigres	1	6	.143	5

Dans la "Little B" les Athletics ont défait les Royaux par 9 à 8. Denis Petitclerc et Daniel Lajeunesse ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun 2 coups sûrs. Marc Boivin a brillé dans la défaite avec 2 circuits et un simple.

Royaux	114	020	—	8	5	6
Athletics	101	061	—	9	7	4

Boivin et Guérard; Doyon et Lajeunesse. Clr.: Giguère, Doyon, Boivin (2).

Halifax. — (P.C.) — Blair Richardson, de South Bar, N.-E., est grandement favori pour conserver son titre canadien des boxeurs poids moyens ici ce soir alors qu'il affrontera D. Cheisholm, de Pictou, N.-E., dans un match de 10 rounds.

Dans un match préliminaire de 10 reprises, Dave Hilton, champion poids plume canadien rencontrera Jackie Carter, de Halifax.

Le promoteur Dave MacIntosh attend une foule de 4,500 amateurs au Forum de Halifax.

Richardson en sera à la première défense de son titre depuis qu'il a mis Ron Brothers, de St-Jean, N.-E., K.O. en 1963. Richardson n'est pas monté dans l'arène depuis l'automne dernier alors qu'il a vaincu l'américain Joe DeNucci à deux reprises.

Chisholm a remporté 28 de ses 32 matches surtout contre des boxeurs inconnus des Maritimes.

WIMBLEDON

Londres. — (P.A.) — Roy Emerson, d'Australie, et Maria Bueno, du Brésil, seront les premiers choix lors du tournoi de Wimbledon qui se déroulera la semaine prochaine en vertu de leur titre remporté l'an dernier.

Le choix d'Emerson est très logique, mais plusieurs experts sont d'avis que l'Australienne Margaret Smith enlèvera le titre à Mlle Bueno. Elle a d'ailleurs vaincu la championne sur le gazon à deux reprises au cours des deux dernières semaines.

Le comité de sélection a accordé le deuxième rang à l'Australien Fred Stolle, qui est suivi par le Suédois Jan Lundquist et l'Américain Dennis Ralston.

Chez les dames, après Mlles Bueno et Smith, on note dans l'ordre l'Australienne Lesley Turner, l'Américaine Nancy Richey et sa compatriote Billie Jean Moffitt.

On ne remarque aucun Canadien parmi les huit premiers choix.

Stolle et Mlle Turner sont les premiers choix dans les doubles mixtes; Mlles Smith et Turner, dans les doubles féminins; Emerson et Stolle, dans les doubles masculins.

Londre. — (AFP) — Au tournoi international de tennis du Queen's Club deux surprises en simples-messieurs ont été enregistrées hier soir. La première fut l'élimination au 3e tour de l'Australien Fred Stolle, numéro deux des têtes de série de Wimbledon, par le Danois Torben Ulrich, qui a triomphé aisément en deux sets par 6-4 et 6-1.

La deuxième a été la victoire du vétéran Sud-Africain Abe Segal, qui a battu au 2e tour l'Americain Frank Froehling après un match marathon de 86 jeux. Segal l'a finalement emporté par 10-12, 12-10, 22-20.

Jean Béliveau présentera la coupe aux Québécois ce soir

Ce soir au Patro Roc-Amadour, 2301, 1ère Avenue, Québec, "Les Sportifs du Québec" fêtent Jean Béliveau, le capitaine des champions du monde 1965, et premier détenteur du trophée "Connie Smythe". A la demande expresse du "GRAND JEAN" toutes les recettes seront versées à l'oeuvre du Rév. Père Raymond Bernier, r.s.v. Une foule très considérable de sportifs est attendue et, à cete occasion un spectacle unique en son genre sera alors présenté.

VOICI LE PROGRAMME DE LA SOIREE:

6h.00 p.m. Parade des invités de marque; avec les trophées "coupe Stanley" et "Connie Smythe" en convertibles, dans les rues de la ville avec les corps des majorettes "Les Etoiles de Québec" et les "Métropolitaines". Le défilé partira du Centre d'achat St-Pascal et suivra le parcours suivant : la Canardière, 3e Avenue, 18e Rue, 4e Avenue, des Lilas-Est, 1ère Avenue et le Patro Roc-Amadour.

7h.00 p.m. Accueil au Patro Roc-Amadour par la Clique Alouette; souper agrémenté par le moine accordéoniste de la cave de l'abbaye du "Holiday Inn" de Québec.

7h.30 p.m. Spectacle de choix par les 'Fantaisistes".

10h.00 p.m. à 1h. a.m., Danse avec le fameux orchestre de "Marc Drolet", du Château du Lac.

Plusieurs hautes personnalités seront présentes à ce gala sportif; MM. David Molson, président du club de hockey "Canadiens" Sam Pollock, gérant-général, Toe Blake, instructeur, Gilles Tremblay, Jean-Claude Tremblay, Camille Henry, Marcel Paillé, Marcel Pronovost, Bernard Geoffrion, etc... Le maitre de cérémonie sera M. Claude Bédard, chroniqueur sportif.

CHARBON de BOIS BRIQUETTES, ETC.
BOISEC ENR.
1120, 2e Ave. — 523-9522

cip
Circulation en forêt
tous les jeudis
6h.04 du soir
CHRC-800
Une émission présentée par
Compagnie Internationale de Papier du Canada

Dernière éliminatoire de la classe "Mighty Torrid"

Contrairement à l'habitude, le Club Jacques-Cartier Inc., présentera un programme régulier ce soir, mercredi, afin de permettre aux amateurs d'assister aux cérémonies religieuses qui auront lieu dans différentes paroisses de la ville.

A cette occasion on présentera la troisième épreuve éliminatoire de la classe fermée "MIGHTY TORRID". Les huit chevaux ayant accumulé le plus de gains aux cours de ces trois courses élimination participeront à la grande finale qui sera présentée le 27 courant. Huit chevaux représentant sept intérêts différents accepteront le signal du départ dans la neuvième course et se disputeront une bourse de $1,640.00. Les écuries J. Elzéar Turcotte & Fils auront deux porte-couleurs dans ce numéro, soient "GILBERT MIR" et "MEADOW SMOKE". Après deux deux éliminatoires "MEADOW SMOKE" a remporté le plus d'argent, suivi de "GREAT ADIOS" et de "RICCI HERBERT". La lutte est encore des plus contestée entre les autres participants et tous auront l'avantage de se classer avantageusement au cours de cette troisième et dernière élimination.

Le programme de la soirée sera complété par dix autres classes, dont une course école prévue pour 7.30 P.M.

Les partants de ce soir

Ecole — Amble — 7.30 hres — $200.
1—Lili Frost (C. Denault)
2—Seattle Fair (J.-P. Charron)
3—Conference Mir
4—Score time
5—Two Mountains Lady (R. Grandmaison)
6—Pacer (C. Poulin)
7—Tarzan White Way (P. Grenier)

No 1 — Amble — 8.00 hres — $300.
1—Wausa (J.-M. Marcoux)
2—Cindy's Widow (R. Martineau)
3—Little Billy D (N. Dompierre)
4—Indian Prince (J. Cyrenne)
5—Duchess Maplecroft (R. Bardier)
6—Debbie z (D. Larochelle)
7—Dean Frost (L. St-Jacques)
8—Volo M. Queen (Y. Pelchat)

No 2 — Trot — 8.20 hres — $350.
1—Young Face (M. Poulin)
2—Glendale Jack (R. Beaudoin)
3—Superfort (P.-E. Alain)
4—Loguy (R. Babbin)
5—Guy Flare (M. Cournoyer)
6—Dolph Hanover (A. Bédard)
7—Yankee Titan (J. Lefebvre)
8—Argo Dream (A. Alain)
Elig : H. Bomb (W. Hébert)
Air Castle (B. Gervais)

No 3 — Trot — 8.40 hres — $300.
1—Long Song $800 (L. Hamelin)
2—Prince Lullwater $800 (Y. Pelchat)
3—Calumet Rosecroft $800 (P.E. Alain)
4—Eagle Way $800 (M. Brosseau)
5—Mary Janice $1000 (L. Pettigrew)
6—Black Watch $800 (A. St-Onge)
7—Hajji $800 (R. Perreault)
8—Indian Feather $800 (C.-H. Fortier)

No 4 — Amble — 9.05 hres — $300.
1—Louise Byrd (R. Bruyère)
2—Royal Echo (R. Carroll)
3—Diane's Lady (M. Breton)
4—Helen Purdue (R. Duclos)
5—Sammy H (D. Larochelle)
6—Miss Sarita Bell (B. Gervais)
7—Miss Royal Widow (A. Blouin)
8—Janet's Bride (M. Bélanger)
Elig : William Byrd (W. Hébert)
Troublemite

No 5 — Trot — 9.25 hres — $300.
1—My Gun (M. Cournoyer)
2—Mis Texas (N. Tremblay)
3—Lee Vank (R. Carroll)
4—Darn Volo (R. Beaudoin)
5—Belle Frost (L. St-Jacques)
6—Rickie Volo (A. Guenette)
7—Kory (J. Cyrenne)
8—Mike Spencer (R. Grandmaison)

No 6 — Amble — 9.45 hres — $400.
1—Taylor's Song (Y. Gamache)
2—Don Chester (M. Breton)
3—Galaproxy
4—Kiss's Cadet (J. Cyrenne)
5—Mr. Q.E. (Y. Pelchat)
6—Thistle Hill Don (B. Ferron)
7—Leo Ibaf (D. Larochelle)
8—Valera (M. Cournoyer)

No 7 — Amble — 10.10 hres — $350.
1—Versatile (F. Turenne)
2—Morning Glory (D. McTavish)
3—Elk Slator (M. Breton)
4—First Remus Jr (F. Vaillancourt)
5—Roger Adios (J. Syrenne)
6—Level Lady (C. Denault)
7—Frisco Tass (A. Blouin)
8—Docteur Vet (R. Beaudoin)

No 8 — Trot — 10.30 hres — $450.
1—Jet Byrd $2000 (Y. Catellier)
2—Sir Yankee (W. Hébert)
3—Golden Spark $2000 (R. Grandmaison)
4—Reese Rodney (P. Massé)
5—Adios Widow (M. Brosseau)
6—Josedale Proton $2000 (M. Aubin)
7—Incitatus $2000
8—Phil Butler $2000 (M. Cournoyer)
Elig : Lucky June $2500 (R. Babbin)
Abbe Adios $2500 (Vanderpaelt)

No 9 — Amble — 10.55 hres — $1,640.
1—Gilbert Mir PP2 (D. McTavish)
la-Meadow Smoke (7) (Y. Gamache)
2—Chinquapin (1) (M. Aubin)
3—Ricci Herbert (3) (D. Larochelle)
4—Dandy Sandy (4) (J.-P. Charron)
5—Wedding Chief (5) (M. Cournoyer)
6—Sister Adios (6) (M. Brosseau)
7—Great Adios (8) (J. Cyrenne)

No 10 — Amble — 11.15 hres — $400.
1—Chris Eden (V. Larose)
2—Rugged Pick (D. McTavish)
3—Toddy Pointer (Y. Pelchat)
4—Venus Richelieu (A. Côté)
5—Selkirk (Y. Catellier)
6—Remus Abe (B. Ferron)
7—Splish Splash (J.-L. Gingras)
8—Sir Syr (B. Gervais)
Elig : Granby Express (P. Massé)
Countess Clay (P. Laframboise)

Favoris de L'ACTION par Albert Moreau

Première	6	4	1
Deuxième	2	8	6
Troisième	3	2	1
Quatrième	1	5	6
Cinquième	1	4	7
Sixième	2	5	8
Septième	2	4	7
Huitième	1	7	8
Neuvième	1	3	7
Dixième	2	3	6

Résultats d'hier

COURSE NO 1
Den Texas (Marcel Cournoyer) 2.50 2.50, 2.20 Bonjour Mir (Jacques Giguère) .40, 2.60 — Too Good (Ronald Beaudoin) 3.00.
Ont aussi couru : Meadow Whitey, Ensign Frost, Cassie D, Juanita T, Merry Cadet.
Temps : 2.10.3.

COURSE NO 2
Check Off (Albert Vanderpaelt) 5.30 4.20, 3.20 — Little Brother (Bruno Ferron) 8.20, 6.90 — Free Land (Jules Landry) 3.90.
Ont aussi couru: Tanglejo, Esquire Hanover, My Scotch, Sir Litex, Aero Jet.
Temps : 2.11.2.
Pari-double : 1-3 — Den Texas, Check Off, $8.30.

COURSE NO 3
Dale's Boy (Yvon Catellier) 24.60, 8.30, 3.90 — Knightie Knight (Yvon Pelchat) 3.20, 2.70 — Scotch Andy (Philippe Laframboise) 3.90.
Ont aussi couru : Harry Johnston, Lincoms Vhamp, Adios Scott.
Temps : 2.06.3.

COURSE NO 4
Sep June (Yvon Pelchat) 7.60, 5.50, 3.40 — Miss Barbara Direct (Marc Aubin) 9.10, 4.80 — Edgewood Wee (André Côté) 2.80.
Ont aussi couru: Frisco Creed C, Express B, Scioto Goose, Princeling, Borderview Rose.
Temps : 2.09.4
Quinella : 2-1 — Sep June, Miss Barbara Direct, $41.40.

COURSE NO 5
Skipper Jay (Ralph Rabbin) 12.00, 6.70, 5.80 — Keyko (Paul Grenier) 26.30, 9.20 — Milton Hanover (Réal Bardier) 4.80.
Ont aussi couru: Leo Chief, Sterling Wick, C D Texas, Mr. Hughby.
Temps : 2.08.

COURSE NO 6
Merrie Victor (Joseph Lemay) 3.30, 3.20, 2.90 — Janet's Son (Yvon Pelchat) 4.60, 3.50 — Dare Devil Pick (Jean Cyrenne) 3.40.
Ont aussi couru: Jack Harvester, May Eve Queen, June Colby, Mandy's Girl.
Temps : 2.10.1.

COURSE NO 7
Lucky Symbol (Paul-Emile Alain) 6.50, 5.50, 4.70 — The Arab (Claude Demault) 7.50, 4.40 — Dandy Averill (Albert Vanderpoelt) 3.40.
Ont aussi couru : Foggie River Half Sonf, Pan's Girl, Scot's Janet.
Temps : 2.10.2.
Quinella : 6-3 — Lucky Symbol, The Arab, $40.20.

COURSE NO 8
Uncle Duck (Charles Poulin) 4.80, 9.40, 3.30 — Empire's Haven (Jean-Le Villandré) 5.80, 3.00 — Delaway (Duncan McTavish) 2.40.
Ont aussi couru : Gee Dee Frisco, F W Adios, Highland Soud.
Temps : 2.04.3.

COURSE NO 9
Henley Adam (Charles Poulin) 5.30, 3.20, 3.00 — Lucky June (Ralph Babbin) 3.20, 2.90 — Jim Doyle (Richard Carroll) 4.00.
Ont aussi couru: The Mirage, Glo On, Sleepy Hollow Girl, Mercury Hanover, Trailblazer.
Temps : 2.11.

COURSE NO 10
Wyandot Girl (Duncan McTavish) 2.60, 2.40, 2.30 — Lady Champ (Victor Larose) 4.40, 4.20 — Betsy's Son (Bruno Ferron) 5.00.
Ont aussi couru: Eros, Rennie Norris, Chief Moken, Traffic Brooke, Battle Haw Lea.
Temps : 2.10.3.
Quinella : 3-1 — Wyandot Girl, Lady Champ, $15.00.

Minnesota glane une partie en battant les White Sox

CHICAGO PA — Tony Oliva et Bob Allison ont aidé Jim Grant à blanchir les White Sox de Chicago 4-0 hier soir en frappant, chacun, un circuit au profit des Twins de Minnesota.

Les vainqueurs ont ainsi augmenté leur avance à 1 1-2 partie en tête de la ligue Américaine.

Minnes.	110 100 001-4	6 1
Chicago	000 000 000-0	5 1

Grant et Battey; Peters, Locker 4 Fisher 7 Wilhelm 9 et Martin. G-Grant 6-1. P-Peters 5-5. Cir: Min-Oliva 11 Allison 11 Rollins 3.

KANSAS CITY PA — Diego Segui a blanchi les Angels de Los Angeles 5-0 hier soir grâce à une performance de deux coups sûrs au profit des As de Kansas City.

Tandis que Segui tenait les Angels en respect, les Athletics comptaient à trois reprises aux dépens du lanceur perdant Marcelino Lopez au cours des trois premières manches.

Los Ang.	000 000 000-0	2 0
Kansas C.	210 002 00x-5	8 3

Lopez, Gatewood 3 Latman 5 et Rodgers; Segui et Lachemann. G-Segui 4-6. P-Lopez 7-5.

NEW YORK PA — Russ Snyder a produit les deux points des Orioles de Baltimore qui ont vaincu les Yankees de New York 2-1 hier soir.

Stu Miller, qui avait aidé à faire compter le point victorieux avec un sacrifice dans la 10e reprise, n'a alloué que deux coups sûrs au cours des trois dernières manches du match en récoltant son 5e gain contre trois revers. Il n'a alloué qu'un seul point dans les 27 dernières reprises où il a évolué.

Baltimo.	000 000 010	1-2 8 0
New York	000 001 000	0-1 6 2

Bunker, Miller et Orsino; Stottlemyre, Hamilton 10 et Howard. G-Miller 5-3. P-Stottlemyre 7-3.

DETROIT PA — Denny McLain a retiré 14 frappeurs de Boston, dont les sept premiers auxquels il a eu à faire face, en 6 manches et deux tiers, mardi soir et les Tigers de Détroit ont réussi à vaincre les Red Sox de Boston de la Ligue Américaine au compte de 6-5 grâce à un circuit de trois points de Willie Horton.

Boston	300 002 000-5	10 0
Détroit	000 020 04x-6	5 0

Wilson, Early 5 Radatz 8 et Tillman; Wickershan, McLain 1 Gladding 8 et Freehan. G-Gladding 2-1. P-Radatx 4-4. Cir: Det-Horton 14.

CLEVELAND PA — Rocky Colavito a produit trois points avec son 13e circuit de la saison et Chuck Hinton en a ajouté un autre en conduisant les Indiens de Cleveland à un gain de 8-3 sur les Sénateurs de Washington hier soir.

Les deux exploits, réussis aux dépens de Steve Ridzik, ont marqué une poussée de cinq points dans la 5e manche, laquelle a effacée une avance de 2-1 des visiteurs.

Sam McDowell a retiré huit rivaux au bâton pendant six manches en enregistrant sa 7e victoire contre trois revers.

Washing.	000 020 001-3	5 2
Cleveland	000 151 01x-8	12 0

Koplitz, Ridzik 5 Kreuter 5 Duren 6 et Camilli; McDowell, Bell 7 et Azcue. G-McDowell 7-3. P-Koplitz 2-2. Cir: Cle-Colavito 13 Hinton 6.

LIGUE NATIONALE

MILWAUKEE PA — Felipe Alou a produit six points à l'aide de deux circuits et un simple et Eddie Mathews a cogné un circuit à l'accasion de son 2,000e coup sûr dans les majeures hier soir alors que les Braves de Milwaukee ont écrasé les Phillies de Philadelphie 12-7.

Tandis que Alou marquait la plus grande production de coups sûrs dans une partie des majeures cette saison, soit 21, Mathews devenait le 11le joueur qui ont réussi 2,000 coups sûrs.

Tony Cloninger a profité du barrage des Braves pour remporter sa 9e victoire contre quatre revers.

Philadel.	000 000 322-7	11 0
Milwau.	106 103 10x-12	21 1

Mahaffey, Burdette 3 Belinsky 5 Roebuck 8 et Dalrympe, Corrales 7 Cloninger, O'Dell 8 Niekro 9 et Torre. G-Cloninger 9-4. P-Mahaffey 2-5. Cir: Mil-Alou 2 10 Mathews 13.

CINCINNATI PA — Sammy Ellis n'a alloué que quatre coups sûrs hier soir alors que les Reds de Cincinnati ont vaincu les Mets de New York 5-1.

De plus, Ellis a commencé une poussée de trois points par les Reds avec son premier simple dans la troisième manche.

Warren Sphan a encaissé son 8e revers contre quatre gains.

New York	100 000 000-1	4 0
Cincin.	003 000 02x-5	7 0

Sphan, Miller 8 Kroll 8 et Cannizzaro, Gonder 8; Ellis et Pavletich. G-Ellis 10-2. P-Spahn 4-8.

HOUSTON PA — Les lanceurs Bob Buhl et Ted Abernathy ont lancé à eux deux une joute de cinq coups sûrs et les Cubs de Chicago ont blanchi mardi soir les Astros de Houston de la Ligue Nationale au compte de 5-0, portant à huit la série de défaites des Astros.

Chicago	000 200 012-5	6 1
Houston	000 000 000-0	5 1

Buhl, Abernathy 9 et Krug; Dierker, Owens 8 Coombs 9 et Brand. G-Buhl 6-6. P-Dierker 1-3.

ST-LOUIS P A— Don Clendenon a fait compter quatre points avec deux circuits dans les 8e et 9e manches alors que les Pirates de Pittsburgh ont défait mardi soir les Cardinals de la Ligue Nationale remportant ainsi leur première victoire sur le St-Louis en 18 joutes.

Pittsbu.	002 002 123-10	14 2
St-Louis	010 400 010- 6	10 0

Cardwell, Gibbon 5 Carpin 7 McBean 8 et Pagliaroni, Crandall 8 Sadecki, Stallard 6 Schultz 9 et McCarver. G-Carpin 2-0. P-Stallard 3-2. Cir: Pgh-Virgil 1. Clendenon 2 6.

Mickey Mantle envisage d'écourter sa carrière

CLEVELAND (P.A.) — Mickey Mantle a déclaré lundi qu'il quittera le basebaii à la fin de la saison s'il n'atteint pas une moyenne de .300.

"Je ne veux pas abandonner", a déclaré le frappeur des Yankees de New York dont la moyenne est seulement de .240.

"J'aurais aimé jouer encore trois ou quatre ans. Je continuerai à jouer si j'atteins .300 ou environ. Mais j'abandonnerai à la fin de l'année, si je continue comme cela."

Mantle est resté sur le banc dimanche à Los Angeles. Au cours des 19 dernières joutes il n'a réussi qu'à atteindre une moyenne de .196. Il a souffert d'une blessure chronique à un genou, mais il aurait pu jouer dimanche dernier.

"J'espère qu'un repos m'aura fait du bien", a dit Mantle. "J'ai déjà connu des mauvaises périodes. Je me sentais en parfaite forme jusqu'à ce que nous arrivions à Los Angeles. Je pensais que je pouvais courir et jouer. Mais je ne cogne pas."

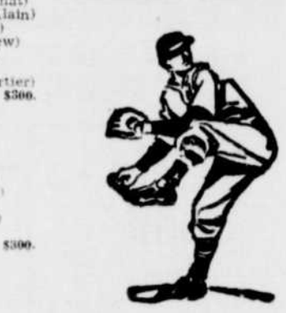

HIER

Ligue Américaine
Minnesota 4, Chicago 0
Baltimore 2, New York 1
Los Angeles 0, Kansas City 5
Washington 3, Cleveland 8
Boston 5, Détroit 6

Ligue Nationale
San Francisco 2, Los Angeles 1
New York 1, Cincinnati 5
Philadelphie 7, Milwaukee 12
Pittsburgh 10, St-Louis 6
Chicago 5, Houston 0

Ligue Provinciale
Granby 10 Québec 1

Ligue Métropolitaine
Braves 19, St-Emile 0
Québec-Ouest 12, Roc-Amadour 9

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Minnesota à Chicago
Baltimore à New York
Los Angeles à Kansas City (2)
Washington à Cleveland
Boston à Détroit

Ligue Nationale
San Francisco à Los Angeles (2)
New York à Cincinnati (2)
Philadelphie à Milwaukee
Pittsburgh à St-Louis (2)
Chicago à Houston

Ligue Provinciale
Plessisville à Lachine
Coaticook
Acton Vale à Thetford

Ligue Nationale Junior
St-Laurent à St-Jérôme
Québec à Verdun

Ligue Métropolitaine
Bienville à St-Joseph
Québec-Ouest à St-Emile

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	35	20	.636	—
Chicago	34	22	.607	1½
Baltimore	32	25	.561	4
Cleveland	30	24	.556	4½
Détroit	30	25	.545	5
Los Angeles	29	32	.475	9
New York	26	31	.456	10
Boston	24	35	.417	12½
Washington	25	35	.417	12½
Kansas City	16	35	.313	17

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	38	23	.623	—
Milwaukee	32	22	.593	2½
Cincinnati	32	26	.592	4½
San Francisco	32	26	.552	4½
Pittsburgh	30	28	.517	6½
Philadelphie	28	29	.491	8
St-Louis	28	31	.475	9
Chicago	26	32	.442	10½
Houston	26	36	.419	12½
New York	21	40	.344	17

LIGUE PROVINCIALE
(joutes d'hier non incluses)

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	9	3	.750	—
Lachine	9	4	.692	½
Granby	9	4	.692	½
Drummondville	9	5	.643	1
Thetford	6	5	.545	2½
Sherbrooke	5	7	.417	4
Plessisville	4	7	.364	4½
Coaticook	5	9	.357	5
Québec	2	11	.154	7

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Sorel	8	2	.800	—
St-Jérôme	6	2	.750	1
Verdun	5	3	.625	2½
Chomedey	5	5	.500	3
Québec	4	5	.444	3½
St-Laurent	3	4	.429	3½
St-Jean	3	6	.333	4½
Granby	1	6	.143	5½

LIGUE METROPOLITAINE

Section SUD

	G	P	Moy.	Diff.
Beauport	7	3	.700	—
St-Joseph	7	4	.636	½
Pare Marchand	5	5	.500	2
Bienville	4	5	.444	2½
Montmorency	2	6	.250	4

Section NORD

	G	P	Moy.	Diff.
Braves	8	1	.889	—
Québec-Ouest	8	2	.800	½
St-Emile	4	8	.333	5½
Roc-Amadour	1	9	.100	7½

Forte délégation de Québécois au tournoi de Syracuse

Noël Turcotte de Montréal, un vétéran quilleur de plus de 25 années d'expérience, fera partie d'un fort contingent de quilleurs québécois qui participeront au prochain tournoi de la P.B.A. du Canada prévu pour samedi et dimanche prochain dans la ville de Syracuse, N.Y. Turcotte contestera la victoire à des quilleurs renommés de toutes les parties du Canada et de l'Etat de New York. En effet, parmis les entrées confirmées on retrouve les Bobby Noore de Toronto, Andy Toth de Hamilton, Ken Burlak de Buffalo N.Y., Pat Mitchell de Windsor, Tony Chibi de Leamington, Ross Davis de Verdun, Clare Prevost de Malone N.Y., Don Miller de Massena N.Y., Harvey Robinson de Kingston et plusieurs autres.

Samedi ces quilleurs professionnels joueront un total de dix parties et un quilleur sur cinq se qualifiera pour la finale qui sera disputée le lendemain.

Jacques Mailhot le directeur national des tournois de la P.B.A. du Canada, s'attend à un nombre record d'entrées car le tournoi est ouvert aux quilleurs de la région de Syracuse. Ce tournoi de la P.B.A. sera le 11e de la saison 1964-65 qui sera suivi d'un autre à Rochester N.Y. au mois de juillet. Pat Mitchell de Windsor Ont. considéré le meilleur quilleur de dix quilles au Canada, mène toujours dans le classement pour les bourses avec des gains de $1,275, suivi de Dave Mussen de Keeseville N.Y. et Paul Stoyan de Syracuse N.Y. avec chacun $1,000 à leur crédit. En quatrième place on retrouve le sensationel quilleur de Toronto, Bobby Moore avec un total de $980.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

San Francisco, Shaw 6-3 à Los Angeles, Koufax 9-3, soir
Pittsburgh, Friend 3-5 à St-Louis, Washburn 4-4, soir
Philadelphie, Herbert 3-3 à Milwaukee, Cloninger 8-4, soir
Chicago, Ellsworth 7-3 à Houston, Giusti 6-3, soir
New York, Jackson 2-8 à Cincinnati, O'Toole 6-5, soir

LIGUE AMERICAINE

Minnesota, Pascual 8-0 à Chicago, Buzhardt 5-1, soir
Baltimore, McNally 2-3 à New York, Downing 5-5, soir
Washington, Ortega 6-7 à Cleveland, Siebert 6-3, soir
Boston, Morehead 4-5 à Détroit, Lolich 7-2, soir
Los Angeles, Brunet 3-4 et Chance 4-4 ou McBridge 0-1 à Kansas City, Sheldon 1-1 et Talbot 4-3, soir.

Propos pessimistes de Jackie Robinson

Milwaukee. — (P.A.) — Jackie Robinson est d'avis qu'un Noir pilotera une équipe majeure seulement lorsque les propriétaires "l'accepteront finalement". Pour sa part il rejetterait une telle offre.

"Quand j'ai pris ma retraite en 1956, je désirais demeurer dans le baseball en qualité de gérant ou instructeur, a déclaré le premier Noir qui a évolué dans les majeures. "Toutefois, je n'en ai pas eu la chance à cette occasion et je refuserais le poste aujourd'hui".

Il a prédit que les gens d'Atlanta recevraient bien tous les joueurs des Braves de Milwaukee, qui doivent évoluer à cet endroit l'an prochain.

Robinson a été le premier Noir à évoluer dans les majeures en 1947, sous les couleurs des Dodgers de Brooklyn, après avoir brillé avec les Royals de Montréal dans la ligue Internationale. Il est d'ailleurs devenu le premier Noir élu au Temple de la Renommée du baseball.

NOUVEL ELAN DU SPORT CYCLISTE DANS LES ENVIRONS DE QUEBEC

Grâce à M. Gérald Langlois, de St-Romuald, le renouveau cycliste continuera dans la région de Québec et ne sera même qu'un début puisque d'autres organisateurs suivront après. On sait que les courses du printemps ont obtenu un bon succès cette année, suivi peu après du non moins retentissant succès des six-jours.

Québec semblait complètement oublié par les dirigeants de l'UCQ. Mais grâce à la ténacité voisine de l'obstination de Roland Fortin, directeur du cyclisme à Québec et de quelques-uns de ses amis, il semble que la région de Québec reprendra vite le titre de capitale du cyclisme au Canada, titre acquis depuis 1960 mais sérieusement menacé cette année.

Comme Roland Fortin veut bâtir pour l'avenir, c'est par une course junior que le renouveau commencera lors d'une épreuve cycliste dite course de l'avenir St-Romuald, dimanche le 27 juin prochain.

Tout comme Charlesbourg qui a son champion Jean Garon, St-Romuald possède un fameux espoir cycliste en Yves Landry. Ce dernier a commencé de la même façon que le petit gars de Carlesbourg. Il a les mêmes qualités que lui et est déjà considéré comme la recrue de l'année dans la province de Québec.

M. Gérald Langlois, en collaboration avec M. Philippe Nadeau, propriétaire de l'hôtel Britannia à St-Romuald entend tout faire pour le succès de la course. Les meilleurs officiels ont été requis avec Georges Lachance en tête. Le parcours avec une côte à chaque tour sélectionnera les meilleurs. Plusieurs centaines de dollars seront distribués en bourses et en sprint. L'organisation avec la fanfare de St-Romuald fera l'ouverture de la course et tous les membres aideront ensuite à la discipline de la foule, tous les commodités pour les coureurs après la course et réception à l'hôtel Britannia ensuite.

Le cyclisme est relancé dans la région de Québec et Roland Fortin réserve d'autres surprises.

Gene Mauch pilotera les étoiles de la Nationale

Cincinnati. — (P.A.) — Gene Mauch, gérant des Phillies de Philadelphie, a été choisi hier par le président de la ligue Nationale Warren Giles pour piloter l'équipe d'étoiles du circuit en 1965.

On sait que les représentants de la LN affronteront ceux de la ligue Américaine à Minneapolis - St-Paul, le 13 juillet.

Giles a précisé que cet honneur revenait ordinairement au gérant qui avait conduit son équipe au championnat du circuit l'année précédente. Toutefois, Johnny Keane, qui a piloté les Cards de St-Louis au titre de la LNH en 1964, est maintenant le gérant des Yankees de New-York. Mauch avait conduit les Phillies au deuxième rang du classement.

RALLYE DES 1000 MILLES : UN SUCCES

Si l'on se réfère aux propos tenus par les gagnants et par d'autres compétiteurs, le 7e rallye des 1000 milles a été un succès sur tous les points et était vraiment digne d'une classique nationale.

Les organisateurs du railye, Pierre Marquis et Robert Pouliot, ont dû voyager maintes et maintes fois à travers plusieurs localités de la rive sud afin de rôder le parcours de 1,015 milles. En effet, les concurrents ont traversé les régions de Lotbinière, Arthabaska, Mégantic, Beauce, Dorchester et Bellechasse. Les points extrêmes se situaient au Lac Frontière et à Hamnord.

Sur les 30 équipes qui ont pris le départ, seulement 10 ont franchi la ligne d'arrivée sans être disqualifiées. Les plus gros ennuis qu'ont connus les compétiteurs ont été sans contredit la poussière qui a obstrué bon nombre de carburateurs. Quelques-uns ont vu leur suspension les "lâcher" au beau milieu de l'épreuve, car si l'on en croit l'un des concurrents, la planche à laver faisait partie de "l'épopée". D'autre part, l'équipe Beaudet-Drouin (qui ont quand même terminé troisième) ont subi deux crevaisons. Ils avaient fort heureusement prévu deux pneus de rechange. Un concurrent a brûlé sa transmission tandis qu'un autre a eu une panne d'huile. Fait à remarquer, on n'a signalé aucun accident grave.

Comme on le sait, le rallye était divisé en trois classes. La première catégorie, celle des voitures-sport, n'a été remportée par personne puisque, ironie du sort, aucune des autos de cette catégorie n'a terminé l'épreuve. Quant à la deuxième classe, la catégorie des véhicules de moins de 1600 cc, ce sont les champions des 1000 milles, Bruce Simson et John Bird, au volant d'une VW TS, qui ont remporté les honneurs. Pierre Rochette et Robert Desrosiers, dans une Austin 1800, se sont vus mériter le trophée de la classe des véhicules de 1600 cc et plus. Ils ont d'ailleurs terminé l'épreuve au deuxième rang avec seulement un point de pénalisation de plus que les gagnants du rallye.

Toujours dans le domaine du classement, les trois voitures occupées par André Bélanger-Yves Gariépy, Jacques Gaumond-Richard Vézina, Parent-Lessard, ont remporté le premier rang de la classe équipes non commanditées; la première équipe commanditée était formée des trois premiers gagnants du rallye.

Le Rallye de la Gaspésie : 2 et 3 juillet

Les promoteurs du rallye O'Keefe de la Gaspésie rappellent aux fervents et aux amateurs de rallyes que leur classique se déroulera les 2 et 3 juillet prochains à travers des routes accidentées qui s'étendront sur un peu plus de 1,200 milles.

Déjà plusieurs équipes d'importance nationale et même internationale se sont inscrites à cette épreuve haute en couleurs. Parmi celles-ci, on remarque notamment l'équipe formée de Blair Bunch, champion conducteur de la province, et de Paul Rainville, co-pilote, tous deux de Montréal. Ils piloteront une Ford Mustang blanche à rayures rouges, commandite du Garage Lepage de Cap-Chat. On se rappelle sans doute que Rainville a été proclamé champion du Québec pour le rally Shell 4000, édition 1965.

A QUI LA FAUTE?

Chaque année, de vastes campagnes de securité sont menées par les autorités, mais rien, semble-t-il ne peut empêcher le flot d'accidents mortels qui survient chaque semaine.

Comme nous le savons tous, malgré toutes les précautions prises par un conducteur, il arrive fréquemment qu'il est victime d'un accident. Or, dans maints cas, ce qui aurait pu être un accident banal tourne à la tragédie. Pourquoi ?

Il semble qu'on devrait imputer en grande partie la tragédie à la construction des voitures et non seulement à l'état des routes ou du chauffeur. En effet ,il semble d'après les experts de la "Automotive Injury Research Project of Cornell Aeronautical laboratory Inc." qu'une voiture pourrait être fabriquée avec un maximum de sécurité, et ce, à un coût minimum.

De telles voitures existent présentement, mais à titre expérimental seulement. L'automobile prototype est ainsi munie : pare-choc hydraulique capable d'absorber la majeure partie de l'impact tout comme un amortisseur de roue; volant télescopique en vue de protéger le haut du corps et la tête du chauffeur contre l'impact — (ce volant télescopique rendrait possible l'éloignement considérable du tableau de bord capitonné évitant aux occupants assis à l'avant de s'y frapper la tête lors d'un impact); capitonnage du toit et autour du pare-brise; siège baquet presque demi-circulaire avec ceinture à trois points qui "envelopperaient" pour ainsi dire le corps, offriraient une sécurité dans les cas d'accidents de "côté", etc. Selon les experts de Cornell, ces changements occasionneraient une hausse de $200 environ dans le prix de vente de voitures produites en série.

Devant l'évidence des faits, il est impératif d'agir. Les gouvernement devraient fixer des standards de production, imposer des contrôles, faire subir des inspections et tests aux voitures par des inspecteurs du gouvernement avant la sortie de l'usine surtout en ce qui a trait à la sécurité. De cette façon, il y aurait moins d'anomalies telles que prouve par la fameuse histoire des pneus et des odomètres récemment dévoilée aux USA. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir à ce sujet.

EN VITESSE...

- **LOTUS-FORD plus Jim Clark égale victoire. Cette équation vient d'être vérifiée encore une fois lors du Grand Prix Européen, disputé en fin de semaine, alors que Clark a remporté une victoire décisive sur ses plus proches concurrents.**
- **L'âge mûr, c'est quand vous êtes averti de ralentir par un médecin au lieu de la police.**
- **A tous mes lecteurs, je prie de prendre note que cette chronique ne paraitra pas les deux prochaines semaines. Nous prenons en effet la route des vacances pour ces deux semaines. A bientôt...**

● **C'est avec une Lotus-Ford de ce genre que Jim Clark accomplit ses performances sur les pistes de courses du continent tant européen que américain. Cette voiture de type révolutionnaire semble prétendre à la suprématie que possédaient naguère les "Offenhauser", lesquels font bien piètre figure maintenant, dans les classiques automobiles.**

LES INDIENS CAPITULENT POUR LA DOUZIEME FOIS

Une seule erreur leur a coûté 6 pts

(Par Michel ROY)

Les Indiens de Québec de la ligue de baseball Provinciale ont subi un douzième revers, hier au Stade Municipal, alors qu'ils ont été battus au compte de 10-1 par les Cardinaux de Granby. Le compte indique cependant très mal le déroulement de la partie qui aurait dû se terminer au plus 4 à 1, n'eut été une stupide erreur à la dernière manche, qui a coûté 6 points.

LA PUISSANCE DE JOHN SELF

On peut dire sans crainte, que la puissance du joueur de premier-but des visiteurs John Self a fait la différence entre les deux clubs, pour les 8 premières manches. A la manche initiale, il a frappé un puissant double dans la clôture de gauche pour faire entrer un point. A son apparition suivante, à la 3e, il a cogné un haut ballon au champ centre, qui aurait dû être pris, mais lorsque la balle fut perdue dans la lumière, le rapide Self glissa en sécurité au marbre pour donner une avance de 4 points aux visiteurs.

Les Cardinaux avaient entretemps alligné 4 coups sûrs bons pour deux points à la 2e.

BELANGER FAIT SURFACE

Raynald Bélanger qui avait débuté la partie en allouant 6 coups sûrs en 2 manches s'est vite rapplombé et, de la 4e reprise jusqu'à la 9e, il n'alloua qu'un seul hit. Aux sixième, septième et huitième manches, il a même retiré 7 frappeurs au bâton, dont 5 d'affilée. Même dans les premières minutes de la partie, les visiteurs avaient frappé des coups assez chanceux. Ainsi le ballon de Self aurait dû être pris, ainsi que trois des quatre "scratch" de la 2e.

MANQUE DE CHANCE

De leur côté, les Indiens manquaient de chance à deux occasions, en particulier. Ainsi, à la manche initiale, ils ont placé deux hommes sur les sentiers, qui n'ont pu progresser pendant que mouraient leurs deux canons Ouzilleau et Pouliot. Cependant leur plus belle occasion de marquer, après avoir profité d'une erreur pour enregistrer leur unique point, se présenta à la 7e. Pierre Crépault se fit attraper par un lancer et fila au troisième-but sur un double de Raymond Huot. Mais Bélanger mordit la poussière, Jacques Drouin cogna une solide flèche qui aurait pu produire 2 points, mais elle fut captée au passage par le troisième-but Alston, et enfin Moreau succomba sur un faible coup.

LA NEUVIEME MANCHE

Jusqu'à date, nous avons parlé de la rencontre comme si le résultat avait été serré. Nous avons exclu siemment la dernière reprise au cours de laquelle les vainqueurs marquèrent 6 fois, car un jeu-clé échoua et ainsi la rencontre, qui jusqu'alors avait offert du beau jeu aux spectateurs, devint une risée générale.

Cette manche débuta par un ballon capté, puis un but sur balles. Le frappeur suivant força son coéquipier au 2e-but. Deux hommes étant donc retirés, Desroches frappa en lieu sûr pour le premier hit contre Bélanger depuis la 5e manche. Bédard obtint une passe. Les buts étaient remplis, quand Raymond Huot, notant l'insouciance du coureur à revenir au premier-sac, relaya à Samson. Le coureur s'enfuit vers l'autre coussin, mais Jean-Marc Samson joua parfaitement son jeu en pénétrant vers le monticule dans le but de prendre le coureur qui DEVAIT aller au marbre. Cependant le coureur insouciant retourna en sécurité au premier-but qui était resté non-couvert, aux huées de la foule. Les spectateurs avaient raison de huer, car ce fut un jeu impardonnable non pas de la part de Samson, mais du deuxième-but québecois qui demeura sur son sac déjà couvert par l'arrêt-court, au lieu de se rendre au premier coussin, comme l'exigeaient les règles du baseball. Par la suite les visiteurs marquèrent 6 points sur le 4e coups sûrs de Self et une erreur au champ intérieur.

Ce n'a pas été la seule fois du match où un but demeura incouvert. Sur le coup retenu de Gaudreau, à la 2e manche, Sam courut sur le coup, mais personne ne vint prendre sa place sur le sac.

UN RECONFORT POUR MCKEANEY

Si la joute d'hier fut pénible pour le pilote des Indiens, il peut au moins se consoler en pensant à l'excellent jeu défensif du receveur Raymond Huot. Il n'y a pas de doute que la place derrière le marbre était un vide depuis le début de l'année. Huot a démontré depuis quelques joutes, et spécialement hier, qu'il avait la souplesse et l'esprit nécessaire pour diriger une partie. Ses arrêts sur des lancers difficiles et la précision de ses lancers sur les buts méritent la confiance de son pilote, même si une balle passée et une chandelle échappée sont venues ternir son jeu défensif.

LES ETOILES

Le lanceur gagnant Jean Proulx a espacé 5 coups sûrs aux Indiens et a retiré 3 hommes au bâton. Il a été la figure dominante des Cardinaux, avec John Self qui a frappé 4 en 5. Pour les Québecois, René Ouzilleau a obtenu 2 en 4, Huot et Moreau 1 en 2.

La prochaine rencontre locale aura lieu jeudi soir à 9 hres, alors que les Athlétiques de Sherbrooke seront les visiteurs.

SOMMAIRE

BANBY	121 000 006	10	10 2
QUEBEC	000 001 000	1	5 2

Proulx (G) et Testa Bélanger (P), Cimon (9) et Huot.

On vénère les "vieilles barbes" du baseball majeur à Edmonton

Par Bob TRIMBEE

EDMONTON (PC) — En 1920, John Ducey était mascotte d'une équipe de visiteurs qui jouait contre des équipes d'Edmonton dans la vieille ligue de baseball de l'Ouest du Canada.

Il n'a jamais réussi à devenir un joueur, mais il a développé pour le baseball une passion qui plus tard devait être son inspiration dans ses efforts pour conserver le baseball professionnel dans les Prairies.

N'ayant pas réussi à atteindre son but, Ducey a décidé qu'au moins certains aspects de la vieille époque devraient être conservés.

Maintenant âgé de 56 ans et devenu agent d'assurances, il est demeuré en étroite relation avec beaucoup d'anciens joueurs, amateurs et directeurs de cette époque.

Ces relations le désignaient tout spécialement pour le rôle d'organisateur de l'Association des anciens joueurs de baseball d'Edmonton et il a mis à profit ses connaissances et ses liens d'amitié pour retracer plusieurs de ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre au sport du baseball à Edmonton depuis 1904. Parmi ceux-ci, une vingtaine se sont rendus jusque dans les ligues majeures.

ASSOCIATION

Aujourd'hui, l'association compte 119 membres, tous âgés de plus de 50 ans et tous reliés de quelque façon avec les anciennes équipes de baseball d'Edmonton.

Heine-Manush, maintenant à sa retraite et habitant actuellement à Sarasota, en Floride, est le plus récent membre à adhérer à l'association.

Manush, membre du Temple de la renommée du baseball, a joué durant 16 ans dans les majeures, évoluant pour six équipes différentes. Il a accumulé durant sa carrière une moyenne au bâton de .330. Il avait été au champ extérieur pour les Eskimos d'Edmonton en 1921.

AUTRES MEMBRES

Parmi les autres anciens joueurs qui sont entrés dans l'association mentionnons : Floyd (Babe) Herman, étoile des anciens Dodgers de Brooklyn; John Edward (Beans) Reardon, arbitre de la ligue Nationale durant 24 ans; Gordon : Deacon Jones, ancien lanceur gaucher des Yankees de New York et maintenant dépisteur pour la même équipe; John S. Phillips, directeur de Howe News Service, de Chicago, et statisticien officiel de la ligue Américaine; Clarence Campbell, ancien receveur d'une équipe d'Edmonton et maintenant président de la ligue Nationale de hockey; Leroy Goldsworthy, qui est plus tard devenu fameux comme joueur de la ligue Nationale de hockey, maintenant joueur de golf professionnel.

M. Ducey, qui est une encyclopédie ambulante de l'histoire du baseball à Edmonton, a raconté les événements qui ont amené Manush à Edmonton en 1921.

"Fred Snodgrass, le fameux champ extérieur des Giants de New York, était un ami personnel de Gus Gleichman, joueur-gérant des Eskimos d'Edmonton, en 1921. Gleichman était un premier but, tout comme Manush et Babe Herman, qui ont aussi été invités au camp d'été des Eskimos.

"Gleichman s'est fracturé une jambe, mais il a décidé de ne garder qu'un seul premier but, et il a choisi Herman. Snodgrass avait pris quatre heures à le convaincre de garder Manush comme champ extérieur".

Tous les deux sont donc restés avec l'équipe et ont connu de bonnes années, Manush obtenant une moyenne de .321 en dépit d'une blessure à une jambe qui l'a tenu à l'écart du jeu durant 24 joutes, et Herman, obtenant une moyenne de .333. A la fin de l'année, ils furent vendus aux Tigers de Détroit.

INCIDENT

Au cours de sa carrière dans les ligues majeures, Manush, à deux reprises, a obtenu une moyenne au bâton de .378; la première fois avec les Tigers de Détroit, en 1926, alors qu'il avait été le champion frappeur de la ligue Américaine. Manush, Ty Cobb et Harry Hielmann ont formé l'une des plus fameuses équipes de champs extérieurs dans l'histoire de Détroit.

Manush s'est aussi acquis une certaine célébrité en devenant le premier joueur à être évincé d'un match de la série mondiale. L'arbitre Charlie Moran l'a expulsé d'une joute au cours de la série de 1933 entre les Senators de Washington et les Giants de New York.

Moran venait de retirer Manush sur un jeu serré au premier but et au cours de la discussion qui a suivi, Manush a fini avec la cravate de Moran et une niche dans l'histoire des séries mondiales.

● **Frank Fontaine, chroniqueur sportif au poste CKMI-TV a été élu président de la Galerie Sportive de Quebec au cours de l'assemblée générale de cet organisme tenue hier. Il succède à Roland Sabourin dont le terme avait pris fin. Jacques Revelin, directeur des pages sportives de "l'Action", a été élu vice-président et M. Emile Dion demeure l'administrateur de la Galerie groupant tous les représentants de l'information sportive de la vieille capitale.**

● **Un jeune Portoricain est fier d'agiter le pavillon de son pays, alors que défilent devant lui des représentants de diverses équipes de baseball, à l'occasion de la parade de la "Journée de Porto-Rico" à New York. (Téléphoto UPI)**

Coquetel sportif

FOOTBALL

FORT SCOTT, Kansas — (P.A.) — Teddy Sweets, le quart arrière de 225 livres du Collège de Fort Scott, a déclaré lundi qu'au cours de la prochaine saison il jouera pour les Argonauts de Toronto de la Ligue canadienne de football.

BASEBALL

ST-LOUIS — (P.A.) — Les Cardinals de St-Louis ont échangé lundi soir le lanceur de relève droitier Ron Taylor aux Astros de Houston pour le lanceur de relève gaucher Hal Woodschick.

Le lanceur gaucher Mike Ouellar, de Jacksonville, Floride, de la Ligue Internationale, était aussi inclus dans l'échange. Il est passé aux Astros en échange du lanceur droitier Chuck Taylor de l'équipe Amarillo, club ferme de Houston dans la Ligue du Texas.

BASEBALL

CINCINNATI — (P.A.) — La direction des Reds de Cincinnati a accordé une augmentation de salaire de $1,000, à Jim Maloney hier.

Le propriétaire William O. DeWitt a annoncé l'augmentation à Maloney en lui faisant parvenir ses félicitations.

On sait que Maloney n'a alloué aucun coup sûr aux Mets de New York pendant 10 manches lundi soir, mais il a toutefois perdu le match au compte de 1-0 à la 11e reprise quand Johnny Lewis a bouclé le circuit.

CENTENAIRE

OTTAWA — (P.C.) — Une conférence de deux jours, dans le but de discuter et coordonner les programmes des sports amateurs à l'occasion du centenaire de la Confédération, aura lieu ici en fin de semaine.

La commission du centenaire attend plus de 100 délégués à ces assises. Ils étudieront les compétitions qui doivent se dérouler au Canada en 1967.

Vendredi, on discutera surtout les jeux d'hiver qui doivent se dérouler à Québec; les jeux panaméricains qui doivent avoir lieu en été; le programme de l'Exposition 1967 et celui de l'Exposition nationale.

Chaque corps dirigeant des sports devra dévoiler ses plans à la commission du centenaire et des membres du Conseil de la Santé nationale seront présents afin d'informer les délégués de l'apport qu'ils pourront attendre du gouvernement.

Le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, adressera la parole aux délégués lors d'un banquet vendredi soir.

La commission a embauché Arnold Charbonneau, ancien centre-arrière des Rough Riders d'Ottawa, en 1963 afin de diriger son programme sportif.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 125

HORIZONTAL

1—Partie de la physique qui étudie la réfraction des sons.
2—Durillon — Bagatelles.
3—Tête de rocher (Mar) — Oiseau du genre chouette — Epoux.
4—Liliacée — Chef-lieu d'arr. (Ain) — Massue de gymnastique — Cyclade.
5—Conjugaison — Hampe de pavillon que l'on attache au bout d'une vergue — Règle double.
6—Vallée très large — Pigeon sauvage d'un gris bleuté.
7—Bon sens, sagesse — Pic des Pyrénées — Tonneau.
8—Action de rire — Ambiance — Préposition.
9—Très aigu — Adresse — Arrangé, habillé (Fam).
10—Unité de poids pour peser les diamants — Saur.
11—Interjection — Qui concerne les moeurs — Article contracté.
12—Nom des temples japonais — Adj. possessif — Douleur physique — Point cardinal.
13—Ce qui reste dû après un compte fait — Fils de Jacob — Prêtre de l'église russe.
14—Bonne chance (Fg) — Trois fois.
15—Accusation, délation.

VERTICAL

1—Qui est connu de tous — Roi fabuleux de Chaldée.
2—Meurtrir en parlant des fruits — Instrument pour enfoncer les pavés.
3—Peigne du tisserand — Qui appartient à l'homme — Ville de l'Arabie.
4—Etoffe de coton croisée.
5—Conjugaison — Louanges — Préfixe — Pronom personnel.
6—Seconder, assister — Frère de Moïse.
7—Pronom démonstratif — Chef-lieu du dép. du Pas-de-Calais — Interjection.
8—Jamais (Lx) — Qui a rapport aux doigts — Cri des charretiers.
9—Usages, coutumes — Déposer une mise, un enjeu — Orge germée pour faire de la bière.
10—Immobiliser — Ville du Tonkin.
11—Adj. possessif — Rivière de France — Plus mal — Lac d'Afrique.
12—Action de donner une forme.
13—Voie publique entre l'eau et les maisons — Résister à l'atteinte du temps — Embarrassé, confus.
14—Rôti — Tromper.
15—Prophète juif — Dépouiller un arbre de son écorce.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 124

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	I	S	E	M	E	N	T	Z	Y	G	E	N	E	
2	U	R	A	■	A	V	I	O	N	■	S	T	■	D	
3	E	M	I	R	■	A	G	I	E	R	■	P	A	P	E
4	R	O	S	■	6	■	E	S	T	■	6	■	L	I	N
5	E	U	■	D	A	M	E	■	C	A	R	E	T	■	
6	T	■	H	A	L	E	R	■	B	O	L	E	T	■	E
7	■	P	A	T	A	R	■	D	E	L	I	T	■	P	■
8	S	U	M	A	C	■	S	E	C	■	P	I	T	O	N
9	■	R	■	I	T	H	O	S	■	N	E	R	E	E	■
10	J	■	D	R	O	I	T	■	C	O	T	E	R	■	E
11	O	R	■	E	S	E	■	D	■	E	T	E	■	D	O
12	L	A	C	■	E	■	S	U	R	■	E	■	C	R	U
13	I	S	I	S	■	T	I	R	E	T	■	P	O	U	R
14	E	■	T	■	O	■	L	E	P	R	E	■	N	■	S
15	■	T	I	E	R	C	E	■	R	U	I	S	S	E	A	U

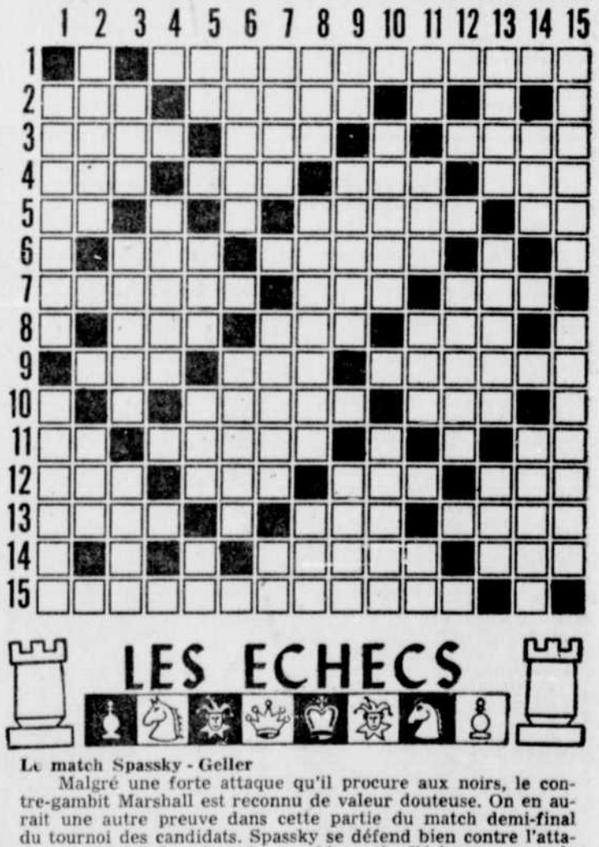

LES ECHECS

Le match Spassky - Geller

Malgré une forte attaque qu'il procure aux noirs, le contre-gambit Marshall est reconnu de valeur douteuse. On en aurait une autre preuve dans cette partie du match demi-final du tournoi des candidats. Spassky se défend bien contre l'attaque, conserve le pion du gambit, puis l'échange pour la qualité.

Blancs : Spassky (1½) — Noirs : Geller (1½)

1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 0-0, Fé7; 6 Té1, b5; 7 Fb3, O-0; 8 ç3, d5 (le contre-gambit); 9 éxd5, Cxd5; 10 Cxé5, Cxé5; 11 Txé5, ç6; 12 d4, Fd6; 13 Té1, Dh4; 14 g3, Dh3; 15 Fé3, Fg4; 16 Dd3, Cxé3; 17 Txé3, ç5; 18 Fd5, Tad8; 19 Cd2, Fb8; 20 Fç2, Dh5; 21 Taé1, Fé6; 22 b3, Ff5; 23 Fé4, çxd4; 24 çxd4, Fç8; 25 Ff3, Dh6; 26 Fg2, Fa7; 27 Cf3, Df6; 28 Té5, g6; 29 d5, Fb7; 30 Té7, Tb8; 31 T7é2, Tbd8; 32 Cé5, h5; 33 a4, Db6; 34 axb5, axb5; 35 Dd2, Td6; 36 Dg5, Rg7; 37 Dé7, Fxd5; 38 Fxd5, Txd5; 39 Cd7, Txd7; 40 Dxd7, Td8; 41 Dé7, Td5; 42 Ta1, Fb8; 43 Té3, Fd6; 44 Dé8, Db7; 45 Dé4, Dç6; 46 Td3, Tç5; 47 Dxç6, Txç6; 48 Rg2, b4; 49 Ta7, Rf8; 50 Td7, Fé7; 51 Té3, Fç5; 52 Té4, Ta6; 53 Tç4, Fd6; 54 Ff3, Rg7; 55 Td4, Aban.

No 150665 **P.-H. N.**

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 3249-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage d'une section de la route no 24, dans la paroisse de Saint-Georges-Est, comté de Beauce. Longueur de 0.35 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 3249-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,500.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 7 juillet 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
sous-ministre.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le déplacement de la maison de monsieur Alphonse-Marie Prémont et située sur l'Avenue Royale, dans le centre du village de Ste-Famille, Ile d'Orléans — lot 132.

N.B.—Le terrain est en pente vers la route Chemin Tour de l'Ile. La maison devra être déplacée à 37 pieds linéaires en ligne droite et à 41 pieds linéaires de biais vers l'ouest.

Excavation : 3 pieds de hauteur
Soles à remplacer (2) 8 x 8 pieds linéaires
Poutre centrale (1)
Empattement (1 x 2)
Solage 6 pieds hauteur, 12 pouces largeur
Drain (tour de la maison relié au drain central)
Plancher de cave (blocs de béton posés sur gravelle)
Poteaux (7) 6' x 6' pieds de hauteur
Entrée de cave extérieure (3 x 6)
Escalier de cave (11 marches de 8" en épinette)
Cheminée (étançonner)
Racc. eau au puits (46 pieds linéaires)
Racc. égouts (110 pieds linéaires)
Racc. électricité (130 pieds linéaires)
Lever, étançonner, poser lisses
Rouler et réinstaller (2 directions)
Solarium (plancher de beton 37 x 5) démolir et refaire
Terrassement et nivellement 2½' épaisseur, 25' largeur) tout le tour de la maison
Etançonner solarium
Etançonner galerie
Poteaux de galerie (bois 6 x 6) fer 2½"
Défaire vieilles fondations et niveler terrain
Revoir ou plutôt refaire couvercle au puits

Faire tout travail nécessaire afin de replacer cette bâtisse dans les mêmes conditions et au même usage qu'avant le déplacement.

L'entrepreneur devra être en mesure de commencer les travaux dès l'octroi du contrat.

Le soumissionnaire devra s'engager par écrit à libérer les terrains pour le 15 juillet 1965.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante :

Service des expropriations
Ministère de la Voirie
Edifice "E", 8ième étage
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances représentant 10 p. cent du montant.

Les soumissions seront adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 10 heures du matin (heure avancée de l'Est), le 29 juin 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité, la circulation, les permis de démolition et l'élimination de la poussière et des débris.

ASSURANCES

Les montants minima de la police d'assurance que l'entrepreneur devra fournir sont les suivants :

$100,000. dommages personnels, une personne chaque accident;
$200,000. dommages personnels, plus d'une personne chaque accident;
$100,000. dommages matériels, chaque accident.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roge-J. LaBrèque,
Sous-ministre.

Le CTC opposé à la peine de mort

Ottawa (P.C.) — Le Congrès du Travail du Canada s'est joint aux différents organismes qui pressent le parlement fédéral d'abolir la peine de mort, lorsque la question sera soumise au vote des députés au cours de la session actuelle.

Dans un communiqué publié par son président, M. Claude Jodoin, la grande centrale syndicale note que le mouvement ouvrier est opposé depuis des années à la peine capitale.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Propriété :
Mme Ernest Gauthier
Dossier : 16317-€3

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la vente d'une propriété située au Petit Village, dans la cité de Giffard, comté de Québec.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer aux adresses suivantes : —

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

ou

Bureau de la Voirie,
Route Sainte-Claire,
Charlesbourg-Ouest,
Comté de Québec.

L'enveloppe de soumission devra mentionner le numéro de dossier 16317-63.

Il s'agit d'une maison de un étage et demi, de 45' x 14' x 20'. Murs extérieurs en bardeaux d'amiante. Toit en bardeaux d'asphalte et papier. Murs intérieurs en "insulboard". Plancher en bois mou. Une salle de bain.

Cet immeuble devra être déménagé ou démoli dans les 15 jours qui suivront l'acceptation d'une des soumissions.

Pour renseignements, s'adresser à M. R. Deslauriers, divisionnaire, Bureau de la Voirie, Route Sainte-Claire, Charlesbourg-Ouest, comté de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

Les soumissions seront adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 10 heures du matin (heure avancée de l'est), le 6 juillet 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre.

Gouvernement du Québec

MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le ministère des Travaux publics pour :

Fournir et faire l'installation des systèmes électriques et des appareils d'éclairage de l'Atelier no 2 à Ville-Duberger.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, le ou après le mercredi 16 juin 1965, pour l'obtention des documents nécessaires : plans, devis, directives, formules de soumissions et enveloppes.

Les soumissions seront reçues au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le lundi, 5 juillet 1965.

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de $50., en mandat-poste ou de chèque visé fait à l'ordre du ministère des Travaux publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, le jeudi cinq août 1965 ou avant et seulement à ceux qui auront soumissionné.

Les soumissions des entrepreneurs, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte du Canada ou d'un cautionnement de soumission (bid bond) fait à l'ordre du ministre des Finances, pour un montant égal à 10 p. 100 du montant de la soumission.

L'adjudicataire doit fournir, avant de commencer l'exécution du contrat, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour 50 p. 100 du prix du contrat, lesdits cautionnements devront être émis par une compagnie dûment autorisée.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs les individus, firmes, compagnies et corporations qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec - Centre, Québec - Comté, Québec - Est, Québec-Ouest, Saint - Sauveur et qui peuvent prouver leur compétence à entreprendre le travail en question.

Le ministère ne s'engage pas à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN

Le VIe Congrès national de la Croisade Eucharistique

Le plus important congrès national des responsables diocésains de la Croisade Eucharistique s'est tenu à l'Ecole Normale du Bon-Conseil à Chicoutimi, les 27, 28 et 29 mai. Congrès important par le nombre : 250 délégués (aumôniers, religieux, religieuses et laïques) venant de tous les coins du pays.

Important par la qualité des travaux présentés et l'intensité des recherches en commissions. Enfin, important par la mise en place de nouvelles structures (Conseil national et Comité national), par l'esquisse des nouvelles orientations du Mouvement. La Croisade a pris un tournant décisif à ce congrès et elle a montré sa ferme volonté d'évoluer avec lucidité et avec prudence dans le renouveau actuel de l'Eglise.

Les principales questions abordées au congrès ont été l'étude du programme de l'an prochain (sous la direction des PP. M. Gauvreau, J.-P. Labelle et M. Champagne, s.j.); du travail en commission sur la formation apostolique des chefs; une conférence substantielle de M. l'abbé Claude Michaud, de Jonquière et de M. l'abbé Henri Bourassa, de Trois-Rivières sur le rôle du responsable diocésain; un panel sur l'évolution passée, actuelle et future de la Croisade (F. Omer Parrot, M. l'abbé Yvan Desrochers de Joliette, Soeur Alfred-de-Jésus et le Père Jean-Paul Labelle, s.j.).

Le Père Biondin Dubé, s.j., directeur national du Mouvement a bien précisé les positions actuelles du Mouvement et son évolution à venir; S. Ex. Mgr Paré, évêque de Chicoutimi, a accepté avec joie de célébrer la messe pour les congressistes. Il a prononcé une homélie au cours de laquelle il a renouvelé son entière confiance dans la Croisade et dans ceux qui dirigent le Mouvement dans la réforme déjà amorcée. Son Excellence a chaleureusement félicité les professeurs qui se dévouent à la C. E., complément nécessaire de la catéchèse.

Les congressistes, dans une brève excursion, ont pu apprécier le pittoresque et le charme de la région du Saguenay.

Bref, le VIe congrès national de la Croisade a donné une nouvelle impulsion au Mouvement: il a permis aux responsables diocésains de mieux affermir leur engagement et de se donner avec ardeur au service des jeunes. Il faut remercier M. l'abbé Bolduc, aumônier du diocèse de Chicoutimi, Soeur St-Jean, N.D.B.C. et le comité diocésain pour leur accueil vraiment chaleureux.

● CASTRO ANTI-CASTRISTE — Juanita Castro, soeur du leader cubain Fidel Castro arrive pour témoigner à Washington devant le comité de la Chambre chargé des activités pan-américaines. Elle a approuvé les actions entreprises par le président Johnson au Viet Nam et en république dominicaine comme étant le seul moyen d'affronter le défi communiste. (Téléphoto UPI)

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Propriété Julien Potvin
Dossier 181-A-670

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la vente d'une propriété située au numéro 731, 12è Rue, Ville Montmorency, comté de Québec.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer aux adresses suivantes :

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

ou

Bureau de la Voirie,
Route Sainte-Claire,
Charlesbourg-Ouest,
Comté de Québec.

L'enveloppe de soumission devra mentionner le numéro de dossier 181-A-670.

Il s'agit d'une maison de deux étages de 26.8' x 23.7'. Murs extérieurs en bardeaux d'amiante. Toit en papier asphalte et gravier. Murs intérieurs en gyproc. Planchers en bois mou. Une salle de bain.

Cet immeuble devra être déménagé ou démoli dans les 15 jours qui suivront l'acceptation d'une des soumissions.

Pour renseignements, s'adresser à M. R. Deslauriers, divisionnaire, Bureau de la Voirie, Route Sainte-Claire, Charlesbourg-Ouest, comté de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

Les soumissions seront adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 10 heures du matin (heure avancée de l'Est), le 6 juillet 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
sous-ministre.

Le dialecte des Micmacs devrait être traduit

HALIFAX (P.C.) — Le dialecte de la tribu des Micmacs devrait être traduit en anglais.

Le révérend Anthony S. Henry, de Monastery, Nouvelle-Ecosse, a fait une telle requête, alors qu'il présentait un mémoire à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le religieux travaille auprès de la tribu indienne depuis quelques années. Celle-ci compte quelque 4,000 membres en Nouvelle-Ecosse.

Départ missionnaire

Dimanche le 20 juin, à 3 hres p.m., en l'église St-Christophe de Pont-Viau, aura lieu la cérémonie annuelle de départ des jeunes missionnaires de la Société des Missions-Etrangères. S. Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, a bien voulu accepter de présider la cérémonie qui consiste principalement à remettre aux partants un crucifix, symbole de leur mission, et à recevoir d'eux "Promesses des mission avant leur départ"

Les missionnaires partants sont au nombre de 11: pour les Philippines: MM. Roland Denis de Montréal, Lucien Chabot de Chénéville et Richard Brodeur de Sherbrooke; pour Cuba: MM. Denis Gastonguay de St-Modeste et Roland Laneville de St-Maurice; pour le Honduras: MM. Gérard-Raymond Carrier de St-Martin et Normand Landreville de Granby; pour le Pérou : MM. Gérald Tessier de St-Casimir, Raymond-Marie Gamache de St-Elzéar et Albert Rousseau de Mistassini; pour le Chili: M. Jean Grégoire de Montréal.

Deux prêtres diocésains se joindront aussi à eux pour aller au Chili: MM. les abbés Emilien Bergeron de Chicoutimi et Maurice Hébert de St-Jérôme .

SURVEILLEZ NOTRE CIRCULAIRE

Trans-Québec FOOD STORE — MARCHÉ D'ALIMENTS

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 19 juin

BONNE FÊTE À TOUS LES PAPAS

FRUITS EN CONSERVES
ANANAS tranchés Kon Tiki — 4 btes 20 oz pour 89¢
PECHES Bright choix — 3 btes 20 oz pour 89¢

LEGUMES EN CONSERVES
MACEDOINE de légumes Idéal — 6 btes 20 oz pour 95¢
ASPERGES longues President, fantaisie — 2 btes 12 oz pour 75¢

BREUVAGES
JUS tomates Heinz fantaisie — 4 btes 20 oz pour 69¢
CAFE instantané Ati — jarres 6 oz 95¢
LIQUEURS Royal Brown saveurs asst. — 6 cannettes pour 49¢
LAIT évaporé Crino — 3 btes 16 oz pour 49¢
LAIT instant Crino — bte 3 lbs pour $1.15

VIANDE DE QUALITE

DEVANT DE VEAU
DESOSSE ROULE ENV. 5 à 7 lbs
LB 59¢

EPAULE DE PORC FRAIS (genre Picnic) env. 5 à 7 lbs — LB 45¢
GIGOT D'AGNEAU Nouvelle-Zélande, env. 6 à 8 lbs — LB 55¢
SMOKED MEAT paquet 2 oz — 4/99¢
SALAMI ROULE — 53¢

LA MARCHE DES VALEURS
APPROVISIONNEZ-VOUS POUR LE CHALET !

FRUITS et LEGUMES

BANANES
MURIES A POINT
LB 11¢

CANTALOUPS chair saumonée, grosseur 56 — 23¢
LAITUE frisée du Québec, grosseur 24 — 2/15¢
PIMENT vert doux — 2/19¢

DINER ET VIANDE EN CONSERVES
FEVES AU LARD HEINZ sauce tomates ou SPAGHETTI HEINZ sauce tomates — 6 btes 8 oz pour 79¢
JAMBON Midget Burns — bte 1½ lb 1.59
SPORK BURNS Délicieux avec des oeufs Trans-Québec — 2 btes 12 oz pour 85¢
POULET désossé Esta — 3 btes 7 oz pour 95¢
SAUCE poulet Esta — 4 btes 15 oz pour 75¢
BONBONS asst. Viau cello 39¢ — 3 cellos pour 1.00

PRIME POUR LA SEMAINE DU 16 JUIN 1965
VAISSELLE incassable MEL MAC
Couvert de 6 morceaux, résistant aux égratignures, craquelage. Couleurs assorties. Idéale pour le camping, chalet, etc. Valeur rég.: 2.98
SPECIAL LE COUVERT 1.98

POUR VOS HORS D'OEUVRES
OLIVES farcies Manzanilla Coronation — jarre 15 oz 65¢
MARINADES sucrées Raymond — 2 jarres 24 oz pour 73¢
MARINADES sures Raymond — 2 jarres 24 oz pour 63¢
KETCHUP HEINZ — btes 20 oz 39¢

DESSERTS
BEURRE D'ARACHIDES PLANTERS jarre réfrigérateur. — jarre 16 oz 43¢
INSTANT pudding Royal saveurs asst. — 3 btes pour 47¢
BEURRE sucre ou caramel CANTIN — 2 jarres 20 oz 89¢
CONFITURES fraises Habitant — jarre 24 oz 59¢
MARMELADE orange Kraft — jarres 24 oz 57¢
BISCUITS LIDO LAURENTIDE - 24 B, MILK LUNCH - 24 B, RADISSON Marshmallow - 25 B — 3 cellos pour 95¢
MARGARINE Parkay, 4¢ rabais — bte 2 lbs 63¢
SHAMPOOING Halo, format famille — 99¢
PATE A DENTS Colgate format famille 12¢ rabais — 97¢
ALIMENTS pour bébés Heinz — 6 jarres 5 oz pour 73¢
BISCUITS RITZ — bte 1 lb pour 45¢

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	13600	25	21	23
All Rox	1000	20	20	20
Alminex	1600	395	390	390
Am Leduc	1000	11½	11½	11½
Anchor	34500	18	14½	18
Ang U Dev	46145	125	117	123
Asamera	7100	144	136	143
Banff	11855	690	670	685
Calvert	14140	39	37	39
Camerina	2500	300	299	299
C S Pete	2500	251	245	250
C Delhi	200	50	50	50
C Ex Gas	5962	167	160	165
C High Cr	1000	28	28	28
C Homestd	28250	155	122	146
Cdn Sup Oil	120	20¼	20¼	20¼
Cent Del	6235	10⅝	10½	10½
C West P	7800	165	155	160
Dome Pete	1200	17	16⅜	16⅜
Dynamic	25100	80	74	80
Fargo	500	280	280	280
Fr Pete pr	4375	490	465	485
Gr Plains	2070	11	11	11
Gridoil	12400	89	85	85
Midcon	7555	62	61	62
Mill City	2100	48	48	48
Nat Pete	400	310	300	310
N C O pr	100	43⅞	43⅞	43⅞
N C Oils	1350	355	345	345
N Davies	500	20	20	20
North A G	12000	75	75	75
Numac	2200	128	125	127
Numac wts	1200	35	34	34
Permo	500	25	25	25
Peruv Oil	1000	150	150	150
Petrol	2700	74	72	72
Prairie Oil	1300	325	310	325
Provo Gas	3630	325	310	325
Provo Gas	3630	250	246	248
Ranger	500	183	183	183
Scurry Rain	3252	19½	18¾	19¼
South U	3000	7	7	7
Spooner	10110	25	23	25
Triad Oil	11340	250	245	250
Union Oil	1350	17¼	17	17⅛
Unisphere	834	16	16	16
U Canso	1700	255	250	250
Un Reef P	1000	26½	26½	26½
Wespac	2000	17	17	17
Westates	600	615	610	615
Wesburne	300	130	129	130
W Decalta	6800	365	350	355
Total des ventes: 2,924,000.				
MINES				
Accra	500	18	18	18
Advocate	300	585	580	580
Agnico	3700	139	134	139
All Pitch	1000	17	17	17
Am Larder	2000	16	16	16
A Am Moly	1950	240	230	235
Ang Rouyn	10500	215	200	215
Ansil	11000	13½	13½	13¼
Area	3000	79	75	79
Arjon	4000	8½	8½	8½
Argosy	10650	26½	26	26
A Arcadia	8000	18½	18	18½
A Arcad Bw	2000	6	6	6
Atl C Cop	7300	127	123	127
Aunor	200	380	380	380
Bankeno	1000	21½	21½	21½
Barex	2000	44	44	44
Baska	8000	8½	8½	8½
B Duq	2200	17	17	17
Belcher	8800	37	36½	36½
Bethlm	5000	675	650	670
Bevcon	9300	9½	9	9½
Bidcop	5000	8	8	8
Big Nama	1000	46	46	46
Black Bay	14000	10	10	10
Bounty Ex	2000	23	23	23
Bralorne	1306	515	510	510
Brunswick	5025	16¼	15½	16¼
Bunker H	199700	28	27	27
Cable	2000	19	18	19
Cadamet	15900	11½	11½	11½
Camflo	10850	305	295	300
Camp Chib	5200	425	415	420
Camp R L	100	19¼	19	19¼
C Tung	1000	97	97	97
Cam Mines	17500	18	18	18
C Austral	1000	6½	6½	6½
C Dyno	825	150	150	150
C Jamieson	2000	89	85	89
Cdn Keeley	2500	21	20	21
C Lencourt	1500	19	18½	19
C Malart	650	76	76	76
Cantri	10500	32	30	30
Candore	20116	20½	20	20
Captain	3100	12	11	11
Cassiar	450	12⅞	12⅝	12⅞
Cent Pat	700	132	132	132
Cheskirk	1000	8	8	8
Chester	2000	16	15	15
Chib Kay	12600	26	24½	25
Chib M	700	49	49	49
Chimo	10100	155	148	155
Chrom	7000	125	125	125
Coch Will	7000	305	298	305
Coin Lake	500	22	22	22
Comb Met	1532	27	27	27
Conigo	5009	46	43	45
Con Key	16500	12	10	10½
C Bellek	20500	10	9½	10½
Cons Brews	3000	23½	23	23
C Callinan	19500	14	13	14
C Fen	1000	15	15	15
Con Gillies	2000	6	6	6
C G Arrow	500	27½	27½	27½
C Halli	11100	37	35½	35½
C Marben	100	185	185	185
C Mogul	20362	455	440	450
C Morison	19300	165	152	165
C Mosher	500	119	119	119
Con Negus	5000	13½	13	13
Con Nichol	2500	14	13¼	13½
C Northld	91100	16	14	14
C Rambler	3000	176	172	176
C Red Pop	500	7½	7½	7½
C Regcourt	1000	13½	13½	13½
Conwest	100	500	500	500
Cop Corp	2040	37	34	37
Cop Fields	7167	116	110	115
Cop Man	2000	10	10	10
Coulée	3000	27	26	26
Cowich	2000	42	42	42
Craigmnt	1740	14⅞	14½	14½
Crowpat	3000	7	7	7
Daering	2500	12	12	12
D'Aragon	500	15	15	15
D'Eldona	9000	12	10	10
Delhi Pac	2500	18	18	18
Denison	18340	30½	29⅜	30¼
Dicknsn	1600	490	475	485
Discovery	755	291	290	290
Dome	205	37⅜	37⅜	37⅜
Donalda	2000	9	9	9
Duraline	600	32	32	32
Duvan	500	8½	8½	8½
E Amphf	6000	6	6	6
East Sull	2390	700	685	695
F West M	5000	11	11	11
F Mar	4880	485	475	480
Francoeur	1000	15	15	15
Frobex	3300	85	82	82
Galtwin	21000	3½	3½	3½
Genex	16700	37	35½	37
Giant Y K	610	13½	13	13½
Glacier	19600	12	11	11½
Glenn Exp	3000	13½	12½	13½
Goldale	7500	37	36	37
Goldray	68167	67	60	67
Gortorum	9850	440	420	430
Grandroy	2500	24	22½	22½
Grandue	2860	690	650	660
Gulch	2500	11	11	11
Gulf L	5800	9	9	9
Gunnar	1735	510	495	500
Hard Rock	3200	11	11	11
Hasaga	1000	15	15	15
Hastings	3050	345	335	335
Headway	15500	18½	18	18½
Heath	24600	8	8	8
High Bell	900	655	650	650
Hollinger	8760	27½	26¾	27½
Hud Bay	531	72¾	72	72½
Hu Pam	4000	7½	7½	7½
Hydra Ex	3600	20	19½	19½
Int Bibis	200	119	115	115
Int Heliu m	3833	132	126	132
I Kenville	4000	33	32	33
Irish Cop	5000	30	29	30
Iron Bay	2000	177	173	175
Iso	2800	270	260	270
Jacobus	4000	13	12	13
Jelex	4000	18	18	18
Joburke	11500	10	9	9
Jollet	16760	41½	40	40
Jonsmith	17000	23½	21	21
Joutel	1500	105	105	105
Jowsey	5000	53	52	52
Kerr Add	2607	830	820	820
K Anacon	3932	320	310	320
Kirk Min	2000	12½	12	13½
Kopan	7500	12	11½	12
Lab Min	1015	34	33	34
L Dufault	11860	13⅜	12⅝	13½
L Osu	2500	14½	14½	14½
L Shore	500	205	205	205
La Luz	500	12⅞	12¾	12¾
Langis	3000	41	40	40
Lati nAm	3000	10½	10	10
Leitch	4060	475	465	475
Lorado	2800	142	140	142
Louvict	6500	24	22	24
Macassa	2910	254	250	250
Macdon	3000	37	37	37
Mac Leod	100	102	102	102
Madsen	1500	220	217	218
Man Bar	2000	19	19	19
Maralgo	5000	12½	12½	12½
Marboy	1000	11	11	11
Marchant	3500	220	215	219
Mattgmi	3250	18	17⅞	18
Maybrun	500	12½	12½	12½
Mc Adam	16500	105	95	104
Mc Intyre	380	77	77	77
Mc Ken	500	8½	8½	8½
Mc Wat	12850	30	27½	30
Mentor	3200	40	40	40
Merrill	14500	61	60	61
Metal Mines	2400	163	155	161
Midrim	8800	36	34	35
Min Ore	9000	9½	9	9
Mt Wright	6750	51	50	50
Multi M	12480	36½	34	36½
Nat Expl	5000	12	12	12
Nealon	1000	10	10	10
New Ath	1000	23	23	23
New Bid	1500	5	5	5
New Cal	3100	80	76	80
New Conex	300	540	540	540
N Conex w	2300	160	155	155
N Goldvue	7000	8	7½	8
N Harri	2000	9	9	9
N Hosco	8750	273	264	271
New Jason	3040	8	8	8
N Kelore	3200	13	12½	12½
Newlund	2500	16	16	16
N Mylama	3000	25	24½	24½
Newnor	4000	10	9½	9½
N Rouyn	500	7	7	7
N Senator	10000	16	16	16
New Taku	1500	42	42	42
Nick Rim	2000	14½	14½	14½
Nisto	5500	8½	8	8
Norbeau	2000	223	220	223
Norgold	11700	10	9	10
Norlartic	500	10	10	10
Norlex	35200	12	11	11
Normetal	850	460	455	460
Norpax	4000	17½	17	17
N Bordu	2250	14½	14½	14½
North Exp	1000	175	175	175
N Coldstrm	14125	85	85	85
N Goldcrt	2333	13	13	13
N Rank	6000	31	30	31
N Rock	900	25	25	25
Northcal	4000	55	54	54
North Can	200	160	160	160
Northgate	16600	805	785	795
N Beauc	500	45	45	45
Nudul	1500	15	15	15
O'Brien	500	68	68	68
O'Leary	3500	11	10½	10½
Opemiska	5211	890	875	890
Orchan	850	480	475	480
Osisko	100	190	190	190
Pamour	100	190	190	190
Paramaq	6000	11½	11	11
Patino	842	850	845	845
Pax Int	1750	32	30½	32
Pce Expl	7700	19	18	18
Peerless	10500	15	13	13
Perron	1500	10	10	10
Pine Point	975	48	46½	48
Placer	1040	24	23	23
Porc Pay	1000	48½	48½	48½
Preston	3395	905	930	950
Probe	7035	33	30	31
Purdex	2000	20	20	20
Q M I	100	178	178	178
Que Lith	210	325	310	325
Que Man	2000	16	16	16
Q Mattgmi	750	18	18	18
Quenston	1000	14½	14½	14½
Quemont	275	11	11	11
Quonto	1500	9	9	9
Radiore	7000	44	40	40
Raglan	19000	196	186	194
Rayrock	1550	102	101	101
Rexspar	6000	10	9½	9½
Rio Algom	6125	17¾	16¾	17¼
Rix Athab	500	22½	22½	22½
Rockwin	12000	72	68	72
Roman	4875	695	655	680
Ryanor	1000	13	13	13
Salem	7000	16½	15	16
San Ant	1000	24	24	24
Satellite	2000	11	11	11
Sheep Cr	1000	135	135	135
Sherritt	13905	580	560	580
Silverfield	500	245	240	240
Silvmaq	29850	29	27	27½
Sil Miller	5500	16	16	16
Sil Stand	1900	140	125	135
Siscoe	3750	225	216	216
Stanrck	4740	110	105	110
Steep R	5430	665	650	655
Sud Cont	500	25	25	25
Sullivan	1350	470	450	460
Sunburst	2500	11½	11	11
Teck Corp	1620	560	555	560
Texmont	41600	135	120	134
Texore	3000	28½	28	28½
Tex Sol	800	37	37	37
Tombill	300	115	114	114
Torbrit	1500	54	53	54
Tormont	18000	17	16	16
Tribag	14650	260	253	260
Trin Chib	3000	11½	11½	11⅝
Tundra	700	85	85	85
U Mining	4000	25½	25	25
U Asbestos	5800	280	276	280
Un Buffad	14500	72	67	70
UCL Mine	14000	16½	16	16
Un Keno	775	725	720	720
Un Macfie	2050	18	18	18
Un Fort	403100	38	29	38
Utd Pore	2000	14½	14	14
Upp Can	500	143	143	143
vespar	1883	32	32	32
violam	47750	395	355	380
violam rts	122016	12½	11	12
W Beaver	2500	20½	17	17
West Mines	2580	495	480	495
Wilco	3500	33	31	32
Willroy	3100	179	173	173
Winch	2500	6½	6½	6½
Windfall	2700	30	27½	27½
Yale Lead	2000	10½	10½	10½
Yellorex	1500	7	7	7
Yk Bear	1800	157	157	157
Young H G	3000	8	8	8
Yukeno	3000	5½	5½	5½
zenmac	11000	37	36	37
zulapa	20000	31½	30½	31½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Bell Ph	75	57⅞	57⅞	57⅞
Ind Acc	100	25	25	25
Royal Bk	3	78¼	78¼	78¼
Shell	100	16½	16½	16½
Texac •	50	53¾	53¾	53¾
Aunor	200	425	405	425
Agnico	3800	160	159	160
Cent Del	100	11	11	11
Coch Will	700	325	325	325
Cariboo	100	70	70	70
C Mosher	100	130	130	130
Der Horn	1000	65	60	65
Denison	205	30⅜	30½	30⅜
Dicknsn	200	500	500	500
Discovery	200	315	315	315
Gunnar	100	505	505	505
Kerr Add	300	820	820	820
Mc Kenzie	500	9	9	9
Multi M	3500	45	45	45
Norbeau	100	225	225	225
N Conex wts	600	160	160	160
Place	2000	63	63	63
Provo	1800	267	260	260
Sherritt	300	590	590	590
Siscoe	1800	235	220	235
Sullivan	100	480	480	480
Steep R	100	675	675	675
Sud Con	500	32	32	32
Triad	7925	275	265	275
Un Buff	500	75	75	75
Upp Can	1400	165	150	150
violamac	100	380	380	380

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Steel C	17252	29⅝	28¾	29¼	
C P R	10965	61¼	59¾	61¼	+ 1¼
B Phon	10367	58¾	57⅝	58½	+ ⅛
Mass F	10007	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
I St P	9537	3½	3½	3½	— ⅛
PETROLES					
Anchor	34500	18	14½	18	+ 4
C Hom	28250	155	122	146	+16
Dynam	25100	80	74	80	+ 6
Calvert	14140	39	37	39	+ 1
Banff	11855	690	670	685	—10
MINES					
U Fort	401300	38	29	38	+ 8
Goldray	68167	67	60	67	+ 8
violam	47750	395	355	380	+20
A U D	46125	125	117	123	
Texmnt	41600	135	120	134	+ 9

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4550	12¼	12	12
Algoma	490	69½	69	69½
Alliance	100	12¼	11½	12¼
Alumin	1710	30¼	29⅜	30¼
Alum 4¼ pr	1225	40⅝	40	40½
Alcan 1 pr	100	22¾	22¾	22¾
Alcan 2 pr	25	48¼	48¼	48¼
Ang C P 4½	100	27½	27½	27½
Ang 4½ pr	200	47¾	47¼	47¼
Arg C pr	800	14¼	14	14
Asbestos	1675	27¾	27	27
Bank Mont	2895	64	62½	62½
Bank N S	240	75	73½	73½
Banq P C	100	34	32	33
Bath P	450	26½	26¼	26¼
Bath P W	900	12	12	12
Bell Phone	2887	58⅝	57¾	58½
Brazil	1434	7	6¾	7
B A Oil	1690	33	32¾	33
B C Forest	950	27½	27½	27½
B C Phone	60	67	67	67
Brinco	33445	7	6¾	7
Brooke pr	40	22½	22½	22½
Cal Pow	650	20¾	20¼	20¼
Can Cem	428	54⅞	54½	54½
Can Iron	575	51	50¼	51
C S L	175	32	31¾	31¾
C S L pr	20	6½	6½	6½
C A E	1580	18¼	17¾	18¼
Cdn Brew	4870	9¾	9¼	9¾
Cdn Brew pr	50	47½	47½	47½
C Brew B pr	25	53	53	53
C Br Alum A	1000	16	16	16
C Chem w	250	1000	965	1000
C Imp Bk C	2474	65	64	64
C I L	190	21¼	21¼	21¼
C I Pow	229	24	24	24
C I Pow pr	610	50	50	50
C Marconi	650	5	5	5
C P R	10881	61¼	60	61¼
Cdn P Fina	100	13	13	13
CP P Sec	500	23½	23½	23½
C Refractor	500	17½	17½	17½
Cent Del	100	10⅝	10⅝	10⅝
Chemcell	3400	17¾	17¼	17½
Col Cell	100	9¾	9¾	9¾
Col Cell pr	75	27	26¾	27
Con M S	3192	42½	42	42½
Con Paper	730	42¾	42½	42⅝
C Glass	100	10	10	10
Crush Int	300	15⅝	15¼	15⅝
Denison	450	30	30	30
Dist Seag	2510	39	38½	38¾
D Bridge	1595	26¼	26	26½
Dofasco	662	26⅞	26½	26½
D Glass	825	14½	14¼	14½
Dosco	100	15	15	15
Dom Tar	2895	20⅝	20	20⅜
Dom Text	1450	34¾	34½	34½
Du Pont	105	50	50	50
Dupuis A	1200	12	11¾	11¾
Falcon	455	97½	96½	97½
Fam Play	100	25½	25½	25½
Fleetwood	1625	20½	20½	20½
Fraser	375	33½	32½	33½
Fy Pete pr	800	475	475	475
Frosst A	100	29½	29½	29½
G L Paper	550	21⅝	21¼	21⅝
Hard Corp A	165	29	29	29
Hawk Sid	2500	6	6	6
Hollinger	815	27½	26¾	27½
Horne Pf	100	315	315	315
Hud Bay	150	72¾	72	72¾
H B C	1515	13¼	13¼	13¾
Husky Oil	2810	12	11⅞	12
Imp Oil	2810	12	11⅞	12
Imp Oil	715	52½	52¼	52½
Imp Tob	100	14⅜	14⅜	14⅜
Ind Accept	3325	25	24¼	24⅞
Int Nickel	3845	93⅜	92½	93⅜
Int Pap	366	34	34	34
Int Util	860	32½	32	32
Inter P L	255	89	88	89
jamaica P S	100	13¼	13½	13½
Laura Sec	100	25	25	25
Laur Fin	500	17¼	17⅜	17⅜
Loblaw A	675	9½	9¼	9½
Loblaw B	375	9½	9¼	9½
Loeb M	700	15⅜	15¼	15⅜
Mac Laren A	600	23¼	22	22
Mac Lean H	25	29¾	29¾	29¾
MB and PR	980	33	31½	33
Maritim Elec	300	20½	20½	20½
Marit Tel	875	22¾	22½	22½
Mass F	6070	30⅜	30	30⅜
Mc Allistor	100	7	7	7
Met Stores	400	9	9	9
Miron 6 pr	125	13	13	13
Mitch R A	105	13	13	13
Molson A	515	38½	38	38
Molson B	175	38¾	38¼	38¾
Mont Trust	1270	23¼	23	23
Moore Corp	5600	70	69½	69¾
Mussens	475	28	28	28
Nfld Light	2325	10¾	10¼	10¼
Noranda	1208	50⅝	50	50¼
NS LP	215	32½	32	32
Ocean Fish	300	8	8	8
Ogilvie	1290	14½	13⅝	14
Pac Pete	680	10¾	10½	10¾
Placer	300	23½	23	23
Pow Corp	1500	14⅜	14½	14⅜
Price Bros	140	40½	40¼	40½
Q N Gas	100	10¾	10¾	10¾
Que Phone	200	24	24	24
Que Ph 4¾	100	19½	19½	19½
Rio Algom	200	16¾	16¾	16¾
Rolland A	350	10¾	10¾	10¾
Ronalds F	525	13½	13¼	13¾
Rothmans	200	24	23¾	23¾
Royal Bank	3749	75	73¾	74
St L Cem A	325	40	40	40
Salada F	1050	12	11⅝	12
Scot Las	400	14½	14	14
Shell Can	710	16⅝	16½	16⅝
Shell I p	150	25½	25½	25½
Sher W	175	38½	38	38½
Shop Save	390	15	14½	14½
Slicard	150	6¾	6¾	6¾
Simpsons	920	28	28	28
Soc G D Fin	200	7⅜	7½	7½
Southam	25	35½	35½	35½
Steel Can	4080	29¼	28¾	29¼
Steinbg A	455	45	44½	44¾
Texaco Can	125	53	52¾	53
T Fin A	680	14⅞	14⅞	14⅞
Tr C Corp	3130	11	10¾	10¾
Tr Can P L	675	35¼	35	35¼
Tr Mt P L	225	20	10⅝	20
Un Carbide	915	28½	28	28½
viau	700	13	13	13
Walk G W	1220	38	37	38
W Coast Tr	125	15	15	15
zellers	2650	17¾	17½	17½

Canadienne

Alscope	500	100	100	100
Alsof	1000	13	13	13
Amg B Bel	2200	34	32	34
Ameran	1000	5	5	5
Augustus	605	29	29	29
Band Ore	1000	15½	15½	15½
Black Hawk	9850	360	340	360
Black Riv	13000	21	20	20
Blue Bon	3200	380	350	375
Bluewtr	1500	40	38	40
Bornite	2000	6½	6½	6½
Brinton Car	100	41	40	40
Bruce Pre	4500	10½	10	10½
Bruneau	500	21½	21½	21½
Burnt Hill	6000	35	33	33
C Magnesite	1000	40	40	40
C Secur A	600	225	225	225
Contexas	600	140	140	140
Corbec	2000	10½	10	10½
Cartier Q	4000	7	7	7
Ceasland	800	560	545	560
Chemalloy	3300	168	160	164
Chib Cop	1000	7	6½	6½
Chipman	500	16½	16½	16½
C Holdings	400	110	110	110
Comodore	2705	7¼	7¼	7¼
Comodore A w	300	400	400	400
C Manitoba	2300	54	54	54
C Mogador	1500	32	32	32
C Persh	1000	16	16	16
C virginia	1500	37	35	35
Copstrm	25000	12	11	12
Couvrette A	2075	7¾	7½	7½
Cr Bridge	4500	40	40	40
Dauphin	2000	22	22	22
Delta Elect	250	250	250	250
Delta Mi n	8600	26	25	25
Denault	100	14½	14½	14½
Dolsan	87850	45	44	45
D Lease	2000	23	22	22
D Oilcloth	515	31⅜	31	31
Dumont	7000	26	25	25
E Koot 7 pr	25	200	200	200
E venture	12200	62	60	62
E Bak	140	20	20	20
Equity B	183500	62	56	62
Fab	53000	23	20	20
Fano	6200	9½	9	9
Fiscal pr	1000	18	17	17
Ft Reliance	5500	46	44	44
Fox Lake	43600	26	23	24
G Autotron	3532	280	255	260
Garney	500	43	43	43
Ghislau	4000	38	36	36
Glen Lake	4410	155	145	155
Gui Poy Ur	1000	26	26	26
Inspiration	900	175	170	175
Int Atl Dev	1300	140	135	140
Int Dredge	9000	27	26	26
James Bay	2500	33	31	31
Jubilée	16450	350	330	340
K Desmond	500	48	48	48
Kiena	200	245	245	245
Kodiak P

Wall Street a subi un "coup dur" lundi

NEW YORK (P.C.) — Wall Street a subi un autre coup dur et une chute lundi, tout comme la Bourse de Montréal, la Bourse canadienne et la Bourse de Toronto. Depuis un mois, la Bourse de New York enregistre régulièrement des pertes.

Hier, 1,036 titres ont fléchi pour un record et, selon un tableau des indices du marché, les pertes sur papier ont été de plus de $6,000,000,000.

Selon le New York Times, qui analyse l'événement dans un article de première page, cette chute a suivi une tentative de faire monter les prix de trois valeurs canadiennes : Raycan Photocopy Corp. Ltd, Commodore Business Machines et Jackey Club Ltd.

"Plusieurs maisons de courtage ont rempli des commandes, apparemment destinées à hausser les prix de certaines valeurs canadiennes," écrit le Times, "mais certains courtiers ont eu des doutes sur les chèques accompagnant ces commandes."

Pire recul

La semaine dernière, après trois jours de recul, un ralliement était survenu à Wall Street. Mais lundi, un plus grand nombre de titres ont changé de mains, et, selon le Standard Poor's Index, ce fut une chute moyenne de 1.11 point pour 500 valeurs. Certains courtiers ont vu là le pire recul depuis longtemps.

L'indice Dow-Jones établissait par ailleurs la moyenne de 30 industrielles à 868.71 après un recul de 1.99 point. Selon cet indice, un point vaut environ 8 cents.

De même, selon une analyse de la Presse Associée portant sur 60 titres, la chute a été de 3.6 points à 311.7, un bas niveau cette année.

Un bas niveau a également été atteint à 165.2 à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne. Tous les compartiments à la Bourse de Toronto ont enregistré des pertes au cours d'une activité minime.

Faux chèques

Selon des informateurs près Wall Street, 40 chèques visés devant être tirés de la Banque royale du Canada à Nassau, aux Bahamas, ont été reçus par plusieurs maisons de courtage hier matin dans le courrier. Certains de ces chèques atteignaient $200,000 et en tout il y en avait pour $4,000,000.

Une compagnie du nom de "Sasoon Far East Trust Ltd." plaçait diverses commandes, en donnant le numéro d'une boîte postale à Nassau.

Cette adresse était fausse et les chèques également.

L'acheteur demandait d'abord des valeurs-clés américaines comme A.T. and T., General Motors et Texas Gulf Sulphur. Ces trois titres ont terminé la journée de lundi en recul, GM enregistrant une perte de 2¼ points.

Mais ces premières commandes touchaient des quantités minimes d'actions, de 100 à 500. D'autres demandaient l'achat de quantités considérables de valeurs canadiennes.

Dupés

Certains courtiers ont eu vite la puce à l'oreille et, après enquête, ont su que les chèques étaient faux. Plusieurs avaient déjà placé les commandes demandées. Ils avaient été trompés par le nom de la compagnie, ressemblant beaucoup à celui d'une importante banque des Bahamas, "The E.D. Sasoon Banking Company Ltd.", de Nassau.

De plus, les faux chèques portaient la signature de M. Norbert Farmer, identifié comme étant le vice-président de la "Sasoon Far Eastern Trust".

La véritable maison d'affaires E.D. Sasoon a reconnu qu'un de ses directeurs portait le nom de M. Norbert Farmer, mais celui-ci ignorait tout des chèques et des commandes d'achat de titres à Wall Street.

Le FBI et la Commission des valeurs mobilières et de la Bourse font enquête sur l'origine des fausses lettres de commandes.

● AMI DE VACANCES (Téléphoto UPI) — Cet écolier a rencontré sur son chemin un jeune chien qui aimerait bien trouver un ami de vacances. Pour le moment, le chien est en captivité. Il faudra que le garçonnet trouve un emploi de vacances pour se le procurer.

On projette le lancement de quatre satellites qui fourniront de plus amples informations spatiales

(par DAVE McINTOSH)

OTTAWA (P.C.) — L'Alouette II, le satellite terrestre canadien sera prêt pour le lancement dans environ un mois, mais à cause de l'affluence sur les pistes de lancement des Etats-Unis, il devra attendre la fin de l'année pour être mis en orbite. L'Alouette II est le premier de quatre nouveaux satellites de recherche canadiens qui seront lancés dans l'espace de 1965 à 1970 au coût de $26,000,000.

L'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace, NASA, fournira les quatre fusées motrices, une Thor-Agena-B et trois Deltas, à un coût d'environ $17,000,000. Le Comité de recherche de la Défense du Canada dessine les plans et construit les satellites en coopération avec l'industrie canadienne à un coût d'environ $9,000,000.

L'agence spaciale américaine et le comité ont mis à point un programme plus vaste de satellite à la suite du succès retentissant d'Alouette I, lancé en septembre 1962, et qui continue encore à transmettre des informations scientifiques.

ALOUETTE I

En date du 31 mai dernier, Alouette I avait effectué 13,315 orbites autour de la terre à une altitude de 600 milles.

Le satellite avait parcouru 384,000,000 de milles et avait transmis à la terre plus de 7,000 milles d'enregistrements sur ruban magnétique.

M. Hugh L. Dryden, administrateur adjoint de NASA, a déclaré dans un récent rapport au Congrès américain que "l'Alouette I nous a donné une avance considérable sur les connaissances de la distribution de la densité des électrons dans la ionosphère". Il a ajouté : "Alouette a expliqué le comportement de l'anomalie géomagnétique équatoriale, une ceinture de densités électroniques maxima qui se présente dans les latitudes voisines de l'équateur magnétique.

"A haute altitude, Alouette a démontré que des irrégularités sont une caractéristique constante de l'ionosphère . . .

"Ce projet de recherche est de première importance dans nos efforts pour mieux comprendre la région voisine de la terre et les techniques de communications à longues distances".

Peu de projets de recherche scientifique du Canada, ont fait l'objet d'autant de louanges, même au pays.

L'Alouette II, d'une pesanteur de 326 livres ,sera lancé comme précurseur d'un autre satellite, qui fera partie de la série américaine des Explorateurs .

ALOUETTE II

Il effectuera une orbite elliptique ayant un apogée — point le plus éloigné de la terre — d'environ 1,200 milles et un périgée — point le plus rapproché de la terre — d'environ 300 milles. Il effectuera cinq expériences, dont la plus importante sera de mettre à l'épreuve certains instruments afin de sonder la partie supérieure de l'ionosphère, une couche située à une grande distance au-dessus de la terre et qui contient une charge électrique.

Les antennes d'Alouette II mesureront 240 pieds d'une extrémité à l'autre, une étendue beaucoup plus considérable que celle d'Alouette I. Les antennes sont fabriquées par la compagnie De Havilland Aircraft, de Toronto, tandis que les appareils électroniques qu'elles renferment proviennent de RCA Victor, de Montréal.

Alouette II et Explorateur qui doivent être lancés simultanément au terrain de lancement Vandenberg, en Californie, seront désignés sous le nom de ISIS X. ISIS est l'abréviation de International Satellites for Ionospheric Studies.

Les antennes d'Alouette II seront munies de pièces de métal mince en forme de soleil, qui seront attachées aux bouts des antennes afin d'en prévenir le gauchissement tel qu'il s'est produit dans le satellite Alouette I, en raison de la radiation solaire.

Les trois satellites canadiens qui suivront seront désignés sous le nom d'ISIS-A, B et C. On a commencé à élaborer les plans d'ISIS-A et on en a déjà fait un modèle. Ce satellite pèsera 500 livres et sera lancé environ un an après Alouette II. Il effectuera trois expériences américaines en plus de huit canadiennes.

ISIS-B et C sont encore si éloignés que leurs plans sont vagues. L'un sera probablement lancé lors d'une période au cours de laquelle les taches solaires atteindront leur intensité maximum et comportera un apogée plus éloigné que ceux d'Alouette II et ISIS-A.

Avis important concernant la sécurité de la vieillesse

Le Parlement du Canada a amendé la loi sur la Sécurité de la vieillesse.

Au cours des cinq prochaines années, on réduira graduellement à 65 ans l'âge où la pension de la Sécurité de la vieillesse devient payable. Certaines conditions de résidence sont requises pour qu'une personne puisse recevoir cette pension.

En janvier 1966, la pension de la Sécurité de la vieillesse au montant de $75 par mois sera payable à ceux qui auront 69 ans; en 1967, à ceux qui auront 68 ans; en 1968, à ceux qui auront 67 ans; en 1969, à ceux qui auront 66 ans, et en 1970, à ceux qui auront 65 ans.

Si vous êtes né	Faites votre demande en	Et votre pension débutera en
Entre décembre 1895 et août 1896	juin 1965	janvier 1966
Entre septembre 1896 et décembre 1896	juillet 1965	janvier 1966
en janvier 1897	août 1965	février 1966
en février 1897	septembre 1965	mars 1966
en mars 1897	octobre 1965	avril 1966
en avril 1897	novembre 1965	mai 1966
en mai 1897	décembre 1965	juin 1966
en juin 1897	janvier 1966	juillet 1966
en juillet 1897	février 1966	août 1966
en août 1897	mars 1966	septembre 1966
en septembre 1897	avril 1966	octobre 1966
en octobre 1897	mai 1966	novembre 1966
en novembre 1897	juin 1966	décembre 1966
en décembre 1897	juillet 1966	janvier 1967
en janvier 1898	janvier 1966	janvier 1967
en février 1898	janvier 1966	janvier 1967
en mars 1898	février 1966	janvier 1967
en avril 1898	mars 1966	janvier 1967
en mai 1898	avril 1966	janvier 1967
en juin 1898	mai 1966	janvier 1967
en juillet 1898	juin 1966	janvier 1967
en août 1898	juillet 1966	janvier 1967
en septembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en octobre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en novembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en décembre 1898	juillet 1966	janvier 1967

DES TABLEAUX SEMBLABLES SERONT PUBLIÉS PLUS TARD POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

Comment faire votre demande

Vous pouvez vous procurer une formule de demande de la Sécurité de la vieillesse au bureau de poste. Les personnes qui ne demeurent pas au Canada peuvent obtenir une formule de demande en écrivant au Directeur régional de la Sécurité de la vieillesse dans la capitale de la province où elles vivaient auparavant.

Publié par le ministère
de la Santé nationale et du Bien-être social
par autorité du ministre,
l'honorable Judy LaMarsh.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"
Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:
Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste
Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.60
Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée.
Une insertion de 25 mots ou moins 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

Agents demandés

25 VENDEURS et Vendeuses pour être dépositaire à son compte dans le bas de nylon. Femmes, hommes, enfants, prix à partir de $2.90 la douzaine. Pour informations; BETTY CAROLE, 5322 Garnier, Montréal, P.Q.
52747 14-6 (6 fs) 6

FOULARDS ET ACCESSOIRES pour dames. Importation; maison bien établie désire représentation à base de commission. Fournissez détails des lignes déjà en train et du territoire qui vous intéresse à CASIER NO: 1846, L'ACTION, Québec 2, Qué.
52840 16-6 (1 fs) 6

Appartements à louer

877 rue ST-JOSEPH, 2 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, meublé ou non. S'adresser: Tél.: 523-8746, après 6 heures p.m.
52839 16-6 (1 ms) 13

CUISINE et chambre entièrement meublées, propre et ensoleillées, chauffées, eau chaude et bain, avec entrée privée, $45.00 ou $50.00 par mois. Pour informations; soir seulement Tél. : 529-2086.
52762 14-6 (6 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802, Soir: 523-9620.
52109 21-5 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 28 Desjardins, Québec. Tél.: 525-6637. demandez M. André Lepage.
52049 24-5 (1 ms) 15

DEUXIEME
HYPOTHEQUE
intérêt très bas

$2,000	$26.66	PAR MOIS
$2,500	$32.63	PAR MOIS
$3,000	$36.76	PAR MOIS
$4,000	$47.61	PAR MOIS
$5,000	$58.69	PAR MOIS

Conditions similaires pour des montants plus élevés.
CE N'EST PAS TOUT
Votre emprunt est protégé en cas de décès, maladie, accident, chômage et grève, sans qu'il vous en coûte un sou de plus.
AUCUNE COMMISSION
PAYONS FRAIS DE NOTAIRE
INCROYABLE MAIS VRAI
Thibeault & Associés
INC.
285, St-Joseph Est, Québec.
JOUR SOIR
522-6464 - 623-0508
Les plus grands courtiers en placements hypothécaires du Québec.
28-5 (mar. mer. j. au 17-6) 15

Argent à prêter

PARTICULIER
SERAIT intéressé à faire de petits prêts en 1ère hypothèque ou bonne 2e hypothèque, de $2,000 à $5,000., payer intérêts seulement. Appeler entre 9 heures et 5 heures à 629-9759, soir : 872-1398.
(12-16-19-23-28-6) (2-6-9-7) 15

A vendre — Divers

ROBE longue de mariée avec traine et diadème grandeur 12 ans, prix $60.00. Pour informations, Tél.: 681-9736.
15-6 (3 fs) 21

$29.95 POUR LITS continental complets, lot de matelas assortis $15.90. Aussi divers ameublements neufs à prix d'occasion. Acceptons vos conditions. FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier ouest. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi soir. Tél.: 529-9648.
52023 18-5 (1 ms) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois, R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier ouest. S'adresser à Tél. : 529-3822.
52629 10-6 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél : 525-6402.
51859 17-5 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 8 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298.
52024 19-5 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
52652 12-6 1 ms) 21

COFFRE-FORTS usagés. Dimensions extérieures 61 de hauteur, 42 largeur, 26 profondeur. En parfaite condition. — MONARCH SAFE, Tél.: 522-3306.
22-5 (1 ms) 21

PLYMOUTH sédan 48 en très bonne condition toujours appartenu au même propriétaire, équipé au complet. Aussi "CHESTERFIELD" très propre 3 morceaux. Tél.: 522-6555.
52774 12-6 (6 fs) 21

EQUIPEMENTS de restaurants neufs et usagés. Poêles à patates frites, tables à salade, tranche-patates, silex, poêles à hot-dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuse de patates. HOBART machines à Bar-B-Q. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC. 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
52475 5-6 (1.mer.s. au 3-7) 21 j.n.o.

A VENDRE. Machine à coudre électrique avec meuble à l'état neuve $65.00. Pour informations. Tél.: 661-4246.
16-6 (3 fs) 21

POELE "Bélanger" équipé, 2 brûleurs huile, 2 ronds électrique "110", "220", 1 pompe à l'huile, 1 réservoir à l'huile 2½ x 10 pieds, 1 réfrigérateur, 1 poêle électrique avec fourneau. Après 6 heures p.m. Tél.: 527-9663. Le tout une valeur de $100.
52878 16-6 (2 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
52627 10-6 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS
Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec — Tél.: 523-9804.
52653 12-6 1 ms) 21

A BAS PRIX
MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
52835 15-6 (1 ms) 21

POUR CHALETS D'ETE MEUBLES NEUFS
PROFITEZ de nos très bas prix pour meubler votre chalet. Epargnez sur lits superposés, lits pliants, lits continentaux, divan-lit, poêles, lessiveuses, réfrigérateurs, chaises de parterre, bureaux, commodes, garde-robe, fauteuils, chaises berçantes, etc., etc. Prix défiant toute concurrence. Paiements faciles si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne. Tél.: 529-3365.
52827 15-6 (4 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.
Beatty
BUREAU J.G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393
52382 2-6 (1.mer.v. au 30-7) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Flis Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
52634 12-6 1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé AP. à Québec. Service Rapide. L. Parents, 198, 3e Avenue. — Tél.: 525-4990.
52740 12-6 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

ST-RODRIGUE, grande chambre ensoleillée meublée, premier étage, poêle, frigidaire, balcon, grand stationnement, entrée privée, près centre d'achat. Pour renseignements. Tél.: 626-3319 ou 837-2333.
15-6 (3 fs) 44

Chalets à louer ou à vendre

FOSSAMBAULT sur le lac St-Joseph, 7e Avenue. 4 luxueux chalets neufs à vendre ou à louer. Meublés, eau chaude eau froide, poêle "220", plage sur le lac. Location semaine $60.00 à $75.00. Tél.: 875-2285.
52764 12-6 (7 fs) 49

Chalets à louer

LAC ST-JOSEPH, 33, 4e Avenue, poêle électrique, réfrigérateur, semaine. Pour informations, Tél.: 527-3398.
52826 15-6 (6 fs) 50

Ecoles

HOMMES FEMMES — COURS DE STENOTYPIE ENFIN . . . — HOMMES FEMMES

POUR LA PREMIERE FOIS, UNE ECOLE DE STENOTYPIE A QUEBEC. LA SPECIALITE DE L'AVENIR — LA STENOTYPIE.
La STENOTYPIE est une méthode plus moderne et 3 fois plus rapide et plus facile que la sténographie. Devenez STENOTYPISTE.
Cours enseignés par des professeurs spécialisés diplômés d'une université reconnue.
COURS DU JOUR ET DU SOIR — EN FRANCAIS OU EN ANGLAIS
Service d'aide de placement gratuit à nos finissants
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AUJOURD'HUI MEME A :
ECOLE DE STENOTYPIE DE QUEBEC
BOITE POSTALE 2132, QUEBEC — TEL. : 525-5918
ou à 67 RUE BUADE (Place de l'Hôtel de Ville, Québec)
52739 16-6 (6 fs) 81

CHALET NADEAU: quai Rivière-Ouelle, cté de Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine ou fin de semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU. Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.
52212 28-5 (1 ms) 50

CAP-SANTE, chalet meublé 1½ étage, avec commodités diverses. Situé au bord de l'eau et service de la chaloupe. S'adresser à Tél.: 663-3633.
52873 16-6 (3 fs) 50

Chalets à vendre

LAC ST-CHARLES, site exceptionnel, chalet moderne, 7 pièces meublées, salle familiale, 40 pieds, avec foyer, télévision vue panoramique, yacht. Maisons d'enfants, remise à outils. Terrain 65 x 225 pieds: Toute offre sérieuse considérée. Informations. Tél.: 527-6948.
52834 15-6 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
52043 22-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne Québec.
51218 27-4 (3 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Cté d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA, Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
52050 24-5 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 311 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures
52798 15-6 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MAISON de chambres, située 103, rue St-Paul, $1,000. Bail au goût de l'acheteur. S'adresser: RENE PARADIS, 311, rue St-Paul, Québec. Tél.: 524-0573.
52661 9-6 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
51867 17-5 (1 ms) 66A

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non. Tél.: 663-3548.
52652 12-6 1 ms) 75

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
52797 15-6 (1 ms) 74

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE de 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
52373 1-6 (1 ms) 81

STURTON SCHOOL
35 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo. Inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231
52681 12-6 2 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin. Professeur P. E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
52190 26-5 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
52376 1-6 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo. préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél. : 529-3751 — 681-2808.
52612 8-6 (1 ms) 81

Enseignement

COURS de vacances pour élèves, ayant besoin de cours durant les vacances. — Instituteurs donnent cours de récupération (5 semaines) Inscription limitée. — Informations, Tél.: 663-9944.
15-6 (1 sem.) 83 B

Femmes, filles demandées

GERANCE pour dame au-dessus de 30 ans. Bonne formation, habileté et sociabilité plus importantes que l'expérience des affaires. Heures libres. — Pour entrevue personnelle, écrire à CASIER 1827, L'ACTION, Québec.
52584 5-6 (12 fs) 90

LANCEZ-VOUS en affaires à votre compte. Cosmétiques de 1ère qualité. Gains exceptionnels. Ecrivez à: Casier 1828, L'ACTION, Québec.
52583 5-6 (12 fs) 90

OPERATRICES de machine à coudre demandées. S'adresser à: PERFECTION CORSET, 38 Champlain, Québec .
52460 2-6 (1 ms) 90

JEUNE FILLE demandée, aimant les enfants, pour ouvrage général, gros lavage en dehors, femme de ménage, laveuse et sécheuse automatiques. Références. S'adresser à 1334, Lemoine, Sillery. Tél.: 527-2668.
52829 15-6 (3 fs) 90

DES AUJOURD'HUI . . . apprenez comment VOUS pouvez gagner avec AVON. Téléphonez
523-7706
TERRITOIRES LIBRES : SACRE-COEUR, ST-ROCH, ST-VINCENT DE PAUL, NOTRE-DAME DE QUEBEC, COURVILLE, GIFFARD.
14-6 (3 fs) 90

Foyer

FOYER ST-HILAIRE. Maison de repos dans St-Albert-le-Grand. Pour convalescents et personnes âgées. S'adresser à Mme Léonard St-Hilaire. Tél.: 623-1049.
16-6 (3 fs) 97 A

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces
Beatty et McCLARY EASY
SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — TEL. : 529-8479
52628 9-6 (1.mer.v. au 9-8) 21

Hommes demandés

JEUNE HOMME demandé avec un peu d'expérience pour le commerce de boucherie au détail. Donnez s'il-vous-plait les années de services et références. Ecrire Casier 1850, L'ACTION, Québec.
52831 15-6 (8 fs) 105

CONCIERGE DEMANDE
Concierge demandé pouvant s'occuper par ses temps libres de 2 propriétés situées sur le Boulevard St-Cyrille Ouest. Logement fourni gratuitement. Pour informations, s'adresser à la Société de Fiducie du Québec, 42 Ste-Anne, Québec 4.
52777 12-6 (6 fs) 105

Instruments de musique

SPECIAUX
Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes, Spécial $29.95
avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
52474 5-6 (1.mer.s. au 30-6) 115

Logements à louer

SILLERY, trois chambres semi-meublés, plus chambre de bain. 2e étage. Quartier résidentiel. Stationnement gratuit. Pour informations, Tél.: 527-6740.
52166 22-5 (1 ms) 118

770 BOUL. ST-CYRILLE, 1, 1½, 3 pièces, chauffées, meublées. Libre immédiatement. SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, 42, rue Ste-Anne. Tél.: 529-0357, rés.: 681-0724.
10-6 (6 fs) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'achats. Toutes taxes comprises. Libre le 1er juillet. — Tél.: 653-1396. ou 653-2980.
52681 19-5 (1 ms) 118

2424 ALEXANDRA 3 grandes pièces, chauffé, neuf, entrée laveuse, sécheuse, $70. par mois. Tél.: 522-1811.
52456 2-6 (1 ms) 118

LIMOILOU, 3 pièces non chauffées 1282-1284, 21ème Avenue, chauffage électrique $47.00 et $57.00 par mois. — Tél.: 522-8065, après 6 heures.
52230 28-5 (1 ms) 118

LOGEMENT, 927, Avenue Cartier, 6 pièces plus salle de bain, "220" chauffage électrique, logement remis à neuf. Informations: Tél.: 653-3657.
18-5 (1 ms) 118

QUARTIER MONTCALM, 10 pièces, avenue Moncton, 2 salles de bain chauffé, 1er plancher, grand balcon, garage, salle de lavage, libre 1er juillet. $210.00 S'adresser à Tél. : 527-6942.
52258 21-5 (1 ms) 118 j.n.o.

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus chambre de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Libre. Informations à Tél.: 524-7585.
(52682 11-6 (8 fs) 118

ST-PIE X, 2670, Champfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier, sous-sol, prise de courant auto extérieur, $110. par mois. Tél.: 653-4103 ou 661-7277.
52455 2-6 (1 ms) 118

928 CARDINAL-ROULEAU, libre immédiatement 4 pièces, chauffé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-9873.
52505 3-6 (18 fs) 118

AVENUE DES ERABLES. Bachelor avec cuisinette et bain très moderne, boudoir meublé, tapis, avantage campagne, terrasse, arbres et fleurs, $18.00 par semaine. Tél. : 683-8014.
14-6 (1 sem.)

PRES de l'Université, les appartements Laval. Trois magnifiques 6 pièces, ultra-modernes, disponibles immédiatement $115.00 par mois, un mois gratuit. JERRY ST-ARNAULT. Tél.: 683-0911.
52832 15-6 (6 fs) 118

ST-PASCAL, près de l'Enfant-Jésus et du Mont Thabor. 4 grandes pièces chauffées, meublées, $85.00. Libre le 1er juillet. S'adresser 1775, BOULEVARD HENRI BOURASSA ou Tél.: 522-6555.
52806 15-6 (6 fs) 118

910 MARGUERITE BOURGEOYS, 6 pièces chauffées, eau chaude, 1er plancher, tapis fourni, 2 balcons, libre. M. ROBERGE. Tél.: 653-5221.
52807 15-6 (12 fs) 118

A 675 BELVEDERE appt 1, 1er étage 5 pièces plus bain, chauffé, eau chaude. M. Jobin. Tél.: 522-5593.
52833 15-6 (6 fs) 118

LIMOILOU 626 ou 640, 4e Rue près de l'église, logements, 4 pièces: $50. et 5 pièces $55. Le 4 pièces est remis à neuf. "220". Tél.: 683-9728.
52799 15-6 (6 fs) 118 j.n.o.

QUARTIER LIMOILOU, chauffé, 3 pièces, plus chambre de bain, poêle et réfrigérateur. Pour informations, Tél.: 524-6270 ou 623-7890.
52851 16-6 (2 fs) 118

PRES DU PARLEMENT
640 ST-PATRICE, 3 pièces, bain, débarras, $75. Visible de 2 à 3 heures p.m., soir, de 6 à 8 heures. Concierge appartement 1. Convient très bien pour nouveau marié.
52789 15-6 (3 fs) 118

STS-MARTYRS
1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin. 1½, 2½, 3½, 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge. $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201: soir : 681-3815.
52041 22-5 (1 ms) 118 j.n.o.

ATTENTION L'ELYSEE
925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Locer. Piscine insonorisée, garage chauffé Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Locker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
51862 17-5 (1ms) 118

Local à louer

900 PIEDS de plancher, "220", chauffé, coin de rue, $150.00 par mois, face Terreau et Racine, rue St-Paul, Québec. S'adresser: RENE PARADIS, 311, St-Paul, Québec. Tél.: 524-0573.
52663 11-6 (1 ms) 119 A

Machinerie

A VENDRE, tracteur International T.D. 18 avec pelle neuve arrière de marque Vincent. Un D 7 Caterpillar avec pelle arrière neuve. En parfaite condition. Ils travaillent actuellement. ARTHUR PELOQUIN, St-Germain, C.P. 84, cté de Drummond. Tél.: 395-4203.
52281 28-5 (j. au 15-7) 120

TRACTEUR D-7 Catterpillar avec winch et cabine d'acier. Float King, 25 tonnes Camion Mack B-73 avec moteur coming 220, Chargeur Catterpillar 1962, 3 verges, modèle 966. MACHINERIE MAHEUX, 500, Avenue St-Sacrement, Québec. — Tél.: 683-5940.
52044 22-5 1 ms) 120

Machineries

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulidozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.
52085 24-5 (1 ms) 120

Maison à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin, Tél. : 653-2183 ou 653-4945.
51864 17-5 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.
52708 11-6 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis: $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec, — Tél.: 523-5352.
52034 19-5 (1 ms) 127

STE-FOY, St-Thomas d'Aquin, 886 Paradis, 3 logements dont deux 6 pièces et une 4 meublé, près église, école, transport. Revenus $4320, $35,000., comptant discutable. CHARLES E. ROULEAU, courtier. Tél.: 653-9112.
2-6 (1 ms) 127

STE-FOY, carré Bochard, 6 pièces ½, directement du propriétaire, conditions très avantageuses. Pour informations. Tél.: à M. Gilles Lachance, 681-4637 ou 681-3109.
52872 16-6 (6 fs) 127

ST-SACREMENT, résidentiel et commercial, possibilités de revenus de $8,000. Ecrire à Casier 1850, L'ACTION Québec.
52830 15-6 (8 fs) 127

NEUFCHATEL, Cause transfert doit vendre maison neuve. Pour informations, Tél.: 842-1275.
16-6 (3 fs) 127

LEVIS, centre d'Aubigny, magnifique plain-pied, salon, salle à dîner, cuisine, dinette, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur à mur, foyer, sous-sol partiellement terminé, chauffage ultra-moderne, parc, piscine, tennis semi-privé. Tél.: 837-2254.
42877 16-6 (2 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
52374 1-6 (1 ms) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, Tél. : 681-6358.
52633 12-6 1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION
DEMANDEZ notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandise à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 837-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q
52459 5-6 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE
ATTENTION MARCHANDS. COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
52375 1-6 (1 ms) Mdses Sèches

Matériaux de construction

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. — Tél.: 872-9520.
52710 14-6 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél. : 842-1969.
52628 10-6 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
52800 15-6 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
52473 5-6 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061.
52470 5-6 (1 ms) 140

On demande travail

UNE ETUDIANTE demande un emploi pour l'été dans le Québec. Bonnes références. Tél.: 623-1049.
16-6 (3 fs) 156 A

JEUNE HOMME 18 ans désire emploi accepterait tout genre de travail, préférences: travail d'entrepôt, garçon de table, entretien parterres. Tél.: 842-7521.
16-6 (3 fs) 156 A

Pianos à vendre

ACCORDAGE et réparation de pianos. Satisfaction garantie par accordeur d'expérience. Prix défiant toute compétition. Pour informations Tél. : 842-7970.
52259 31-5 (1 ms) 165

Réparation de balayeuses élect.

ESTIME gratuit. Réparation, balayeuse, polisseuse Président. VACTRIC, et toutes autres marques. PRESLOCK INDUSTRIES LTD, 474, des Commissaires, Québec. Tél.: 529-4172.
52491 5-6 (1 ms) 187A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-5548.
52697 10-6 (1 ms) 188 A j.n.o.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
52472 5-6 (1 ms) 189

Réparations tondeuses, bicycles

TONDEUSES, bicyclette, fer à repasser bouilloire, mixette, chaufferette, grille pain, soudure, réparations tout genre. Quincaillerie Côté. 1398, Chemin Ste-Foy. 527-4288.
52106 20-5 (1 ms) 190 C

Servantes demandées

BONNE ou étudiante références exigées, 2 enfants, bon salaire. Pour informations, s'adresser à 2542 De la Falaise, Sillery. Tél.: 683-4656.
52347 29-5 (1 ms) 198

JEUNE FILLE distinguée de la campagne, ayant bonne apparence et au moins une 9e année pour 2 personnes. Ouvrage général, compris la cuisine, lavage en dehors, soirées et dimanches libres. Bon chez-soi. Ecrire, en donnant votre numéro de Téléphone à Emile Brousseau, 825 rue St-Jean, Québec.
52714 11-6 (6 fs) 198

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrapé". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél. : 524-2920.
52378 1-6 (1 ms) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100% 1265, St-Vallier-Ouest, Québec — Tél.: 681-0573 ou 681-0574.
52189 26-5 (1 ms) A.A. j.n.o.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & Fils, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
51137 21-4 (1.mer.v. au 18-6) R.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
52377 1-6 (1 ms) A.D.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS
80 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés, Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées et puissant remorqueur à vendre. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738.
52838 16-6 (19-6) G.S.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS
1964 BEAUMONT Convertible V-8, 1964 CUSTOM Sport Pontiac V-8, 1963 PONTIAC Hard-Top, 2 portes, V-8, 1962 CHEVROLET, 1961 STATION Pontiac, 1961 PONTIAC

ciné BULLETIN

Voir *"Valeur morale des films"* chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE — Dessins animés à 7.30. Ben-Hur (AA) (1ère partie) à 7.45. Intermission à 9.15. Ben-Hur (2e partie) à 9.25. Samedi et dimanche, matinée à 1.30.

CAPITOL. — A Shot in the Dark (AR) à 2.35, 5.55, 9.20. The Secret Invasion (A) à 1.00, 4.20, 7.40. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Casablanca, nid d'espions (AR à 12.30, 3.35, 6.25, 9.45. Victime de son passé (AR) à 2.00, 5.05, 8.05. Fin à 11.20.

CARTIER. — Paris, je t'aime (P) à 1.22, 4.42, 8.02. Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. Films à venir à 2.34, 5.54, 9.14. La mort de Belle (AR) à 2.40, 6.00, 9.20. Fin à 11.00.

CINEAC. — Viva Las Vegas (AR) à 1.30, 4.27, 9.24. La grande révolte (A) à 2.57, 5.24, 7.54. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Un dimanche à New-York (AR) à 3.25, 7.25. La maison du diable (D) à 1.20, 5.20, 9.20. Fin à 11.15 hres.

EMPIRE. — Une femme mariée (P) à 1.27, 3.27, 5.27, 7.27, 9.27. Films à venir à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujet court à 1.03 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.00. (3e semaine).

IMPERIAL. — L'homme qui tua Liberty Valance (AA) à 1.10, 5.13, 9.09. Les filles de l'air (A) à 3.15, 7.15. Fin à 11.14 hres.

LAIRET. — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. La mort de Belle (AR) à 1.22, 4.42, 8.02. Films à venir à 3.02, 6.22, 9.42. Paris, je t'aime (P) à 3.08, 6.28, 9.48. Fin à 11.00 hres.

LAURIER. — Ben-Hur (AA) (1ère partie) à 1.15, 7.45. Nouvelles à 3.00, 7.15, 9.30. Ben-Hur (2e partie) à 3.15, 9.45. Fin à 11.30.

LEVIS. — A chacun son paradis (A) à 7.30. Cinq filles en furie (D) à 9.00 hres.

LIDO. — Barbara (D) à 7.30. Comme s'il en pleuvait (D) à 9.41.

PARIS. — En cas de malheur (P) à 12.30, 3.40, 6.30, 9.45. Vivre sa vie (D) à 1.55, 5.10, 8.25. Actualités à 3.30 et 8.15 hres.

PIGALLE. — Vivre sa vie (D) à 2.00, 5.10, 8.25. En cas de malheur (P) à 12.25, 3.40, 9.45. Actualités à 3.30 et 8.15 hres.

PRINCESSE. — Le divan de l'infidélité (AR) à 2.48, 6.03, 9.23. Des frissons partout (A) à 1.11, 4.31, 7.51. Fin à 11.05 hres.

RIALTO — Un dimanche à New York (AR) à 1.30, 5.22, 9.15. La maison du diable (D) à 3.15, 7.07. Nouvelles et annonces à 1.15, 5.07 et 9.00 hres.

SILLERY. — Le vilain Américain (AA) à 7.30. Les aventures de jeunesse (A) à 9.38. Fin à 11.30.

ST-ROMUALD. — Exodus (A) à 7.30 hres.

STUDIO 9. — La poupée (D) à 7.45 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Un dimanche à New York (AR) à 1.20, 5.20, 9.25. La maison du diable (D) à 3.15, 7.20. Fin à 11.10 hres.

Rés. : 872-2424

la fenière
(avant-dernière)
CE SOIR, 9h.
une création canadienne
"BERANGERE ou la Chair en Feu"
Une comédie en 3 actes de YVES THERIAULT

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu dame Marie-Ange Douville, épouse en premières noces de feu Eugène Boisvert et en secondes noces de M. Joseph Laplante, aura lieu samedi, le 19 juin à 8 h. en l'église Saint-Fidèle de Québec.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Funérailles de Sr Marie-Herménégilde

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de sœur Marie-Herménégilde, s.b. La messe a été dites par le R. P. Claude Desbiens, P.B., assisté du R. P. Larochelle, P.B., et d'un Frère missionnaire d'Afrique. Etaient présents Son Exc. Mgr Lacoursière, P. B., évêque de Nbarara; des religieuses de Jésus-Marie, des Soeurs Blanches de Québec et de Lévis, l'assistante provinciale Soeur St-Lin de Montréal. Son frère M. Henri Jacques, sa soeur, Mme Bernadette Lyonnais, ses nièces les Rév. Soeurs Jean-de-Bon-Pasteur, s.c.s.l., du couvent de Ste-Catherine, Soeur Geneviève-de-de-France, s.c.s.l., supérieure à Buckland ainsi que la Révde Soeur Ste-Germaine de Toulouse, c.n.d. de Montréal.

Plusieurs neveux et nièces lui ont aussi rendu un dernier témoignage par leur présence.

Décès de Mme P. Baribault

Mme Gilberte Moore, épouse de M. Paul Baribault, agent des Relations extérieures de Saillant Inc., est décédée le 15 juin 1965, à l'âge de 48 ans. Elle demeurait au 1465, rue Maréchal-Foch.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils : Jean-Pierre, Claude, Gilles, Marc Baribault; sa fille, Mlle Hélène Baribault; son père et sa mère; M. et Mme F. W. Moore; sa belle-mère, Mme Vve Jules Baribault; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes A. Lauzon (Simonne Moore), Lionel Moore (Jeannine Lemay), Tommy Moore (Gilberte Nadeau), Willie Moore (Jeanne Desrosiers), Robert Moore (Réjeanne Masson), Mme Rosaire Baribault, M. Louis Baribault, de Montréal, M. et Mme Alphonse Baribault, Mme J. W. Walsh, MM. et Mmes Paul Auger, Armand Paré, S. E. Groves, Roger Baribault, L. Lawler, de Toronto, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mme Baribault repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 975, rue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 juin, en l'église St-Sacrement et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Contrat à la Cie Bell

Montréal (P.C.) — La Société canadienne des télécommunications transmarines a accordé à la compagnie de téléphone Bell du Canada un contrat aux fins d'assurer les installations de liaison entre la station terrestre de satellites, à Mill Village, en Nouvelle-Ecosse, et Montréal, ainsi que Andover, dans le Maine.

La station terrestre, située près de Liverpool, N.-E., sera terminée plus tard cette année. Elle assurera à la transmission à l'échelle internationale des appels téléphoniques et des émissions de télévision destinés au Canada ou en provenance, par l'intermédiaire du satellite Oiseau matinal et de ses successeurs.

SERVICES SPÉCIAUX

BAGUES de fiançailles
• Le plus grand choix
• Plans de crédit
• Diamant garantie au plus bas prix.

OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 ST-JOSEPH — QUÉBEC

15-5 (19-22-26-29-5) (2-5-9-12-16-19-23-28-6) (2-6-9-13-7) S.S.

Etablir des succursales selon les quartiers

MONTREAL (P.C.) — Un sociologue a recommandé que les Caisses populaires ne soient plus établies selon les paroisses mais plutôt selon les quartiers dans lesquels elles ouvrent leurs portes.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, M. Gérard Fortin, a toutefois exprimé l'avis que l'on pourrait conserver des succursales paroissiales pour s'occuper des petites transactions. Dans les milieux ruraux, M. Fortin préconise l'établissement de caisses régionales, étant donné l'importance accrue de l'économie des centres régionaux.

Par ailleurs, le conférencier a suggéré aux Caisses populaires d'améliorer la composition de leurs bureaux de direction, en y admettant des représentants de toutes les classes de la société.

Pour mieux assurer la bonne distribution du crédit selon les besoins des groupes de sociétaires, M. Fortin a proposé la tenue continuelle de sous-assemblées qui réuniraient les bûcherons, les ouvriers et les autres épargnants, par groupe.

OPERATION 500

De son côté, le président de la Fédération s'est demandé s'il n'était pas temps de suivre l'Opération 55 lancée dans le domaine de l'enseignement, et de mettre ainsi sur pied l'Opération 500 ou 1,000 pour regrouper certaines Caisses populaires.

M. Emile Girardin a souligné qu'une telle campagne permettrait peut-être de consolider l'actif de certaines d'entre elles.

Il s'est également interrogé sur l'opportunité de fonder des Caisses différentes pour les membres de chaque métier.

avis de décès

BARIBAULT. — A Québec, le 15 juin 1965, à l'âge de 48 ans, est décédée dame Gilberte Moore, épouse de M. Paul Baribault, agent des Relations extérieures chez Saillant Inc., demeurant à 1465, Maréchal Foch.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.
15-6 (3 fs)

Décès de Mme Lévis Ramsay

A Lévis, le 15 juin, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée dame Marie-Louise Jolicoeur, épouse de feu Lévi Ramsay, demeurant à 57, rue Saint-Edouard, Lévis.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils et belles-filles : M. et Mme Rosaire Ramsay (Doris Lee), Lévis, M. et Mme René Ramsay (Jacqueline Vinette), Lévis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Emile Jolicoeur, Pintendre, M. et Mme Zéphir Jolicoeur, St-Charles de Bellechasse, Mme Vve Edouard Nadeau, Lévis, M. et Mme Adrien Pouliot, Lévis, Mme Vve Armand Lizotte, Lévis, M. et Mme Jos. Ramsay, Lévis, Mme Vve Gaston Rochon, Lévis, Mme Vve Charles Ramsay, Lauzon, M. Gaston Ramsay, Lévis, M. et Mme Paul-Emile Ramsay, Jewitt City, Conn., ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Limitée, 269, rue St-Georges, à 8 h. 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 10.40 le 15 Rapallo, 11.40 le 15 Irish Oak, Bysanz 23.00 le 16, Yildun 3.00 le 16, Sunrana 1.00 le 16, Athel Knight 15.00 le 15, Lake Ontario 12.00 le 16, Dealmouth 18.00 le 15.

Saint-Jean, I.O., 14 — 13.25 le 15 Reinhard Lorenz Russ, 8.05 le 15 Jacques Cartier, 8.20 le 15 Georges Hébert.

Québec — Frank J. Humphrey 23.00 le 15. Passé 13.00 le 15 Beaverfir, 11.10 le 15 Highliner. Départ 12.45 le 16 Texaco Warrior.

Grondines, 41 — 12.25 le 15 Monica L., 8.45 le 15 Mont Laurier.

Batiscan, 51 — 10.30 le 15 L'Etoile du St-Laurent.

Trois-Rivières, 68 — Passé 11.50 le 15 Prins Casimir, 11.35 le 15 Phrygia, 13.35 le 15 James Norris.

Sorel, 100 — Passé 13.05 le 15 San Stefano, 12.10 le 15 Andrea Brovig, 13.30 le 15 Empress of England, 13.35 le 15 Leto.

Cap St-Michel, 125 — 12.00 le 15 Eshkol.

Montréal, 139 — —12.55 le 15 Bugdefjell, 9.25 le 15 Bayton.

EN DESCENDANT

Sorel, 100 —Arrivé 13.35 le 15 Dolphin. Passé 11.50 le 15 Alexadner Leslie.

Trois-Rivières, 68 — Passé 12.35 le 15 Willowbranch, 13.30 le 15 Beaverash.

Batiscan, 51 — 13.45 le 15 St-Louis et St-François 12.35 le 15 M. P. Emélie.

Québec Arrivé 12.45 le 15 Helen Evans. Passé 13.40 le 15 Michigan.

St-Jean, 14 — 12.15 Norholt, 12.20 le 15 Mormacgulf, 11.45 le 15 Hyala, 12.05 le 15 Sillery, 12.30 le 15 Nefeli, 10.55 le 15 Golden Hind, 10.35 le 15 Beaverpine, 10.30 le 15 Irish Pine, 9.10 le 15 W. H. Roy, 8.05 le 15 Malbaie Transport.

Escoumins, 122 — 10.25 le 15 Transinland, 12.30 le 15 Lycia, 12.25 le 15 Geo. Hindman, 8.00 le 15 Sama Maru, 9.25 le 15 Geodor.

BOUCHARD. — A St-Gervais, le 13 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé accidentellement M. Georges Bouchard, agent acheteur de la Maison Martineau Electrique, époux de dame Jeanne Binet, demeurant à 390, 67ième Rue est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière.

Le trajet se fera en automobile.
14-6 (3 fs)

BOUCHER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 15 juin 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Antoine Boucher, époux de dame Elise Bélanger.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Edouard De La Durantaye & Fils, à 9 heures 50, pour l'église de L'Islet et de là au cimetière paroissial. 16-6 (1 fs)

DION. — A Sillery, le 14 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Blandine Fortier, épouse de feu M. Joseph Dion.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Roy, à St-Malachie, à 9 heures 45, pour l'église paroissiale et de là au cimetière de St-Malachie. 52803 15-6 (2 fs)

GAGNON. — A Beaupré, le 15 juin 1965, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédée Mlle Clara Gagnon, fille de M. Louis Gagnon et de dame Marie Cinq-Mars, demeurant à Beaupré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 11241, avenue Royale, Beaupré, à 9 heures 45, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière de St-Féréol. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 16-6 (3 fs)

GIROUX. — A Québec, le 14 juin 1965, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Léopold Giroux, époux de dame Albertine Emond, demeurant à 345, rue Bagot.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 15-6 (3 fs)

GOSSELIN. — A Québec, le 15 juin 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé subitement M. Jean-Luc Gosselin, employé civil au ministère des Finances, époux de dame Irène Trempe, demeurant à 161, Lockwell.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 juin, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Colomb.. 16-6 (2 fs)

HAINSE. — A Thetford-Mines, le 15 juin 1965, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Mary Labonté, épouse de feu M. Hypolite Hainse, demeurant chez son petit-fils, M. Laurent Hainse, au 118 rue Mitchell, Thetford-Mines.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Georges-Henri Cloutier, 21 Est, rue St-Alphonse, à 11 heures, pour l'église de St-Maurice et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

LABRECQUE. — A St-Anselme, le 14 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Ernest Labrecque, hôtelier, époux de dame Béatrice Couture.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gaston Breton, à 9 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

LANGLOIS. — A St-Paul de Montmagny, le 13 juin 1965, à l'âge de 62 ans et 10 mois, est décédé M. Ovide Langlois, époux en premières noces de feu dame Alice Boulet et en secondes noces de dame Alice Lachance.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, St-Paul de Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

15-6 (2 fs)

LAPOINTE. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 13 juin 1965, à l'âge de 46 ans et 11 mois, est décédé M. J.-Arthur Lapointe, conducteur au C.N.R. et président des griefs B.R.T., époux de dame Lauraine Sirois, demurant à 1032, 5e rue nord, Charny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue Charny, à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

14-6 (3 fs)

LEMELIN. — A l'hôpital Général de Québec, le 15 juin 1965, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédée Mlle Angélina Lemelin, demeurant à 375, Dussault, Chaudière-Bassin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

MARIER. — La Malbaie, le 14 juin 1965, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Fernando Marier, époux de dame Winnie Wells, demeurant à 207 A Pierre-Arthur, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 96 rue de la Fabrique, à 10 heures 20, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 16-6 (2 fs)

MORIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 juin 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alphonse Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 30, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 15-6 (2 fs)

MORIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 juin 1965, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédé M. Gérard Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 seures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 30, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 15-6 (2 fs)

PLAMONDON. — A Québec, le 14 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Philippe Plamondon, époux de dame Yvonne Fortin, demeurant à 572, Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 15-6 (2 fs)

PROTEAU. — A Giffard, le 15 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alphonse Proteau, époux de dame Emelda Lebel, demeurant à 3382, St-Victorien.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière Belmont.

16-6 (2 fs)

RAMSAY. — A Lévis, le 15 juin 1965, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée dame M.-Louise Jolicoeur, épouse de feu M. Lévis Ramsay, demeurant à 57, St-Edouard, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

15-6 (3 fs)

REMERCIEMENTS

CAOUET. — Mlle Yvonne Caouet, de St-Henri de Lévis, remercie sincèrement les personnes qui lui ont présenté des témoignages de sympathie et de condoléances, lors du décès de sa soeur Marie-Emma, soit par offrandes de messes, par affiliations, par cartes et visites de sympathie, assistance aux funérailles et autres services rendus.

A tous un cordial merci.

52775 16-6 (1 fs) REM.

SERVICES ANNIVERSAIRES

BARRY. — Samedi, le 19 juin 1965, à 9 heures, en l'église St-Charles-Garnier, Sillery, sera chanté le service anniversaire de dame L.-Eugène Barry.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

52879 16-6 (18-6) S.A.

Jacques Cartier n'est pas prêt de voir sa statue au parlement

Par Roger Bruneau

Celui que l'on considère généralement comme le découvreur du Canada, Jacques Cartier, n'est pas prêt de voir sa statue dans la façade du parlement provincial.

Selon les plans de l'architecte Eugène Taché plans préparés en 1870, le campanile du parlement devait être dédié à Jacques Cartier et une place était réservée pour la statue de ce personnage historique, au sommet de la tour centrale.

Or, le dernier plan tracé pour illustrer l'allure que prendra la façade du parlement lorsque six nouvelles statues viendront s'y ajouter, d'ici deux ou trois ans, ne prévoit aucun monument spécial pour Jacques Cartier, sinon que le campanile lui reste dédié par une inscription dans la pierre.

En effet, l'emplacement qui avait été désigné pour une statue du découvreur de la Nouvelle-France, a été utilisé à une fin bien différente : on y a percé une fenêtre. Et ce changement ne date pas d'aujourd'hui. On ne sait exactement quand il a été opéré, mais il faut se rendre à l'évidence du fait.

Par ailleurs, la décision de l'architecte Taché de dédier le campanile à Jacques Cartier, ne plaisait pas à tous. Nous connaissons certain administrateur de la Société Nationale Samuel de Champlain qui a mené une lutte serrée pour obtenir qu'on dédie plutôt le campanile à Samuel de Champlain. Cette société considère que Champlain mérite plus de la Patrie que Jacques Cartier, surtout depuis que des historiens ont découvert plus de qualité au premier qu'au second de ces personnages historiques.

Mais on nous informe que l'absence de la statue de Jacques Cartier dans la façade du parlement provincial n'a rien à voir avec ces divergences d'opinions.

On sait par ailleurs, que la mémoire de Jacques Cartier est respectée à Québec, surtout dans le parc qui porte son nom. Quant à Champlain, il a déjà une statue monumentale près du Château Frontenac, et il en aura une autre dans la façade du parlement d'ici deux ou trois ans.

Aucune autre déclaration

OTTAWA — (P.C.) — Le ministre de la Justice a déclaré hier aux Communes qu'il ne fera aucune autre déclaration sur les libérations conditionnelles avant que la Chambre ne se soit prononcée sur l'abolition ou le maintien de la peine capitale au pays.

Répondant à une question de M. Reid Scott, NPD — Toronto-Danforth, M. Guy Favreau a dit qu'il y aura un vote libre sur la question de la peine de mort aux Communes et qu'il ne veut en rien influencer la décision qui pourra être prise à cette occasion à ce sujet.

Il a rappelé que le gouvernement vient de modifier la loi sur les libérations conditionnelles afin de permettre une étude attentive de chaque cas lorsqu'il s'agit de personnes dont la peine de mort a été commuée en emprisonnement à vie. La décision finale de libérer le détenu n'appartient qu'au gouvernement.

M. John Diefenbaker, chef conservateur, a demandé de son côté si, d'ici à ce que le vote ait lieu sur la question, le gouvernement avait l'intention de retarder toute exécution.

Le ministre a répondu que chaque cas constituait à faire l'objet d'une étude attentive.

M. Favreau a répété que le gouvernement avait l'intention d'avoir un débat le plus tôt possible sur le sujet.

Le ministre a enfin indiqué que le livre de renseignements en la matière qui a été approuvé en principe par tous les partis était presque terminé, que la traduction était en cours et qu'on avait déjà commencé à l'imprimer.

"Je crois donc que les leaders de la Chambre seront en position de se réunir bientôt et de discuter la question", a dit M. Favreau.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Drs M. Giasson & B. Sutton
OPTOMÉTRISTES
P.-E. Tardif
OPTICIEN D'ORDONNANCES
595 est, Boul. Charest Tél.: 529-9721

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL 11 heures

4—Musique

12 h. 30

4—Dessins animés

12 h. 45

4—De tout, de tous — Nécrologie

1 heure

11—Musique

1 h. 05

4—Nouvelles et météo

1 h. 20

4—Horaire commenté

1 h. 30

4—Super Bingo

1 h. 57

11—Aujourd'hui à CBVT

2 heures

4—Nouvelles

11—Long métrage — "Horizons perdus" avec Ronald Colman et Jane Wyatt. Cinq Européens fuyant la révolution chinoise entrent dans une sorte de paradis terrestre gouverné par un ancien missionnaire belge. Tous.

2 h. 05

4—Pamarés

2 h. 30

8—Music

2 h. 55

8—Opening

3 heures

4—La sieste — "L'inconnue No 13" : Comédie dramatique, avec René Dary et Marcelle Derrien. Un journaliste retrace la mère amnésique d'un enfant abandonné. Bon scénario. Interprétation sympathique. Honnêteté. Adultes.

8—Moment of Truth

3 h. 30

8—Take Thirty

11—Long métrage — "Amiral Canaris", drame historique, avec O. E. Hasse, Martin Held et Barbara Rutting. L'amiral Canaris, chef des services secrets allemands, lutte contre le bellicisme et les outrances du parti nazi.— Adultes et adolescents.

4 heures

8—As the World Turns

4 h. 25

4—Nouvelles

4 h. 30

4—Télé-Popeye

8—Razzle Dazzle

5 heures

8—Dr Who

11—Bobino

5 h. 30

4—Nouvelles

8—Music Hop

11—Grangallo et Patitre

5 h. 35

4—Rin-Tin-Tin

6 heures

4—Télé-Québec

8—Provincial Affairs

11—Rendez-vous Côte d'Azur

6 h. 15

8—Calendar

6 h. 30

4—Nouvelles sportives

8—Spring Edition

11—Téléjournal

6 h. 40

4—La météo

6 h. 43

11—Supplément régional

6 h. 45

4—Les nouvelles

6 h. 48

11—Rond-Point

CANAL 7 heures

4—Tout le monde en place

8—Maverick

11—Aujourd'hui

7 h. 30

4—Surboum

8 heures

8—Red River Jamboree

11—Le millionnaire

8 h. 30

4—Invitation — "Dallas, ville frontière" — Western, avec Gary Cooper, Ruth Roman et Steve Cochran. Ancien colonel dans l'armée confédérée, Bloyde Hollister, recherché par la police gouvernementale, parvient avec la complicité presque involontaire de l'intéressé, à se faire passer pour le jeune shérif, Martin Wheatherby, afin de mieux démasquer les frères Marlow, aventuriers qui l'ont dépouillé de ses biens. Adultes.

8—Perry Mason

11—La cité sans voiles — Film policier

9 h. 30

4—Camera Canada

11—Le bonheur conjugal

10 heures

4—Devinez juste — Programme questionnaire.

11—Signé Berthe et Blanche

10 h. 30

4—Emile Genest reçoit

8—Quo Vadis Mrs. Lumb

11—Téléjournal

10 h. 44

11—Supplément régional et météo

10 h. 53

11—Nouvelles sportives

11 heures

4—Nouvelles et météo

8—CBC-TV News

11—Cinéma — "Les distractions" : Drame avec Jean-Paul Belmondo et Claude Brasseur. Un reporter-photographe abrite un copain qui tient de tuer un policier. Lent et monotone. Interprétation inégale. Thème de l'amitié gâché par le libertinage et le suicide final. A déconseiller.

11 h. 10

4—Les nouvelles sportives

11 h. 14

8—Viewpoint

11 h. 15

4—Heure exquise — "Jalousie de femme" : Mélodrame policier, avec Claude Titre et Henia Suchar. Un jeune peintre arriviste ne recule pas devant le crime pour assurer sa fortune. Un certain talent technique. (?)

11 h. 20

8—Sign Off

12 h. 30 a.m.

11—Fin des émissions

12 h. 45

4—Fin des émissions

DEMAIN

JEUDI

CANAL 11 heures

4—Musique

12 h. 30 p.m.

4—Dessins animés

12 h. 45

4—De tout, de tous — Nécrologie

1 heure

11—Musique

1 h. 05

4—Nouvelles

1 h. 20

4—Horaire commenté

1 h. 30

4—Super Bingo

1 h. 58

11—Aujourd'hui à CBVT

2 heures

4—Nouvelles

11—Long métrage — "Jusqu'à plus soif", étude de moeurs, avec Juliette Mayniel, Bernadette Lafont et Noël Roquevert. Une jeune institutrice, cousine de l'inspecteur des fraudes, est nommée dans un petit village normand. Elle se heurte très rapidement à l'hostilité des paysans qui distillent clandestinement de l'alcool. Adultes.

2 h. 05

4—Palmarés

2 h. 30

8—Music

2 h. 55

8—Opening

3 heures

4—La sieste — "Le paradis des pilotes perdus" : Drame, avec Henri Vidal et Michel Auclair. Un avion transportant quelques voyageurs est obligé d'atterrir en plein désert. Psychologie sommaire. Bonne photographie. Certaine valeur documentaire. Adultes et adolescents.

8—Moment of Truth

3 h. 30

8—Take Thirty

11—Long métrage — "L'homme amphibie", film de science-fiction russe. Tombée à l'eau, la fille d'un pêcheur est sauvée de la mort par un jeune homme à qui son père a greffé des branchies de requin. Tous.

4 heures

8—As the World Turns

4 h. 25

4—Nouvelles

4 h. 30

4—Télé-Popeye

8—Razzle Dazzle

5 heures

8—Cartoons

11—Bobino

5 h. 30

4—Poucet l'Espiègle

8—The Bowery Boys

11—Les Croquignoles

6 heures

4—Télé-Québec

11—Le trésor des treize maisons

6 h. 30

4—Nouvelles sportives

8—Spring Edition

11—Téléjournal

6 h. 40

4—La météo

6 h. 43

11—Supplément régional

6 h. 45

4—Nouvelles

6 h. 48

11—Rond-Point

CANAL 7 heures

4—Invitation de Fernand Gignac

8—McHale's Navy

11—Aujourd'hui

7 h. 30

4—Mots de passe — Questionnaire sur la langue française.

8—Candid Camera

8 heures

4—Les hommes volants — Ted McKeever et Jim Buckley.

8—Gomer Pyle

11—Cinéma de Paris — "Crésus", comédie écrite et réalisée par Jean Giono, avec Fernandel, Marcelle Ranson et Rellys. La vie d'un pauvre berger est bouleversée par la découverte d'une boîte pleine de billets de banque. Adultes, avec réserves.

8 h. 30

4—Cinéma Kraft — "Mains criminelles" : Drame psychologique, avec Arturo de Cordova, Letitia Lalmo et Carmen Montejo. Ce film développe l'étrange histoire d'un maître-chanteur, qui tente d'exploiter ses clientes venues lui demander de leur prédire l'avenir. Pris dans une succession d'aventures imprévisibles, il deviendra criminel et entraînera dans le châtiment sa peu scrupuleuse cliente, devenu sa maîtresse. A déconseiller.

8—The Serial

9 heures

8—The Defenders

9 h. 30

11—Les fables de La Fontaine — "La mort et le bûcheron", avec Hardy Kruger.

10 heures

4—Adam ou Eve

8—The Rogues

11—Sérénade

10 h. 30

4—Dernier recours

11—Téléjournal

10 h. 44

11—Supplément régional et météo

10 h. 53

11—Nouvelles sportives

11 heures

4—Nouvelles et météo

8—CBC-TV News

11—Cinéma — "Deux lettres anonymes", drame de Dario Camerini, avec André Checchi et Clara Calamai. A son retour du front, un jeune soldat italien apprend que sa fiancée l'a trompé. Adultes.

11 h. 10

4—Nouvelles sportives

11 h. 14

8—Viewpoint

11 h. 15

4—Heure exquise — "Les loups entre eux" : Drame d'espionnage, avec Jules Berry et Roger Duchesne. Des limiers du Deuxième Bureau tentent de mettre la main sur un espion allemand. Soutient l'intérêt. Réalisation correcte. Adultes et adolescents.

11 h. 20

8—Sign Off

12 h. 40 a.m.

11—Fin des émissions

12 h. 45

4—Fin des émissions

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Sucre granulé 10 lbs pr	.79	Oeufs extra gr. 2 doz.	.95
Carottes cubes 20 ox	6/.49	Langue de boeuf, la lb.	.39
Tomate choix 28 ox	2/.55	Saucisse fumée la lb.	.45
Préparation gâteau ass.	6/.99	Dinde A évis, 12 lbs	.40
Croûte tarte R.H. 18 ox	2/.75	Poule A évis. 3 à 4 lbs	.29
Miel blanc, 32 ox	.59	Jambon fesse la lb.	.57
Farine Sarazin 2 lbs	.25	Jambon épaule la lb.	.44
Jus fruits ass. 64 ox	2/.89	Jambon cottage la lb.	.59
Relish sucré, 16 ox	2/.45	Bacon tranché la lb.	.63
SPECIAL — SPECIAL		Saucisson complet la lb.	.27
Biscuits Dion, 40 ox, ass.	.95	Steak ronde dés. délic.	.89
Biscuits Thé 3½ lbs	.99	Boeuf à soupe la lb.	.19
Biscuits chocolat, 3 lbs	.99	Lard haché, 2 lbs pr	.89
		Boeuf haché 3 lbs pr	.99
		Lard épaule lb.	.40
		Poulet A évis. 5 à 6 lbs	.49
		Cretons français la lb.	.59
		Boudin 3 lbs pour	.99
Jus tomate Hein 20 ox

Le gouvernement accepte dès maintenant des demandes pour la transmission de programmes télévisés en couleurs

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat a annoncé, hier, que le gouvernement fédéral est disposé à accepter dès maintenant des demandes en vue de transmettre des programmes télévisés en couleurs à compter du 1er janvier 1967.

En annonçant la nouvelle aux Communes, M. Maurice Lamontagne a également déclaré que la société Radio-Canada sera autorisée à signer des contrats pour présenter la télévision en couleurs à l'Exposition mondiale de 1967.

La décision gouvernementale s'applique tant à l'entreprise d'Etat qu'à l'entreprise privée. Les deux organismes ont fait savoir qu'ils pourront transmettre des images en couleurs dès 1967 à la condition d'obtenir suffisamment à l'avance l'assurance qu'ils pourront à cette date se procurer les permis nécessaires.

Le ministre a dit que la venue de la télévision en couleurs dans l'industrie canadienne de la télévision signifiera une augmentation considérable du budget des radiodiffuseurs.

En ce qui touche la société Radio-Canada, M. Lamontagne a ajouté que le gouvernement aura à exercer une surveillance accrue afin que ces développements nouveaux ne se fassent pas au détriment des projets d'expansion de la télévision en noir et blanc ni au détriment de l'amélioration de la programmation.

RIEN DE NOUVEAU

Selon lui, il en coûtera $16,000,000 à l'industrie canadienne de la télévision pour transmettre les images en couleurs. Il n'a pu préciser quel sera le prix des appareils récepteurs. Actuellement, ces appareils se vendent entre $750. et $1,000.

Le ministre estime qu'il est essentiel que le Canada possède la télévision en couleurs en 1967, puisque plusieurs pays dont les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne et probablement la France ont indiqué leur intention de transmettre des programmes en couleurs directement des lieux de l'Exposition mondiale de Montréal.

L'industrie de la télévision a fait savoir qu'elle avait besoin d'un avis d'au moins 18 mois avant de pouvoir transmettre des images en couleurs, afin de faire les travaux qui s'imposent dans ce domaine.

M. Lamontagne a signalé qu'il se produit actuellement un phénomène semblable à celui de 1952, alors que les Canadiens captaient les émissions télévisées des Etats-Unis et que le gouvernement a permis l'établissement de la télévision au Canada. Actuellement, les Canadiens captent les émissions en couleurs des Etats-Unis et c'est pourquoi le gouvernement annonce son intention de transmettre des programmes en couleurs au Canada.

Bien qu'une commission spéciale ait été chargée d'étudier les problèmes de la radiodiffusion au Canada, et notamment celui de la télévision en couleurs, le ministre a jugé nécessaire de publier la nouvelle afin de renseigner l'industrie canadienne. Le rapport de la commission Fowler ne sera pas publié avant septembre.

SUBTERFUGE

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré de son côté que le gouvernement avait annoncé cette nouvelle afin de justifier les dépenses inutiles de $10,000,000 pour la construction d'un pavillon de radiodiffusion à l'Expo de 1967. Il a ajouté que la politique canadienne est déterminée par les besoins de l'exposition.

Il a souligné que de nombreuses régions canadiennes n'ont même pas encore la télévision en noir et blanc, et demandé à nouveau la création d'un comité parlementaire qui étudierait la situation.

M. Douglas Fisher NPD-Port-Arthur a déclaré pour sa part que le gouvernement vient d'ouvrir une boite de Pandore de dépenses pour Radio-Canada.

Selon lui, il est stupide de prendre une telle décision avant de compléter le réseau de télévision en noir et blanc.

M. Robert Thompson, chef du crédit social, a favorablement accueilli l'idée, mais il a ajouté ses critiques aux autres en reprochant au gouvernement de demander au parlement l'approbation de crédits de millions de dollars pour la télévision sans lui permettre une étude détaillée de ces crédits.

M. Gilles Grégoire créditiste-Lapointe a félicité le gouvernement de s'adapter aux besoins des temps modernes.

Il a ajouté que M. Diefenbaker ne manque jamais une occasion de critiquer l'Expo de 1967 parce qu'elle se tiendra au Québec.

M. Grégoire a ajouté toutefois que cette amélioration ne devrait pas se faire au détriment de l'expansion du service actuel de télévision.

Plusieurs revendications des Acadiens sont soumises à la commission Laurendeau-Dunton

MONCTON (P. C.) — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et la biculturalisme a reçu hier toute une série de propositions qui constituent une réponse aux revendications des 225,000 citoyens de langue française du Nouveau-Brunswick.

Les propositions ont été formulées par cinq organismes acadiens qui ont soumis des mémoires à la commission siégeant dans cette importante ville du Nou-Brunswick, au centre des provinces de l'Atlantique.

Les Acadiens se sont plaints de ce qu'ils ne jouissent pas des mêmes avantages que leurs compatriotes anglophones au niveau de l'enseignement, du gouvernement et des affaires par suite d'un système scolaire inadéquat et aussi par l'application de lois qui leur sont discriminatoires.

Les cinq groupes sont d'accord pour formuler les recommandations suivantes :

—Des amendements à la constitution afin d'étendre la reconnaissance officielle de la langue française à tous les échelons du gouvernement fédéral et à toutes les provinces.

—L'enseignement en français dans les écoles primaires et secondaires partout où le nombre d'étudiants d'expression française le justifie.

—Le prolongement des réseaux de télévision et de radio de la Société Radio-Canada à tous les centres acadiens des Maritimes.

District fédéral bilingue

— Une plus grande proportion de bilinguisme dans les services publics fédéraux et provinciaux et la création d'un district fédéral bilingue dans les régions d'Ottawa et de Hull.

La Société nationale des Acadiens, l'Association des instituteurs acadiens, la Société de l'Assomption, l'Association acadienne des professeurs universitaires de Moncton ont été les cinq organismes acadiens du Nouveau-Brunswick à faire connaître leurs vues.

Les mémoires critiquent le gouvernement du premier ministre Louis Robichaud. Tout en soulignant que le chef du gouvernement et environ la motié des membres de son cabinet sont de langue française, les groupes acadiens se plaignent de ce qu'ils ne sont pas suffisamment représentés et qu'ils sont l'objet de mesures discriminatoires comme c'était le cas sous les administration précédentes.

On y formule les doléances suivantes :

1. La carte électorale favorise les circonscriptions de langue anglaise et une revision de celle-ci, revision qui aurait dû être faite depuis déjà 20 ans et donnerait trois autres députés à la population de langue française.

2. Le gouvernement libéral a promis l'établissement d'une école normale à l'université de Moncton mait on l'attend toujours.

Inégalités

3. Il n'existe pas d'écoles de langue française dans la plus grande ville de la province, celle de St-Jean, de même qu'à Fredericton, la capitale, situation qui est loin d'encourager les Canadiens français à faire carrière dans l'industrie et dans la fonction publique provinciale.

4. Les subventions scolaires per capita aux comités de langue anglaise sont près de deux fois plus élevées que celles versées aux comtés de langue française et cela en dépit du fait que des commissions royales ont recommandé, en 1955 et 1964, que cette aide soit la même partout.

5. Les normes d'enseignement ne sont pas suffisamment élevées dans les écoles où l'enseignement en français est autorisé, ce qui a pour conséquence un haut degré d'assimilation parmi les Acadiens et aussi l'émigration de ceux-ci vers les Etats-Unis et les autres provinces.

6. La fonction publique provinciale est dominée par les Anglophones et dans une proportion supérieure au pourcentage de la population d'expression anglaise qui est de 63 pour cent. Un mémoire souligne que sur un total de 136 hauts fonctionnaires dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick, seulement 21 sont de langue française.

Il est souvent impossible, disent encore les Acadiens, d'obtenir du français dans les bureaux du gouvernement fédéral.

La plupart des mémoires réclament l'établissement d'une sorte d'organisme fédéral qui enquêterait et apporterait des solutions, s'il y a lieu, aux problèmes des groupes minoritaires.

Séparatisme

Une aide financière fédérale en faveur de l'université de langue française de Moncton est une autre recommandation formulée.

A titre personnel, M. A.-L. Laplante, directeur du service extérieur du collège de Bathurst, a soumis un mémoire dans lequel il affirme que le Québec devrait avoir un statut spécial à l'intérieur de la confédération et devrait avoir le droit de se séparer. Il a dit qu'il s'agit là d'un droit normal dans une véritable confédération et fut déjà préconisé par la Nouvelle-Ecosse au cours du dernier siècle.

Au sujet du mouvement séparatiste québecois, la Société nationale des Acadiens exprime des craintes.

"Le séparatisme québecois qui est inscrit sur les murs nous effraie. Si Québec devient un Etat séparé, que deviendrons-nous ? Le retrait du Québec de la confédération serait un dur coup à nos aspirations qui sont de voir deux peuples de langue et de culture différentes vivre en harmonie.".

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

NOUVEAUTES A QUEBEC
Appartements pour personnes âgées
30 rue Ste-Ursule
Conciergerie très moderne et spéciale, suites pour couples ou personnes seules. Ce n'est ni un hospice ni un hôpital: sous la surveillance d'une infirmière, nous offrons les services correspondants à la diminution progressive des capacités des gens vieillissants, capables de se suffire financièrement .
Coût mensuel selon les services requis.
Tél.: 522-5346 ou 527-9240

Hommages à la mémoire de
GEORGES BOUCHARD
à l'emploi de notre magasin depuis 15 ans
MARTINEAU ELECTRIQUE Ltée
860 rue Du Roi, Québec.

Les médecins sont favorables à un système d'assurance-frais médicaux mais... à certaines conditions

HALIFAX (P.C.) — Le Conseil général de l'Association médicale du Canada a approuvé à l'unanimité une déclaration de principe sur un régime d'assurance-frais médicaux. C'est le Dr Victor C. Goldbloom, de Montréal, président de l'association, qui a soumis ce document, qu'ont approuvé les 300 délégués à ce congrès ayant débuté hier et devant durer trois autres jours.

L'association a noté qu'elle est en faveur d'un système d'assurance-frais médicaux auquel pourront participer tous les Canadiens mais elle a insisté sur la nécessité de conserver de façon jalouse la liberté du patient et du médecin.

Selon cette déclaration, le fait de porter le coût de cette assurance sur le gouvernement seul peut entrainer deux conséquences:

"Imposition de restrictions sur les participants ou sur les services compris, ou conflit continuel avec ceux qui fourniront ces services au sujet des conditions de travail et des rémunérations".

Elle affirme que doivent être maintenus d'autres genres de système semblable, qui offrent la pleine remise aux médecins ou la participation sous une forme ou une autre des patients.

NON POLITIQUE

Les structures administratives d'un tel programme doivent être libres de toute politique et la profession médicale doit être représentée en plus d'être consultée à tous les stades de l'élaboration de ce programme.

Les médecins croient en plus que l'instauration d'une telle assurance doit appartenir aux provinces et qu'une contribution du gouvernement fédéral ne devrait pas intervenir dans l'application du droit à l'autodétermination des provinces.

Les gouvernements provinciaux doivent assurer l'assurance médicale appropriée à leurs citoyens et leur procurer l'aide financière suffisante pour leur permettre de participer à un programme d'assurance.

NON UNE SOLUTION

Le Canada continuera à manquer de médecins et l'assurance prévue n'apportera pas de solution à ce problème.

Hier, le président sortant de l'association, le Dr Frank Turnbull, de Vancouver et le Dr R. K. C. Thompson d'Edmonton avaient insisté sur le fait qu'en s'opposant à certaines recommandations du rapport de la commission Hall qui a fait enquête sur les services de santé au Canada les médecins voulaient protéger leur intérêts de manière égoïste.

Les congressistes avaient approuvé des recommandations voulant que le prix des médicaments soit diminué et qu'un contrôle plus strict soit exercé sur les produits pharmaceutiques. Ils s'étaient par contre opposés aux ventes à rabais par les pharmacies au détail, tout en demandant que la taxe fédérale de vente sur les produits pharmaceutiques soit complètement annulée.

GAGNEZ UNE AUTOMOBILE
Une "VIVA" Une "ANGLIA" Une "RENAULT"
au grand
Qu'on coure
à
L'ACTION
EN PLUS
10 PRIX DE $50.00 chacun
Seule condition :
ETRE ABONNE A L'ACTION
DOUBLEZ VOS CHANCES
Abonnez un parent, un ami, un voisin et obtenez deux (2) chances additionnelles.
Téléphonez maintenant à
522-4771
ou écrivez pour obtenir des renseignements supplémentaires !
CE N'EST PAS TOUT :
En faisant suivre votre journal à la campagne ou au chalet pendant les mois d'été, la chance peut vous favoriser lors de l'attribution de ces prix ! Bonne chance à tous !
HATEZ-VOUS . . .
prochaine attribution le 14 août 1965

TOUJOURS CHEZ TALBOT
POUR DES AUBAINES
A TRES BAS PRIX

Un lot de 500 paires de . . .
SOULIERS DE GOLF
POUR HOMMES ET DAMES

4.99
REGULIER JUSQU'A 14.95

PAS DE COMMANDE POSTALE
MAGASIN Talbot CHAUSSURES
849 est, St-Joseph — Tél. : 522-3438
COIN ST-DOMINIQUE SEULEMENT

La demande du Conseil législatif n'a pas encore été étudiée

OTTAWA. — P. C.) — Le premier ministre suppléant, M. Paul Martin, a fait savoir aux Communes hier, qu'il croit que le Conseil législatif du Québec a communiqué directement avec le gouvernement fédéral relativement à l'adresse adoptée par l'Assemblée législative mais il a ajouté que les voies ordinaires de communication sont de gouvernement à gouvernement et que l'exécutif provincial doit avoir le dernier mot.

M. Martin, remplaçant le premier ministre Pearson actuellement à Londres où il assiste à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, a dit au chef de l'opposition qu'il n'avait pas encore étudié cette demande du Conseil législatif mais qu'il croyait que le gouvernement fédéral l'avait reçue.

La controverse entre le Conseil législatif et l'Assemblée législative vient du fait que cette dernière, sans consulter le Conseil, a adopté une adresse à la reine demandant une réduction des pouvoirs du Conseil législatif. Celui-ci a décidé de protester contre cette manière d'agir.

Il a demandé au gouvernement fédéral de ne pas transmettre l'adresse adoptée par l'Assemblée législative à la Reine alors que le cabinet québécois a demandé au lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois, de ne pas transmettre à Ottawa le message du Conseil.

Calendrier

MERCREDI, 16 JUIN 1965
S. François Régis, conf.
Demain :
Fête-Dieu

SOLEIL: Lever: 3.51 Coucher: 7.42
LUNE: Lever: 9.35 Coucher: 5.06

Les marées de mercredi le 16
Hautes: 8.36 a.m. — 9.15 p.m.
Basses: 3.38 a.m. — 4.38 p.m.
Les marées de jeudi le 17 juin
Hautes: 9.14 a.m. — 9.54 p.m.
Basses: 4.13 a.m. — 5.12 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Premier quartier le 6, à 7h. 11 a.m.
Pleine lune le 13, à 8h. 59 p.m.
Dernier quartier le 22, à 0h. 36 a.m.
Nouvelle lune le 28, à 11h. 52 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"LA FIERTE NATIONALE"

Consiste-t-elle à laisser saper les valeurs morales, à permettre l'abrutissement du peuple par des moyens d'information ou de divertissement devant plutôt servir à l'éduquer, cela sous prétexte de liberté ?

Aujourd'hui

MERCREDI

Cercle Goethe — A la salle 0231 du Pavillon des Sciences Humaines à 8 h. 15 p.m. présentation d'un film allemand intitulé "Blanche Neige".

Association des Hôpitaux catholiques du Québec — Congrès à l'Académie de Québec.

Croix Rouge — Au 240, chemin Ste-Foy, à 8 h. p.m. assemblée générale de clôture de la campagne de souscription.

Fraternité des Plombiers-Electriciens — Réunion des membres à la salle des Syndicats Nationaux à 8 h. p.m.